Bibliothèque numérique

medic@

Haguenot, Henri (destinataire). - [Lettres médicales du XVIIIè s. - Lettres de Albaret, Bonnefoy, Dufort, Goulard chirurgien, Maurillon, Mullard, Pagès, Piegon, Pons au Dr Haguenot de Montpellier (1737-1769). Consultations médicales.]

1737-1764.
Cote : Ms 2440

PARIS biu Santé

(c) Bibliothèque interuniversitaire de santé (Paris)
Adresse permanente : http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?ms02440

0 1 2 3 4 5 cm
© BIU Santé

(1)

1er février 1737 1

© BIU Santé

il est hors de doute q

~~Les tumeurs froides lymphatiques dont le malade est atteint depuis environ dix mois ne reconnoissent d'autre cause que le virus verolique qu'il avoit contracté etant fort jeune et qui ne fut point traitté pendant l'espace de vingt années, ce virus ayant croupi qui s'est fixé dans les conduits de la lymphe ayant croupi pendant si long tems dans la masse de son sang, a du changer de nature et a formé des concretions plus dures et plus epaisses et plus massives qui ont excité les tumeurs en question~~

~~nous ne reconnoissons~~

B.I.U.M. Paris

il est certain que les tumeurs froides lymphatiques dont le malade est atteint depuis environ dix mois doivent etre attribuées a un mauvais levain qui a infecté la masse de son sang et qui a agi egalement sur la lymphe, et comme il n'y a point icy de vice hereditaire on ne peut auser vraysemblablement que le virus verolique que le malade contracta etant fort jeune, et qu'il a gardé pendant l'espace de 26 ans sans se faire traiter par les frictions.
Le tracas des affaires attaché a son commerce, les voyages qu'il a eté obligé de faire, les veilles auxquelles il s'est exposé, son application continuelle au travail, la vivacité de son temperament, mais sur tout les ~~differ~~ allarmes et les chagrins qu'il a eu en plus rencontres ayant en differ reprises dissipé ce qu'il y avoit de plus tenu dans ses humeurs et gaté les digestions, Le sang et la lymphe ont acquis un plus grand epaississement et il est arrivé que les certons lymphatiques veineux ont changé de nature et sont devenus plus ~~[illegible]~~ plus epaisses, plus dures, et plus massives telles qu'on les remarque aujourd'huy a les glandes gonflées du col.

~~ainsi le parti de suivre qu'on ces les frictions sont naturellement indiquées apres le menagement qu'on a observé dans leur~~

~~administration et la preparation mais le traitement~~

Le peu de succés quont eu les frictions si naturellement indiquées malgré la preparation faite avant le traitement et le menagement quon a gardé dans leur administration, nous donnent lieu de ~~[illegible]~~ conjecturer quil sera difficile de fondre ces tumeurs, et quil faudra par consequent insister long tems aux remedes pour en venir a bout.

Comme ~~[illegible] sent de la douleur lorsquon les a[illegible] plus affectées lorsquon les touche, que~~ la base de la tumeur est fort dure et que le malade sent de la douleur aux plus affectées lorsquon les touche, on doit ~~[illegible]~~ établir non seulement que la lymphe y est durcie mais encore que les molecules qui la composent ont des parties salines cuisées fort grossieres ~~qui [illegible] a la moindre occasion la coulaison du sang et la [illegible] [illegible] toujours~~ ce qui suppose un sang de meme caractere ensorte que les veües ~~[illegible]~~ principales quon doit se proposer sont de delayer le sang et la lymphe, de les detremper, et en meme tems den adoucir la salure. ~~et comme d'ailleurs le malade a eu son estomac un peu derangé depuis les frictions il est a[illegible] de rectifier un peu les digestions~~

pour y parvenir avec plus de sureté on tachera de rectifier les digestions, puisque lestomac est un peu derangé et que le malade a eu quelques legers accés de fievre.

on commencera dabord par une saignée au bras sil y a lieu, cest a dire si les forces et letat du pouls le permettent ~~[illegible]~~ on le purgera le lendemain de la même ~~suivante~~ ou lavage

prenés une dragme de rhubarbe concassée et une pincée de fleurs de pescher que vous ferés bouillir legerement dans deux verres de decoction de tamarins gras, dans le premier desquels on dissoudra une once et demy ou deux de manne et on ajoutera au second une once de sirop de chicorée composé.

Le lendemain du purgatif on luy fera prendre les bouillons faits avec ~~deux~~ un jeune poulet ou une demy livre de maigre de veau, et une dragme de racine denula campana dans lequel on jettera ensuite trois ecrevisses de riviere lavées dans leau bouillante et douze ou 15 cloportes lavées dans le vin blanc et ecrasés dans un mortier de marbre et sur la fin de la coction une demy poignée de cresson deau et autant de feuilles de chicorée amere et une pincée de cerfeuil; on pourra retrancher les cloportes si le malade en a du rebut.

il continuera ces bouillons pend.t 10. ou 12 jours de suite ~~apres quoy on le repurgera comme cy dessus et le lendemain~~ pend.t lesquels on pourra luy faire prendre deux verres dinfusion de Kina lapres disné, apres quoy on le repurgera comme cy dessus et le lendemain on le mettra a lusage de lopiate suivante quil prendra pend.t dix ou 12 jours tous les matins a jeun.

prenés des conserves de cynorrhodon et dabsynthe et denula campana ~~vingt grains~~ demy dragme de chacune, dentrait de rhubarbe demy scrupule incorporés le tout avec le sirop de roses seches pour en faire une prise dopiate, par dessus laquelle le malade avalera un verre de petit lait clarifié avec des blancs doeuf dans lequel on jettera deux ou trois morceaux de fer rougis au feu, et auquel on pourra ajouter dix ou douze cloportes vivans lavés et ecrasés, ou bien meme deux cuillerées de suc de cresson ou de cerfeuil.

259
4
158

158 jours

263 jours

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

on repurgera le malade apres ce rde et on le mettra a
lusage du lait, celuy qui luy convient le mieux est le
lait d'anesse qui par ses parties sereuses plus deliées est plus
en etat de se meler avec le sang et la lymphe et leur redonner
leur fluidité naturelle. le malade commencera a le prendre ~~le matin~~
une seule fois le matin a la dose d'un demy septier et si
son estomac le supporte on le luy donnera sept ou 8 jours apres
deux fois le jour, augmentant peu a peu ~~jusq~~ jusqua trois fois
le jour et meme pour toute nouriture, s'il passoit bien et
que le malade s'en trouvat mieux, sinon on ~~pourroit~~ se
contenteroit de luy donner deux fois le jour et trois fois en luy
faisant prendre ~~une soupe~~ bon potage a disner, l'apres disné
une ecuellée de lait de vache ou de chevre un peu écremé
et le soir un autre potage.

on continuera le lait de cette façon jusqu'a l'eté prochain
sans prendre medecine a moins que l'etat de son estomac ne
l'exigeat ou qu'il ne fallut discontinuer le lait. et comme
nous estimons ce rde absolument necessaire on pourroit pour
en faciliter la coction faire user au malade de temps en temps
de quelque prise d'opiate absorbante faite avec les conserves
stomachiques.

pendant l'eté on employera ~~alternativement~~ les bains
ou demy bains domestiques, les bouillons de poulets cy dessus
et le petit lait chalybé de maniere que le malade prenne 8
~~[illegible]~~ dix ou douze bains ensuite le petit lait chalybé pendant
le meme temps revenir aux bains et au petit lait alternativement
et pendant tout ce temps la on luy fera prendre pour la
boisson ordre des petites eaux minerales telles que celles de
megne qui sont aportée.

l'autonne prochaine il faut recommencer les remedes
cy dessus, commencer p. la saignée s'il est necessaire ~~et le~~
purgatif ~~prescrit cy dessus~~ les bouillons stomachiques prescrits
cy dessus auxquels on pourra ajouter encore les cuisses d'une

4

demy douzaines de grenouilles, on luy continuera
l'opiate si l'estomac le demande et on aura recours
aux laitages qu'on continuera pendant tout l'hyver
on pourra meme de temps en temps serrer les aliments
hors ou 3 fois les aliments qu'on faisoit prendre au malade
a disner. a la place, une cuillerée de sa soupe dix ou 12 gr. de
safran de mars aperitif preparé a la rosée d'un ou 2 de may
et luy faisant prendre pour la boire ordre ou l'eau ferrée
ou une legere decoction d'esquine qui est un sudorifiq —
leger tres convenable d.s ce cas.

par ce que nous avons deja dit cy dessus, il suit que
~~les topiques~~ l'application des topiques qui donneroient du
mouvement aux humeurs epaissies et plus encore celle des
caustiques pourroit avoir des mauvaises suites et faire
degenerer la tumeur en carcinome, c'est pourquoy nous
sommes d'avis qu'on supprime ces remedes et qu'on se tiente
de se servir de l'emplatre de mucilage ~~simple~~ composé —
sans gommes; + au cas cep.dt q. la tumeur ~~[illegible]~~ marquat une
suppuration prochaine on y appliqueroit le cataplasme
de mica panis, ou le pain bouilli avec l'eau et on laisseroit
pourrir entierement toutes les glandes plutot que de les ider ‡

+ qui suffira pour entretenir la chaleur et la transpiration
naturelle de ces parties. au cas cep.dt &c.

‡ par des rdes corrosifs qui ne manqueroient point
d'effaroucher le mal et le rendroient canceraux.

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

Consultation faite le 1er fevrier 1737 pour
Mr Roques d'Aix [illegible]
de [illegible] Bret [illegible]
atteint de tumeurs skirreuses
avec Mrs [illegible], Lazerme
et [illegible]

© BIU Santé

© BIU Santé

(2) 1 5

Memoire a consulter par messieurs de la faculté de Montpellier.

La Dame incommodée de la main gauche est tres puissante et lourde. son acident vient d'une chute quelle a faite sur un petit escalier au mois de Xbre 1738. la chute a été d'autant plus rude quelle a pris, par inatention, le chemin descendant au lieu de celui montant quelle vouloit prendre. sentant quelle perdoit pied elle joua des mains et attrapa de la gauche un bareau de fer de la rampe au quel elle se suspendit une minute, la main n'aiant pas été assés forte pour retenir le poids du corps qui a roulé jusqu'au bas

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

de lescalier. elle en a reçu des
contusions depuis la tête jusqu'aux
pieds. la saignée sur le tas, les
vulneraires et le tems les ont gueris.
Le mal essentiel qui lui reste
est dans la main et dans les doigts
qui n'ont plus le ressort et le jeu
ordinaire. cette main dans le moment
de la chute enfla beaucoup et
particulierement le doigt du milieu
qui s'est retiré et qui n'est pas plus
long aujourd'huy que ses deux voisins.
excepté ce doigt du milieu les autres
sont restés dans leur situation, mais ils
se sont roidis et enflés aussi bien que
la main qui ne plie plus et dans le
milieu de laquelle il s'est formé un
creux. le pouce et le doigt suivant

ont été 6. ou 8. mois avec leur mouvement
ordinaire, ce n'est que depuis les douches
sur cette main que ces deux doigts
se sont roidis. il s'est aussi formé une
grosseur, comme une noix, prés le
joint du poignet et une autre, comme
un oeuf de pigeon, au bras prés de
lendroit ou lon saigne. la suite de
cet accident est attribuée aux esprits
trop chauds et trop spiritueux que
lon a d'abord appliqués sur cette
main et les douches n'ont fait qu'irriter
le mal. le premier Chirurgien qui
la pensée aiant veu qu'elle remuoit
la main et les doigts jugea qu'il
n'y avoit rien de demis et au lieu d'y
mettre des adoucissans, il y a mis des
fortifians qui ont cordelé et racorny

© BIU Santé

nerfs, ensorte que les gens de l'art
disent aujourdhuy que les falanges
sont déplacées et quil se forme des
nodus. les plus habiles Médecins et
Chirurgiens ont envoié la malade
à Bourbonne l'année derniere. elle
y a fait les deux saisons avec
constance. la boisson des eaux l'a tres
bien purgée, mais les bains, les boües
et particulierement la douche n'a
fait qu'augmenter la douleur et la
grosseur qui lui est venue au bras
ou l'on saigne. cette grosseur lui fait
beaucoup de douleur la nuit quand
la malade s'endort sur ce côté la
et cette douleur tres vive s'etend dans
tout le bras et lui fait sentir une
grande fraicheur quoiquelle ait sur ce

bras une manche de flanelle quelle
porte sur la peau et quelle ne quitte
point. ces douleurs ressemblent à
celles d'un rhumatisme violent. elles
sont sans battement. l'on observera que
pendant que le bras sent cette grande
fraicheur, la main et les doigts sont
ardens et brulans et l'extremité des
doigts la picotte comme si on les lui
piquoit avec des éguilles.
Le pr.er remede a été du baume blanc
pendant 15 jours que la malade a été
obligée de cesser pour les excés des douleurs
quil lui causait, ensuite des herbes
aromatiques bouillies dans du vin blanc,
des vulneraires de suisse, de la racine
de guimauve reduite en bouillie que l'on
a mise sur la main en cataplâme, une

© BIU Santé

poudre à canon composée à la quelle
on mettoit le feu que l'on jettait
ensuite dans de l'eau chaude pour en
doucher cette main malade, des bains
d'eau de trippe, ~~et~~ d'autres avec
différentes herbes et en dernier ressort
les eaux, les bains, les boues et la
douche à Bourbonne.

Depuis son retour à Paris au mois
d'octobre d.er jusqu'à present elle
a recommencé les bains d'herbes
emolientes, mis différentes pomades
et différents baumes qui ne lui ont
donné aucun soulagement ; quelques uns
de ces baumes au contraire lui roidissoient
la main et les doigts davantage. tous
ces remedes, ~~ont été~~ dont on ne scait pas
la composition, ont été faits avec
exactitude et assés de tems de suite

pour en voir les effets.

Les nodus dont je parle à la 4.e ligne
de la 4.e page ne sont point formés,
il n'y a point de dureté ni de grosseur
dessus ; il n'y a que les joints des doigts
qui n'ont plus le ressort ordinaire et
l'enflure est entre les jointures. celle
du bras est dans le gros des chairs.
il y en a une audessus et une audessous d'ou l'on saigne
La malade ne buvoit cy devant que
de la bierre à ses repas, elle ne boit
à present que de l'eau et ne fait guerres
qu'un repas. elle a perdu ses regles
depuis quelques années, son temperament
est fort et elle n'a d'autre incommodité
que celle cy. elle avoit des ressentiments
de rhumatisme sur le bras droit et
l'on craint qu'une partie de l'humeur
ne se soit jettée sur la main gauche
malade.

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

8

Messieurs sont suppliés d'examiner avec toutes leurs lumieres l'etat de cette main, d'indiquer les remedes pour fondre et empêcher les nodus et calus de se former à la main, pour dissiper en les fluxe et celle du bras, au du moins des remedes pour ôter les douleurs qui sont aiguës et continuelles.

C'est la malade elle même qui dicte ce memoire. s'il y a quelque chose d'obscure elle donnera de plus grands éclaircissement. elle avoit envie de faire dessiner sa main pour mieux indiquer les endroits malades, elle le fera si Messieurs le jugent necessaire.

ensuite vapeur du
sureau 2 fois par jour
on pourra employer la
graisse hüe, ou l'huile
de pied de mouton ou
La fiante de vache —
mêlée avec le sain doux
narcotique

Spermont [?] fort
incommodé depuis 2 ans
Chute suspendue
enflure de la main gauche
doigt du milieu retiré
les autres roidis et enflés
8 mois avec mouvement
donc point de luxation
mais entorse et divulsion
depuis les doigts roidis
grosseur a l'avant du poignet [?]
autre a la plissure du coude
venue les doigts et la main
nodus
tumeur du coude douleur
dort sur ce coté
froideur du bras, ardeur
a la main et doigts et
extremité des doigts piqués
et insensib. cancerus.
emplatre avec il...

B.I.U.M. Paris

0 1 2 3 4 5 cm BIU Santé

saign. | purg. lavage |
bouill. avec ecreviss.
poulet, cloport. | dr.
racin. enul. campan.
| dr. esquine. | purg.
s. de cresson et chicorée
ou cochlearia.
repurg. | pilul. hui. 15 j.
in quo millepod. ℞ ij.
et succus nasturt. |
~~vapeur~~ pend. l'usage de
s petit lait opiate –
~~avec~~ conserv. racin. –
enul. camp. et ℞ i. ventre
cloport. antihectiq –
pot. eriu. extr. rhub.
e de genievre et cuchon
æthiops mines.

purg. lait d'anesse
trois fois la semaine
acier ou cloportes

jusqu'au mois de –
fevrier | le reste de
l'hyver acier de tems
en tems ou cloportes, –
ou æthiops | et honelle

printems repeter les
memes rem. jusqu'au
15 juin Bareges, lait
~~tapis~~ vapeur de l'eau
puis bain de l'eau de
cire, pendt 12 ou 15 j.
quinde d'eux

(3) 10

le fils de [illegible] de joubert agé de
4 ans | nourrice primaire | chagrins a
cause de la mort de son mary | donna
mauvais lait, boutons par tout le corps a
lenfant et un peu amaigri | boutons
revinrent et clous un an apres | ensuite
une autre année apres mêmes boutons |
actuellemᵗ flux jaunatre qui sort de
loreille qui empese le linge, et tumeurs
froides au col |
cause epaississement de sang et
saumure | même vice de la lymphe |
indications d'adoucir et delayer le
sang.
commencer par boüillons de poulet
avec 1 ecrevisse, ~~[illegible]~~ deux
poignée de chicorée amere et une pincée
de cresson. | vingt jours | puis deux ~~[illegible]~~ bouillons
~~apres~~ [illegible]
mis lait d'anesse | pendᵗ lusage du lait
tisanne desquine | et de quatre en quatre
jours pillul. avec 8 gr. æthiops mineral |
quand il aura été ainsi preparé bouillons
de poulet avec un morceau de chair
de serpent pendᵗ 10 ou 12 jours.
saignée si il y a lieu
cautere a la nuque.
pendᵗ lhyver [illegible] de laitage | repeter
les mêmes remedes le printemps | regime de
vivre

© BIU Santé

ordonance pour le
fils de Mr de joubert
de nismes faite ce
12e aoust 1739

tremeurs froides.

a legard de loreille, ~~injection de [illegible]~~
leau dans cette oreille ~~ou leau de~~
~~balarue~~ mais coton musqué vaut
mieux.

(5)

8

Monsieur

Vn homme agé de 34 ans eut ilya environ 17 ans vne chaudepisse qui coula environ deux mois aubout desquels elle fut arreté par vn opiate astringente sans avoir prit pendant le cours de cette maladie aucun mercure sauf quil vsa les tisanne rafraichissante, et aperitive, quatre ou cinq ans apres il eut vn attouchement sur luy ce qui luy causa dans le tems dela polution dela douleur dans le canal dela verge, et dela chaleur dans la bourse outre cela il parut sur le gland des petites taches comme des piqueres de puces. elles disparoissoit pour peu de rafraichissement quelle prit, et revenoit aux moindre exes de vin cest pourquoy il fut conseiller de prendre les eaux de vals. apres avoir fait precedér quelque bains. des ce tems les taches nont pas reparut, et il fut soulagé. mais la chaleur dans la bourse et dans lurette etant revenue quelque année apres il vsat d'vne tisanne sudorifique, et encor vne fois des eaux de vals ce qui luy procurat du soulagement, et sestant consulte sil pouvoit se marie en surté plusieurs medecin le luy assurerent il se maria donc ilya environ neuf ans, il a eut quatre enfans qui se porte bien, pendant les cinq premiere année il ne sest pas apperceut de beaucoup de derangement, mais ilya environ trois ans que sa femme eut vn ardeur durine et vn ecoulement de matiere ressemblante a celle d'vne chaudepisse, le malade avoit ilya longtems, le gland et le prepuce humide

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

et de tems en tems il enveloppoit le gland d'un petit
linge qui etoit quelquefois marqué d'une tache
qui ressembloit a du pus comme la chaleur dans
la bourse et dans la verge reparurent il y a trois ans
et quil ressentoit de la douleur en vrinant, et quil
y avoit tension et inflamation de la verge et du
prepuce il fut conseillé de prendre les friction
mercurielles sans saliver ce qui fit il y a deux ans
pendant deux mois, il prit pendant le cours des frictions
avant et apres du lect pour toutes nouriture, apres les
friction ~~faite~~ prise suivant l'usage qui se pratique
aujourd'huy a montpellier le malade ne s'appercevait
pas pour ainsi dire d'aucune diminution de la tension
et des autre simpthomes, sauf et que depuis quand il
met un linge autour du gland il n'appercoit pas ~~que~~
qu'aucune tache soit marquée, un mois apres les friction
il connut sa femme et dans le moment de l'ejaculation
il sentit une grande chaleur et ardeur dans le canal de la
verge qui continua pendant dix jours sans discontinuer,
c'est pourquoy il fit sur cette partie six frictions
pendant six jours. qui appaiserent un peu la douleur
depuis ce tems jusqu'a aujourd'huy c'est a dire il y a deux
ans. il a de tems en tems de la chaleur et de l'ardeur en
vrinant, une chaleur dans la verge et dans la bourse
la tension est la meme dans le prepuce qui est enflamé
et il y a longtems que l'urine se partage en deux branches.
dans le tems de l'erection l'extremitez du canal de la verge
s'ouvre un peu,
Ce n'est pas tout il y a environ 10 ans quil a les gencives
enflée, et enflamée, qui donne du pus et du sang il y a six
ans quand on les presse les frictions n'ont point diminué
le pus, l'enflure et l'inflamation des gencives - -

ce qui fait connaitre quil y a encor un virus scorbutique
il faut adjouter quil y a environ deux ans que le malade
a la langue chargé, le matin d'une crasse quelquefois
noire et quelque fois blanche melée de sang qui est un
peu diminuer apresent, il n'a pas bon estomac que la cantité
de remede a affoiblit il est sujet aux hemorhoïdes
qui fluent tres rarement c'est pourquoy il se sert de
sansües, il a toujours eut le corps net sauf que dernierement
il a eut cinq gros bouton ressemblant a des claux ou
antrax, deux sous les bras, un a l'epaule, un derrier le
dos, et l'autre au fesse qui ont supuré, il se donne encor
aujourd'huy des frictions mercurielles de tems en tems sur
la verge quand il y sent de la chaleur et de l'ardeur
et il a vsée pendant environ deux ans par intervalles
environ six onces d'onguent mercurial, outre celuy des friction
il a eut tres souvent des petits vlceres au dedans des levres qui
se sont guerit sans remede, il en a aujourd'huy un,
on demande s'il est necessaire que le malade aille avec sa
femme a montpellier combien il y demeureront pour se
guerir radicallement dans quel tems il doivent partir
en ce cas. et en attendans quils partent ce quil doivent
faire parceque c'est une personne chargé d'affaire, on
luy a conseillé les bains tiede les eaux de vals et les bouillons
antiscorbutique, mais il attendra avant de rien entreprendre
la reponce que j'espere que vous me feré l'honneur de
faire le plustost que vos occupation le permetront vous
obligeré sensiblement le malade qui est dans la derniere
impatience de la recevoir, comme il n'a d'occasion pour vous
faire toucher de l'argent voicy une lettre de change de 12^{lt}
sur messieurs Bouclier et fils, la reconnoisance n'est pas
proportionné aux peines que vous prendré mais faites

© BIU Santé

en une partie par charité, cette personne a despensé
envain des sommes considerable pour cherchée sa santé
il espere que vos lumieres profondes la retabliront
par les remedes que vous aurés la bonté de luy ordonnée
en attendant quil aille la cherché chéz vous au cas vous
le jugié apropos,
toutes les fois quil connoit sa femme il sent des chaleurs
dans la verge, il a aussi les d marteaux carié, et a eut des
grandes douleurs aux dens qui sont decharnée
Jay lhonneur detre avec baucoup de respect

Monsieur

Vostre tres humbles tres
obeissant serviteur
Bavoux chirurgien

St claude ce 20 juin
1739. en franchecomté

B.I.U.M. Paris

Lettre de M. Bavoux
chirurgien du 20 juin 1739
avec consultation.

11 f

vidé

(5) 13

La tumeur qu'avoit Mr de Sauzet depuis près de trente ans vers les ~~la jusqu'à~~ aux glandes du coté droit des aisselles et qui luy causoit ~~de temps en temps~~ par intervalles de la douleur, etoit de la nature des tumeurs froides et lymphatiques causée par un sang epais, visqueux, et chargé de parties salines et acrimonieuses, et par une lymphe du meme caractere.

Cette constitution de la masse de son sang est marquée d'ailleurs par les differents depots qui se faisoient de temps en temps sur son corps, scavoir, ~~sur les migraines~~, les clous ou furoncles, la fluxion des levres, ~~les dartres~~, des gencives, les dartres, les maux d'estomac auxquels il etoit sujet, & les migraines; il y a meme apparence que ce vice du sang et de la lymphe venoit de plus loin puisque on m'a assuré que m^r son pere avoit eu une semblable tumeur qui vint a suppuration et qu'on fut obligé d'ouvrir.

Dans cet etat general des humeurs, il est certain que les sucs digestifs etant ~~d'un mauvais caractere~~ mal conditionés et visqueux, n'etoient que peu propres a penetrer les alimens, ceux-cy se digeroint imparfaitement et en des grosses molecules qui fournissoient un chyle epais et salé qui entretenoit de plus en plus la consistence et la salure du sang, ~~et c'est de la~~ et de la lymphe, et c'est de la qu'on doit deduire toutes les indispositions auxquelles ce monsieur a été sujet, ~~a toutes les causes si l'on y ajoute encore le temperament du malade vif et un peu melancholique~~ et auxquelles d'ailleurs le temperament vif et un peu melancholique du malade n'ont pas peu contribué en dissipant ce qu'il y a de plus fin et de plus balsamique dans les liqueurs, en les epaississant et gatant les digestions.

Il est certain que la tumeur auroit resté ~~pour~~ dans le meme etat et qu'elle ne seroit point venue a suppuration sans l'application du bandage qu'on appliqua par dessus dans

© BIU Santé

dans la crainte que cetoit une hernie, ce bandage ayant comprimé fortem^t^ la partie, y gena le cours du sang et y occasionna une legere inflammation marquée par la douleur ~~plus~~ forte que le malade y ressentoit, qui a enfin degeneré en abcès.

~~le malade~~ puisque l'abcès [illegible] l'ouverture de l'abcès, le malade est sans fievre et que la playe suppure bien, ~~il s'agit maintenant~~ on doit regarder cette playe comme un egout par où le sang se dechargera de ses impuretés, et on doit esperer de la conduire a une cicatrisation parfaite.

pour y parvenir nous croyons qu'il faut non seulement panser methodiquement le malade et appliquer les remedes chirurgicaux convenables suivant l'etat de la playe, mais encore adoucir et purifier son sang par les remedes suivans.

puisque Monsieur de la Sauve a eté purgé et pris les bouillons stomachiques nous sommes d'avis de le mettre a l'usage du lait ou de chevre ou d'anesse et preferer ce dernier si l'on en trouve; on commencera par une petite dose c'est a dire un peu moins de chopine tous les matins a jeun, a diner on luy donnera un potage a la viande, vers les cinq heures un autre potage ou une creme de riz et vers les sept heures on luy fera prendre ~~une~~ opiate suivante.

✗ avec un peu de fer

℞. conserv. cinorrhod. ℥ß. conserv. enul. camp. gr. x. corall. rubr. praep. lapid. cancror. et oculor. cancror. ~~[illegible]~~ ℈j. terr. cathec. gr. viij. misc. cum s. q. syrup. de ros. sicc. f. opiata pro una dosi que l'on reitera ~~[illegible]~~ son narcotique ordinaire c'est a dire avec demy once de sirop de pavot blanc.

~~on continuera ce regime avec l'opiate et le narcotic si le malade [illegible]~~

on augmentera la quantité des alimens et de lait a mesure que l'appetit du malade augmentera et qu'il digerera bien, et alors ~~[illegible]~~ on luy donnera un peu plus de lait le matin, on luy fera manger a son diner un plus fort potage et un peu de volaille bouillie ou rotie, quelque ~~oeuf frais au goutes, et le soir une creme de riz au lait, et meme une aile de poulet roti~~

on pourra meme alors luy retrancher le narcotique et si le lait passe bien se contenter de luy donner l'opiate alternativement le soir de deux ou trois jours l'un. | pour boisson ordinaire infusion de ✝

✝ capillaire, scolopendre et pimprenelle ou aigremoine ou en guise de thé.

on continuera ainsi le lait pendant vingt ou trente jours sans purger le malade ~~s'il n'y a point d'indication, sinon on le purgera avec sa medecine ordinaire, et on le remettra au lait d'anesse que l'on continuera le plus long tems qu'on pourra~~ apres quoy on le purgera avec sa medecine ordinaire, et on le remettra tout de suite au lait d'anesse qu'on luy fera continuer le plus long tems qu'on pourra ✝✝ et alors, il boira a son ordinaire d'une legere decoction d'esquine ~~[illegible]~~ on pourroit meme luy faire prendre de deux ou trois jours l'un le soir en se mettant au lit une pillule faite avec vingt grains d'ethiops mineral incorporé dans un peu de conserve de roses.

✝✝ et que la saison le permettra

~~quand le malade aura continué cela~~

on purgera le malade a la fin du lait et puis on luy conseillera de prendre neuf ou dix jours les bains domestiques au sortir desquels il avalera ou un bouillon de poulet avec les feuilles de chicorée et de cresson, ou bien un verre de petit lait clarifié avec deux blancs d'oeuf auquel on ajoutera deux cuillerées de suc de cresson ou de celuy de chicorée.

il se reposera quelques jours et ensuite il prendra pendant neuf jours les eaux d'yeuses de gourdies faisant dissoudre dans le 1er verre du 1er jour et dans le dernier verre du neufvieme deux onces et demy de manne.

si les bains et les eaux luy ont fait du bien on conseille d'y revenir une seconde fois.

~~a l'egard de la playe~~

il faut que le malade se prive ~~[illegible]~~ de tous les alimens salés epicés, ~~[illegible]~~

difficile digestion, quil ne mange que des soupes,
cremes, bouilli roti et principalement de la viande
blanche, quil ~~evite avec soin toute inquietude~~
~~desprit~~ se prive long tems du vin sur tout pendant
lusage du lait, et quil le boive ~~trempé~~ coupé, quil evite
avec soin le chagrin et les inquietudes desprit qui
accompagnent presque toujours les maladies ~~longues~~,
chroniques.

on ne sauroit ~~determiner~~ prescrire une plus longue suite
de remedes. letat ou sera Mr de Sauve lautomne
prochaine determinera mieux ce quil y aura a faire
pour achever de purifier son sang et empecher le
retour des fluxions et autres indispositions auxquelles
il a eté sujet jusqu'icy.

ce 14e may 1739

B.I.U.M. Paris

ordonnance pour Mr de Sauves
Constitution ecrouelleuse

© BIU Santé

(6)

consultation sur les ecrouelles

15

reponde ce 21e juin 1770. — saig. la malade | purg. | bouillons avec poulet 2 ecreviss. 12. — cloportes feuill. de chicorée et cresson et hypericum. | lait d'anesse pend.t 15 jours | æthiops mineral de 3 en 3 jours | pour boisson eau de squine | l'eté bains petit lait cloportes suc de cerfeuil ou de fumeterre | puis eaux de camares ou d'youses | l'automne repeter memes rdes | continuer le lait d'anesse davantage avec æthiops et decoct. de squine | — L'hyver laitage, acier et la soupe repeter le printems memes rdes | et alors proposer les frictions mais menagées. | emplatres sur les tumeurs, et regime convenable.

Monsieur

Melle Boysevolle que vous vites l'hiver dernier au vigan chés mr. Daude, et qui est actuelement malade m'a chargé de vous ecrire et de vous prier d'avoir la bonté de faire attention a la Relation exacte de ses incommodités, rélation que j'auray l'honneur de vous faire tout simplement

Melle Boysevolle agée de vingt-cinq ans ou environ tetta d'abord du mauvais lait, elle eut dans très peu de tems ~~dix huitte~~ quatre ou cinq mauvaises nourrisses. quelque tems après qu'elle fut sevrée, il luy parut des

B.I.U.M. Paris

tumeurs au col, aux aisselles, et au coude du Bras droit
qui du depuis a toujours eté enflé et douloureux
on appliqua d'abord sur les tumeurs en question
quelque emplatre resolutif qui n'opera pas la guerison
de la malade. C'est ce qui determina ses parents a
L'envoyer a Montpellier ou elle consulta Mr Chicoyneau
qui Luy fit prendre des bouillons et des opiates aperitives,
remedes qui emporterent bien les tumeurs du Col, mais
qui Laisserent le Bras affecté.

Il y a environ trois ans que la consultante eut une
espece de fievre intermittente que j'attribuay a
une diminution de ses regles qu'elle avoit pour lors,
et a quoy elle est tres sujette; je luy ordonnay des
bouillons aperitifs qui emporterent la fievre et apres
L'usage desquels la malade fut mieux reglée; mais
le Bras resta toujours affecté.

Le 17e du mois de janvier de L'année courante, mlle
Boysseulh se trouvant pour lors au vigan fit une partie
de plaisir a une Lieue du meme endroit par un brouillard
epais et froid, elle revint de cette partie bien enrhumée.

Cinq ou six jours apres son arrivée on saigna au
pied la consultante, qui le même jour fut attaquée
d'une opthalmie des plus facheuses, les deux yeux
furent affectés touts les deux a la fois, le droit
L'etoit de façon que la malade en perdit la veue
du même Côté; cette maladie etoit d'ailleurs accompagnée
de la fievre, d'une grande douleur de tête, de l'insomnie,
et d'un degout universel, elle a duré trois mois ou
environ, au cours duquel tems L'opthalmie qui avoit
resisté a un Long usage de remedes disparut; mais
il Commença a paroitre a L'instant des tumeurs au col de la malade,
la fievre fut encore de la partie et L'a
toujours eté du depuis.

Il y a environ trois semaines que la Consultante vint
icy pour y respirer L'air natal, elle fut quelques jours sans
prendre aucun remede, pendant lequel tems j'eus le loisir
d'examiner la malade, je luy trouvay une fievre intermittente
quotidienne, cette fievre commencoit par le froid, la chaleur
venoit ensuitte, L'accés finissoit par la sueur, il arrivoit
même assés souvent que la malade sortant d'un accés entroit
dans L'autre, ces mêmes accés etoient accompagnés de defaillances.

Melle Boysrolle me dit encore qu'elle n'avoit pas
eû ses Regles depuis paques, ce qui me donna Lieu
de penser que La fievre qui L'affligoit pouvoit bien
etre occasionnée par une retention de mois, dans cette
pensée ~~je~~ Luy fis prendre du quinquina en opiate ~~a~~ dans laquelle
on mettoit quelques grains ~~de~~ sel d'absynthe, de Coloquinte
de tamarics et de sel armoniac, la malade avalloit
par dessus La prise d'opiate un bouillon dans lequel
on avoit fait bouillir quelques feuilles de chicorée
et un peu de racine ~~d'~~ enula Campana. ma vüe etoit
de fixer la fievre, ~~et~~ d'en rendre les accès moins Longs
ou moins frequents au moyen de ces remedes, qui devoint
etre suivis des aperitifs ~~que je m'étois proposé de faire
pendant la maladie~~. apres que m^elle^ Boysrolle eut
pris quelques Jours L'opiate cy dessus mentionnée ~~proposé~~
sen qu'elle s'en trouvat mieux, et dans le tems qu'elle
en usoit encore, elle eut grand'peur a L'occasion de quelques
Coups de tonnerre qu'elle entendit et qu'elle Craint
beacoup; ce fut pour Lors que la fievre augmenta
Considerablement, cela dura Cinq a six jours, au bout

17

Duquel tems la fievre diminua sensiblement, les accès ne furent plus si violents ni si longs, la malade commença a manger quelque chose, mais elle se plaignit a moy pour la premiere fois des douleurs qu'elle sentoit a une tumeur qu'elle avoit au col: j'examinay d'abord cette partie alaquelle je trouvay un grand nombre de tumeurs froides, dures, flottantes pour la plus part, parmi lesquelles il y en avoit une ou deux de douloureuses; en un mot je trouvay des tumeurs scrophuleuses. ~~Le malade~~ Je me plaignis ala malade de cequ'elle ne m'avoit pas plutôt parlé des tumeurs en question, elle me repondit qu'elle croyoit m'en avoir informé, mais que c'étoit au chirurgien a qui elle en avoit parlé. elle me dit encore qu'elle avoit actuelement aux aynes et aux aysselles de ces mêmes tumeurs, et qu'elle en avoit eu autrefois, elle m'apprit enfin tout ce qui est raporté au commencement de ce memoire.

Je n'ay garde Monsieur de faire un long raisonnement sur la maladie de m^lle Boysserolle. Je me contenteray seulement d'avoir l'honneur de vous dire que je ne doute pas que la masse de son sang ne

Lest Infectée d'un venin scrophuleux qui Commença a
se manifester a Lâge de quatre ou Cinq ans par des
tumeurs au col, aux aysselles, aux aynes et au coude
du Bras droit qui a toujours été affecté. ce même
venin s'est encore manifesté par des tumeurs dans
differentes parties du Corps en differens tems; ce venin
enfin se manifeste aujourdhuy visiblement de la maniere
que Je Lay rapporté cy dessus. mon sentiment est encore
que le venin en question put bien Conjointement avec Lair
nebuleux au quel la malade s'exposa, avoir donné Lieu
a Lopthalmie et aux autres maux qui ont affligé la
malade, maux au reste qui ont resisté a touts les remedes
qu'on a faits Jusques a present (a Lopthalmie prés) qui disparu
au moment que Les tumeurs scrophuleuses Commencerent
a ~~paroître~~ parroitre au col. Les remedes au reste qu'on a tentés
Jusqu'a present n'ont pas produit des bons effets, soit parceque
qu'on n'a pas fait attention ny aux tumeurs en question
ni a la Cause qui les produisoit: soit encore parceque ces
memes tumeurs sont en elles memes une maladie facheuse
qui ne cede pas volontiers aux remedes. en attendant votre
reponse avec grande Impatience J'ay Lhonneur d'être avec respect

Monsieur

Votre trés humble et trés obeïssant
serviteur Daudé

B... Paris

© BIU Santé

(7) 18

a Sumene ce 22.e Juin 1740

repondu ce 23.e juin 1740.

et ordonné une autre saignée et plus.rs purgatifs de deux jours l'un avant de luy donner les bouillons de poules marqués par ma precedente, dans les intervalles de ces purgatifs une dragme conserve de cochlearia et par dessus eau de menthe le jus de citron sur les gencives ou l'esprit de cochlearia.

Monsieur,

Depuis le tems que j'ay eu l'honneur de vous envoyer la relation des incommodités de m.elle Boysrolle, elle se trouve encore affligée d'une nouvelle maladie dont elle elle m'a chargé de vous informer, et a laquelle elle vous prie de donner, s'il vous plait votre attention puisqu'il ne s'agit ~~pas~~ que elle

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

19

pas de moins que du Scorbut qui se trouve
Icy Compliqué avec les autres maux mentionnés
dans mon memoire. Cette maladie s'est
manifestée depuis trois jours par les Symptomes
Suivants.
Le malade a le visage d'un rouge pale et
obscur, le nés et les gencives luy saignent, il
Sort de ces parties un Sang Sereux qui sent mauvais,
elle a des taches Livides et noiratres aux Bras
aux Cuisses et au ventre. voyla que je Crois
un Scorbut bien marque. n'ayant pas le temps
de vous Ecrire plus au Long je finis ma
Lettre en vous assurant que je suis Sensible
autant que je dois L'etre aux marques de
Bonté et destime dont vous m'honnorés. J'ay
toujours L'honneur d'etre avec respect

Monsieur
votre tres humble et tres
obeissant Serviteur Daudé

Lettre de M.r Daudé
du 23.e juin 1740.

© BIU Santé

0 1 2 3 4 5 cm © BIU Santé

(8) 20

a Sumene ce 2e aoust 1740

Monsieur

Mlle de Boyseville qui a executé en partie
L'ordonnance que vous Luy envoyates dernierement
m'a chargé de vous informer encore une fois du
triste état dans lequel elle se trouve. C'est aussi
ce que j'auray l'honneur de faire pour complaire
a nôtre malade, sans cela je vous aurois assurement
Epargné la peine de répondre a la relation
suivante.
Lorsque Mlle de Boyseville vous consulta, elle
etoit affligée des tumeurs scrophuleuses, d'une

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

d'une fievre intermittente quotidienne, d'une
diminution de ses regles &c. vous Luy ordonnates
Monsieur des Bouillons amers, le Lait d'anesse
ou bien celuy de chievre coupé avec une decoction
d'esquine, et pendant L'usage du Lait une Infusion
d'esquine pour boisson ordinaire et une pillule
faite avec vingt grains d'æthiops mineral que la
malade devoit prendre de trois en trois jours en
se mettant au Lit

Mlle Boyselle, après avoit été saignée et purgée,
a pris tous les remedes Cy dessus mentionnés, ait
Lait pris, que je n'ay pas jugé a propos de luy faire
prendre, ~~de la malade~~ soit parce qu'elle a eu toujours
La fievre, peu ou prou, soit encore parce qu'elle
n'avoit pas pu le suporter auparavant il faut
Cependant convenir que Les bouillons amers firent
un grand bien a mlle Boyselle, de même que
L'infusion d'esquine et L'æthiops mineral, après
qu'elle eut usé quelques jours de ces remedes Je
m'apercus avec plaisir que la fievre diminuoit
Considerablement, L'appetit revenoit a la malade,
ses glandes n'etoit plus enflammées ni si douloureuses;
elle etoit dans cette situation il y a trois jours, auquel
tems sans avoir fait aucun excés elle eut un
accès de fievre des plus violents, mais ce n'etoit rien en comparaison
de celuy qu'elle eut encore hier, il dura vingt heures
tout au moins, la malade eut pendant fort Long tems
Les extremités gelées dans le tems qu'elle brulloit
Interieurement, elle fut dans le delire et aux foiblesses,
en un mot son etat est pire qu'il n'ait encore eté
Mlle Boyselle vous prie et moy aussi d'avoir la
Bonté d'y faire attention. J'ay encore L'honneur d'etre
avec respect — Votre très humble et très
Monsieur — obeissant serviteur Daulés

La malade n'a pas eu ses regles depuis Long tems.

A Monsieur

Monsieur Haguenot conseiller du
Roy et professeur en medecine de
l'universite de montpellier
A Montpellier

Lettre de Mr Daudé
du 2e aoust 1780.
Ceroüelles

© BIU Santé

(3) 22

La tumeur dont a parlé à mr. de Jacquemin
est une loupe de la grosseur d'un œuf d'oye.
Sa base qui est fort large commence sur le côté
gauche de la partie inférieure du Sternum, et
s'étend vers les deux ~~derniers~~ dernières côtes, en sorte que
son milieu est appuyé sur ces côtes à deux doigts
ou environ de leur connexion avec le Sternum.
cette tumeur est remuante. il n'y a que six mois
qu'elle s'est formée. elle fit sentir alors quelques
très élancemens incommodes qui ont persisté pendant
deux mois ou environ, et encore donnoient-ils de
longs intervalles. maintenant elle ne cause ni
aucune gêne, ni aucune douleur, malgré les progrès
qu'elle a faits. mr. de [illegible], qui a cette tumeur,
est un Gentilhomme d'environ cinquante huit ans,
qui est d'un assez bon tempérament, et d'une santé

assez uni qui n'est point altéré par aucun
excès.

on applique actuellement et on a commencé
d'appliquer depuis près de deux mois sur cette tumeur
les emplâtres les plus résolutifs qui n'ont eu d'autre
succès que de la ramollir un peu. pour les aider
dans leur ouvrage, on auroit employé intérieurement
les fondans; mais leur long usage fait peur, ce
qui on ne voit guère d'autre remède que l'opération
qui n'est point goûtée non plus.

celui qui donne ce petit mémoire a été un
disciple de mr. Jaquemar qu'il regarde toujours
comme son maître et dont il est le très humble
serviteur

Gardere

à [illegible]
le 28e janvr. 1743.

© BIU Santé

(10) 23

Les ecoulemens menstruels extremement abondans et qui devancent chaque mois le dernier terme de 4 ou 5 jours dont Melle se plaint depuis quelque tems, les pertes blanches qui succedent aux rouges et qui commun[ém]ent continuent jusqu'au renouvellement des premieres. les maux de tete extremement violens les foiblesses ou les defaillances qui se mettent de la partie, et les autres accidens comme les panaris, et la sensibilité de la tumeur placée au bras, tous ces accidens, dis je dependent de la rarefaction tumultueuse et de l'acrimonie de la masse du sang et en meme tems de quelque vice local ou de la foiblesse des vaisseaux de la matrice.

on a avancé dans l'autre consultation qu'on pouvoit regarder la tumeur indolente fixée a un bras, mais qui devient extremement douloureuse durant les ecoulemens menstruels comme lymphatique, ou du caractere des tumeurs froides on ne croit pas devoir changer de sentiment et d'ailleurs les tumeurs lymphatiques qui ont paru au col differentes fois fournissent de nouvelles preuves. on ne doute pas que ces sortes de tumeurs ne doivent etre regardées comme nouvelles dans la famille, mais de semblables cas se presentent tous les jours et les levains qui ont resté cachés pend[an]t plus[ieu]rs generations dans la masse du sang se developpent plustard dans quelques sujets particuliers, quoyqu'on ne puisse pas remonter precisément a l'origine, on n'est pas moins forcé d'a s'en tenir aux evenemens qui se presentent, et la nouveauté ne change pas l'espece de la tumeur.

Comme Melle est sujette a des pertes rouges tres abondantes et a des pertes blanches qui les suivent, il est naturel de penser qu'il y a des embarras dans le couloir lymphatique de la matrice et que certains de ses vaisseaux se sont pretés a l'action de la portion rouge du sang et que par leur disposition variqueuse ils se crevent et fournissent le sang pendant [...] jours, dans la suite l'etat plethorique des vaisseaux sanguins étant diminué considerablement et les vaisseaux lymphatiques étant encore foibles ils separent en plus grande quantité la portion blanche du sang et entretiennent les ecoulemens en blanc. on deduira tres aisement de ce que l'on vient d'avancer que la theorie de la maladie dont il s'agit icy est entierement opposée a celle qui avoit été donnée dans l'autre memoire et que par consequent

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

consequent le traitement doit etre d'une nature toute differente comme lon verra par le detail que lon va en faire.

pour suivre les regles de la bonne pratique dans le traitement des accidens qui sont le sujet de cette consultation on doit se proposer de rectifier les digestions, de rendre la masse du sang plus fluide et plus coulante, d'en adoucir l'acrimonie trop exaltée, de degager le couloir uterin et de redonner aux vaisseaux lymphatiques le ressort qu'ils ont perdu, on espere que ces indications seront remplies par l'usage des remedes suivans.

on commencera par une saignée de bras, sur tout si on attend bientot l'arrivée des regles, et le lendemain on purgera avec une once de tamarins, demy once de racine de polypode concassée, demy dragme de rhubarbe aussy concassée et deux pincées de fleurs de violette dont on fera une decoction dans un grand verre de laquelle on laissera infuser pendant la nuit a froid une dragme et demy de senné, dissolvant le matin dans l'infusion coulée dix dragmes de manne et une once de sirop de fleurs de peschers.

immediatement apres Mlle boira pendant neuf ou dix matins un bouillon fait avec un jeune poulet, six dragmes de racine de grand symphitum bien epluchée, deux ecrevisses de riviere etouffées dans l'eau chaude et ecrasées dans un mortier, les cuisses de 4 ou 5 grenouilles ecorchées et ecrasées et une bonne demy poignée de sommités d'ortie grieche. on jettera dans le pot sur la fin de la cuite une pincée de sommités seches et fleuries d'hypericum, reiterant la meme medecine cy dessus a la fin.

pendant les neuf ou dix jours suivans supposé que la malade n'ait pas ses regles pour lors et d'abord apres dans ce dernier cas Mlle prendra le matin le bain domestique tiede ou elle demeurera une heure chaque fois avalant a la sortie ou un bouillon ordre alteré avec les feuilles de chicorée amere ou une tasse d'infusion des feuilles seches de citronelle preparée a la maniere du thé.

apres 5 ou 6 jours de repos Mlle boira pendant dix jours de suite les eaux de Camarès qu'on fera tiedir a mesure qu'elle les avalera, on dissoudra le premier jour de la boisson dans le 1er verre deux onces de manne, on en faira de meme le dernier jour dans le dernier verre.

Mlle ayant

Mlle ayant resté tranquille quelques jours reviendra a l'usage des bouillons deja marqués et on les terminera par la meme medecine pour luy donner pendant douze matins l'opiate suivante.

prenés des conserves de roses et de kinorrhodon de chacune 3 dragmes, d'antimoine diaphoretique, de cachou brut reduit en poudre et de safran de mars astringent de chacun deux dragmes, d'extrait de rhubarbe deux scrupules dont on formera une opiate avec le sirop de roses seches, pour partager la masse en douze prises egales, on aura soin de faire avaler sur chaque prise d'opiate c'est a dire une heure apres un grand verre de petit lait qu'on tirera du lait de vache ou de chevre caillé avec de la pressure ordre et qu'on separera de son fromage en le laissant egoutter a travers un linge pour le clarifier d'abord apres avec le blanc d'oeuf, on dissoudra dans le petit lait coulé un peu de sucre royal et on finira ce remede par le purgatif ordre.

apres ces preparations Mlle boira le matin pendant un mois ou cinq semaines le lait d'anesse entier commencant par un grand verre et montant peu a peu jusqu'a la quantité d'une ecuellée, si le lait du matin avoit bien passé pendant une dixaine de jours, on fairoit prendre le soir a l'heure du souper une soupe ou un gruau au lait de vache, on ajoutera de 2 en 2 jours a la 1re cuillerée de lait d'anesse pendant tout le tems de son usage une poudre faite avec quinze grains de corail rouge preparé et dix grains de cachou brut reduit en poudre, on repurgera a la fin avec la medecine deja conseillée.

pendant l'hyver Mlle pourra user alternativement durant quinze jours de chaque mois trois fois la semaine du safran de mars aperitif preparé a la rosée du mois de may dans la 1re cuillerée de soupe a l'heure du disner a la dose de 7. ou 8 grains ou boire a son ordinaire de l'infusion d'une poignée de demy once ou cinq dragmes de limaille de fer rouillée dans l'eau de fontaine.

Le printems prochain si les accidens de Mlle subsistent encore, elle reviendra aux memes bouillons, a l'opiate, au petit lait et ensuite au lait d'anesse ou a celuy de chevre continuant l'un ou l'autre de ces laits jusqu'aux grandes chaleurs de l'eté, elle observera d'ailleurs pendt le cours de ces remedes, les precautions prescrites cy dessus.

il est absolument

il est absolument necessaire que Melle observe un bon regime de vivre et qu'elle se nourrisse avec des potages a la viande du bouilli et du roti et qu'elle s'abstienne de ragouts aussy bien que de tous les alimens cruds, indigestes, ou incendians.

Pour melle de guillermi, de st chignan de marseille. —

Deliberé a Montpellier le 8e aoust 1741.

Montagne

ordonance pour des tumeurs froides ou ecrouelleuses —
a laquelle jay ajouté dans les bouillons la racine de scrophulaire
puis la ptisanne d'esquine —
puis Laethiops mineral et autres specifiques. —
comme suc de cresson, bouillon de serpent.

© BIU Santé

(11) 25

Les tumeurs scrophuleuses, venin hereditaire
goutteux et scorbutiq. | difficile a guerir pour ne
pas dire incurable, par rapport au mal enkyst –
meme | a la cac. hereditaire et ancienne | et a l'age
de 15 ans qui ne donne pas les memes ressources. | –
cepdt ne abandonner | indic. de rectifier les digestions
de donner aussy de la fluidité aux liqueurs doucement
et sans fougue, et de jetter du baume.

ne saignée ny purg. irrites, bouill. poul. 2 ecreviss –
douze clop. 1 dr. rac. esquine feuill. de chicor. cress.
et scrophularia pr 9 dies | purgé a la fin doucement avec
manne et sirop fl. de pesches | petit lait chalybé –
dix ou 12 clopot. 2 cuill. de suc de cresson et sucre pr –
15 jours | revenir aux memes bouill. et petit lait | puis
bouillons au bain marie faits avec un poulet ou du
maigre de veau le cresson la chicorée le beccabunga
la scrophul. et un morceau de chair de serpent pr dix
ou 12 jours | l'eté bains domest. eaux de youses ou qui
approchent petit lait ou bouillons de poulet, –
l'automne on recommencera les ordres apres lesquels
lait d'anesse. ~~est~~ alors ~~le malad~~ on pourra essayer les
frictions mais avec bp de prudence | quelques uns en
ont eté gueris, mais il ny a rien a craindre.
topiques feuilles de plantain, de solanum, ou de –
scrophulaire ou empl. de mucilage.

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

Consultation —
pour un anglois —
cervelleux logé chez Mr
d'Azplantade ce 20e
avril 1741.

© BIU Santé

(12) 26

Les glandes fixées dans la mammelle gauche de Madame et celles qui se soignent de tems en tems a ces premieres pour disparoître peu après doivent etre regardées comme les productions d'une lymphe epaisse seche et saumurée, arretée dans les tuyaux ou glandes lymphatiques de la partie affectée.

Le Caractere de la lymphe que l'on vient d'etablir en suppose un semblable dans toute la masse du sang et de plus un vice organique dans les solides de la mammelle ou les glandes sont formées.

il n'est pas egalement facile de determiner la veritable cause du desordre de la lymphe et des autres parties integrantes du sang qui se trouve confirmé par les eruptions erysipelateuses dont mad.e fut attaquée avant que les glandes se fussent remarquer, par la pesanteur, les douleurs et les elancemens qu'elle souffre par tems dans la mammelle gauche et par l'augmentation de ces derniers accidens lorsque la transpiration diminue ou se supprime.

il est tres important de bien developper quelles ont eté les maladies de galanterie dont M.r epoux de Mad.e a eté attaqué, de quelle espece elles sont, et de quelle maniere elles ont eté traitées avec un detail precis des remedes employés, aussy bien que du regime de vivre que le malade a tenu pendant le cours des remedes, on pourra s'assurer par la connoissance exacte de toutes ces circonstances s'il reste encore une impression des maladies passées dans le sang de M.r, ou si leur guerison est radicale.

il sera aussy necessaire de sçavoir si M.r n'auroit point approché Mad.e ou a peu près dans le tems que les maladies de galanterie se sont developpées ou avant que le traitement ne fut complet, peu de personnes sont en etat de porter un jugement solide sur les evenemens que peuvent avoir les maladies de galanterie si on manque la moindre précaution a l'egard des menagemens qui doivent se passer du mary a femme dans ces sorte de cas.

Dans l'incertitude ou l'on se trouve, il n'est point permis de prendre party sans avoir receu d'autres eclaircissemens, on pourroit cependant craindre l'action d'un autre levain propre a l'effaroucher et de la nature du Cancereux, la decision demande un examen que M.rs les Medecins et chirurgiens qui voyent de prés Mad.e sont en etat de faire sans risque de donner dans le hazard, comme ceux qui sont eloignés qui ne peuvent point porter leur recherches aussy loin

qu'il paroit

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

qu'il paroit necessaire sur une matiere infiniment delicate et interessante.

pour suivre les regles d'une bonne pratique on va seulement avoir egard a la constitution seche, epaisse, et taumurée de la masse du sang, faisant abstraction du venin venerien et cancereux, mais accomodant pourtant le choix des remedes aux veües generales qu'on devroit avoir en supposant l'existence de l'un ou de l'autre de ces levains, ainsy on va proposer de mettre les digestions deja derangées en regle, de diviser la masse du sang sans y porter la fougue ny l'incendie, de luy fournir une abondante detrempe, et d'en retablir le baume. on espere que ces indications seront remplies par le moyen des remedes suivans.

on commencera par saigner Mad.e du bras droit et on la purgera ensuite sous cette formule:

℞. pulp. cass. recent. extract. et a nucleis non purgat. ℥ß. flor. hyperic. p. j. bull. in aqu. font. ad ℥vj. colat. dissolv. mann. calabr. ℥ß. f. pot. sumend. mane cum regimine.

immediatement apres Mad.e prendra pend.t dix matins le bouillon qui suit.

℞. semin. papaver. alb. contus. et in nodul. suspens. ℥iij. cancror. fluviatil. in aqu. despid. extinctor. et in mortar. marmor. contusor. n.o ij. fol. cichor. sylvestr. m. j. millepid. vivor. in vin. alb. lotor. et extinctor. n.o x. summitat. hyperic. florid. p. j. cum frustul. carn. vitul. f. jusculum.

pendant les dix matins suivans Mad.e usera de cette opiate avalant par dessus chaque dose 1. ou 2. tasses d'infusion des feuilles seches de citronelle ou melisse preparées a la maniere du thé reiterant la même medecine a la fin.

℞. conserv. cinosbat. ℥ß. conserv. enul. campan. et diaphoret. mineral. ana ʒij. millepid. pulverat. ℈iv. extract. rhabarb. ʒß. cum sirup. capillor. vener. fiat opiata dividend. in x doses æquales per totidem dies mane exhibenda.

Mad.e prendra ensuite pend.t cinq ou six semaines le matin un grand verre de lait d'anesse entier ou une ecuellée mediocre a laquelle on mêlera deux cuillerées de la seconde eau de chaux; on aura aussy soin d'ajouter de 2 en 2 ou de 3 en 3 jours a la 1.re cuillerée de ce lait la poudre suivante et de repurger a la fin.

℞. diaphoret. mineral. corall. rubr. praeparat. et terr. japonic. ana gr. x. misc. f. pulvis pro una dosi.

les pintems etant arrivé Mad.e reprendra aux memes bouillons et a la même opiate

opiate observant en tout ce qu'on a cy devant deja conseillé pour le d.t usage de ces remedes et d'abord apres elle prendra pendant un mois et demy une ecuellée de lait de chevre entier le matin avec addition de 2. ou 3. cuillerées de la 2.e eau de chaux, et si le lait du matin a bien passé pendant une dixaine de jours elle mangera le soir a son souper un ris ou une soupe au meme lait de chevre, on se servira de la même poudre, et avec le meme ordre dans la 1.re cuillerée de lait du matin et on purgera suivant le besoin.

apres ces remedes on aura eu le tems d'etre bien convaincu s'il y a quelque levain particulier dans la masse du sang de Mad.e ou non, dans le 1.er cas on prendra la determination qui conviendra a l'espece du levain, ou venerien ou cancereux qu'on aura pû distinguer.

dans le second cas on pourra avoir recours aux deux bains domestiques, et ensuite aux eaux minerales acidules ou de viterbe ou de spa ou meme de nocera pend.t l'eté, ne s'agissant que de travailler a corriger la constitution du sang epaisse et faumurée sans aucune des veües proposées cy dessus.

on doit eviter toute sorte d'applications de quelque espece qu'elles soient sur le sein de la malade, M.r le medecin ordinaire aura la bonté de prescrire le regime de vivre suivant sa prudence consommée.

Deliberé a Montp.er le 6.e janvier 1743.

Signé Montagne.

Pour Mad.e Marycori de genes.

Madama

S'io non fossi stato ammalato, averei avuto l'onore di riveirir vo. signoria, mà come stò molto meglio, l'anderò questa sera col sua licenza; mando a vo. signoria la consulta del sig. montagne, mà scritto così una lettera particolare della quale parleremo insieme; bisognerebbe che questa consulta fosse tradotta a vo. signoria da qualcheduno versato nelle due lingue.

Se lo parlar italiano mi sarebbe più facile, esponerei a vo. sig. tutto che sta nel mio cuore, ma per ignoranza e per rispetto sono costretto a un duro silentio:

tutt'il mio vivere mi dirò di vo. signoria

L'umilissimo e divotissimo servidore di San julien.

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

Consultation pour un Cancer
Commencant.

(13)

28

Consultation
et certificat donné au R. P.
Dom Hugues pison chartreux

Le R. P. dom Hugues pison chartreux dans la chartreuse de pierre chatel en Bugey, pres de Bellay, ~~est attaqué~~ est attaqué de frequent meaux de tette, contre les quels il ne trouve aucun soulagement, quelque remede quil puisse faire, ~~~~ les meaux avoint cessé lorsquil prit lusage du caffé ce qui lobligeoit den prendre tous les jours une ou deux tasses, ce quil a pratiqué pendant 20. ans, mais il a été obligé de nen plus prendre par la deffence que le R. P. general de lordre des chartreux a faite duser de cette boisson quil a aboly, de sorte que les meaux de tette et migraine ont repris au consultant avec plus de violence que jamais il souhaiteroit scavoir a ce sujet lavis de quelque medecin de la faculté de montpellier, afin de voir sil ny auroit pas quelque remede qui luy render la santé, il desireroit que la consulte fut en latin attendu que si elle authorisoit lusage du caffé, elle fut receue en grande chartreuse ou elle passeroit indubitablement

on souhaiteroit sil se peut que la consultaon ne tint pas plus quen carré de latin.

Sur le rapport quon nous a fait que le R. P. Dom hugues pison chartreux de la chartreuse de pierre chatel en bugey pres de Bellay qui est attaqué de frequens maux de teste dont il na pu etre soulagé que par lusage du caffé dont il use depuis pres de vingt ans, maux qui sont revenus par la cessation de cette boisson avec plus de violence quauparavant, Nous estimons quil est necessaire pour remedier a ces maux de luy en faire reprendre L'usage, non seulement parcequil est dangereux pour luy de se priver d'un aliment si usité, mais meme parcequil est bon en luy meme pour rectifier les digestions qui sont le some et la cause des maux de teste, en foy de quoy.

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

0 1 2 3 4 5 cm
© BIU Santé

0 1 2 3 4 5 cm © BIU Santé

(14) 29

il paroit par l'inspection du genoüil droit de la malade que toutes les parties qui avoisinent l'articulation sont abreuvées d'une Lymphe epaissie et que les extremités des os articulés ne sont pas exempts de cet engorgement, et qu'ils sont tumefiés.

La cause de cet arrest de la lymphe vient en partie des efforts que la malade a fait en marchant et s'appuyant sur la jambe droite, ce qui a causé des tiraillemens considerables, ~~[illegible]~~ et en partie du vice meme du sang et des liqueurs, marqué par l'hemiplegie ou paralysie de la moitié du corps que la malade avoit eu precedemment.

il est certain par consequent qu'outre les remedes topiques, La malade a besoin de remedes interieurs qui divisent le sang et la lymphe que nous croyons être generalement epais et saumuré et en meme tems qui en adoucissent L'acrimonie.

il sera difficile d'en venir a bout parceque le mal est ancien, qu'il a fait de grands progrés, et qu'il depend de la mauvaise constitution du sang, cependant il ne faut pas se rebuter et l'on

B.I.U.M. Paris

l'on pourra peut etre guerir a la longue par
l'usage des remedes suivans.
Lorsque la malade sera arrivée chez elle apres
deux jours de repos on la saignera du bras le —
lendemain on la purgera comme il suit.
prenés deux dragmes de senné, une dragme de
rhubarbe et autant de sel vegetal que vous ferés
bouillir legerement dans un grand verre d'eau de
fontaine et dans la coulure vous dissoudrés deux
onces et demy de manne.
elle prendra ensuite pendant neuf jours consecutifs
le matin a jeun un bouillon fait avec un jeune
poulet ou un quart de col de mouton, deux ou
trois ecrevisses de riviere lavées dans l'eau et ecrasées
dans un mortier de marbre, douze cloportes vives,
lavées et ecrasées et une poignée de feuilles de
cresson et de chicorée amère.
on repurgera la malade comme dessus et ensuite
on luy fera prendre pendant une quinzaine de
jours aussy le matin a jeun un grand verre de —
petit lait clarifié avec deux blancs d'oeuf dans —
lequel on eteindra trois gros clous de fer rougis au
feu et pendant le tems de la clarification on y —
jettera douze cloportes vives et puis on y ajoutera
deux cuillerées de suc de cresson ou de cerfeuil —
avec tant soit peu de sucre.
a la fin de ce petit lait la malade prendra —
la medecine cy dessus ensuite apres quoy on luy
conseille de se mettre a l'usage du lait d'anesse
ou de chevre, nous prefererions meme celuy d'anesse,
parcequ'il est plus leger et plus propre a delayer
son sang et nous croyons qu'elle doit le continuer
jusqu'aux grands froids.
pendant le tems de ce lait la malade prendra —
pour sa boisson ordinaire d'une legere decoction de
la racine d'esquine et trois fois la semaine avant
se coucher vingt grains d'ethiops mineral —
incorporés dans peu de conserve de roses.
pendant l'hyver elle pourra user du safran de
mars aperitif preparé a la rosée du mois de may —
de deux jours l'un dans la premiere cuillerée de sa
soupe a la dose de douze grains, et continuer ce
remede un mois de suite, se reposer quelques jours
et le reprendre un autre mois jusqu'au printems —
prochain auquel tems elle reiterera les memes —
remedes interieurs jusqu'aux chaleurs de l'eté.
quant aux remedes exterieurs nous croyons qu'il
faut tenir la partie chaudement et appliquer sur
le genouil malade une peau d'agneau preparée,
on pourra essayer des a present les bains des —
eaux de la malou, ensuite faire venir de la
boüe —

© BIU Santé

boüe des bains de Balaruc qu'on mettroit
chaudement sur la partie affectée ; on pourra
aussy tenter de mettre sur le genoüil du marc
des olives, et enfin si tout cela ne réussissoit pas
nous estimons que les bains de Bareges seroint
pour la resolution de cette tumeur le remede le
plus convenable, ainsy vers le mois de juillet ou
d'aoust de l'année prochaine apres avoir fait les
remedes internes proposés a deux reprises sçavoir
cette autonne et le printems suivant la malade
pourroit se transporter a Bareges si ses facultés
peuvent le luy permettre.

La malade doit au reste observer un regime des
plus exacts se privant de tout aliment crud, salé
et chaud, ne mangeant que soupes, boüilli et roti.
Deliberé a Montpellier ce 29e 7bre 1744

Haguenot

© BIU Santé

(15) 31

m.elle aubert prendra pendant
huit jours le matin une grande tasse
de caffé au lait avec un peu de
sucre.
Le soir en se couchant elle prendra
demy tasse de lait de vache
melé avec demy tasse de decoction
d'une dragme de racine d'esquine
on decremera cinq ou six fois ce
mélange et puis on y dissoudra un
peu de sucre.
apres ces huit jours on luy fera
prendre pendant autres huit jours
le matin deux tasses d'infusion de
citronelle en maniere de thé ou lon
dissoudra un peu de sucre.
pendant lusage de ces deux remedes
la malade prendra de trois en trois jours
une poudre composée avec dix grains
de succin blanc et autant de cloportes
pulverisées et par dessus cette poudre elle
avalera ou le caffé au lait ou l'infusion
de citronelle.
ce 14.e fevrier 1745 Haguenot

B.I.U.M. Paris

Mons Mademo

32

agée de 10 ans

Mlle aubert tumeur scrophuleuse ou
froide lymphatique au genouil gauche
depuis environ un an sans cause manifeste
côe epreuve, chute, froid &c. ny aucun vice
hereditaire ou pris de la nourrice.

cette tumeur ne peut etre attribuée qu'a
l'epaississement du sg et de la lymphe un peu
d'ailleurs acrimonieux, causé par la mauvaise
nouriture et par les fureurs qu'elle a essuyé auprès
d'une bone a marseille, et d'ailleurs p. le temperam
melancholique. d'ailleurs ce mal a eté negligé
puisqu'on n'a fait aucun rde interne et qu'on s'est
contenté d'appliquer p. dessus de l'onguent et
quelques cataplasmes.

il f. purger 1º avec demy dragme de rhubarbe
concassée 1. jj. fl. de pescher et deux onc manne.

bouillon avec demy poulet 1 ecrevisse de riviere
1 dr $\frac{1}{2}$ d'esquine, et une poig. f. de chicorée et pimpr. –
pend.t neuf matins.

repurg. petit lait, 7 ou 8 cloports. une cuillerée
de suc de cerfeüil ou cresson et sucre | retrancher
le suc si la malade trouve le petit lait mauvais –
p. 15 dies. repurg. et lait d'anesse ou lait coupé
avec la decoct. de squine | après 8 jours 2 f. lait
d'anesse | pend.t ce lait poudr. de 3 en 3 jours avec
7 ou 8 gr. clop. dessech. 3 gr. fl. martials de sel
ammoniac et 12 gr. corail. 1º ou antim. diaphoret.

© BIU Santé

© BIU Santé

Topiques

decoct. rac. d'althea et feuilles d'hyeble
ou pulp. avec les d. racine et hyeble
ou decoction de fleurs de sureau de camomile et de melilot.
ou fumée de cailloux rougis sur lesquels on jettera du vinaigre
ou sel decrepité
ou boüe de Balaruc
l'eau de barreges l'eté prochain.

antimon. diaphoreti. [ou] turbith mineral

pendt l'hyver alternative de lait coupé infusion de citronelle, ou petit lait tantot l'un tantot l'autre.

10 gr. de [illegible] blanc et autant de cloportes.

B.I.U.M. Paris

Mlle Aubert [illegible]

0 1 2 3 4 5 cm
© BIU Santé

34

Mlle aubert
~~Consultation~~
Consultation d'une tumeur froide &c

Come

0 1 2 3 4 5 cm © BIU Santé

melle nubert.

(16) 35

Nos H. Regis consiliarius et medicus necnon in alma monspeliensi Medicinae academia professor regius. Testamur Reverendum patrem Dominum Hugues pison Carthusianum nobis exposuisse se a viginti circiter annis gravi cephalalgia seu capitis dolore frequentissime affectum Cui nullo remedio solatium attulit potus caffé, a quo non prius abstinuisse se asserit quin statim recurrere dolor habitualis ac violentius recrudescere inceperit, ex quo relatis judicamus praedictum caffé potum predicto patri utilem modo sed necessarium fore, timeri enim potest ne illius remedii cessatio plurimum noceret cum sit potius ille efficacissimus ad corrigendas primarum viarum indigestiones quae cephalalgiae causa simul et fomes praecipuus. in cujus rei fidem subscripsimus monspelii die 4ª mensis martii anni 1746.

\+ monasterii Bergesiani

B.I.U.M. Paris

A Monsieur
Monsieur Ragionot
conseiller a la cour des
aydes
chez luy

© BIU Santé

© BIU Santé

© BIU Santé

4 Consultations faites par M. Haguenot &c.

36

Sur une Colique flatulente habituelle.

On voit evidemment par la relation exacte et tres bien circonstanciée que l'on nous a communiquée que le malade est atteint d'une Colique flatulente habituelle, et que cette colique a son Siege principalement dans les circonvolutions de l'ileum du coté droit à deux travers de doigts au dessous du nombril, puisque c'a toujours eté dans cet endroit que la douleur a commencé, qu'elle y est plus aigue qu'ailleurs dans le tems du Paroxisme et qu'on y observe une tention plus violente que dans le reste du bas ventre. Cependant il n'est point douteux que tous les boyaux sur tout les grêles et le colum ne soient affectés; la douleur et la tension de tout l'abdomen, les borborigmes, le soulagement que le malade reçoit par la sortie des vents, et la difficulté d'introduire le lavement dans les violentes attaques en sont des preuves incontestables; il y a apparence aussi que l'estomac s'en ressent puisque le Malade fait des vents par le haut qui le soulagent, qu'il a eu des nausées, des vomissemens d'humeurs jaunes vertes &c. des anxietés et meme le hoquet, ensorte que l'on peut regarder cette Colique comme une Colique generale de l'estomach et du bas ventre.

Il y a lieu d'etablir que la masse du sang du Malade est epaissie, visqueuse, seche, et en meme tems acrimonieuse. les contentions de l'esprit, les grandes lectures, le travail assidu porté bien avant dans la nuit auquel il s'est toujours livré par etat ont contribué ~~par etat contribué~~ à l'epaississement et à la secheresse du sang en enlevant ce qu'il y a de plus fin et de plus balsamique, et en gâtant les digestions qui ont produit un Chyle grossier et mal préparé; le sang à son tour a fourni des sucs digestifs glaireux, peu propres à penetrer les alimens, et ainsi par succession de tems toute la masse generale des liqueurs a acquis de la visquosité et de la consistence. l'acrimonie se demontre d'ailleurs par la vivacité du temperament du malade par l'erosion des bords des paupieres et la Chûte des cils lors de la petite verole; par les fluxions frequentes des yeux par l'opiniatreté de la galle qu'il eut à l'âge de 15 ans et qui dura l'espace de 4 mois, par les furoncles, par les demangeaisons à la peau, et les echauboulures, par les matieres jaunes et vertes qu'il a rendues en vomissant, par les diarrhées et les dejections bilieuses, par la maigreur et la couleur jaune de l'habitude du corps lors de la 1.ere attaque de la Colique.

On peut encore soupçonner avec quelque fondement un vice d'organisation hereditaire, de meme qu'un Caractere aussi hereditaire d'acrimonie dans les liqueurs puisqu'on assure que Mr. son Pere a eté sujet dans sa jeunesse à de frequentes

Coliques

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

coliques, ou du moins à des Indigestions ou aigreurs d'estomac, et que Mde. sa Mere a depuis bien des années le visage couvert de Dartres.

Cette Constitution du sg et des sucs digestifs ainsi establie il est aisé de rendre raison et des attaques de coliques et des symptomes qui l'accompagnent. en effet il est certain que la digestion tournant vers le visqueux, les particules d'air qui s'y trouvent renfermées se rarefiant par la chaleur forment des vents, que ceux cy distendent d'abord la p. la plus foible des intestins qui se trouve sans doute celle de la portion de l'ileum determinée, et que la douleur commence à se faire sentir dans cet endroit, que la violence de la douleur produisant des mouvemens spasmodiques dans les vaisseaux sguins, le Mouvemt. du sg se ralentit, la chaleur du corps n'augmente point, le poulx devient lent, serré, et dur, et la serosité se separe du thrombus du sg en plus grande qtité, d'ou vient que les urines sont copieuses et transparentes. ensuite les vents se multipliant distendent le canal intestinal, et meme l'estomac, et alors tout le ventre devient extrememt. tendu, le sang s'arrête dans le tissu de l'estomac et des intestins, et il se forme une espece de phlogose dans la tunique nerveuse de ces parties qui fait que la chaleur du corps augmente, que le poulx se devellope, qu'il devient plus fort et plus frequent, que les urines se separent en moindre abondance, qu'elles st rouges, quelquefois noires par le defaut de serosité, qu'il se faits des irritations à la tunique nerveuse de l'estomac, ou à l'orifice superieur qui excite des nausées, des vomissemens, des inquietudes, des hoquets. le sang coüeneux et inflammatoire qu'on a tiré au malade dans ces violentes attaques est une preuve de cette disposition phlogistique, de meme que la grande sensibilité des parties affectées apres l'attaque, marquée par les tranchées qu'il ressent pendt. 10 ou 12 jours après enfin on comprend aisement pourquoy à l'etat de ces coliques les lavemens ne peuvent pas entrer, ou augmentent le mal; et pourquoy apres l'eruption des vents par haut et par bas la colique cesse

Le Malade etant encore jeune et d'un assez bon temperamt., on peut esperer de le soulager et meme de le guerir entierremt. pourvu qu'il fasse les remedes convenables, et qu'il observe à la riqueur le regime qu'on luy prescrira plus bas; mais on ne sçauroit luy dissimuler que son indisposition est serieuse, qu'elle aura des suittes facheuses si elle est negligées; et quoiqu'il n'y ait eu jusqu'icy aucune hemorragie, il pourroit s'en faire quelqu'unne; que dans quelque violente attaq. les boyaux ou l'estomac peuvent s'enflammer se gangrenner et l'emporter brusquemt.; que ses liqueurs etant extremement epaisses quoique les visceres du bas ventre paroissent en bon etat, il peut se former a la longue des obstructions sur tout au foye; que les digestions se fesant mal, il peut tomber dans le dessechement, en un

mot

© BIU Santé

moi que le mal etant invétéré, il poura etre opiniatre, et qu'il y faut donner toute l'attention possible. 37

Lors des violentes attaques on insistera aux remedes qu'on a deja employé, aux saignées reiterées suivant le besoin, aux fomentations, aux potions somniferes, ensuite quand on le poura aux lavemens emollients et huileux et aux purgatifs legers, on tiendra alors le malade aux bouillons pour toute nourriture de 4 en 4 heures et on luy fera boire à son ordinaire de l'eau de poulet.

Mais pour prévenir ces memes attaques on doit se propo-ser de jetter beaucoup de detrempe dans le sg, de l'inciser doucement, ~~et~~ de l'adoucir beaucoup, et de rectifier les digestions par de legers stomachiques evitant avec soin tous ceux qui sont chauds.

Dans cette vüe nous sommes d'avis de commencer par une saignée du bras de la valeur de 7 ou 8 onces de sg, le lendemain on purgera le malade en fesant bouillir legerem^t. deux dragmes et demy de senné dans deux grands verres d'eau, on y jettera aussy une dragme de cristal mineral et demi poignée des fleurs de violettes, on coulera et on dissoudra de la manne dans chacun de ces deux verres, sçavoir dans le 1er deux onces, et dans le 2. une once; on poura aussy ajouter a chacun une once d'huile d'amandes douces si le senné irritoit trop.

Le lendemain de ce purgatif on passera à l'usage des bouillons pend^t. neuf a dix jours faits avec un jeune poulet deux ecrevisses de rivieres qu'on lavera dans l'eau froide et qu'on ecrasera dans un mortier, les cuisses de 4 ou 5 grenouilles et une poignée de feuilles de chicorée amere de jardin.

On fera succeder à ces bouillons les eaux de Cauterets dont le malade a deja usé, il les continuera pend^t. 10 ou 12 matins observant de n'en prendre que le poids de 4 ou 5 livres chaq. fois de les faire degourdir au bain marie et de les rendre purgatives le 1er et le dernier jour par l'addition de deux onces de manne dans le premier verre du premier jour, et dans le dernier verre du dernier jour.

Aprés 4 ou 5 jours d'intervalle, on est d'avis de revenir aux memes bouillons, et à une 2e prise d'eau de Cauterets

Ces remedes porteront jusque vers la fin du mois d'aoust, alors on tatonnera les demi bains domestiques, et si le malade s'en trouve bien il poura en prendre 9 ou 10 le matin avalant a l'issue de ce demi bain deux tasses d'infusion de citronelle en maniere de thé avec un peu de sucre.

Vers la my septembre on fera saigner le malade du bras, on le purgera comme il a eté dit cy dessus, on luy donnera ensuitte les bouillons prescrits, avec le poulet, les ecrevisses, les grenouilles et la chicorée, et meme si le malade n'avoit point eu d'attaque de colique on pouroit dans ce cas rendre

B.I.U.M. Paris

oas rendre les bouillons plus forts en y ajoutant une dragme de racine d'enula campana, et une pincée des sommites fleuries d'hypericum.

On purgera le malade a la fin de ces bouillons avec la medecine ord.^e proposée, et ensuite on luy fera prendre pend.^t 15 jours le matin a jeun un grand verre de petit lait de vache bien clarifié avec deux blancs d'oeuf, dans lequel on jettera pend.^t le tems de la clarificaon douze cloportes vives, lavées, et un peu ecrasées, on coulera, et on y ajoutera deux cueillerées de suc de menthe et un peu de sucre, ou bien a la place du suc on jettera avec les cloportes quelques feuilles de menthe.

A la fin de ce petit lait on repurgera et tout de suitte on mettra le malade a l'usage du lait d'anesse que nous croyons etre un remede tres convenable; si le malade le soutient, apres les 7 ou 8 premiers jours on luy en fera prendre deux fois par jour le matin dans son lit et le soir en se couchant.

Pendant le tems de ce lait quel'on continuera s'il passe comme il faut jusqu'a la noit, on donnera au malade de 3 en 3 jours le matin avant la prise du lait dix grains de cloportes en poudre et dix grains de cachou dans un peu de fleurs d'orange, dans la vue de soutenir l'estomac, et de diviser le sang.

Mais tous ces remedes seront sans doute infructueux si le malade n'observoit pas un régime de vivre des plus exacts, il doit sentir que la repugnance qu'il a pour les remedes, et la negligence qu'il a apporté a son mal dans les commencemens ont eté avec l'intemperance la cause du grand progrés qu'il a fait, ainsy on ne scauroit trop le luy recommander. il seroit bon que les 2 ou 3 premiers jours qu'il commencera les remedes qu'il se tint au bouillon de 3 en 3 heures, qu'ensuite pend.^t une quinzaine de jours il ne vécut qu'avec des soupes, matin et soir, ou des crèmes, et qu'il se privat de la viande et qu'ensuite, et pend.^t des années entieres il ne mangeat que peu de viande bouillie, ou rotie, surtout de la volaille ou viande blanche. pend.^t tout cet été il se privera de vin absolument, l'exemple de M.^r son Pere qui fut gueri par là, doit l'exciter a s'en abstenir du moins pour quelque tems; ensuite l'automne il pourroit en user, mais bien trempé. il se privera de toutes sorte de fruits, de salade, de fritures, de legumes, de patisserie, de ragout, et en un mot de tout ce qui est crud, salé ou echauffant: il ne s'exposera point au froid, ny a l'humidité, surtout comme le grand travail a eté la p.^pale cause qui a determiné sa maladie, on est d'avis qu'il s'abstienne de toute occupation pend.^t les premiers quinze jours

de les remedes, que dans la suitte il travaille peu, qu'il interrompe son travail de tems en tems, par quelque dissipation, qu'il ne s'applique en aucune façon immediatement après le repas, ni pendant la nuit.

38

Deliberé à Montpellier le 27e Juin 1744

Haguenot. Fizes.

Sur des tumeurs froides.

Les tumeurs froides que la Jeune demoiselle a eu au col et la tumeur à un doigt de la main, reconnoissent un levain particulier qui attaque la lymphe et qui la rend épaisse et acrimonieuse; il paroit meme que ce levain est hereditaire puisqu'une de ses Soeurs a eu une petite tumeur au dessous de la machoire ce qui rendra la cure de ce mal plus difficile.

La nourice mal saine qui l'a allaité n'ayant communiqué aucun vilain mal a cette fille, il n'y a pas d'apparence que ces tumeurs viennent d'aucun virus venerien, cependant le mauvais lait qu'elle luy a donné peut avoir contribué à developper le levain scrophuleux que l'on doit avoir en vüe de combattre.

L'on peut esperer d'empecher le progrès de ces tumeurs par l'usage des remedes suivans qui doivent tendre à donner au sang et à la lymphe leur fluidité naële et à en adoucir la saumure, sur tout lorsque l'evacuation ord.re a son sexe commencera à paroître, ainsi cette Jeune demoiselle ayant atteint l'age de dix ans, on peut se flatter que dans 4 ou 5 ans les tumeurs diminueront et disparoitront meme si on ne neglige point de luy faire prendre ces remedes convenables.

Dès que la malade sera arrivée chez elle on est d'avis de la purger avec demi dragme de senné, autant de rhubarbe concassée, et de sel vegetal que l'on fera bouillir legerem.t dans une suff. qté d'eau de fontaine; et d. 5 onces de la colature on dissoudra une once et demi de manne.

Le lendemain de purgatif, on luy fera prendre les bouillons suivans qu'elle continuera pend.t neuf matins à jeun

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

© BIU Santé

à Jeun, faits avec un jeune poulet ou bien avec un quart de col de mouton, une ou deux petites ecrevisses de rivière une dragme de racine d'esquine et une demi poignée de feuilles de chicorée amere de Jardin.

On la deffergera à la fin de ces bouillons pour la faire passer à l'usage du petit lait dont on luy donnera pend.t 12 ou 15 Jours un verre de 6 ou 7 onces apres l'avoir clarifié avec le blanc de 2 oeufs - pend.t le tems de la clarification on y Jettera 8 cloportes vivans, lavées et un peu ecrasées, et ensuite apres avoir coulé on y ajoutera une bonne cuillerée de suc de cresson d'eau avec un peu de sucre.

apres quelques Jours d'intervalle on pouroit revenir aux memes bouillons, et au meme petit lait si la malade s'en est bien trouvée, autrem.t on laisseroit passer les chaleurs de l'eté et l'automne etant venue si ces tumeurs continuent, ou si elles avoient augmenté on la feroit saigner du bras, on la purgeroit comme il a eté dit, ensuitte elle usera des bouillons cy dessus marqués, aux quels on ajoutera 8 cloportes, on viendra ensuite à l'usage du petit lait pend.t une 18.ne de Jours et l'ayant purgé de nouveau à la fin de ce petit lait on luy fera prendre le lait d'anesse qu'on conseille de continuer jusque vers noël.

pend.t l'usage du lait, on est d'avis que la malade prenne de 2 en 2 ou de 3 en 3 Jours le matin avant la prise du lait d'anesse une poudre faite avec 10 grains de cloportes dessechés, 6 grains d'antimoine diaphoretique, et 6 grains de cinnabre d'antimoine avalant le lait par dessus.

Pour boisson ord.re pend.t tous ces remedes on est d'avis que la malade use d'une legere decoction de racine d'esquine.

On fera observer à cette Jeune demoiselle un regime aussy exact qu'il sera possible, on la privera de tous aliment salé, crud et echauffant, on la nourira avec des soupes à la viande, du bouilli et du roti, rien n'etant plus propres à entretenir le vice des humeurs que les alimens grossiers et de difficile digestion comme les fruits, les chataignes, la salade, la patisserie &c.

Quant aux remedes externes ou topiques nous ne croyons pas qu'on doive en appliquer sur ces tumeurs, on doit les attaquer et tacher de les fondre par des remedes internes qui sont en etat de corriger la mauvaise disposition du sg, et l'on y reviendra au printems suivant, ce n'est qu'à la longue et par une

suitte de

7

39

suitte de remedes qu'on peut se flatter d'en venir à bout tout au plus on pourroit mettre sur la tumeur du doigt l'emplatre de mucilage qui est adoucissant.

L'on poura aussy après qu'on aura employé pendant l'automne les secours cy dessus proposés, si les tumeurs perseverent encore, ou si elles avoient augmenté, on poura dis-je appliquer un cautere à la nuque, l'experience nous faisant voir que cette evacuation soulage souvent ces sortes de malades.

Deliberé à Montpellier ce 30e juin 1742.

Haguenot. Serre Chyrurg.

Il paroit par l'inspection du genouil droit de la malade que toutes les parties qui avoisinnent l'articulation sont abbreuvées d'une lymphe epaissie, et que les extremités des os articulés ne sont pas exemts de cet engorgement, et qu'ils sont tumefiés.

La cause de cet arret de la lymphe vient en partie des efforts que la malade a faits en marchand et s'appuyant sur la jambe droite, ce qui a causé des tiraillements considerables, et en partie du vice meme du sg et des liqueurs marqué par l'hemiplegie ou paralysie de la moitié du corps que la malade avoit eu précédemment.

Il est certain parconsequent qu'outre les remedes topiques la malade a besoin de remedes interieurs qui divisent le sg et la lymphe que nous croyons etre generalement epais, et sournuré, et en meme tems qui en adoucissent l'acrimonie.

Il sera difficile d'en venir à bout, parceque le mal est ancien, qu'il a fait de grands progrès et qu'il depend de la mauvaise constitution du sang; cependt. il ne faut pas se rebuter, et l'on poura peut etre guerir à la longue par l'usage des remedes suivans.

Lorsque la malade sera arrivée chez elle apres deux jours de repos, on la saignera du bras, le lendemain on la purgera comme il suit

prenez deux dragmes de senné, une dragme de rhubarbe, et autant de sel vegetal que vous ferez bouillir legerement dans un grand verre d'eau de fontaine et dans la colature vous dissoudrez deux onces et demi de manne.

elle prendra

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

Elle prendra ensuitte pendant neuf jours consecutifs le matin a jeun un bouillon fait avec un jeune poulet, ou un quart de col de mouton, deux ou trois ecrevisses de riviere lavées dans l'eau, et ecrasées dans un mortier de marbre, douze cloportes vivs, lavés et ecrasés et une poignée de feuilles de cresson et de chicorée amére.

On repurgera la malade comme dessus, et ensuitte on luy fera prendre pend.^t une 15.e de jours aussy le matin a jeun un grand verre de petit lait clarifié avec deux blancs d'oeuff dans lequel on eteindra trois gros cloux de fer rougis au feu et pend.^t le tems de la clarification on y jettera douze cloportes vivs, et puis on y ajoutera deux cueillerées de suc de cresson ou de cerfeuil avec tant soit peu de sucre.

A la fin de ce petit lait la malade prendra la medecine cy dessus prescritte, aprés quoy on luy conseille de se mettre a l'usage du lait d'anesse, ou de chevre, nous prefererions meme celuy d'anesse parce qu'il est plus leger et plus propre a delayer &c. et nous croyons qu'elle doit le continuer jusqu'au grand froid.

Pend.^t le tems de ce lait, la malade prendra pour sa boisson ord.^e une legere decoction de la racine d'esquine et 3 fois la semaine avant de se coucher 20 gr. d'ethiops mineral incorporés d'un peu de conserve de roses.

Pend.^t l'hyver elle poura user du saffran de mars aperitif preparé à la rosée du mois de may de deux jours l'un à la premiere cueillerée de sa soupe à la dose de douze grains et continuer ce remede un mois de suitte, se reposer quelques jours, et elle le reprendra pend.^t un autre mois jusqu'au printems prochain auquel tems elle reiterera les memes remedes interieurs jusqu'aux chaleurs de l'eté.

Quant aux remedes exterieurs nous croyons qu'il faut tenir la partie chaudement, et appliquer sur le genouil malade une peau d'agneau preparée: on pourra essayer des à present les bains des eaux de la Malou et ensuitte faire venir de la boüe des bains de Balaruc qu'on mettra chaudement sur la p. affectée; on pourra aussy tenter de mettre sur le genouil le marc d'olives et enfin si tout cela ne reussissoit pas nous estimons que les bains de Barege seroient pour la resolution de cette tumeur le remede le plus convenable, ainsy vers le mois de juillet ou d'aoust de l'année prochaine aprés avoir fait les remedes internes proposés, à deux reprises sçavoir cet automne et le printems suivant, la malade pourroit se transporter a Barege si ses facultés peuvent le luy permettre.

La malade au reste doit observer un regime des plus exact, se privant de tout aliment crud, salé et echauffant, ne mangeant que la soupe, bouilli et roti.

Deliberé à Montpellier ce 29 juin 1744.

Haguenot.

0 1 2 3 4 5 cm © BIU Santé

Sur des tumeurs froides Lymphatiques.

Les tumeurs froides Lymphatiques dont la jeune malade est atteinte sçavoir au col et aux phalanges des doigts d'une main, et au haut de la jambe droite, sont produites par un sg grossier, visqueux et acre, et par une lymphe de même caractere.

On ne sçauroit determiner positivemt. quelle est la cause de la mauvaise disposition de ces liqueurs, puisque on nous a assuré qu'il n'y a eu aucun vice semblable tant du coté paternel que du maternel, que la nourice qui a allaité la malade n'est nullemt. suspecte, que la malade n'a point été nourri avec des alimens grossiers, et qu'enfin il n'y a eu aucun virus venerien dégéneré. Nous sçavons seulemt. que cette jeune demoiselle s'effraya beaucoup il y a quelque tems, et que tous ses freres et ses soeurs ont peri à peu pres a l'age de 5 ou 6 ans: or nous ne voyons pas qu'un effroy quelqu'il fut ait pu produire un pareille derangemt, tout au plus il auroit pu mettre en jeu la dispon interieure, ainsy nous soupçonnons avec quelque fondemt. que cet enfant a porté en naissant une dispon des humeurs tirant vers l'epaississement, que cette dispon a crû avec l'âge par les mauvaises digestions qu'elle a fait en prenant des alimens solides, et qu'elle s'est enfin developpée et manifestée à present.

Ces tumeurs pouroient avoir des suittes facheuses si on les negligeoit, elles pouroient s'enflammer et tourner en suppuraon, causer des abcès, des fistules, et meme des caries aux phalanges des doigts qui sont des os tres spongieux elles seront pour le moins rebelles et de difficile guerison: cependt. comme la demoiselle est jeune et qu'elle n'a encore atteint que l'age de six ans, que le sg à cet age est plus fluide et plus balsamique, que l'époque de ces tumeurs n'est que depuis deux mois, on peut se flatter de la guerison, surtout aux approches de l'evacuation propre au sexe, ainsy qu'on le voit arriver quelquefois, n'y ayant d'ailleurs aucun vice scrophuleux héréditaire.

Les indications qu'on doit se proposer sont 1° de tenir les digestions en regle afin que le chyle qui passe dans le sg soit doux et bien affiné, et qu'il redonne aux humeurs la fluidité qu'elles ont perdus. 2° d'inciser le sg et la lymphe par des remedes fondants, qui n'excitent pas un trop grand mouvement, et qui soient appropriés dans ce cas. 3° d'adoucir

la trop grande

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

la trop grande acrimonie, pour remplir ces vües on fera prendre à la jeune malade les remedes suivants.

On commencera dabord, des qu'on aura reçu cette ordonnance de purger comme il suit. prenez demi dragme de rhubarbe concassée que vous ferez bouillir legerem^t. dans cinq onces de decoction de demi once de racine de polypode de chêne dans la colature vous dissoudrez une once et demy ou deux onces de manne choisie.

Le Lendemain dece purgatif on luy fera commencer le lait de vache ou celuy de chevre dont on luy fera prendre chaq. fois un verre de six onces, on la preparera avec la pressure ordinaire, on le clarifiera ensuite avec deux blancs d'oeufs, et pend^t. le tems de la clarification, on y jettera six cloportes vives lavées et ecrasées, on coulera, et on ajoutera tant soit peu de sucre.

On fera continuer ce lait jusqu'à la my-septembre; et meme lors que la malade en aura pris pend^t. 15 jours si elle s'en trouve bien, on est d'avis qu'elle le prenne le reste de l'eté 2 fois par jour. retranchant les cloportes de celuy du soir.

On purgera a la fin de ce petit lait vers le milieu du mois de 7bre prochain comme il a eté dit cy dessus, et tout de suite on fera passer la malade à l'usage des bouillons faits avec la moitié d'un jeune poulet, une dragme et demi de racine d'esquine, une ecrevisse de riviere, six cloportes, et demy poignée de feuilles de cresson d'eau.

Ces bouillons seront continués pend^t. 15 jours, apres lesquels ayant reiteré le meme purgatif on est d'avis d'avoir recours au lait d'anesse dont on fera prendre à la malade dabord tous les matins une ~~écuellée~~ demy ecuellé et ensuitte un peu plus, on le continuera jusque vers la noël, et meme si son estomac le supportoit bien, on luy en fera user apres les 7 ou 8 premiers jours deux fois par jour, le matin, et le soir en se couchant.

Pend^t. l'usage de ce lait, on conseille d'user de 3 en 3 jours immediatem^t. avant la prise du lait du matin d'une poudre faite avec 8 grains de cloportes dessechés, quatre grains de cinnabre d'antimoine, et 12 grains de corail rouge preparé.

Pend^t. l'hyver la malade usera d'une poudre trois fois la semaine composée de 10 grains de cloportes, 4 grains de saffran de mars aperitif preparé à la rosée de May, et deux grains de cinnabre d'antimoine, avalant par dessus une tasse d'infusion de melisse en maniere de thé.

Pend^t. ce tems aussy on luy fera prendre d'une legere decoction d'esquine pour sa boisson ord. ou au moins deux grands verres de cette meme decoction le faisant

un peu

11

un peu plus forte, l'une le matin à jeun, et l'autre après midy 3 ou 4 heures après le diner et cela pend.t 15 jours consecutifs, laissant un intervalle de quelques jours, et y revenant ensuitte pend.t une autre quinzaine. 4

Au commencem.t du printems on purgera et on viendra aux bouillons cy dessus marqués, ensuitte au petit lait pend.t un mois entier, et après avoir repurgé au lait de chevre et à la poudre prescrite du tems du lait d'anesse.

Ce ne sera que par des remedes semblables reiterés à chaque saison que l'on poura venir à bout de guerir ces tumeurs, ou du moins d'en empecher les progrés, que si malgré tous ces remedes, la malade n'etoit point soulagée on pouroit essayer l'application d'un cautere à la nuque, ou au bras si la malade n'etoit point dessechée et qu'elle eut assés d'embonpoint.

On doit joindre à tous ces remedes comme une condition essentielle un regime de vie des plus exacts, la malade se privera par consequent du vin, de fruits, de toute sorte de salure et d'épicerie, et de tous les alimens cruds et grossiers elle ne fera jamais maigre, et on la nourira de soupes, de cremes legeres, de la viande bouillie et rotie et petits pieds, on observera encore de ne rien appliquer sur les tumeurs, à moins qu'il ne survint quelqu'inflammation, auquel cas on pourra se servir de la pulpe de la racine de guimauve.

Deliberé a Montpellier le 4.e juillet 1764.

Haguenot. Fizes.

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

0 1 2 3 4 5 cm
© BIU Santé

(18) 42

Relation de la Maladie de Monsieur Laquiere habitant au bout du pont d'hauterive

au Mois de mai dernier, Mr laquiere fut atteint de la
fievre tierce, contre laquelle il emploia une teinture ou
decoction fort chargée de quinquina et de rhubarbe qui fit
à la verité cesser la fievre, mais qui laissa dans le corps du
Malade des impressions de feu qui incendierent la masse du sang
et allumerent sur tout l'humeur bilieux qui domine en luy.
je fus appellé au secours du Malade, auquel je prescrivis la saignée
un purgatif et des bouillons raffraichissants pour temperer la bille
effarouchée par lusage de cette teinture, Mr eut la satisfaction
de vuider quantité de bille pendant les dix à douze jours quil
prit ses bouillons raffraichissants et un peu purgatifs, et de voir
insensiblement retablir sa santé; il mésusa de cette santé
soit en reprenant
soit en sabandonant aux plaisirs de venus,
avec feu les soins penibles de son commerce et de ses affaires
domestiques et etrangeres; ce qui porta atteinte à la bonace
dont il jouissoit;
l'humeur bilieux reparut sur la scene [vers la mi 7bre] et se repandant de tous
cotés, il excita de coliques d'esthomach, de douleurs tres vives à la
poitrine, aux epaules, et aux reins, Mr fut repurgé, les eaux
de la bastide du peirat furent proposées comme trés propres
à calmer et vuider la bile, mais les occupations de Mr
ne luy aiant pas permis d'aller les prendre sur les lieux ainsi
quil est d'usage; il prit chés luy celles de cotarets qui firent
merveilles le premier jour par la quantité de bille qu'elles
entrenerent.
Le jour suivant Mr continua ses eaux et au lieu de promener
chaudement dans sa chambre il fut promener les eaux dans
son jardin, la matinée etoit fraiche, les eaux sejournerent

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

et ne furent qu'imparfaitement rendües sur le soir avec —
quelque langeur d'estomach.
Le jour d'après e Mr agit de même il en fut la dupe, le —
froid, la fievre, les langeurs d'estomach, les sincopes furent
les suittes de son imprudence et de sa mauvaise conduite —
que je blamé hautement le jour suivant que je fus appellé;
Les eaux furent suspendues, puis reprises avec un regime plus
convenable, mais l'estomach refusa constamment leur usage —
ne les digerant qu'imparfaitement qu'avec le secours
de serviettes chaudes dont echauffoit le ventre du malade —
ce qui obligea de prescrire les eaux, pour recourir à une —
opiate stomachique capable de retablir le calme et le
derangement dans ce viscere de la digestion; cette opiate avoit
été precedée d'un purgatif, et le malade est aujourd'hui
assés bien, ne manquant point d'appetit, passant de nuits assés
tranquilles, à cella près qu'il est fatigué sur le soir des —
flatuosités qui se cantonent dans son estomach.
il convient de dire, et d'ajouter ici que Mr dans sa jeunesse
a eu une tumeur de chaque coté des aines pour avoir —
enfermé en jeune homme, nombre de quintaux de fer. il est
vrai que cette espece d'hernie n'eut pas de suitte et se dissipa
sans remede; une de ces tumeurs reparut après ces accés
de fievre au mois de mai, elle se dissipe durant la nuit et reparoit
le jour de la grosseur d'une moitié d'une pomme moiene,
et si quelque fois elle paroit plus considerable quoiqu'elle ne
descende point au dessous des anneaux, c'est parceque Mr —
agit avec vivacité durant le jour pour remplir les fonctions
de son commerce; et qu'il est bien aise de s'etendre la nuit
auprés de son aimable epouse; on seroit porté à present —

à lui prescrire un regime convenable, et à lui faire user
d'une opiate stomachique et purgative pour denicher la bile
et les glaires de son estomach.
on jugeroit encore bon de comprimer la tumeur et de la tenir
en respect par l'application d'un emplatre astringent et d'une
ceinture; mais au prealable on demande avis sur le tout
à Lautherive le 2 9bre 1747. Caniac

Il convient que je vous marque que cette
hernie fut occasionnée il y a vingt années sans l'avoir été tout
incommodé que depuis six mois qu'elle a reparu après un accès de
fievre du mois de may passé sans l'avoir occasionnée —
visiblement que le ressort par l'usage du mariage à qui
auquel je suis attaché depuis huit années — Paquiel
et pendant lequel j'ay possedé aucune incommodité
à l'exception de deux ou trois fluxions de bile qui ont paru au mois
de may qu'une legere purgation ont fait dissiper en consequence
des eaux de la bastide que j'avois prises par precaution un annee
avant mon mariage parceque j'avois été attaqué fort serieusement
d'un epanchement de bile quelques années auparavant

le mois de may fievre tierce | decoct. fort charg. de kna et de rhub. | cessa fievre mais
incendie, feu se alluma la bile a la agilité [illegible] | retabli par rafraichiss. | [illegible] de
sa santé par coits et par le travail de son commerce | la mi 7bre bile reparut [illegible] colig. de ses
doul. viv. a la poitrine aux epaul. et reins | fut repurgé | eau de cotterets merveille | passerent
mal opiate
a été flatueux | de sa jeunesse tumeur aux deux cotés des aines qui
disparurent | une de ces tumeurs reparut après les accès de may | elle disparoit la nuit et
se montre durant le jour de la grosseur d'une pomme moyenne | vraye hernie | le jour a cause
de son travail et la nuit après de son epouse.
bandage d'acier a ressort | chomaliques [illegible] purgatifs legers | opiate purgative bouillons |
moderer sa vivacité, eviter les grands travaux, [illegible] bon regime | eviter les efforts.

relation d'un Mr d'auterive
recommandé par Mr Belot procureur
pour qui j'ay fait une ord.ce le 25e
9bre 1747.

hernie

© BIU Santé

(19)

agé 17. ans / maigre / vive / [illegible]
[illegible] , et
malgré les [illegible] , de
meme q malgré les eaux de barèges et un cautere ;
ce n'est que depuis sa petite verole q les [illegible] sont
disparus /
la petite verole luy laissa un [illegible]
[illegible] de la paupière inferieure de l'oeil gauche
[illegible] de meilleure santé grosse come une epingle la tete / elle se
[illegible] de tems en tems lorsq il survient de tems en tems
une fluxion a cet oeil / peu de collyr. employés, a
cause du mauvais effets [illegible] ou vitriol / cette fluxion
depuis environ 2 ans / mais auparavant suite de [illegible]
ou [illegible] de la conjonctive sans y [illegible]
inflammation / et qui dissipoient au moien du vin chaud /
depuis 12 ans bien regl. / qlq f. coliq avant regles /
quelq fois espece de diarrhée avant ou apres les menstrues
ces accid. ont cessé.
il y a environ 2 ans eut qlq perte blanch. pour les [illegible]
[illegible] / tant q elles ont duré point de fluxion a l'oeil,
et elle s'est declarée lorsq elles ont cessé ; lorsq la fluxion a
l'oeil se fait sentir, [illegible], alors la malade est plus
[illegible] ou moins vive et sont [illegible] c'est a dire
[illegible]. aussy [illegible] pend. ou a l'approche des
regles boutons [illegible]. [illegible] depuis q ces boutons ne
paroissent plus, les fluxions qui surviennent a l'oeil sont
plus fortes, q cet oeil s'enflamme et larmoye, et que la
petite glande grossit davantage, devient plus rouge et plus
enflammée.
mange et dort assez bien et n'a du reste aucune autre
incommodité.

ly habituellement disposé a tems froid. et fluxions. puis purg. bouill. aperit. et i. donné purg. | ils ont fait le plus de bien et ont gueri des flux. pr un temps, mais non pas radicalement puisqu'ils reviennent, sans avoir pourtant gaté son visage.

ventre assez reglé, quoyqu'on luy donne clysteres.

on demande 1°. si mouche avec diabotanum.

2°. si un nouveau cautere. [le 1er n'ayant pas reussi a l'essec] non celuy est seche. orelly percées ou vesicatoire.

3°. si infus. aperit. si joindre ecreviss. ou [illegible] avec esquine | q elle n'a pas supportées

4°. si calotte de [illegible], ou douches la teste avec un bain resolutif.

a l'approche des regles et pendt, l'oeil est bien, mais sur leur fin et ensuite l'oeil redevient malade et ainsi tous les deux.

cela a été vray par le passé, mais a present elle a été aussy mal l'oeil, pdt tous les temps

[illegible] juin flux. catarrheuse avec fievre et sueur abond. apres cette sueur l'oeil pendt plus de [illegible] [illegible] en dehors, ce qui fait penser que ce qui desseche luy nuit, ce qui l'echauffe aussy.

veu cette enquete [illegible] la douche des eaux de rennes a [illegible] lait d'anesse | qui a gueri demangeaisons qu'elle avoit et les boutons douloureux de la bouche.

il y a six mois ou un an que ~~cette fluxion a commencé qu'elle se dissipe huit jours, qu'ensuite elle reparoit tous les mois lors pendt avt ou apres les menstrues~~.

Remedes qu'on luy a proposé ce 8e juillet 1747. 45

si qd l'ordre arrivera fluxion. on saign. purg. avec 1. dr. rhub. 1. drag. sené 1. once fl. de pesch. et 2 onc. mann. | puis infus. pull. 2 dr. esquin. 1 ecreviss. et 1. poig. feuill. chicor. et cresson.

si autrem. il n'y en a pas et que l'oeil soit en bon etat, on [illegible] lait d'anesse qui luy fait bien, on purg. vers le 20 juillet.

ds l'un et l'autre cas, alors 7 ou 8 bains ou demy bains a tiede ~~infus. pull.~~ 12. onc. ser. lact. dix ou 12. cloport. 2. cuill. suc cresson et sucre. intervall de qlq jours | nouveaux bains de meme | eaux de [illegible] ou de cotterets pr 9 dies | 4 ou 5 [illegible] chaq. fois degourdies, et purgations le 1er et le 9e jour pr 2 onces 1/2 mann. | apres intervalle et nouveaux bains. |

ds les intervalles des bains et des eaux, infus. pull. et 4 ravan. et fol. chicor.

L'automne saign. du pied, purg | neuf bouill. pull. 1. ecreviss. 2 dr. rac. esquin 12 cloport. et 1 poig. feuill. chicor. pimprenell. et cresson. | purger | puis lait 15 ou 20 jours | purg. lait d'aness. [illegible] jusqu'aux gds froids | apres les 10 ou 12 1ers jours, 2 f. lait par jour pendt l'usage du lait poudre faitte avec dix gr. cloport. [illegible] de cachou, 8 gr. cinnabr. d'antimoin. et 4 gr. fl. marthial. de sel armon. | on retranchera les fleurs si la malade en etoit trop echauffée.

pour ~~boisson~~ ord. le thé de racine de chiendent ou infusion de capill. ou de scolopendre | pendt l'hyver decoction legere d'esquine. l'hyver laitage. | revenir le printemps aux remedes de l'automne
regime

© BIU Santé

mau

maigre, vive,

on n'est pas surpris de ce que les fleurs ne reviennent
il faut aller à la source qui est la masse du sang.

colics aux regles
quelquefois diarrhee (elle a cessé.)
perte blanche

pour une Demoiselle de
toulouse Constitution
scrophuleuse ce 8e
juillet 1747.

© BIU Santé

46

(20)

a toulouse le 30e aout 1747.

Je suis enfin parvenuë Monsieur a avoir La Relation de La maladie de Mr. de tournier faitte par Mr. Combarieu je trouve quil a assés bien suivi tout ce qui s'est passé depuis quatre ans a la Reserve de la Circonstance d'une toux dont je vous ai deja parlé quil avoit avant de prendre les poudres d'aliot ~~il y~~ quil Lui fit Cesser totallement aprés Lesd. poudres prises. il y a Environ trois ans vous ferés La dessus vos Reflections je n'aurois pas tant tardé Monsieur de vous donner de mes nouvelles Sy Mr. Combarieu n'en avoit eté La Cause. L'on trouve Mr. de tournier beaucoup mieux cependant il n'est point Exempt de fievre et on doit le purger demain. Mr. Lapujade est persuadé quil y a du pus dans Les Selles et les vrines mais non pas toujours dans les selles mais si fait bien dans Les vrines qui sont toujours trés Chargées de grands glaires.

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

© BIU Santé

47

D'ailleurs La playe va mieux ce quils pretendent tout
il est vrai quelle diminue. il dort bien et auroit grand Envie
de manger, L'on a suprimé La soupe quon apretendu Lavoir
donné La fievre il se sent Extremement foible et Epuisse
Cependant il se Leve trois ou quatre fois par jours et a La force
de Rester une heure et demi Levé.

Ma santé nest pas Encore bien Rassurée jai pris les bouillons
de poulets Comme vous mavés Conseillé et jai actuellement des
Colliques et ~~[illegible]~~ Cours de ventre jai Envie de quitter Les
bouillons. jai bien des Remerciemens a vous faire de toutes
vos attentions et voudrois trouver des occassions a vous En marquer
ma Reconnoissance je suis Monsieur avec une parfaitte
Consideration votre très humble et très obeissante servante

Thesan Fournier

B.I.U.M. Paris

DE TOULOUSE

A Monsieur

Monsieur Goulard m.e Chirurgien de montpellie

A Montpellier

© BIU Santé

vers le commencemt de lannée 1743 Monsieur Le 48
presidt Fournier, jouissant dune tres bonne santé, étant gras et frais, mangeant avec apetit, et dormant bien, s'apercevt que ses urines étoint dune couleur tirant sur un gris cendré; sans sentir aucune difficulté d'uriner, ni douleur en urinant.

peu a peu cette couleur d'urine devint plus blanche, a mesure que la quantité de la matiere qui la rendoit grisatre, devint plus considerable; enfin dans lespace de six a sept mois lurine devint blanche et épaisse comme du lait.

l'urine étant ainsi blanche, on en fit conserver dans des verres, et il fut observé que trois ou quatre heures apres que lurine avoit resté dans le verre, il se deposoit dans le fonds du verre une matiere blanche et glaireuse en si grande quantité, quil ne restoit sur un verre d'urine quun travers de doigt d'urine dune couleur naturelle, et le reste nétoit autre chose quune matiere blanche et glaireuse.

mr Le president Fournier continua a rendre de telles urines pendant tout 1743 et 1744. sans aucune incomodité.

En 1744 le jour du mardi gras mr. le presidt fut ataqué sur le soir, dune colique destomac accompagnée dabord de vomissemts et ensuite de cours de ventre, ce qui fut attribué a lindigestion dun hachis quil avoit mangé a son diné.

cet accidant fut suivi de la fievre qui fut caracterisée de fievre putride dont la cause étoit nombre de mauvaises digestions entassées les unes sur les autres

© BIU Santé

cette fievre fut saignée [illegible] regles ordinaires, dabord par une saignée ou deux qui se trouverent indiquées par La violence de La fievre et par la plenitude du poulx qui se trouvoit tres considerable.

Lindication de la saignée, cessant, on en vint aux purgatifs en Lavage faits avec La casse, La manne et le sel d'epson. enfin au bout d'une vingtaine de jours La fievre disparu et on eut raison de croire Le malade gueri, sur quoi on Luy permit de manger avec La moderation convenable a un convalescent, a quoi Le malade ne fut pas d'avis de s'en tenir, quelles representations qu'on put Luy faire.

cette mauvaise conduite, jointe a plusieurs remedes qu'il fit sans conseil, et malgré Les avis du medecin ordinaire Luy attira une petite fievre qui ne le quita plus.

pendant tout le tems de cette petite fievre, il se trouva des intervalles dans les quels il se Laissa conduire et prit des remedes pour retablir Le vice de son sang, comme des bouillons Legerem.t aperitifs avec quelques ecrevisses des rivieres, Le petit Laict, et autres remedes de cette espece.

ces remedes furent de tems en tems interrompus, malgré Lavis du medecin, par d'autres remedes prescrits par des empiriques.

pendant tout ce tems m. le president rendoit des urines laiteuses, mais moins chargées de beaucoup qu'avant sa maladie.

enfin m.r le president ne guerissant point et ne trouvant pas de son gout qu'on ne voulut pas le Laisser manger a sa fantaisie, forma Le dessein de prendre des remedes

d'un pretandu medecin [illegible] qu'on traitoit de medecin des urines; en consequence il envoya a ce pretandu medecin une petite bouteille de son urine, par le courrier. 49

cet homme de paris fit reponce a m.r Le president qu'il connoissoit parfaitem.t sa maladie et que tres surem.t il le gueriroit, mais qu'il falloit venir a paris, et que n'etant pas actuelem.t en etat de faire ce voyage, il luy envoyeroit, s'il vouloit, des remedes qu'il pourroit faire pendant quelques jours, et qu'assurem.t ces remedes le metroint en etat de faire Le voyage pour venir le joindre et achever de guerir.

m.r Le president ~~envoya~~ fit venir les remedes de cet homme et Les prit. ces remedes Le purgerent tous les jours, ~~[illegible]~~ pendant une vingtaine de jours, a la verité sans aucun mauvais evenem.t, de facon que m.r Le president se trouva en etat et en volonté de partir pour paris Le 1.er juin de Lannée derniere 1746. ou il resta jusques a La ~~[illegible]~~ semaine de La passion du careme dernier.

pendant Le sejour que m.r Le president fit a paris il ne vit point Le pretandu medecin, il en fut detourné par Les avis qu'il recut des personnes sages, et se mit au contraire entre Les mains des medecins, entre ~~[illegible]~~ autres de m.r ferrain, qui Luy fit faire quelques remedes que nous ignorons, nous scavons seulem.t qu'il ~~fut~~ purgé quelques fois, qu'il but des eaux de balaruc, qu'il prit du suc de chicorée et de celuy de cresson.

suivant cet ordre m.r Le president resta donc a paris

0 1 2 3 4 5 cm © BIU Santé

depuis le 17. ou le 18. du mois de juin de lannee derniere
jusques a la semaine de la passion du Careme dernier.
et pendant tout ce tems mr. le president vendit
constamt. des urines naturelles sans aucune espece de
melange etranger.

mr. le president Fournier arriua donc a toulouse le
samedi saint dernier, et nous le trouuames en beaucoup
meilleur etat quil netoit en partant de toulouse. il
auoit asses dapetit, il dormoit asses bien, il auoit repris
des chairs et sa couleur naturelle. il luy restoit seulemt.
de son ancien etat (ce que jay obmis dobseruer) un
serremant qui setandant comme une corde depuis les os
du coté droit
des iles jusques aux vertebres des lombes, luy coupoit
de tems en tems
sa respiration, de facon quil nen prenoit que la moitie.
il auoit en outre un engourdissemt. des jambes et des
bras, mais surtout du coté droit, auec une foiblesse
qui ne luy permetoit pas de faire tout lexercisse
quon exigeoit de luy.

quelque tems apres quil fut de retour a toulouse se plaignant toujours
de ses engourdissemts., mangeant pourtant asses bien, et dormant a merveille, sans
prendre des forces, il se plaignit un jour dune legere impression de douleur vers
les vertebres des lombes, quil attribua a la compression de quelque pli du drap
dans son lict. le medecin voulant voir la ptie douloureuse, trouua dans
lendroit cité une legere tumeur de la grandeur, et de lepaisseur dune piece de vingt
et quatre sols, sans inflammation, sans douleur, et dureé on tenta dabort la voye
de la resolution par le moyen de laplication de la pulpe de la racine daltheá qui
etant apliquée pendant quelques jours, et ne produisant que tres peu deffect,
obligea le medecin de faire apliquer lemplatre de diabotanum:
apres laplication de cet emplatre mr. le president partit pour la campagne
ou il fit un sejour dune quinzaine de jours pendant les quels la tumeur
augmenta, senflama, et souurit par le moyen dun cataplasme

de laict et du pain;

cette ouverture se fit dans le haut de la tumeur, ~~et~~ fut fort petite, il en sortit un pus sanguinolant, ce qui determina a faire une ouverture plus considerable et dans la partie basse de la tumeur, cette ouverture fut encore mal faite par un mauvais chirurgien, ce qui determina le medecin ordinaire d'en faire apeler un autre afin de faire entierem.t ouvrir la tumeur pour pouvoir s'eclairci sur le doutte qu'il avoit qu'il n'y eut bien plus avant un depot qui avoit fourni a la tumeur qui paraissoit. cette operation fut faite. et on decouvrit un sinus qui venoit de la face interne de l'os des iles du cotés droit, un autre sinus qui va entre les deux dernieres fausses cotes, et le fond de la playe repondoit sur le tissu cellulaire du periteine. monsieur goular a vu le malade, il sçait la situation et l'etat de la playe. il n'y a rien de nouveau depuis son depart. la suppuration est toujours belle et bonne, les chairs sont de meme, la fievre est tres peu considerable, il y eut un vray acces de fievre il y quatre ou cinq jours qui dura environ douze ou quinze heures, et ~~fut precedé d'~~ commença par un froid tres violant qui dura une heure. il fut purgé apres cest accés, moyenant la playe qui avoit eté extremement derangée par cest accés fut remise en fort bon état le lendemain, et l'est encore aujourd'hui. le malade n'a plus de cours de ventre.

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

© BIU Santé

© BIU Santé

(23) Madmoiselle agée de .... qui a, dit on, été malade 51
sous les yeux de Mr son pere qui en peut faire le détail.
il est survenu depuis plus de deux mois des glandes conglomerées
grossies et endurcies, a la partie inferieure de la machoire
inferieure pres du muscle geniohyoide du costé droit il y a
aussi de ces glandes qui ne sont point adherentes il y en a
meme une dans la joüe de cette espece et comme on a pensé
que une limphe visqueuse et glaireuse en causoit l'engorgement
appres avoir seigné, et purgé a differentes fois; n'ayant pas
encore atteint l'age de ses menstrues, outre quelle a son petit
corps; on a pour diluer fait prendre des bains domestiques
employé la poudre de cloportes ce qui ne paroissant pas
operer on a ~~employé~~ ensuitte employé l'ethiops mineral
preparé au feu, reduit en bol, ou du mercure doux de loing a
loing et entre deux quelques purgatifs ce qui n'a rien
changé a la chose quoyque elle ait aussi porté des emplastres
de vanis on luy a fait prendre des bouillons d'escrevisses
avec la precaution ordinaire. Les choses en sont la, de façon
quil semble quon ne peut les dissiper que par le secours des
menstrües quelle on auroit tenté en employant quelques
preparation d'acier ou de fer si l'on avoit entrevu quelque
indice qui peut montré quelque disposition
a montbrison ce quinsieme aoust 1748 Bonnefoy d. medecin

B.I.U.M. Paris

Sur la demande que Monsieur de Boyuer fait
de la nature de la maladie de Mademoiselle sa
fille etant a present chez les dames de la visitation
apres l'avoir bien examinée il paroit par les
glandes qui sont gorgées aux parotides et sous
la machoire inferieure, que cest accident
depend d'un vice dans le sang ~~dans~~ que la
limphe a perdu son caractere de fluidité,
tous les fondans, aperitifs, sudorifiques, ~~non~~
et adoucissans tels que les bouillons decrevisses
non peu dompter jusqu'a present le vice qui
Regne actuelement dans son sang; Reste a
savoir s'yl faudroit Reyterer les memes
Remedes, ou s'yl faudroit en venir aux
bouillons de vipere, ~~et~~ en suite aux
delayans, c'est ce que Monsieur de Boyuer
faira examiner par tels medecins quil
jugera a propos, voyla en peu de mots sans
m'etandre davantage ce que je pense la
dessus, c'est de la part de son tres humble
serviteur Fray

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

© BIU Santé

0 1 2 3 4 5 cm © BIU Santé

Relation pour la fille de
mr deboisvert qui a des
tumeurs ecrouelleuses

(24) 54

saig. purg. 1. onc. polypp. chesn. 2 dr. foll. sen. 1.
poig. fl. viol. deux et 1 onc. mann. | infus. pect. —
bouill. poul. 2 ecres. dix clop. 2 dr. rac. esquin
1 poig. chicor. amer. | purg. | petit lait 20 jours
douze clop. 1. cuill. fer. 2 cuill. suc fumet. purg.
vers la mi juillet a bareges | point boisson mais
doucher les ptits jusques vers le 15 7bre
pendt ce temps la alternative de dix jours de
lait de vache, et dix jours de bouill de poul avec
2 ecres. et 1 poig. cresson.
revenu chés luy saig. purg. infus. petit lait,
purgé et lait d'anesse jusqu'à la noël | pendt lait
trois fois la semaine poud. 20 gr. clop. dix gr. —
cachou, casarille et anti. diaph. | purgé à la fin
bon regime rien de salé, ny cru, vin trempé, —
ne pas s'exposer au froid et a l'humidité de l'air, ne
rien appliquer sur les tumeurs, eviter violens —
exercices chasse, et passion d'ame.

---

sujet aux dartres depuis 4 ou 5 ans | baigné
la riviere, froid, chasse, | sur le printems [illegible]
hivers sains, robuste, agé de 28 à 30 ans | s'est apperçu le [illegible]
la chasse, en maniant grossiers | une glande du bord
ensuite une trainée de glandes engorgées aux jugulaires
puis parotide et au dessus de la clavicule droite
il a des dartres en differs ptits du corps
bain temperé. |

B.I.U.M. Paris

Consultation pour
Mr. le prieur faite avec
mr fizes le 23e may
1749. pour tumeurs
cervicelleuses.

pistache

© BIU Santé

© BIU Santé

(25) mr le psidt Sonnier 55

en 1743 urines chargées qui cardé | d/s 6 ou 7 mois — blanche cõe du laict | pendt 1743 et 44 memes urines glaireuses sans autre incomodité |

en 1744 colig. dess. suivie de vomit. et alvi flux. — suivie puis de fievre putrid. dont la convalescence quely petits excès qui occasionerent une petite fievre pour laquelle on luy fit des remedes | qui furent de tems en t. interrompus par des empyriques.

il prit ℥ 20 dices poudr. d'ailhoz, dt son ancien etat un serrement qui — s'etendoit cõe une corde depuis les os des isles du coté droit jusqu'aux vertebres des lombes avec un engourdissemt des jambes et des bras du même coté avec foiblesse et respiraon difficile.

peu de tems apres qu'il a eté delivré de pais — se plaint d'une douleur aux vertebres des lombes — tumeur de la gdeur d'une piece de 24 s. dure sans douleur et sans inflammaon | cette tumeur augmenta, s'enflamma et fournit catapl. —

B.I.U.M. Paris

0 1 2 3 4 5 cm © BIU Santé

Consultation faite pour
m^r le Presid^t tournier de
touloûse Le 4e 7bre 1747.
avec m^rs lazerme fizes
goulard, bourguenod et
moy. tumeur
froide

1 onc. ½ et deux onces de manne
Purgé avec casse et manne ds decoct. de
violette / bouill. avec poul. d'écrevis. 1 dr. ½ racin.
d'esquin. chicorée amère 5 cinq ou 6 feuill. de
lierre de terre / repurg. ~~lait~~ eau de chaux d'anesses après 8 ou 15
jours lait de vache le soir en se couch. coupé avec
la decoction d'esquine / puis soupe ou creme au lait
le soir et 3 f. par jour lait / puis diette blanche si l'on
l'on continuera jusq aux froids purgeant a la fin /
pend^t lait cachou corail roug. preparé antihectiq
de la poterie, 4 ou 5 goutt. baume canada ds sirop de
lierre de terre de deux ou de 3 jours l'un.
bon regime / si informer s'il y a eu virus scrophul.
ou venerien /
Lymphe epaisse / gly cache cachée / tumeur froide —
abscès, corde
v des urines eaux de bareges, ou decoction de
racine d'althea,

Le fils de Mad.e demenées de nismes agé de 7 ans, a été dans sa
jeunesse rachitique, glandes au col, abscès de loreille droite, et
enfin tumeur froide au gros orteil du pied gauche, qui a suppuré
sourdem.t et lentem.t, et a produit un ulcere avec carie, 1.e phalange
presqu'emportée, la 2.e a etté cariée. la masse generale de la
il e certain qu'il y a une constitution scrophuleuse, q. la lymphe est epaisse
et fort acrimonieuse et que de cette cause on doit deduire tout ce qui est
survenu au malade.

L'age peut apporter q.q. changement favorable, mais cep.t il faut ne
pas negliger les remedes internes propres a corriger le vice du s.g.

La cause de cette constitution froide n'est pas claire, d'abord il est certain
sur l'exposé des parens qu'il n'y a rien d'hereditaire le pere et la mere
n'ayant pas eté sujets a de pareils, maux dans leur enfance. tout ce que
nous pouvons tabler c'est que le pere a été fort malingre et d'une constitution
tres delicate dans son enfance et dans sa jeunesse, qu'il a eu autrefois un
ecoulem.t p. la verge apres un commerce impur a toulon; qu'ensuite en
espagne il eut une maladie populaire dans laquelle il luy survint deux
tumeurs au col que ces tumeurs ay.t disparu, un de ses testicules s'enfla,
qu'il a actuellem.t l'autre testicule plus gros que le premier attaqué,
et que l'ecoulement y revenu; q. la matiere qui sort ne parroit
pas virulente, ne tachant point les chemises, que Mad.e son epouse a
eu apres sa 1.e couche de perte blanche pend.t long tems et qu'ensuite
ses regles en rouge ay.t été supprimées elle a actu.t ses regles periodiquem.t
en blanc tous les mois, + ensorte qu'il y a bien de doute s'il y a du venerien
aussi c'est un virus plutot strumeux.

+ sans avoir jamais eu d'ardeur d'urine.

il ne f. point negliger ce mal. interieurement on commencera par
le purger avec une once 1/2 manne dans 4 onces de decoction d'une pincée
de fl. de peschers, puis pend.t douze jours 1 bouillon fait avec la moitié
d'un jeune poulet une petite tortue, demy dr. d'esquine et des feuilles de
cresson et chicorée en tout demy poignée (repurger apres ce sejour) puis
lait d'anesse dont il s'est bien trouvé, coe des bouill. de tortue (et apres les
8 1.ers jours soupe au lait de vache le soir se contentant de deux fois seulem.t
crainte de l'affoiblir et luy faire manger a diner une soupe a la viande et
tres peu de viande (p. assurer les purgatifs de deux en deux jours au.t le lait
d'anesse un bol composé de six grains de cachou, aut.t de craye de
briançon et cinq gr. poud. cloport. incorpor. avec s.q. de syr. de lierre terrestre
continuant le lait jusqu'aux grands froids et pour.t a la fin. pend.t
l'hyver decoct. d'esquine trois f. la semaine 2 verres par jour 1 le matin et
l'autre a midy. (meme s'il n'en etoit pas degouté de la decoct. d'esquine pour
boisson ord.re) au printems repeter mêmes rdes et conviendra alors si les frictions

ordonance pour le fils de Mad.e Dumenes de Misnes faite avec mrs fizes, sarres et mejean. le 13e 9bre 1750.

ecrouelles

Les pitulles de lain culoin, en petite dose et avec un ongt fait au quart pourroint venir.

a legard des pansemens ils doivent etre tres simples, on peut mettre sur los carié un peu de poudre d'euphorbe, laver lulcere avec leau de Barege, faire tremper le pied demy heure ou 1/4 d'heure avant chaque pansement du soir ou du matin, et lon aura soin debrouler peu a peu los carié avec des pinces afin de pouvoir lenlever et empecher par la le progrés de la carie.

bon regime, point d'aliment grossiers.

© BIU Santé

(27) 57

La Personne pour laquelle on demande Conseil, est une Jeune Demoiselle agée d'environ dix ans, née de Parents sains et qui ont plusieurs autres Enfants sains.
Cette fille fut attaquée, au Commencement du mois d'avril dernier, d'une legere rougeur à l'œil droit occasionnée par un petit bouton sur la Cornée transparente Cette legere maladie fut guerie en peu de tems par l'usage du lait de femme qu'on fit jaillir dans l'œil plusieurs fois par jour.

Environ deux mois après, il parut du même Côté droit une Enflure, sans douleur ni rougeur, à Côté de l'aile du nez, précisement à l'Endroit de l'os maxillaire superieur où est implantée la dent Canine ou œillere. La gencive etoit un peu enflée, quoique sans douleur, autour de Cette dent; et Comme il n'en restoit que la racine alterée à l'Exterieur par la Carie, on la regarda d'abord Comme la Cause de l'Enflure de la joue et de la Gencive, et dans l'idée qu'il se formoit un paroulis on fit tenir pendant quelque-tems sur la gencive des figues bouillies dans du lait.

Les Choses resterent en cet état jusqu'au 28e. Juillet, et Comme alors on vit qu'il n'y avoit aucun Changement au volume et à la Consistence de la tumeur, que la gencive ne se disposoit pas à la supuration, et que la tumeur de l'os maxillaire avoit le Caractere d'une Exostose de la grosseur d'une feve d'haricot, on prit le parti de tirer la racine Cariée;

Cette operation ne produisit pas l'effet qu'on en Esperoit, La tumeur loin de diminuer augmenta; et en même tems on vit la glande maxillaire, et les autres glandes du Col de ce même Côté, grossir rapidement et — ie

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

prendre un Caractère skirreux, Les tegumens de ce
Côté du visage devenant par degrés plus enflés, les
paupières devinrent bouffies et livides, le nez fut poussé
du Côté opposé, la narine droite fut rétrecie, la
membrane du palais se gonfla le long des dents molaires,
et le visage se trouva fort defiguré.

on se détermina alors à emploier les Remedes internes,
La Malade aiant été saignée et purgée on la mit à
lusage de lœthiops mineral et de lantimoine crud en
pilules, avec une tisanne Composée des bois sudorifiques,
de la racine de vincetoxicum et du sel de tartre;
Ces remedes ont été Continués sans interruption
pendant environ deux mois, la Malade étant purgée
toutes les semaines avec les pilules mercurielles de
Belosta.

Le 29e 7bre, dans l'idée qu'il pouvoit y avoir quelque
matière froide et visqueuse sur la face de los maxillaire
on plongea une lancette dans la gencive le long de
Cet os Jusqu'au Centre de la tumeur, mais il ne sortit
que quelques gouttes de sang.

Le 4e 8bre on ouvrit un Cautère au bras gauche
et huit Jours après on aperçut les glandes du Col
et la tumeur de los maxillaire diminuer; La Malade
dit avoir senti une liqueur de mauvais goût dans sa
bouche, et lon remarqua un ulcère superficiel de la
grandeur d'une lentille au palais du Côté malade, qui
disparut en peu de Jours sans aucun remede.

Pendant trois semaines la Maladie paroissoit guerir
l'enflure et l'engorgement des parties diminuoit de
Jour en Jour, mais un vent du nord fort froid aiant regné
durant plusieurs Jours, l'enflure et l'engorgement
devinrent plus Considerables qu'auparavant en peu de Jours

malgré le soin qu'on avoit eu de tenir la Malade
renfermée; Les glandes du Col du Côté gauche enflerent
aussi, et le mal a fait depuis un progrès rapide et
Considerable.

Depuis environ trois semaines on a substitué aux pilules
precedentes, des pilules Composées avec laquila alba,
la resine de gaiac et le Baume de Copahu, combinés
de manière que la Malade prenoit tous les Jours dix grains
de mercure doux, étant purgée chaque Cinquieme Jour
avec les pilules de Belosta, et Continuant en même
tems lusage de la tisanne ci-dessus.

Malgré tous ces Remedes et un regime éxact, le mal
augmente à vue d'œil; aujourdhui les paupières du
Côté droit sont noires et enflées à l'excès, l'enflure
a gagné los maxillaire gauche et toutes les glandes
du Col generalement, de tous Côtés, sont engorgées
et plus ou moins enflées et schirreuses.

on avoit dessein de scarifier les paupières dont la
noirceur et la monstrueuse enflure sembloient menacer
de gangrène, mais la Malade n'y veut pas Consentir,
et Madame sa Mere ne veut pas qu'on lui fasse violence;
on a Cessé de donner les remedes mercuriels et la
tisanne sudorifique, et lon se Contente à present
de faire prendre deux fois par Jour, du petit-lait
alteré avec les sucs de fumeterre et de Cresson
aquatique.

Au reste la Malade n'a point eu d'autre maladie
Ci devant, elle n'a ni fièvre ni douleur, mange avec
appetit et dort bien, le Cautère qu'on lui a ouvert au bras
suppure raisonnablement, elle ne s'inquiete point de son
état, et quoiqu'elle ait le visage difforme, cela ne l'empêche
point d'être gaie.

© BIU Santé

Consultation pour une d.elle de
10 ans ecrouelleuse faite ce 9 xbre
1749.
Lymphe epaisse et acre
danger tant par rapport aux
ecrouelles dont le virus est rebelle
que par rapport a la carie de los
maxillaire qui menace.
saig. du pied, purg. avec decoct. de
chicorée et fl. de pescher et 2.
onces de manne.
bouill. avec 1 q.art col de mouton
3 [illegible] rac. de g.de scrophulaire
1 dr. desquine, deux ecrevisses
2 huit cloportes, feuille de chicorée
et de cresson.
repurg. lait d'anesse tout l'hyver
apres 10 jours 2 fois ce lait.
pend.t son usage 3 f. la semaine
opiate avec dix gr. corail rouge
preparé, 10 gr. poudr cloportes 8
gr. cachou, 4 gr. cinnabre d'antimoine
et sir. de lierre de terre.
puis printemps diette blanche se
purgeant une fois le mois.
emplatre de mucilage sur les
glandes du col. eau de chaux et
sel de saturne sur les paupieres
ou decocti. de racine d'aristoloche
et feuilles de petit absynthe et
de scordium.
examiner s'il y a carie a los
maxillaire, faire incision et
puis remedes pour la carie. pour
de scarifications.
bon regime. Lafosse Haguenot
Lamorier et delpech

B.I.U.M. Paris

Monsieur D. est agé de 46 ans d'un temperament sanguin, vif et ardent; aussy les remedes chauds l'ont ils toujours fort eprouvé, on pourroit dire qu'il a mené un genre de vie irreprochable s'il n'avoit parfois un peu trop contenté son estomac, qui a été toujours vorace,

Il y a environ vingt ans que sa santé a commancée d'être alterée par la sciatique, par des maux de gorge, et par des fievres intermitentes dont il a été alternativement ataqué pendant bien du tems, Il n'a plus eu de ces sortes de fievres depuis dix ans, ni des maux de gorge depuis cinq ou six ans, à la sciatique, qui a disparu il y a 6 ou 7. ans, ont succedé d'autres douleurs, qui affectent, tantot les articulations et tantot les muscles de la pluspart des parties du corps, les douleurs de la premiere espece qui ont le plus duré, sont celle que le malade eut il y a 3 ou 4 ans au pouce de la main droite, ou elle subsista 6 ou 7. jours avec tumeur, rougeur &c.a et celle qui luy prit au commancement de cette année à la jonction du bras gauche avec l'epaule, dont il a soufert constament pendant deux mois avec un gonflement considerable, qui s'etendoit jusqu'à la main; de toutes les ataques de la seconde espece, la plus vive fut celle que le malade essuya en 1745. dans laquelle tous les mouvements de la tête et du col resterent interceptés plusieurs jours, et dont on ne peut le delivrer qu'au moyen d'une multitude de saignées,

Independament du rhumatisme goutteux dont on vient de parler, le malade est ataqué d'une affection spasmodique, qui depuis trois ans a fait un progres immense, progrés occasionné par le chagrin et les inquietudes qu'une affaire d'honneur luy a causés; voicy les symptomes de cette maladie, un mouvement interieur tres inquietant

B.I.U.M. Paris

avec des tressaillemens, des eblouissemens et des tournements de
tete, qui ne luy permettent ni de marcher, ni de se tenir debout, ni
de combiner ses idées, une douleur poignante qui se porte
successivement à la racine du nez, aux sinus frontaux, aux parties superieures
lateralles et posterieures de la tete, au col, au ventre &ca. un
picotement à la langue, qui devient rude, un embarras au gosier et à la
racine de la langue, des bouffées de chaleur qui luy montent au visage,
pendant que les extremités et de ses mains deviennent froides, une envie
d'uriner de moment en moment, des urines abondantes troubles et d'un blanc
sale, des rots, un crachotement continuel, une grande disposition à se
troubler au moindre bruit imprevu, avec des palpitations, des
tremoussemens &ca. La plus part de ces symptomes l'attaquent
presque tous les jours quatre ou cinq heures apres son diner, et ils
se dissipent pendant qu'il soupe, ils luy prenent aussy par fois
au moment qu'il ferme les yeux pour dormir, alors ils sont anoncés
par des phantomes hideux, et ils finissent au bout de 2 ou 3 heures
par de grands baillemens, qui sont suivis imediatement d'un someil
doux et paisible, qui dure le reste de la nuit; au reveil il est
tranquille, comme s'il n'avoit jamais eu de pareils accidens, mais
dans le cours de la matinée, l'aplication qu'il donne aux affaires de
son etat, les suscite peu à peu, et ils ne cessent de le fatiguer jusques
à ce qu'il dine, alors il rentre dans le calme de l'etat naturel
jusqu'a 5 ou 6 heures du soir,

Le malade a toujours conservé son embonpoint, ses forces et son
apetit, il est un peu plus aguerri, il prend le sommeil avec
moins de peine, ses digestions se font mieux, la douleur du ventre
enoncée dans l'enumeration des symptomes spasmodiques a
cessé depuis plus de deux ans, le symptome qui le fatigue

à present le plus souvent c'est la douleur qui affecte 60
successivement toutes les parties de sa tete, depuis les sinus
frontaux jusqu'a la nuque

Le malade a fait usage en divers temps de plusieurs sortes de
bouillons amers, aperitifs, purgatifs, de diverses eaux minerales
ferrugineuses balsamiques, rafraichissantes, du lait, et des bains
jusqu'a demy jambe &ca. et ce, conformement aux vues qu'on a eu
[illegible] le caractere des liqueurs dans la disposition des parties
affectées &ca.

Le medecin du malade a eu la bonté de dresser le memoire cy-
dessus, et comme le malade n'a pas actuellement le temps de le
voir sur ce qu'il imagine, peut etre mal apropos, devoir etre
ajouté, le consultant permettra, qu'il luy fasse les observations
suivantes,

1. Le malade est fatigué tous les jours de la douleur, qui affecte toutes
les parties de sa tête, tantot à la nuque, tantot à un costé,
tantot sur le haut, tantot, et le plus souvent sur les sinus frontaux

2. Il ressent depuis l'accident de cette année, toujours des douleurs
plus ou moins vives au haut des bras, tantot à l'un, tantot à
l'autre, et il n'y a pas 20 jours qu'il eut encore un gonflement
au haut du bras droit, qui dura 2 ou 3 jours, et le faisoit souffrir
s'il le remuoit,

3. Le malade a ressenti depuis trois ans des engourdissemens et des
mouvemens aux jambes et au pied, et c'etoit comme des pointes
d'epingles. un feu vif, et quelquefois il ressent aussy quelque
douleur au haut du genoux, sur les costés qui joignent la

© BIU Santé

Jambe,

En general le manger suspend et dissipe les accidents, mais non pas toujours Infailliblement,

Le malade a eu des frayeurs et des craintes causées par les vapeurs, et autres Incommodités cy dessus Indiquées, Il est Cependant plus rassuré, et a pris sur luy, depuis quelque tems,

L'ecriture de sa main luy cause souvent aussy de petits mouvemens, et il est souvent obligé de cesser, parceque sa teste s'affoiblit alors;

A tout prendre le malade se trouve cependant un peu mieux que cy devant surtout par rapport à l'Imagination qui est un peu plus tranquille et plus rassuré. Les douleurs de la teste et des environs ne sont pas aussy aigues, il croit que le lait de vache coupé avec les Eaux bonnes qu'il a pris pour la premiere fois le printems dernier luy a fait du bien,

B.I.U.M. Paris

ordonance pour nismes donnée par mr ricard [?] pour un malade atteint de douleurs rheumatiques et affection hypocondriaq faite ce 20. aoust 1749.

ag. 46 ans | temp^t sang. vif ard^t | r^des chauds ont fait 61
mal | vie irreprochab. excepté le manger vorace |
il y a 20 ans santé alterée spastiq, maux de gorge,
fievr. intermittentes alternativ^t pend^t [illegible] |
a la spastiq. succedent un rhumatisme goutteux &c.
Depuis 3 ans affeon spasmodiq. | les symptom. sont
mouvemens interieurs et inquietudes &c. | presq toujours
jours apres le disner, faute de digestions, durent 4 ou 5
heures.
chagrins ont causé tout le mal, mauvaises digestions
sang epais, secret. acrimonieuses, syst. nerveux tendu et
desseché.
malade plein de craintes et frayeurs, plus rassuré.
il espere son embonpoint, ses forces et son appetit.

J'ai p^r purg. bains domestiq. & au sortir bouillons avec
col. de mont. chicorée amère. | repurg. bouill.
avec poul. 2 ecr. | dr. 1 de angeliq. chicor. et
pimprenell. | petit lait clarifié ferré | purg. fl. d'hyperic.
15 j. | repurg. pulv. de coquilles | lait d'anesse | pend^t l'usage cachou
succin cloport. corail. sir. ros. sech. | l'hyver
citronell. et de tems en tems lait s'il le supporte.
dissipation | rien de chaud, r^des chauds luy ont
fait mal.
+ puisq lait de vache coupé a fait bien | mais
preferer lait d'anesse.

B.I.U.M. Paris

0 1 2 3 4 5 cm © BIU Santé

(29) 62

Ornatissime Vir

Tuum, eximie Vir, implorat Consilium spectatissimus Infelix Æger quinquaginta fere annorum natus, carnosi habitus, sanguineo-limphatici temperamenti qui lubricissimæ Juventutis delicta, artisque vel potius Artificum imperitiam affixus lectulo, alte nunc improbat, expiatque miserrime. In Venerea enim impure ac nimium se exercens palestra, virulentas quasdam contraxit gonorrhæas, quæ male curatæ Carunculas in meatu urinario efformarunt: hinc dysuria, stranguria quandoque nec non aliquando urinæ penitus suppressione vexabatur: Candelulæ præparatæ hujus notæ incommodis fere semper et sat feliciter medebantur.

Evenit elapso anno, sextilis mensis initio, quod cum tristi infortunio urinæ ardore immaniter excruciaretur, tumor quidam in medio perinæi, columbini ovuli magnitudinem non excedens, suboriebatur cui emplastrum lacte et pane confectum superimponebant Chirurgi, ut suppuratio properaretur. Accersitus ego, ac in consilium vocatus, topicis illico resolventibus remediis, et hydrargyro frictionum ope administrato, oppugnari morbum, dissipari tumorem volebam, fortiter metuens, ne suppuratione facta in parte, in qua semi-putridum continuo scatet oleum, innumera postmodum subsequerentur incommoda: At in contrariam omnes iverunt sententiam.

Pane ergo et lacte quotidie fotus ac enutritus tumor in majorem elatus molem brevi suppuravit, et scalpello dein incisus saniem

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

abunde dedit. At proh dolor! momento post dum mingeret Æger, urinæ pars una, et quidem maxima per urethram, altera per aperturam factam dilati visa fuit; Balsamicis citius quam par erat applicatis non obducebatur vulnus, immo fistulosa restitit cavitas, scriptorii calami diametrum habens, non facili superanda remediis, et heu forsan toto vitæ spatio duratura. Paulo post urina et sanies per adiposam se insinuantes membranam, pondere et acrimonia, alteram inferius effecerunt sinum, qui brevi trium linearum altitudinem æquans, perpendiculariter exporrigebatur ad anum; ferro dissectus coire non patiebatur, sic inter fluctuantium Artificum opiniones, artis imbecillitatem videns ægrotus, nunc inutili agyrtæ cerato, nunc fallaci aniculæ emplastro, modoque fictitio impeiti fraterculi balsamo, nimium simplicissimeque confidens, frigidissimam non impune pertransiit tempestatem.

Ineunte vere Regiam Ticinensem proficiscitur Civitatem, annosum adiit Professorem, nomine et fama, reipsa nescio, conspicuum, qui neglecta prorsus utili corporis preparatione novies mercuriali unguento inunxit infirmum, cui carnes et vinum liberaliter indulserat; crudeli postea et dolorosissima incisione inferiorem sinum, qui versus anum ibat, aperuit, epuloticis ut antea, neutiquam auscultans remediis. In Patriam moestissime revertitur, et de salute recuperanda sollicitus, chirurgos denuo vocat et consulit, affectam ipsis detegit partem, qua ubi examinata, patientis musculum elevantes quo se vertant, quidve boni præstent, nescire non erubescunt. Hæc morbi facies.

Ad scroti radicem reniteus [?] pertingens ad tactum durities quædam nunc observatur: antiquissimus adest sinus vel fistula ab urethra in perinæi decursum finiens latus: hinc ut superius indicatum est, urina manat et extra hanc fistulæ callosus alter subiacet sinus ad sinistrum genu recliuans latus versus anum sat profunde excurrens, quem sinum bis dissecuerunt incassum: digitis fortiter pressus ichorem dat tenuem, et urinam, quam a superiori recipit fistula. Tegumenta sunt solito crassiora, rubent, calent, et dolent. Septies vel octies in diem mingere coactus est æger, at libentius semper: nunc febris abest: appetitus viget, vires constant et faciei color sat bonus: en prolixa forsan, fidelis tamen conta[illegible] maciissimi historia Morbi.

In re adeo ancipiti et difficillima ad te, tanquam ad Apollinem, confugit infirmus noster, enixe efflagitans ut ea qua soles humanitate et doctrina tuam aperire sententiam non dedignaris, an scilicet per hydrargyri nuperrime curatione instituta venerea lues prorsus, radicitusque exterminata sit, vel non. An rursus frictiones mercurii methodo repeti debeant et quando? An sine vitæ discrimine, per crudelem, periculosissimam incisionem ad urethram usque primaria fistula sanari unquam possit? An inferior sinus quam ocyus aperiri debeat et scindi, ne de die in diem morbosæ fiant productiones, et malo fato progredientur? quodnam denique ex chirurgia præsidium expectari nunc debeat, et quomodo? Uno verbo, quæ medela, quæque spes sanationis. Hæc si ab alio, a te certe, vir ornatissime, sperare licet. Vale, et me tuis insere. Interea Numen te diu servet incolumem

Genuæ 17 $\frac{10}{5}$ 51

Tui addictissimus cultor
Joannes Antonius Massajolus Med. [illegible]

B.I.U.M. Paris

relation pour une —
consultation pour un sr
de genes que Mr goulard
m'a procuré ce 2e aoust 1752.

© BIU Santé

© BIU Santé

(30) 64

Prognostic

M.r [illegible] de [illegible] agé de 60 ans | jusqu'a l'age de 30
ans excès dans le vin | alors grossit bcp | depuis 15 ans renoncé aux excès |
devenu [illegible] plethoriq. tumeur dure et sans douleur considerable au foye
sensible au tact et diffic. de respirer la nuit il sommeille jamais le jour
se levant et suffoquant qui passoit sans remede | tumeur et diffic. persisté
depuis 22 ans, appetit bon, digestions tranquilles, point de dime ny ictere,
environ vers ce meme temps effort exomphale qlq legere coliq. -

il y a 6 ans hemorrhagie p. l'anus 4 à 5 dessg en 2 jours | tumeur au
foye disparut |

qlq mois apres lentement reparut [illegible] borborygmes et gargouillemens
du bas ventre frequens et considerables sans autre indisposition

Depuis le mois d'aoust dernier borborygmes avantcoureurs d'une
diarrhée sereuse avec tournemens de teste foiblesse epuisem.t degout et
envie de vomir, urines ordres plus qté, purgatifs ord.res 3 ou 4 pintes d'eau
les symptomes duroint 2 ou 3 jours, apres lesquels etat natl ; cette
evacuation devint menstruelle, et a chaq fois tumeur du foye disparoissoit
qui reparoissoit jusqu'a levacuation prochaine. depuis trois mois cette
evacuation se manifeste toutes les 4 ou 5 jours avec borborygmes qui sont
partis de la tumeur du foye a l'endroit de l'exomphale | son degout continuel
forces affoiblies, et sent une langueur dans les mouvemens musculaires, —
urines coulent peu et digestions derangées, tumeur du foye a disparu,
autre tumeur survenue aux aisnes qui a souv.t changé de place et
qui s'est fixée depuis 4 ou 5 jours |

Lexomphale a la grosseur d'un œuf de poule.

si l'evacuation existe purgé 3 matins de suite avec manne et sirop
de chicorée composé et [illegible].

sinon purger avec manne 2 dr. myrobol. deux dr. de rhab. —
concassée et une demy poig. fl. de pesch

ensuite pendant dix ou douze jours bouill. au bain marie avec deux sans purgatif.
lb maigre de veau 1 onc. lapat. acut. 2 dr. rac. d'enul. campan. 2.
ecrev. 25 cloport. et 1 poign. feuill. de chicor. pimprenell. cress. et cerfeuil
rapuns. puis opiate avec conserv. kinorh. enul. camp. extr. de genievre, —
cloport. cascarill. et cachou. pend.t cinq ou six j. | revenir aux bouillons, a
l'opiate et puis purger et petit lait ferré cloporte et 2 cuill. de suc de
menthe | eau et peu de vin | ou scolopendre.

B.I.U.M. Paris

plaque de plomb a l'exomphale

a l'egard de la tumeur des aisnes on ne dit point quelle est sa nature, car elle est sans doute l'effet de l'epaississement des sucs et de la Lymphe.

on ne scauroit faire de plus longs projets sur cette maladie tout ce qu'on peut ajouter c'est que le malade doit manger des poulets rotis. Les cachectiq. s'il n'y a point d'oedeme c'est a cause des evacuations que le malade a souffert et souffre actuellement

plethore vineuse et epais engorgement du foye, non des conduits ou pores biliaires ny des lymphatiq. mais des sanguins

ordonnance pour mr Lerié de puilaurens faite avec mr fizes ce 8e juin 1751.

exomphale et tumeur aux aisnes

© BIU Santé

(31) 65

à arras Le 4: Xbre 1754

reponduce 21. Xbre 1754.

Monsieur

J'ay Reçu dans son tems La Lettre que vous M'avés —
fait L'honneur de M'ecrire Le 11: 8bre dernier, J'y ay —
vu avec une tres vive Reconnoissance toutes Les bontés
toutte L'amitiée dont vous honorés mon fils ainsy que —
Le detail oeconomique dont vous voulés bien vous —
charger pour L'employ des 1900^{tt} que M. de Cambron —
vous a remis suivant L'avis que j'en Reçus hier par —
un gentilhomme de picardie son parent et mon ami —
à qui Je dois faire remettre incessamment Laditte —
somme et dont je retirerai votre Reçu, que Je vous —
renvoyerai. Je pense que ces 1900^{tt} rempliront tous Les —
objets pour Lesquels mon fils est à Montpellier —
touttefois s'il falloit un suplement Je ne Le refuserois —
assurement pas pourvu que L'employ en soit absolument —

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

© BIU Santé

necessaire et convenable, meme muni de votre approbation —

Rien de si obligeant que Le portrait avantageux que
vous me faites de mon fils et entre toutes Les bonnes
qualites que vous avés apperceues en luy, celle qui me flatte —
Le plus, dans Les circonstances presentes, c'est son amour —
pour L'etude, ce gout me fait esperer quil se tirera
avec honneur et distinction de tous ses grades —
Fiat fiat. J'attend L'issue de son acte de baccalaureat —
qui me sera gages des autres. quil doit, comme vous —
me faites L'honneur de me Le mander, soutenir dans —
tout Le courant de janvier ou fevrier, n'aura t'il pas —
besoin d'un repetiteur, vous serés sur cela tout ce que —
vous jugerés convenir

J'ay fait passer à mes soeurs votre souvenir qui leur —
aura eté tres agreable, il y a tres Long temps que je —
n'en ay receu des nouvelles, elles sont a la campagne —
depuis pres de trois mois. je ne doutte point quelles —
n'ayent L'honneur de vous ecrire pour vous remercier —
de votres politesses et pour vous recommander Leur —
neveu qu'elles aiment beaucoup et qui ont La meme —
passion que moy qu'il soit un jour un grand Medecin —

seroit il possible, Monsieur, comme mon fils me La —
marque d'accelerer son doctorat, cela me feroit un vray —
plaisir et luy seroit tres avantageux en ce que j'ay —
des protections actuelles au bureau de la guerre qui ont —
promis de luy faire avoir ma survivance avec adjonction
à moy dans Les visittes de L'hopital ce qui Le formeroit
bien plus tot à La pratique c'est une belle Ecole de —
pratique pour un jeune medecin qu'un hopital Militaire —
surtout quand un pere donne Lecon, pour cela il —
faudroit quil fut tout au plus tard à paris à La fin —
de juin ou dans Les premiers jours d'aoust, je serois
bien content de vous avoir cette obligation qui jointe
à toutes celles que je vous ay deja feront dans mon coeur
un Monument Eternel de ma reconnoissance, c'est avec
ce sentiment et L'estime La plus parfaitte que j'ay —
L'honneur d'etre

Monsieur

Votre tres humble et tres
obeissant serviteur
Durand

permettes que mon fils
trouve icy une tendresse de la
part de son pere et que je luy dise
que ses soeurs attendent une reponse a La Lettre quelles luy ont ecritte
je ne luy dis rien de leur part elles sont depuis huit jours a Lille ou
elles font leur cour à Mme de beaumont notre nouvelle Intendante

© BIU Santé

Lettre de mr. Durand du
4e. Xbre 1754.
12r

A Monsieur
Monsieur Huguenot professeur
en Medecine
A Montpellier

(32) 67.

[illegible]

ord.ce faite avec mrs Fizes et mr Serres chirurg.
ce 24. juin 1755. pour un enfant de 9 ans ecrouelleux.

~~[illegible]~~ [illegible] au suivant
purg. avec 1/2 dr. rhub. 1 dr. foll. senn. 1 p. fl. de pesch. et 2 onc. mann. | ensuitte 15 bouill. avec la moitié d'un poulet, une tortue d'un quart et demy, 1 ecrev. 1 dr. raci. d'esquine, deux poig. en tout de cresson et de pimpren. | repurg. | ensuitte a bareges tout le mois d'aoust bains et douches par le tuyau non pas de bien haut mais de prés | laitage a bareges ou bouill. de poul. avec ecreviss. | de retour a lyon autre 15e bouill. de tortue y ajouter 8 ou 10 cloportes, purg. avant et apres, puis lait d'anesse, puis 2 f. par jour, puis au souper une soupe au lait de vache | bols de 2 en 2 jours avec dix gr. corail, 10 gr. antim. diaph. et 8 gr. cachou sirop de capillaire | lait jusqu'aux froids | pour boiss. ord.re pend.t l'automne legere decoct. d'esquine |

si le malade ne peut aller a Bareges, il ira a plombieres, mais preference a celles de Barege dont on connoit l'efficacité.

traiter les playes non par tentes, ny par fer, mais les amadouer, ong.t cerat avec l'huile d'amandes douces et le bl. de baleine, et un peu de minium. emplatre de mucilage.

bon regime pour les autres enfans pr prevenir les scrophules.

nous n'approuvons pas l'inoculation de la petite verole.

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

Consultation pour un enfant
Ecrouelleux de Lyon.

© BIU Santé

68

puisque Mr. martin par le secours des remedes que ie luy avois prescrit dans ma precedente ordonance a repris de l'embonpoint, qu'il ne tousse plus il y a longtems, qu'il dort bien et qu'il fait passablement toutes ses autres fonctions, il doit se rassurer beaucoup sur l'avenir, et esperer par cet amendement qu'en continuant les remedes convenables sa santé sera entierement retablie.

Les symptomes dont il se plaint attuellement sont, dit il, un leger crachement de sang qui luy prend le matin lorsqu'il se leve, et une douleur à la mammelle gauche qui répond a l'os de l'epaule du meme coté qu'il ressent au changement de temps.

il auroit dû nous marquer si le sang qu'il crache en se levant sort avec expectoration c'est a dire avec toux et effort, ou sans aucune toux, nous croyons cependant qu'il le rend sans tousser puisqu'en meme tems qu'il se plaint du crachement de sang, il ajoute qu'il ne tousse plus depuis longtemps. a l'egard de la douleur de la mammelle et de l'epaule, il paroit que c'est une douleur simplement rheumatismale puisque Mr. martin avoüe qu'elle ne se fait sentir qu'exterieurement

Delà il resulte que l'etat du malade n'est pas si dangereux qu'il pourroit le craindre, et qu'ayant rendu la kyste où etoit renfermée la matiere de l'abscez, la poitrine ne menace plus ny ayant ny toux ny difficulté de respirer, et qu'il ne reste qu'une foiblesse dans ces parties.

cependant pour en prevenir les suites, nous croyons qu'il ne faut

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

pas negliger cette indisposition quoyque legere et qu'il faut avoir en vüe de soutenir les digestions mais surtout de jetter dans le sang une douce detrempe et en adoucir l'acrimonie.

pour cet effet lorsque M. le consultant aura reçu cette ordonnance il se fera saigner du bras et on luy tirera deux petites palettes de sang.

le lendemain on le purgera avec une once de tamarins que l'on fera bouillir pendant un gros quart d'heure dans deux verres de decoction d'une once de racine de polypode de chesne on dissoudra dans le premier verre de la manne deux onces, et dans le second une once et demy.

il prendra ensuite pendant dix ou douze jours le matin a jeun un bouillon fait avec un jeune poulet demy once de racine de simphitum, une ecrevisse de riviere, et une poignée de feuilles de chicorée amere de jardin.

L'on fera succeder a ces bouillons le petit lait que le malade continuera pendant douze ou quinze jours le matin a jeun, l'on fera ce petit lait avec la presure ou avec la creme de tartre, l'on en prendra chaque fois environ douze ou quinze onces, on le clarifiera avec deux blancs d'oeuf, pendant la clarification on y jettera une pincée de lierre de terre, on coulera ensuite et on y dissoudra une cuillerée de sucre fin en poudre.

immediatement avant ce petit lait le malade avalera quinze grains de poudre de guttete dans une cuillerée d'eau de fleurs d'orange, et son petit lait par dessus.

Etant ainsy preparé au laitage que nous croyons etre pour luy le remede le plus convenable, nous sommes d'avis qu'il reprenne la medecine prescrite cy dessus, et que le surlendemain il se mette a l'usage du lait.

Nous croyons devoir donner la preference a celuy d'anesse, on le continuera jusqu'aux grands froids de l'hyver et afin que l'estomac le supporte mieux on conseille au malade d'user trois fois la semaine de l'opiate suivante.

prenés du corail rouge preparé et de la craye de briançon trois dragmes de chacun, d'antimoine diaphoretique, ou de cascarille de chacun une dragme, de cachou broyé en poudre deux scrupules, de succin blanc demy dragme, incorporés le tout avec suffisante quantité de sirop de lierre terrestre, faites en une opiate dont le malade prendra chaque fois une dragme et demy avant se coucher.

si le crachement de sang continuoit, on luy fera boire a son ordinaire d'une ptisanne faite avec la racine de symphitum.

L'on tiendra le ventre du malade libre par des lavemens donnés a propos et faits simplement avec l'eau et quelques cuillerées d'huile.

Le regime de vivre est icy d'une necessité indispensable, par consequent il faut que le malade s'observe beaucoup sur la quantité et la qualité des alimens, qu'il ne se nourrisse qu'avec de bonnes soupes a la viande, du bouilli et du roti, des cremes de gruau, de ris et autres alimens doux et de facile digestion, se privant absolument de tout ce qui est

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

consultation que j'avois fait pour m^r martin et qu'on n'est pas venu retirer

crud, salé, epissé et echauffant, qu'il boive peu de vin et bien trempé qu'il s'abstienne des liqueurs, du caffé &c. qu'il ne s'expose point a l'humidité et au froid de l'air, qu'il se tienne au contraire fort chaudement pendant l'hyver, qu'il couvre bien la poitrine, qu'il porte sur l'endroit de l'epaule ou est la douleur et a la mammelle gauche une peau preparée de lapin ou de lievre qu'il appliquera sur sa chemise afin d'entretenir la transpiration et la chaleur naturelle de ces parties.

enfin nous soupçonnons qu'il fait un peu trop d'attention a son mal et qu'il en est beaucoup frapé, c'est pourquoy nous ne sçaurions assez luy recommander d'eloigner toute idée de crainte et de tristesse et de se dissiper par toute sorte d'amusemens permis et convenables a son etat.

Deliberé a Montpellier ce 9e 8bre 1755.

haguenot

j'ay receu de grand cœur, Monsieur, les excuses que vous m'avez fait dans votre lettre, je n'ay pas douté un seul moment que l'etat ou vous estiés alors vous en a dicté les expressions, ainsy elles n'ont fait aucune mauvaise impression dans mon esprit. j'ay l'honneur d'être tres parfaitement Monsieur

Votre tres humble et tres obeissant serviteur

haguenot

0 1 2 3 4 5 cm © BIU Santé

(34) 70

Le Malade pour lequel on demande Conseil est agé de
51 ans d'un temperament assez robuste fort pituiteux salivant
et suant beaucoup il a toujours aimé la bonne table ou il n'y
a cependant jamais fait de grands excès sa jeunesse
fournit quelques regrets sur les malheurs qui ne sont que
trop ordinairement les suites des plaisirs depuis environ
16 a 18 ans après une promenade au soleil il eut une
maladie très serieuse dont les principaux simptomes
furent une hemoragie par le nés qui dura près de 20 jours
et un grand devoiement il dut sa guerison a son seul
temperament son medecin n'ayant employé ni saignées
ni purgatifs cependant cette maladie le fit tomber dans
un epuisement considerable qui dura plusieurs mois
quelques années après ~~pred~~ par deux fois differentes
il fut attaqué de la meme hemoragie de laquelle il
guerit plus promptement, un autre medecin l'ayant fait
saigner chaque fois au bras et au pied et aiant employé
les autres remedes convenables. il y a environ 5 ans
qu'il eut une maladie plus vive - elle portoit dans la
poitrine, son Medr fut obligé de le faire saigner 4 fois
dans l'espace d'environ 30 heures, cette maladie fut
suivie d'une petite toux et il est a remarquer que c'est
principalement depuis lors que le malade a été sujet
a des oppressions, elles ~~ne~~ se faisoient sentir plus fortement
lorsque le malade montoit et surtout a l'entrée de chaque
hiver il en a donc eu plusieurs attaques; la derniere est

B.I.U.M. Paris

La plus forte a été au mois de 9bre de l'année derniere
elle commença avec un ecoulement de pituite par les
yeux le nez et la bouche et une petite toux le malade
l'attribua a un coup d'air, il la negligea, mais enfin
comme elle s'opiniatroit il demanda l'avis de son
Medecin qui luy prescrivit entre autres des bouillons
de poulet ces bouillons n'ayant point produit l'effet
que l'on desiroit et les pieds du Malade s'etant un peu
enflés on ajouta des cloportes aux bouillons on prescrivit
des sucs de plantes aperitives le sel de globerre & l'augmen
tation du mal malgré ces remedes donna lieu au malade
d'estre inconstant. On vantant alors un frere recolet venu
depuis peu a qui on faisoit honneur d'une pretendue cure
d'hidropisie le Malade y eut recours vers le mois de fevrier
dernier ce frere donna des hidragogues tantost en poudre
tantost en pilules priva le Malade de la boisson et le tint
a des aliments secs bien loin que ces remedes produisissent
un bon effet le mal empira et parvint au point qu'on
va le decrire
Ce fut le 13 avril dernier que le medecin soussigné fut demandé
par le malade il le trouva fort bouffi la langue seche
le pouls un peu elevé intermittent vers la 13e et 15 ou 17
pulsation, les jambes et les cuisses enflées le bas ventre
gorgé sans fluctuation sensible le foie fort relevé schirreux
les sueurs abondantes, les selles mediocres les urines
briquetées et en petite quantité la suffocation n'augmentoit

point par aucune situation particuliere dans le lit
c'etoit le mouvement d'un lieu a l'autre d'un appartement
a l'autre qui y donnoit lieu elle etoit accompagnée
quelquefois de palpitations suivant l'avis unanime
d'une consultation qui fut faite alors le malade fut mis
a une diete mediocre il usa de ptizane legerement
diuritique dans laquelle on faisoit dissoudre du sel de nitre
ou du sel de glauber, soir et matin une prise de sucs
de plantes aperitives et diuritiques avec un petit lait
bien clarifié dans lequel on eteint quelques clous
rouges au feu et on fait bouillir pendant la clarification
des cloportes ecrasés en vie a la prise du matin un jour
et l'autre non on a fait dissoudre deux onces et demie de
manne ces remedes ont eté continués pendant huit
jours les huit jours suivants on a fait prendre tous les
matins a la place d'une un apozeme aperitif diuritique
et legerement aperitif laxatif substitué les autres remedes
dans le meme ordre actuellement et depuis quelques jours
le malade est a l'usage de ces memes remedes de façon qu'il
prend le matin alternativement l'apozeme ou le suc avec
la manne le reste est toujours dans l'ordre qu'on a decrit
L'effet de ces remedes est que la bouche n'est plus seche
la suffocation est constante mais tres supportable les
selles sont libres, puisque deux onces et demie de manne
font prendre d'ordinaire 12, 15, 16 selles, l'apozeme 8, 10
les urines ont eté longtemps extremement troubles

© BIU Santé

pour un hydropisie [illegible]

briquetées, d'une mediocre quantité, elles ont autrefois un peu plus abondantes et plus naturelles, les salives les sueurs fort abondantes, ces dernieres surtout pendant l'etouffement le pouls est petit sans intermittence au moins elles sont tres rares et tres eloignées le malade passe de bonnes nuits le matin apres son lever il est dans un etat de calme ou autrement de parfaitte tranquillité il appelle cet etat assoupissement qui n'en est pourtant pas un il dine avec appetit le soir sur les 5, 6, 7. 8. heures la suffocation redouble, ce que le malade appelle etouflement mais cette augmentation est tres supportable, du reste se dissipe meme lorsqu'il se presente quelqu'objet nouveau capable de le distraire tout ce qu'on vient de dire touchant les effets du remede ne presente que le bon costé l'autre est bien different les enflures sont augmentées, elles parviennent au dessus de reins les parties naturelles sont gorgées le bas ventre se tend toujours plus et laisse appercevoir une certaine fluctuation qui fait craindre un epanchement a Marseille le 8 may 1756

signé Meullard Med.

L'epanchement dans le ventre est certain on a menagé les termes par rapport au malade

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

© BIU Santé

51 ans | robust. pituit. saliv. et sucur bp | a aimé le plaisir sans excès | regrets de la jeunesse | depuis 16 a 18 ans après promenade au soleil hemorrhag. p 20 dis et devoyement quoiqu'il ny soig. ny purgé | mais épuisement p plaies mouches | qq tems après nouvelle hemorrhag. p 2 mois | il y a 5 ans mal. qui porta a poitrine, du depuis oppressions sur tout q'd il montoit et a l'entrée de l'hyver | plus attaques la dernière 9bre dernier, pituite p nez yeux et bouche et pour toux, on l'attribua a un coup d'air | alors pieds enflerent on ajouta cloportes &c

Le 13. avril dernier malade essoufflé, sang foncé poulx elevé intermitt., jamb. cuiss. bas ventre enflé, le foye relevé plusieurs tumeurs abond.tes [illegible] selles mediocres, urines en petite qté briquetées | suffocation augmentée q'd il se couche d'un côté ou autre avec palpitation

actu. suffocation effrayante, selles libres, urines fort troubles briquetées saliv. et sueurs abbat., [illegible], enfl. augmentée au dessus des reins [illegible], et fluctuation.

purg. 2 on. manne et 1 on. sir. de roses solut. 1 verr. decoct. rac. polyp. de chêne fl. de viol. et de pêcher, bouill. veau 2 verr. 1 poig. chic. et cresson aut. 2 ecreviss. de rivière demy on. patien. 1 dr. rac. d'aunée, demy on. rac. persil, 30 gr. rhub. 15 ou 20 clop. | per 10 ou 12 j. | purg. ensuite | apozemes avec 1 onc. rac. lapat. acut. demy on. rac. persil, 2 ecreviss. 15 cloport. | 2 verr. 1er 1 on. sir. de roses solut. | au 2ond; ou des 5 racin. | pend.t 5 ou 6 jours | si ces remèdes ont bien fait y revenir, puis sucs 1 onc. ½ suc d'ache et de cerfeuil, y ecraser 15 ou 20 cloport. p 3 dis | alors si les enflures n'avoient pas diminué on pourroit tenter demy on. suc de sureau [illegible] d'un verre de petit lait pendant six [illegible] alternatio. de deux jours l'un.

bon regime souppes et roti | p. boisson d'une infus. de capill. ou de scolopendr. ou decoct. gramin.

l'on ne peut faire de plus longs projets.

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

© BIU Santé

(35) 73 72

8

La Malade pour Laquelle on Consulte cest trouvé
ataquée de Lindisposition dont on fait le detail
suivant ;
dans la bretagne — En 1741 pour Lors agée de dix sept ans La Malade tomba
dans une melancolie depuis pasques jusques a la pentecôte
avec une difficulté de respirer avec un etouffement
sans apetit et sans someil, avec une suppression de
deux mois. Elle avoit pour Lors un corps d'enfant et
elle fut saignée au bras et purgée tout souvent et depuis
Elle fut extremement Constipée dix jours quelque fois sans
aller a la selle ; Le jour de la pentecôte Les menstrues
Reparurent sans que pour cela Elle en fut soulagée
Et le soir meme Elle eut des Convulsions pour la
premiere fois tres violantes sans perdre connoissance
La parole perdue se souvenant fort bien de ce quelle
souffroit Les premiers jours il luy sembloit que quelque
chose Luy montoit a la gorge Croyant Etre etranglée
avec une tette tres Malade dans laquelle Elle sentoit
des battements Extraordinaire Elle resta toute la nuit dans
cet Etat Convulsifs on Luy fit prendre quelque
potion quel La calma un peu mais Le Lendemain
Lors que Lon vouloit Luy donner du Bouillon Elle
fut si fort agitée quelle tomba dans de Convulsion
Etonantes que Lon crut quelle Etoit dans un Risque
Evident Elle fut sept jours dans cet Etat et a vre

B.I.U.M. Paris

auec des Convultions Contenuelles et une opression considerable
vomissement hoquet crachotement Retention durine point
de someil ni Repos ny pouvoir Rien avaler Liquide ni
solide Lon nourrissoit la Malade auec des Lavements Elle
fut Saignee vint trois fois auxsi dans sept jours Les plus
pour autres Le septieme jour Elle fut Saignee a la jugulaire
fut celle qui La soulage Elle fut Vingt moins dans le lit
auec les memes convultions sur la fin Elle perdoit connoissance
Et avoit des Vapeurs de Vomir Elle prit les Bains Et les
Eaux minerales qui La soulagerent beaucoup, mais quelque
mois apres Elle tomba dans Le meme Etat Elle a ete pendant
quelle Etoit fille, il y a deux ans quelle Est mariee Elle
devenue Enceinte La premiere annee Elle na point Ete
ataquee de cette maladie cependant Lorsquelle a ete
alouchée Elle a tombe dans Le meme Etat que La premiere fois
des Lendemain de ses Couches, Elle a Ete deux mois sans
pouvoir manger Elle avoit pour lors des hoquets terribles
Le Carnaval passe Elle fut dans Le meme Etat quoy
quelle fut grosse. ce qui Luy fit faire une fausse
couche Elle tombe dans cet accident lors quelle fait La
moindre Extraordinaire mais surtout fort Constipee
Et oppressee auec un feu devorant dans Lestomac
tout Le temps quelle Etoit fille Elle netoit point Reglee
Elle avoit pour lors un echauffement de sang

73

1756 Enfin La derniere fois que Madame a tombe dans
cette affection hysterique c etoit au commencement de
juin Elle furent tres vives ~~durerent~~ continuerent
quatre heures de temps auec des convultions tres
fortes generalement dans toutes les parties de son corps
auec des cris terribles, Elle avoit mange Le soir a
son souper des fraises Et des pois cela La prit sortant
de souper Elle prit de Leau de fleur dorange auec
Leau commune qui La soulagea, Et but beaucoup de
thé Elle na point souffert depuis, quoy que toujours
oppressee Et constipee Elle prend quelque Lavement
de temps en temps Et a son apetit fort grosse

© BIU Santé

relation de mad.^{le} Canonge
deloriens consulté avec mr
tandon ce 27.e juin 1756.

a
Madame
Madame Canonge
rue Royalle
a bordeaux

© BIU Santé

© BIU Santé

(36) 74

La fille de Mad.e pougnadoresse du St esprit agée de 5 a 6 ans / glandes depuis 5 ou 6 mois / lon ne dit pas ou / on a negligé comptant quelles se dissiperoint / depuis 2 mois celle a coté du menton a grossi / bouill. decocoiss, et purg. 3 ou 4 f. / cette glande devenue pointue et rouge depuis 3 semain. et ramolie paroit crever / on a fait cautere a la jambe il y a 40 j., tire bien, mais sans diminution / d'aill. bien port. sans incommodité / on a frotté avec l'huile de camomille, et laine surge / le chirurg. vouloit appliquer un emplatr. diabotan. / on l'a appliqué / fluxion ouaffoncé pour avoir fait raser la tete 3 f. a la fin de l'eté passé, ce qui peut luy avoir fait prendre un air ayt eté exposée au froid sans chapeau

s'il faut mener icy cet enf.t

cause des humeurs froides, lymphe epaisse et acre, acre grossier air froid puis peut estre point de vice hered. dont on ne fait pas mention

s'il est vray que cette cause exterieure ait occasionné cet engorgement des glandes ~~ce n'est retenu pas inveteré~~ et l'age jeune de la malade chaut soit d'ailleurs une ressource espérée, l'on peut en esperer la guerison d'autant plus qu'elle jouit d'ailleurs d'une bonne santé et sans d'autre incommodité, et quand meme elle ne gueriroit pas radicalem.t a present, l'evacuation ordre a son sexe venant.

l'espindic. de tenir les dig. sont en regle afin quil passe de ses grand chyle doux et bien travaillé qui ~~dauffe~~ empeiche ~~la grossiereté de la lymphe~~ la grossiereté par la rondeur, de diviser la lymph. grossiere par des remedes legers ~~evenelles~~ aperitives et de l'adoucir pour remplir toutes ces veües. purg. 1 ou $\frac{1}{2}$ mann. de 4 ou 5 onc. de decoct. legere d'une pin. de f.b. de pesch.

Le lend. un bouill. avec la moitié d'un jeune poul., une petite tortue, deux gros racine d'esquine et feuill. cress. et chicor. en bouillon pris ensemble/ 2 verres. purg. petit lait environ sept ou 8 onc. clarifié, 6 cloport. / pincée de terre tenesse pend.t 12 ou 15 j. / le repurgt a la fin / repetes ces rèdes pend.t l'eté.

B.I.U.M. Paris

au mois de 7bre saig. purg. puis bouill. avec poul. t. escrev. [illegible]

b. clop. et deux potz. de cresson / repurg. / petit lait, repurg. et

lait d'anesse. p huij. usum de 2 en 2 bol six gr. cachou, autant

craye de briancon et autant poud. de llopot avec suff. qte s. de chiere de terre

iusq. aux vingt jours celait, purg. alassin, propter vd. decoct. legere

d'esquine, ou 2 verr. par j / si elle est seche plus de cautere.

topiq ou ext. le moins q on pourra employer des emplatr / mucilage

qui n'est que emolliant, cain debarges / ou laine surge / [illegible] le passer

a lordre

bon regime point d'alim. grossiers

Monsieur

je une petite de seur a six ans
quia des glandes de puis 5 ou 6 mois
nous avions toujours crus que cella
se dissipere de luy meme
cependant de puis environ 2
mois nous avons aperçu que celle
quelle a au cotté du manton a
grossi ces et etoit dure ce qui
nous a obligé a la faire voir
au medessain qui luy a fait
prandre les boullions decrevice
avec les erbes quon y met ordinere
et lavons purgé trois ou quatre
fois ce qui na pas produit grande
chose, cette glande est ramassee

© BIU Santé

et devenue for pointue et fort
rouge de puis trois semene ce qui
paroit vouloir crever estant fort
ramolie au bout, lon nous a
conseille de luy faire un cotere
que nous avons fait a la janbe il
y a une quenzene de jours qui tire
bien, mais nous na perse novons aucune
diminusion ce qui nous inquiete
beaucoup et nous fait craindre
les suitte cet enfant paroit dalieurs
bien portant et na oqun autre
incomodite, nous avons frote
par fois quelque tant cette glande
avec luile de camomille par
ordre du medessin, et luy avons
mis aussy de laine grasse, tout ce
la na rien produit il y a quelque
tant que notre sirugien vouloit y
metre un anplatre de diabotanon

nous avons resisté lonjant a le metre
crainte que cela ne le fist crever
mais de puis trois jours un medesin
nous a conseille dy metre voient
quil avoit disposition a crever et
quil valet mieux le der par les
moiens de lanplatre que de le laisser
crever de luy meme dotant mieux
que lanplatre pouroit faire dissoudre
la glande sans la faire crever

nous croions que cette fluction a
esté ocasione pour avoir fait raser
la teste de cet enfan trois fois a la
fain de lete passé ce qui peut
luy avoir fait prandre quelque
air laiyent mené au grand froid
sans chapo ayes la bonté monsieur
de me dire la desu votre santimen
et nous marques ce que vous —

B.I.U.M. Paris

Lettre de mad.elle de pougnadoresse sans datte mais qui doit etre environ de 5.e juin 1756. ceronetty

jugerez a propos de

[illegible] s'il estoit meme a propos de

mettre lanfan icy on pouroit le

faire [illegible] rien epargner

pour son g[illegible]

j'ai l'honneur d'estre monsieur

votre tres humble

et tres obeissante

servante pougnadoresse

[illegible]

© BIU Santé

(38)

Mr espic de ginestet Con.er au reg.es du parlement rapporteur 77

Mr Bernadac le fils m'a fait l'honneur de me communiquer la lettre que mr son pere luy a ecrit au sujet de M. Leveque de Pamiers, j'ay fait des reproches a ce jeune homme semblables a ceux que mr son pere luy fait sur sa negligence, et sur tout de ce quil ne luy envoya pas la reponce que j'eus l'honneur de luy faire a la lettre quil m'avoit ecrit en sa faveur lorsquil partit de pamiers pour retourner a ses etudes. mr Bernadac le pere doit etre persuadé que j'auray autant d'attention quil me sera possible sur la conduite de mr son fils, il y a de letoffe chez ce jeune homme pour s'avancer s'il s'applique, car il a de l'esprit et des talens, mais je crains quil ne soit trop facile et quil ne se laisse entrainer par ses camarades, je feray tout ce qui dependra de moy pour le contenir dans son devoir.

a l'egard de M. Leveque de Pamiers je prie Mr Bernadac apres luy avoir presenté de ma part mes tres humbles respects, de luy dire que ses incommodités habituelles qui durent depuis long tems n'ont aucun danger pour la vie, je me les rappelle parfaitement et je me souviens quen consultant pour ce prelat il n'y eut pas deux avis la dessus, que nous convinmes tous que son sang etoit epais, sec, et acrimonieux, et que les solides etoient dans un etat de tension et d'erethisme, que c'est de ces deux vices que provenoient ses vapeurs, et qu'outre les remedes que nous indiquames pour donner a son sang de la fluidité, en temperer l'acrimonie, et pour assouplir le genre nerveux, il falloit encor beaucoup de dissipation d'esprit et eloigner

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

toute idée de crainte et de tristesse.

je persiste encore dans le meme sentiment, et je ne sçaurois trop rassurer l'esprit du prélat sur ses inquietudes, je ne doute pas [illegible] s'il vouloit prendre sur luy et faire moins d'attention a ses maux quils ne diminuassent considerablement, et par la que les remedes auroient un meilleur effet, ainsy je ne sçaurois trop l'exhorter a se promener a pied ou a cheval et a chercher toute autre dissipation qui pourra luy convenir.

je vois sur le rapport de mr Bernadac que ce seigneur mange et dort tres bien, quil a repris des forces, quil ne se plaint plus de la poitrine ou il ne sent point de gene et ayant la respiration libre, et que son incommodité actuelle consiste dans un embarras de la teste qui le tient comme aujourdhuy et luy cause une espece de trouble qui l'empeche de faire usage de ses jambes, quil sent alors fort affoiblies.

je croy que cet embarras n'est nullement dangereux et quil depend d'une cause passagere, puisquil varie suivant differentes circonstances et quil augmente lorsquil s'applique a quelque occupation un peu serieuse, ce qui m'oblige de plus fort a exhorter ce seigneur a eviter principalement toute sorte d'occupation qui applique son esprit.

cependant il ne faut pas negliger les remedes convenables a son etat, ainsy je serois d'avis qu'apres s'etre purgé avec la Medecine ordinaire, il prit pendant neuf ou dix jours le matin a jeun un bouillon fait avec un jeune poulet, ou bien a la place quatre onces de col de mouton, une dragme de racine de pivoine mâle, les cuisses de quatre grenouilles, et une poignée de feuilles moitié chicorée amère de jardin et moitié pimprenelle.

apres avoir fini ces bouillons il faut passer a l'usage d'un petit lait que l'on tirera du lait de vache ou de celuy de chevre par le moyen de la presure ou de la creme de tartre, a la dose d'environ douze onces, on aura soin de le clarifier avec deux blancs d'oeuf, d'y jetter pendant le tems de la clarification une pincée de petite chesne et ensuite apres l'avoir coulé d'y dissoudre une cuillerée de sucre fin rapé.

L'on fera continuer ce petit lait a Mgr pendant quinze ou vingt jours consecutifs le matin a jeun, et alternativement de deux jours l'un on luy fera prendre demy heure avant son petit lait, vingt grains de poudre de guttete dans une cuillerée d'eau de fleurs d'orange.

apres quil aura fini ce petit lait, il se repurgera, et ensuite il se mettra a l'usage du lait, quil continuera jusqu'aux grandes chaleurs de l'eté si son estomac le supporte bien, et pour le faire mieux passer on luy donnera de deux jours l'un en se mettant au lit un bolus composé avec quinze grains de corail rouge preparé, dix grains de craye de briançon, et autant de cachou tout en poudre, le tout incorporé avec suffisante quantité de sirop de coings ou de celuy de roses seches.

L'on preferera au reste le lait de chevre dans cette saison, a tout autre lait.

Nous ne sçaurions faire de plus longs projets sur l'etat de ce seigneur, nous croyons que dans l'eté il pourra essayer les bains domestiques et les eaux minerales froides, mais il sera bon d'etre instruit de son etat.

A Montpellier ce 20e mars 1757.

Haguenot

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

ordonance que jay envoyé a
Mr Bernadac pour Mr Levesque
de pamiers.

0 1 2 3 4 5 cm
© BIU Santé

Les douleurs de goutte auxquelles M.r le consultant
est sujet depuis quelques années sont l'effet de l'epaississement
et de l'acrimonie de son sang, qui fournit une Lymphe de
même caractere de meme que l'humeur qui se separe dans les
articulations.

par la disposition particuliere de l'articulation du genou
droit, cet humeur s'est fixée dans cette partie, et y a causé
une enflure dans les ligamens, qui venant a augmenter sur tout
dans les temps froids y gene le cours du sang, produit une phlogose,
et renouvelle la douleur arthritique.

il n'est pas douteux que la masse generale de la lymphe est
viciée, puisque non seulement M. le consultant a eu des douleurs
de goutte au pied et maintenant au genou, mais encore des
douleurs a la tête qui paroissent rheumatismales et d'espece de
dartres au devant de la poitrine.

Mais la cause de ce vice de la lymphe n'est pas aussy
evidente, car on peut d'abord l'attribuer a l'intemperie de l'air
m.rs les officiers etant souvent exposés aux rigueurs des saisons, et
l'on peut aussy soupçonner que le virus verolique y a quelque
part puisque M. le consultant a eu cinq ou six chaudepisses
et qu'immediatement apres l'une de ces maladies, il fut attaqué de

B.I.U.M. Paris

cette douleur.

cependant comme ces chaudepisses ont été simples, qu'elles ont coulé assez long temps, et qu'on les a traitées méthodiquement on ne sçauroit assurer positivement que les douleurs soint veneriennes, ainsi dans cette incertitude, nous ne croyons pas que le grand remede soit necessaire du moins quant a present, et nous sommes d'avis de faire ceux qui sont convenables aux douleurs de goutte.

au surplus de quelle cause que viennent ces douleurs, il n'y a point de danger actuel pour la vie de Mr le consultant, si elles sont purement arthritiques, on peut, sinon les guerir, du moins pallier le mal, rendre les attaques moins fortes et moins frequentes, et si elles sont veneriennes, on la guerira radicalement par la voye des frictions mercurielles.

si les remedes que nous allons proposer ont un heureux succez le soupçon de verole tombera, au contraire il sera renforcé par leur mauvais effet, et alors ils serviront de preparation a l'action du mercure.

ainsi dés que Mr le consultant sera arrivé a Toulouse, apres deux ou trois jours de repos, il commencera par prendre des bouillons adoucissans faits avec un jeune poulet, les cuisses de trois ou quatre grenouilles, une dragme de semence de pavot blanc renfermée dans un nouet, une deux poignée de feuilles de chicorée amére de jardin et autant de celles de pimprenelle.

il continuera ces bouillons pendant douze jours le matin a jeun et il se purgera a la fin avec un verre de decoction de deux onces

de racine de polypode de chesne dans laquelle on fera bouillir legerement deux dragmes de follicules de senné, une bonne pincée de fleurs de violette et de pescher, aprés quoy on y dissoudra deux onces et demy de manne.

Le malade se reposera le lendemain de cette medecine, et ensuite il se mettra a l'usage d'un petit lait que l'on tirera du lait de vache ou de celuy de chevre par le moyen de la presure ou de la creme de tartre, on le fera clarifier ensuite sur le feu comme un sirop avec deux blancs d'œufs, pendant la clarification on y jettera une pincée de lierre de terre, ou du petit chesne et aprés l'avoir coulé on y fera dissoudre une cuillerée de sucre rapé.

La dose de ce petit lait doit etre d'environ quinze onces, et on la prendra le matin dans le lit, dormant par dessus et se reposant une heure et demy ou deux heures.

on continuera ce petit lait vingt jours consecutifs, se repurgeant a la fin comme il a été prescrit cy dessus.

etant ainsi preparé nous conseillons au malade d'aller aux bains de Bareges, ou il pourra prendre le bain et la douche sur le genou affecté suivant l'usage du lieu, et d'y rester une quinzaine ou une vingtaine de jours

ces remedes porteront vers le mois de septembre prochain, alors si le malade en a été fort soulagé étant de retour a Toulouse et dans le cas que son regiment y fit encore un assez long sejour, nous sommes

© BIU Santé

d'avis quil se mette a l'usage du lait d'anesse ~~et~~ quil le continue — pendant un mois et meme au dela si son estomac le supporte, se purgeant au commencement et a la fin.

que si au contraire ces remedes n'avoient fait aucun bien, dans ce cas on auroit recours aux frictions mercurielles.

Du reste le malade doit observer un regime des plus exacts, Les excés dans le boire et dans le manger etant souvent les causes de cette maladie, il faut par consequent quil vive sobrement et ne se nourrisse que avec des alimens doux et faciles a digerer comme potages a la viande, bouilli, roti, sur tout de la viande blanche, — quil se prive de tout ce qui est cru, salé, et echauffant, quil — boive le vin trempé, quil evite le commerce des femmes, et quil ne s'expose point a l'air froid et humide.

Deliberé a Montpellier ce 18.e juin 1760.

Haguenot

Consultation pour un goutteux.

 © BIU Santé

81

Mr Marchaat prendra quand il sera arrivé
a toulouse pendant douze jours le matin un
bouillon fait avec un jeune poulet, demy
once de racine de lapatum acutum en
françois patience, demy drogue de racine
d'enula campana, deux petits ecrevisses de
riviere et une poignée de feuilles de chicorée
amère de jardin.

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

© BIU Santé

0 1 2 3 4 5 cm © BIU Santé

(40) 83

Quidam sexagenarius ad humorem in utraque
tibia excutiendum usus fuit aqua, preparata
pulvere sulphuris, nitri, ferri et vitrioli; quæ
vulgo dicitur pulvis domini Arnoldi, quæque
prostat in publicis officinis. Sed ob copiosos
haustus dictæ aquæ apparuit mictus cruentus,
et hinc excoriatio purulenta in renibus:
pro cujus curatione æger expertus est o=
mnia fere remedia intra spatiu duodecim
annorum, et semper frustra adhibita. Ex tri=
bus tamen vicibus, quibus usus est unctione mer=
curiali gradatim majus percepit levamen: sed
quia perseverat urina furfuracea cum do=
lore in dorso, recurrit ad peritiores me=
dicos pro efficaciori specifico. &

Ecrire à Mont-pellier pr demander
aux Medecins les plus experts quel
seroit le remede qu'ils estimeroient
le plus efficace pour guerer parfai-
tement la maladie ci-dessus mention-

B.I.U.M. Paris

0 1 2 3 4 5 cm © BIU Santé

83 bis

-née, et pr en même temps, et avec
la precaution la plus propre à le
garantir d'accident faire venir ici
le remede indiqué.

0 1 2 3 4 5 cm © BIU Santé

0 1 2 3 4 5 cm

© BIU Santé

(41) 85

~~60 ans, mictus cruentus abusu nimio aut potius abusu pulveris ex nitro sulphure ferro [illegible] confecto, et excoriatio purulenta in renibus, via fere [illegible] per 12 ann. adhibitas, per autem unctiones mercuriales expertus se levamen aliquod percepisse observato, interea tn urinam adhuc non sanam et qualis excernenda esse [illegible] et cum dolore in dorso excerni.~~

~~cui symptomati ut occurratur specificum remedium postulati. opera pretium fuisse [illegible] recensere [illegible] quibus usus est per annos 12. [illegible] indicarit [illegible] hunc agri relationi ut faciamus satis, arbitramur [illegible] hunc ut posse invetoratione~~

~~velimus tentamus que facere satis [illegible] insuper cum profrictionibus mercurialib~~

84

Constat ex relatione nobiscum initâ aegrum sexagenarium ab usu, potius abusu, pulveris ex nitro sulphure ferro [illegible] efecti ad humorem, ut aiunt, intibiis excutiendum praescripti, mictum cruentum et excoriatione purulentâ in renibus passum fuisse, quem in finem varia rdia (non enarrata) sine ullo successu per annos 12 assumpta fuere, atq inter hoc rdia dilus unctionib mercurialib levamen aliquod aegrum accepisse, interea tn urinam adhuc non sanam et qualis reddenda e ~~[illegible]~~ pellendo ad suspicionem et cum dolore excerni. cui sympt. ~~[illegible]~~ effectivius remedium et specificum postulato. ~~[illegible]~~ per annos 12, ~~[illegible]~~ opera pretium fuisse rdia recensere ~~[illegible]~~ cognito indicarit melius [illegible] ad [illegible] [illegible] majori [illegible], atq insuper [illegible] exponere fluxionis tibiarum, nimirum an doloribus aeger vexaretur, an tumorem tibiae an labes aliqua aut haeredit. aut adventitia et qualis huic fluxioni ansam dederit, imo et nos docere quo vitae genere aeger usus e.

Cum itaq harum o[mn]ium circumstantiarum conscii non simus, ex his nobis non licet quidpiam statuere, satis erit nobis ea proponere auxilia quae opportuniora censemus.

ex eo aûm qd aeger urinam male sanam et impuram ejiciat, doloremq in lumbis patiatur, renes ulcere affectos esse conjicimus, cum autem ex tribus unctionib mercurialibus solatium aeger acceperit, virum hunc a virus venereo aut prodiit [illegible] aut foveri non levis est suspicio.

ideirco arbitramur interrogandum esse aegrum, atque ab eo sciscitandum an [illegible] aut juvenili aetate ~~[illegible]~~ per impurum coitum, aut jure [illegible] haereditario contracto affectus fuerit, quo in casu ad hydrargirosim methodicè instituendam sine ulla cunctatione recurrendum, scilicet proximo autumnali tempore, celebratâ venaesectione et purgato aegro cum manna et cassiâ balneandus aeger per viginti aut 30 dies, sumendo manè post balneum haustum seri lactis, dein iteratâ venaesectione et catarsi, totum ejus, exceptis capite et pectore [illegible], unguento mercuriali inungendum, eâ lege atque cautela ut frictiones fiant non singulis diebus sed alternis, imo relicto pro rei exigentia longiori intervallo, ~~[illegible]~~ atq toto curationis tempore debito et convenienti vitae regimine utatur, vescendo lacte, ossis, panatellis, cremoris, oris sorbilibus ~~[illegible]~~ et ptisanna demulcente pro potu ordinario, quod totum ejus prudenti et experientissimo medico est committendum.

~~ô atque sperandum mane fore ut [illegible] remedio specifico hic aeger feliciter convalescat.~~

Verum si nulla luis venereae suspicio sit, pejorem profecto morbi prognosim [illegible] judicamus, ut potè qd nullum propter [illegible] et specificum remedium [illegible] inveterati quorum hoc in casu summam [illegible] [illegible] humorum acrimoniam in causa esse

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

185

judicandum, consequens ergo sola deambulatio in usum esse adhibendas
quamobrem post factum si aeger sit expulsus vigeat, venae sectionem in brachio –
purgandus aeger cum cassia recenti ℥i rhab. in aqua font. ℥iv et manna calabr. ℥ij
f. duo cyathi, sumendi interjecto 2 horis spatio, et sequentem post
2um cyathum sumet jusculum ex pullo gall. jam effeto.
Sic praeparato aegro serum lactis ℔ij 20 dies. alternis cum balsam. canad. gutt. 4 –
cum sirup. hed. ter. cochlear. haurias ante serum lactis.
finito usu seri lactis iterum purgabit. ... et tum astrictum per plures ...
dieta lactea.

Relation et consultation que j'ay fait ce 16. aout 1757. pour un malade napolitain que Mr ricard m'a procuré.

Sur cette somme de 589. J'ai depensé suivant l'Etat particulier que j'ay tenu sur la depense du mois de aout 1734 . . . . 89# 0: 0:

Le Malade pour lequel on Consulte est un homme agé d'environ 50 années adonné aux affaires publiques et qui se Livre souvent avec Excès, le Caffé toujours après diner, ou après le Soupé.

Il n'a jamais donné dans aucun Excès Moins par temperament et par Caractere, que par raison et par Religion.

Il est sobre dans ses Repas, et quoyquil soit Connoisseur et delicat pour les Mets, on n'en Mange point a sa table que de forts sains et on y use peu de liqueur et du Caffé par principe de Santé.

Dans sa jeunesse, cet homme Etoit ardent, se Mettant aisement en vivacitté, le plus petit Exercice luy procuroit une transpiration assés abondante, et sa pouls Etoit frequent, il Mangeoit assés bien, avoit de la gayetté dans la Conversation

~~[illegible]~~

depuis environ 4 a 5 années son temperament

© BIU Santé

paroit avoir changé les esques sont pour estre
devenu lent et plain. Il est devenu tres frilleux
Il a souvent des fluxions a la gorge, Il a eu
plusieurs fois d'espece de clous autour du col
sur tout sur le devant ; la teste luy a fourmillé
plusieurs fois, Il y a souvent senti de pesanteurs
qui se communiquoient a tout le reste du corps
Il y est arrivé souvent pendant la nuit des
agitations et des mouvements involontaires
dont il ne se sent pas souvenu le landemain ; dans
ces insomnies il a parlé de rele avec vivacitté
Il y a 7. a 8 mois ou huit qu'il ressentit une
espece d'essellement a la teste, dans lequel on fut
obligé de le faire seigner au pié, ce quoy qu'il
le fit par complaisance, il avoua quelque temps
après s'en estre bien aisé, et de se trouver soulagé
enfin il se trouve pesant, inquiet, souhaitte de
prendre l'air et de se promener, et ne cesse de dire
que son sang ne peut point circuler, qu'il a besoin

87

de se distraire, qu'il croit que le travail luy est
nuisible, mais qu'il aime mieux ne faire
aucun remede s'il doit estre saigné, se trouvant
beaucoup mieux depuis qu'il fait un peu de chaud
et qu'il transpire un peu. Ces 7. a 8 derniers lignes
sont ses propres expressions qu'il a voulu qu'on mit
dans ce memoire, comme aussi qu'il a pris tres
souvent du petit lait fait avec la fleur de chardonnette
pendant les mois d'esté, avec les bains domestiques
et qu'il s'en est bien trouvé de l'un et de l'autre.

Un ami de ce malade luy a mis dans la teste les
bouillons de tortue avec des écrevisses, et c'est la
principale cause de sa consulte.

Il demande donc 1° si on le trouve qu'il prenne ces
bouillons, 2°. comment il faut les faire, c'est a dire
de quoy les ce qu'ils doivent estre composés. 3°. s'il faut
le saigner auparavant et le purger, par où, et comment
4°. si le petit lait tel qu'il se prend est preferable, ou s'il doit estre pris après,
5°. si les eaux minerales legeres luy conviendroient et
de quelle espece. 6. enfin s'il est mieux de faire ces
remedes ou rien d'autre, a present, ou de les renvoyer
a l'automne, et quel est le regime qu'il faut suivre

BIU Santé Paris

on Croit devoir Repetér que le Malade avoulu
quon Consultat ainsi, quoyque lon Reguarde point
quon na pas besoin, et quil nest Meme pas
D'Usage d'Indiquer des Remedes aux Medecins
quon Consulte.

Mais Voicy Ceque lon Croit Necessaire de
faire sçavoir aux Medecins, et qui se faisant
le seu et le Consentement du Malade a ypu ou
La Coeté. Cest quil y a eu dans sa famille des
personnes quon a êté souvent obligé d'en fromer
et qui ont eu besoin de frequentes, et Copieuses
saignées, des bains &c.

Dans la Reponce Il ne faut nullement faire attention
des six a 7 Signes Cy dessus, affin que le Malade qui
la verra, ne puisse point seulement Imaginé, quon
a touché une Corde, qui pourroit seule l'exposé a vn
Dangér, dont Il n'est peutêtre que trop Menacé.

on avoit oublié de dire que dans divers
agitations nocturnes, un parent affectioné luy a
fait prendre du laudanum sous la forme de Reguelisse
Noire pour le Calmér,

Le Malade se plaint encore, quil Croit avoir Contracté une
partie des Incomodités dont Il se plaint pendant le sejour quil a fait
dans une Maison de Campagne qui a un peu le foncée, quil a fait travailler
et fait blanchir des Cartes. Cette automne derniere.

(43) 2 88

repondu ce 29.e aoust 1747 et envoyé lordonance faite avec mr fizes.

Jay l'honneur de vous Envoyer, Monsieur, cy-joint un Memoire ; au sujet duquel je vous demande vôtre avis et celui de M. fizes. Le même Memoire a eté aussi Envoyé a paris. je n'ay voulû par moy-même conseiller aucun remede a la dame pour laquelle je consulte.

Jay Mis au Couvrier 18tt pour vôtre consulte, que vous aurés la Bonté de retirer du Bureau de la poste de vôtre ville. vous avés eté, et vous etes encore Mes Maitres ; et dans toutes les occasions, je vous marquerai le Devoüement

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

© BIU Santé

infini, et le respect, avec lesquels j'ay l'honneur d'être,

Monsieur

a la Linde 16e aoust 1747.

Vôtre très humble et très obeïssant Servitr

Lavergne medecin je prend de l'election de Sarlat

Mes Respects, s'il vous plait, a M. de Magnol.

Reponse le plus promptement que faire se pourras.

Memoire au Conseil.

Made pour laquelle on consulte, est agée de trente ans, ou environ; d'un temperamment vif, et ayant assés d'embonpoint.

Made s'est assés bien portée dans son enfance; mais a l'age de dix a onze ans elle eut les pâles couleurs, qui furent dissipées par le moyen de remedes; les Regles parurent dans le tems ordinaire, et on ne remarqua aucun vice de ce coté-là.

Vers l'age de quatorze ans et demy Made fut mariée; et quatre ans aprés, ou environ, dans le tems des chaleurs, ayant ses ordinaires, elle se baigna dans un Ruisseau d'eau courante, cequi ocasionna la suppression des Regles. il naquit en consequence, sur toute l'habitude de la peau une quantité infinie de boutons, qui egaloient la grosseur des pois; et qui, sans faire aucun remede, se dissiperent dans l'espace de quatre a cinq jours: mais il survint un commancement de jaunisse, une insomnie avec une espece de fievre lente se faisant remarquer principalement la nuit; qui durerent l'espace d'une année avec grande alteration: ces accidens passerent par le secours des Remedes, et Made devint enceinte d'une fille dont elle accoucha heureusement.

Cependant aprés la dissipation des accidens qu'on vient d'énoncer, il survint a Made dans toute l'habitude

© BIU Santé

du Corps sous la peau un nombre prodigieux de petites glandes, dont le volume a toujours augmenté depuis; en sorte qu'on en Remarque une surtout a la partie superieure et un peu exterieure de la Cuisse gauche, qui surpasse la grosseur du poing; d'autres, qui sont longuettes, et grosses comme le pouce, &c; et il en nait tous les jours de nouvelles. ces glandes sont devenües douloureuses, & Mad.[lle] y sent de vives piqueures dans les changemens de tems, surtout en tems pluvieux.

Mad.[lle] Mange peu, et quand il lui arrive de Manger un peu plus qu'a son ordinaire, elle sent son Estomach fort gonglé: étant sujette a des vents, qui lui causent des gonflemens a la Region Epygastrique, a la poitrine et au Cou; elle y est surtout sujette au commancement du printems, et au commancement de l'hyver. dans ces mêmes tems elle a coutume d'avoir un vomittement, qui dure quinze jours. Mad.[lle] est aussi fort sujette aux insomnies.

Mad.[lle] desireroit guerir de ses glandes; mais le Medecin, a qui elle s'est adressée pour cela, se mefiant infiniment de ses lumieres, a trouvé a propos d'avoir Recours a celles des maitres de l'art.

il est a Remarquer que ~~Mad.[lle]~~ le bas-ventre de Mad.[lle] n'a pas plus de volume, qu'il paroit devoir naturellement en avoir, et qu'on n'y observe d'autres duretés que celles, qui sont sous la peau; il semble pourtant ~~qu'on~~ qu'on doit en soubçonner interieurement. elle a été engendrée par un officier decedé depuis long-tems; et l'on n'a pû rien decouvrir tant du coté de ... que du coté Maternel. M. son Mari se porte parfaitement bien.

Mad.[lle] joüe, veille, et prend du caffé tous les jours. du Reste, sa poitrine paroit en bon Etat... Ce 7.e aoust 1747.

91

epaississement du sang ou de la lymphe [illegible] disposition dans l'enfance
[illegible] pales couleurs, ictere, [illegible] marquée [illegible]
[illegible] douleurs des tumeurs.
[illegible] difficile a guerir, [illegible] jusqu'a la [illegible]
[illegible] de la lymphe [illegible]
[illegible] solides.
[illegible] tumeurs, les [illegible]

mariée a 14 ans ½ âge de 30 ans [illegible]
epaississement prouvé pales couleurs a 10 ans
suppression de ses regles apres un bain pris lors de ses regles, alors soutenue a l'habitude d'un jour, difficiles de 4 ou 5 jours | jaunisse | et insomnie | [illegible] |
cette jaunisse dure 3 ans sans alteration |
enceinte, accouchée heureusement | glandes a 19 ½
qui ont touj. augmenté depuis a la grosse poing, d'autres coe pouce, nait des nouvelles | devenues douloureuses en tems pluvieux.
mange peu | et qd plus q. a l'ord.[re] son estomac gonflé
sujette vents, gonflemens poitr. epigastre et col | ou [illegible]
[illegible] vers et [illegible] | vomiss.[t] 15 jours | sujette aussy aux insomnies | aucun vice paternel ny maternel
joüe veille caffé

30

[illegible] polypod. 3 dr. de
[illegible] 3 cerc. 2 drag. [illegible]
[illegible]:
[illegible] ...
[illegible] ...
[illegible] ...
[illegible] lait [illegible]
[illegible] ord.[re] decoction de quine
[illegible] 5 ou 6 gr. cinnabre
[illegible] conserve de roses.
[illegible] de petit lait, [illegible]
[illegible] leve.

© BIU Santé

du Corps sous la peau un nombre prodigieux de petites
glandes, dont le volume a toujours augmenté depuis ;
en sorte qu'on en remarque une surtout a la partie
superieure et un [illegible]
surpasse la grosseu[r]
et grosses comme
de noisettes .. Ces
Madle. y sont
tems, surtout en
Madle. Mange p
un peu plus qu'a
fort gonglé ; etant
des gonflemens a
et au Cou ; elle
du printems, et
mêmes tems elle
dure quinze jours
insomnies.
Madle. retireroit
a qui elle s'est
de ses lumieres,
des maitres de
il est a remarq
n'a pas plus de
en avoit, et qu'o
sont sous la peau
soubçonner interieu
officier decedé depuis long-tems ; et l'on n'a pû rien decouvrir
tant dans ce coté-la que du coté Maternel. M. son Mari se
porte parfaitement bien.
Madle. joüe, veille, et prent du Caffé tous les jours ; du Reste,
sa poitrine paroit en bon Etat... Ce 7e aoust 1747.

epaississement du sang et de la lymphe [illegible] disposition dans l'enfance
[illegible] pales couleurs, ictere, &c. [illegible]
[illegible] couleurs des tumeurs.
mal inveteré difficile a guerir, [illegible] jusqu'a la [illegible]
empescher du moins le progrés et qu'il ne se fasse des amas de lymphe dans
les visceres, foye, matrice, [illegible]
indications rectifier digestions, adoucir les humeurs, [illegible]
[illegible] adoucir l'acrimonie.
cette veüe saignée du bras, purg. 2 onces [illegible] polypod. 3 dr. de
[illegible] 3 dr. rhub. 3 onces de manne.
bouillon [illegible] 3 cerv. 2 drag. rac
de squine. [illegible] cloport. deux poig. cresson et chicorée.
repurg. puis 6 jours opiate avec conserv. [illegible] extr. de
rhub. et de genievre, antim. diaphoret. [illegible] extr. d'absinthe.
puis dix jours petit lait [illegible] cloporte [illegible]
[illegible] de cresson et [illegible].
revenir aux purgatif [illegible] lait (purg. [illegible] de lait
d'anesse) [illegible] decoction de squine
et de 2 jours [illegible] cloport. [illegible] cinnabre
d'antimoine, dix gr. [illegible] avec quelq. conserv. de roses.
[illegible] le lait [illegible] de petit lait, [illegible]
[illegible]
le printems repetes les memes remedes et [illegible] de chevre.
bon regime ny caffé, ny veilles &c.

Lettre de M. Lavergne avec la relation pour une dame qui avoit des tumeurs sur toute l'habitude du corps qui avoient le caractère de loupes ou plutot d'ecroüelles.

9

Lalenide

A Monsieur
port payé
Monsieur de ~~Hag~~ Haguenot Conser. a la Cour des aydes, et professeur en Medecine de l'université de Montpelier.
A Montpelier.

ce 18e janvier

© BIU Santé

94 virus cancereux | peut être venerien s'informer 92
il seroit a souhaiter | ou scrophuleux souppe. p^r les glandes
du col &c.

elle aura pris bains, on faig. purg. avec quelques
verres d'eau de vals et d'once manne. | ontentera
eau de vals coupées avec 1 tiers eau du rhône | mais
si elles ne suffisent pas on donnera bouill. avec un
poulet 1 ecrev. douz dr. esq. chicorée et cresson 9 jours.
purg. ensuite avec tamarins cass. mann. fl. de mauv.
et de violette. puis bains domestiq. a l'issue des bains
petit lait et 2 cuill. suc de cresson | lors des regles
point bains mais petit lait | et continuer ainsi
j'usq vers la mi-fev. alors purg. bouill. poul. 1 dr.
ou 2 cloportes 2 ecr. douz. clop. chicor. et cress. p^r
9 dies repurg. petit lait cloporté et cresson 15 ou 20
jours | repurg. lait d'anesse et diette blanch. jusq
au mois de janvier | 3 f la sem. poudr. avec cloport.
succin bl. corail, yeux d'ecrevisse | ~~l'hyver~~ purger
suiv^t le besoin | l'hyver lait d'anesse de temps en temps
et poudr. stomachiq. |

sur la lèvre ~~eau~~ eau de bareges ou decocti. de morelle
ou solanum ou plantain, ou un cerat fait avec
l'huile d'amandes douces et le blanc de baleine.

garg. avec la decoct. de feüill. de violette ou de
pervanche, ou d'orge avec le miel ou avec le lait.
narcotiq.

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

Symptes.

boutons | mal a la gorge | derangemt des regles
reparurent boutons, negligés, initio vers augment
creut boutons, engorgemt au bas de la jambe sur les
chevilles | on a fait saig. purg. emetiq petits. | ces accns
parurent ceder | boutons reviennent au printems, alors
erysip. œdemat. considerabl. auquel succeda le ne...
ou l'on apercut peu de fluctuation | abscés de la gross. d'une
grosse noisette, rouge violet, qui portoit en dehors sur
la paupiere superieure sans chaleur | on fit fort bien de
l'ouvrir avec la lancette 10 ou 12 jours apres | sortit
pus purulent, lendemain pus,
ces abscés avoit eté precedé depuis 3 ou 4 mois d'une
durété d'oreille, de tumeur ou gonflement aux glandes
du col, aux maxill. et parotides | la malade etoit
degoutée | cet ulcere devint calleux malgré le
pansement methodiq et les amers.

les bords de l'ulcere durs, elevés, ciselés et decoupés
irregulierement, rouges, fort sensibles, entierement secs et
durs | la charpie s'attachoit a exciter des douleurs et
saigner ces bords | le fonds blanc mollet. rien ne pouvoit le
detterger, pierre infernale tentée envain, l'aigre de la
bouche continuoit, l'engorgt des gland, il parut plusrs
boutons plats livides du rouge sur le violet, qui devinrent
furonculeux suppurerent a la cuisse et aux pieds levres.
(?) le meme tems ulcere au gosier derriere luette et voute
du palais, et depuis un mois insomnie.
insomnie | laissé une exulceraon

consultation
[illegible]
[illegible]

67 ou 68 ans (temperam. reglés plethoriq.) depuis 40 ans
epiplocele adherante (il y a 4 ou 5 mois goutte qui dura six
mois qui fit disparoitre une dartre sousses inter. des cuisses, fesses
et bas du ventre qui jettoit humeur tres sereuse rousse odeur forte)

depuis cette attaq. et repercusion de la dartre, degout insurmon-
-table pour tout alim., constipé, excremens peu durs etc pierre
frequentes envies d'urines, urin. peu, et urin. noiratre)

douleurs s'etant jointes a ces accid. se fit porter a toulouse,
tumeur au ventre gros deux marq. de pain, dure inegale
raboteuse a certains endroits, accompagnée de douleur en la
pressant.

La tumeur de la façon dont on la represente est tres
considerable.

pieds et jambes fort enflées, il y a apparence qu'il s'est
fait une suppuration sourde

depuis 8 jours fievre après une foiblesse.

il ne faut pas le purger ou la saigner

Depuis 8 jours hoquet nuit et jour

repose au moien des gouttes

puisqu'en appuyant la main on sent un fluide.

prognostic facheux (cause siege de la tumeur) (cause epiplocele
goutte cessée et dartre repercutée).

nourriture, avec des pains lavés, des soupes legeres, des cremes
et bouillons (eau de poulet orelles) huile d'amandes douces, potion
cordiale legere) lavemens avec decoct. fl. de mauve et graine
de lin et huil. amygdal. dulc.) fomentations avec des linges
trempés dans la decoct. emolli.) purg. s'il est en etat avec une
decoct. tamar. fl. violette et pesch. 3 verr. 2 onc. mann. l'une
une autre s'eau) ensuite bouillons avec 1 poul. 2 ecr. l'une une
lapat. acut. 10 clop. 1 poig. f. chicor. cresson ... 9 dis) purg. et petite
lait clair de tem. et clopor. (revenir aux bouillons et petit lait

© BIU Santé

a l'egard de la tumeur, si l'on a des marques certaines de fluctuation comme le pus pourroit tomber dans l'abdomen il faudra le vuider on pourra pour cet effet donner un coup de trois quarts, mais il faut pour cela être bien assuré du pus, et ne pas tenter l'operation si les forces du malade ne le permettent.

~~L'on [illegible] mais comme on suppose que le malade soit en état~~ s'il est permis de faire de plus longs profits, l'on repetera ces memes remedes.

© BIU Santé

Le malade pour lequel on consulte est agé de soisante et sept
années d'un temperament replet et chargé d'humeurs.
il porte une hernie Epiplocelle depuis 40 années qui jamais rentrée jettant
avec des adherances, il y a 4 a 5 mois qu'il eut une violente ataque
de goutte qui lui dura six mois dans laquelle il vit disparoitre
une dartre considerable qui lui occupoit les bourses l'interieur des
cuisses les fesses et le bas ventre, de laquelle il suintoit beaucoup
d'humeurs sereuse rousse et d'une odeur fort.
apres cette ataque de goutte et repercussion de la dartre le malade
est tombé dans un degout insurmontable pour toute espece d'alimens
n'etant assellé que par force lavemens, ou des purgatifs pour rendre
peu de excremens durs comme des pierres, de frequentes envies d'uriner
mais urinant tres peu a la fois et l'urine toujours noiratre —
les douleurs etant jointes a ses accidans le malade se fit porter a
Toulouse où il feut examiné dans touttes les regions de son ventre
dans lequel il feut reconnu une tumeur de la grosseur d'une
~~demij~~ miche de pain, dure inegalle et raboteuse a certains endroits,
accompagnée de douleur par l'expression des doits plus ou moins suivant
les endroits.
les ypocondres droit et gauche ainsi que l'epigastrique etoint souples
les ff
la tumeur occupoit toutte la region hyppogastrique et lombaire gauche
et toutte l'ombilicalle et lombaire dudit costé et rien dans la lombaire
droitte ny iliaque, mais elle decrivoit une ligne qui representoit ce
figurant comprenant un point a deux grands travers de
doits au dessus de l'ombilic a a moins distance de la ligne blanche
costé droit qui decrivoit la routte de l'anneau droit ou est la hernie
Epiplocelle avec l'adherance. tout cella ettant reconnu, par
les consultans il feut decidé que le siege de cette tumeur
etoit a l'epiploon les jambes et les piets etoit extraordinerement
enfles, le malade se levoit tout le jour et souffroit moins sur
son fauteuil que dans son lit, il y a même passé des nuits

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

il faut dessidé que les vues qu'on deuoit auoir estoit de tacher de fondre cette tumeur, pour laquelle on a employé des purgatifs en lavage avec la cosse lamanne, qui nont jamais bien opéré, on y a substitué ceux en bols, qu'on a compagné d'autres opiatés ou l'on mettoit l'ethiops mineral, des bouillons aperitifs, dans lesquels des noix des tisanes aperitives avec les meilleures plantes et racines enfin les eaux [illegible] avec la racine [illegible] la gomme [illegible] [illegible] qu'on a rendu dans la suite plus fondans en faisant dissoudre dans la masse l'emplastre de diabotanum et de vigo.

cette tumeur a diminué de presque les deux tiers costé droit a partie superieure, mais en meme tems que ce corps dur et rigide s'est pour ainsi dire cantoné, a laissé par toutte sa partie superieure c'est élevé jusque aux cartilages des cotes, et s'est formé de maniere que toutte cette partie toutte du ventre semble un ballon et donne au malade situé bien droit sur le dos, la figure d'un raquite.

Le malade depuis le commencement de cette maladie n'a jamais eu vestige de fievre, il n'a que depuis environ huit jours que estant voulu leuer a son ordinaire come foiblesse [illegible] le prit auant d'auoir mis ses culottes qui donna beaucoup de peine de la fois sur son sang, il y perdit connoissance et y vint sans pouls qui revint lors qu'il fut remis dans son lit — ou la fievre le prit pour la premiere fois et qui aumenta au point que l'artere sembloit une barre de fer, ce qui determina a lui faire une saignée qui a esté reitérée et fait sortir totalement la fievre il y a quatre jours qu'on tenta de le purger avec la manne et la [illegible] mais inutillement et on a esté obligé de lui reuenir a une tisane cosse apres l'auoir gardé 7 a 8 heures [illegible] on le purgea en bolus et le fit aller plusieurs fois.

cette elevassion de ce costé du ventre arresté l'urine et le hoquet depuis le jour de la cosse demanné est presque permanent nuit et jour il ne respanse que par l'eteinture anodine, on croit que cette grande

elevassion de ce costé gauche du ventre vient des vens renfermes 95
cependant d'autres croient qu'il n'est jamais [illegible] un fluide acquisté d'autant — qu'en pressant la partie inferieure de la region epigastrique droitte avec l'autre main appuyée a la partie moyenne de la region illiaque droitte il semble sentir un fluide, mais la tension des muscles au point present permet aprocher du même effet et faire soulffrir le malade, cependant ce qui le pourroit faire dessidé et quant appuyant la main a plat sur cette partie moyenne de la region illiaque, on y reconnoit une espece de crepitement [illegible] qui n'est pas partout ailleurs qui fait craindre une pourriture, l'apostupose [illegible] de vous en dire davantage mais tout est dans la verité

relation de la maladie de Mr Le marquis de roquefort pour qui nous avons consulté ce 10. avril 1752. Mrs Lazerme, fizes, goulard, serres, et moy

pour une tumeur

© BIU Santé

© BIU Santé

(47) 96

Pour Mr Le Baron
de chateauneuf, consulté ce 27e may 1747.
agé de 11 ans.

purg. rhub. deux dr. 1. pinc. fl. de pesches et deux onces de manne. —
Bouill. sex dies avec 1. poul. 1 dr ½ rac. esquine, 1 ecrevisse, demy poig.
feuill. chicor. ou pimprenell. et autant cresson. ensuite repurgé, puis
lait de chevre, puis matin et soir ou soupe au lait jusqu'a mi juillet.

De 2 en 2 jours pillul. avec six gr. cloport. 3 gr. cachou quatre ou 5 gr.
cinnabr. d'antimoin. et 2 gr. fl. martial. sel armoniac. pend. l'usage du lait

a la mi-juillet bains domestiq. a l'issue du bain petit lait cloporte et suc
de cresson 1. onc. chaque / puis apres 7 ou 8 bains intervalle de quelques jours / puis —
autres 7 ou 8 bains, puis intervalle / puis eaux d'yousset pend. 9 jours avec —
mesme puis autres bains / l'automne saig. purg. bouillons, purge petit lait
15 ou 20 jours, repurgé, lait d'anesse jusqu'au froids / pend. l'hyver usage du lait
de temps en temps. et poudre avec cloport. cachou cinnabre et fl. martiales.

pour boisson ordinaire ptisanne avec la rac. d'esquin.

B.I.U.M. Paris

0 1 2 3 4 5 cm © BIU Santé

Pour Mr le Baron de chateauneuf

tumeur écrouelleuse.

48

97

repondu le 13e may 1757.

Monsieur

Sur le Bon temoignagne que Jay Rendu de Votre Sçavoir a un homme de Mes amis de Cette ville Il Souhaitte ardament de Sçavoir votre avis sur Son Etat ; Jay Eu beau luy dire que vous ne faisiés plus la profession de Medecin, Comme on Me la assuré, Il a exigé de Moy que Jeusse L'honneur de Vous Ecrire pour Vous prier de Luy Rendre le Service [illegible] ; Je prends donc la liberté de vous demander Cette grace Comme Supot de la faculté, ne Me Mortifiés pas Je vous prie au point de Me la Refuser La Confiance que Jay En Mon particulier pour vous Et Celle d'un honnette homme, le Soumet de lettre

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

© BIU Santé

98

qui n'est pas sans Merite, Mais sous Lesperé
que vous voudrés bien vous pretés a le soulager
prenés del le party que vous voudrés, et sans faire
Comme le Malade le souhaitte, qu'on vous dise
dans le Memoire cy joint, quelque chose
au dela de ce qu'on a acoutumé de mettre dans
ordinairement lorsque l'on consulte; c'est une
foiblesse dont on vous demande l'excuse j'ay
l'honneur d'etre avec respect

Monsieur

Votre tres humble et tres
obeiss.t serviteur
Gaye
D. apoth.re

Toulouse Le 9.e May 1757

B.I.U.M. Paris

on Remettra dix huit liards avec
cette lettre

A Monsieur

Monsieur Raguenet Conser.

a la Cour des aydes

a montpelier

Lettre de mr fage apotiqre
de toulouse du 9e may 1757.
avec une relation d'une personne
menacée de manie.

© BIU Santé

t

49 2 99

il n'est pas douteux que M. Le Consultant a la masse de son sang infectée du virus, puisque la chaudepisse qu'il prit il y a six ou sept années tomba dans les bourses, que l'ecoulement verdatre fut supprimé, et que la seconde chaudepisse qu'il a pris aussy depuis ce temps la a eté guerie par des injections, Les frictions mercurielles qu'il fit luy même jusqu'à la ceinture sans s'être preparé auparavant par des bains, sortant et mangeant de toute sorte d'alimens ne peuvent avoir detruit la cause verolique; ainsy la douleur qu'il ressent au pli de l'aine droit doit etre regardée comme un symptome venerien.

Quoyque le malade ait ressenti cette douleur ayant resté pendant neuf mois dans un rez de chaussée fort humide et apres avoir passé une nuit exposé a l'humidité de l'air, a la suite d'un excés qu'il avoit fait en dansant, cependant il n'est pas vraysemblable que ce soit là la veritable cause, l'opiniatreté de cette douleur et les sudorifiques differens qu'on a employé qui auroient dû la guerir ou du moins la soulager, marquent evidemment que cet excés n'a fait tout au plus qu'indisposer la cuisse et la jambe, et le virus a porté sur ces parties foibles

M.r Le consultant se plaint encore d'une douleur qu'il ressent au pli de l'aine et qui ~~cette fois [illegible]~~ l'empeche de se redresser, qui suppose un embarras dans les muscles de l'abdomen qui vont s'attacher aux os des isles, causé par une lymphe epaissie.

~~[illegible]~~ D'ou il est aisé d'etablir un sang acre sec et depourveu de serosité, depouillé par l'abus qu'on a fait des sudorifiques. qui ont [illegible] les 2 [illegible] Depuis il paroit que les vaisseaux du poumon ~~[illegible]~~ sont foibles et faciles a casser puisque le malade a souvent craché le sang, meme en dernier lieu etant aux bains de balaruc

Les indications sont donc icy [illegible] de ~~[illegible]~~ [illegible] venerien, mais etant nous actuellement dans l'été et que d'ailleurs la verole est ancienne, et le ~~malade~~ fort sec, il convient de la preparer longtemps. Pour cet effet il faut qu'il se fasse saigner du bras, le purger avec trois onc. mann. dans une decoction de fl. de violette et de [illegible] en 2 verres, ensuite pendant 9 jours bouill. poul. avec [illegible] gr. pour les cuisses de Boeuf gran. [illegible] chicor. amer. et la cau d'une laitue. 20 bains, lait de vache coupé ou petit lait. —
alternat.t

cette maladie etant invetérée, et le sang du malade qui est

il est donc essentiel et indispens. de faire un traitement methodique pour detruire radicalement la virus sans quoy tous les remedes seroint inutiles, mais comme le mal est invetéré, que les du malade dont le temperamment est extremement vif est dans un etat de secheresse et d'acrimonie considerable ~~auquel par~~ nous estimons qu'il faut le preparer longtemps a l'action du mercure, et jetter pendant tout cet eté beaucoup de detrempe et de douceur dans le sang, d'autant plus que le malade a les vaisseaux du poumon foibles et delicats, puisqu'il a souvent craché le sang et meme en dernier lieu aux bains de balaruc

bon regime [modérer son extreme vivacité] ventre libre [lavemens]

q. il sera arrivé ici [au juste] 40 bains petit lait [ressaigné ... menagées avec soin lait de vache, en petite dose le tenir longtems [avec] le mercure.

[signature]

ordonance pour M.r de marseille cap.ne de vaisseau marchand faite avec mr fizes ce 9e juin 1757. que m.r Blouquier m'a procuré.

81 100

Le monsieur pour qui Lon demande conseil, est agé denviron trente sept ans, tres bien constitué, il a eté pourtant menacé dans sa jeunesse, detre dun temperament delicat cependant depuis sept a huit ans, il sest fortifié meme jusques a prendre de lembonpoint, vif, le chagrin prenant beaucoup sur Luy. depuis La nourisse il eut une fluxion sur ses yeux, qui Luy a Laissé une foiblesse si considerable sur cette partie, qua peine peut il y voir au crepuscule Le plus delié, dans La journée, et a la Lumiere il y voit mais avec difficulte, il y a eu des temps dans sa jeunesse, ou il etoit privé pour ainsi dire de la Lumiere; cette foiblesse dans La vüe ne la point Empeché de faire ses etudes, il a eté cinq années a faire son droit il a frequanté depuis, a differentes reprises, plusieurs grandes villes, dans Lequelles il sest beaucoup amusé, poussant La veille et le jeu fort loin n'observant pas La continance en aucune faslon, sans pourtant quil aye jamais paru aucune marque malheureuse; quoique il aye bu vin et Liqueurs, il ni a pas eté adonné de faslon pour faire craindre quils ayent altéré sa santé, retiré chez Luy; il a suivi a peu pres Le meme train devie, depuis Environ dix ans il commanca a avoir des fluxions sur le visage occasionées par la douleur de dent quelque fois avec fievre, et souvent sans en avoir on employoit les saignées, en suite Lextraction de la dent, lequi a mis fin a les fluxions, dans cetemps La Les jöues ne rougissoint point mais depuis trois ou quatre ans, les fluxions etant dissipées, il a eu quatre ou cinq attaques de goutes qui ont occupé tantot un pied tantot un autre, meme dans Le paroxisme, il est arrivé que La douleur passoit dun pied alautre. on peut dater a peu pres de ce temps La une constance habituelle aux eresipeles sur le visage, qui occupent tantot une jöue tantot une autre, quelque fois Les deux ensemble, il ne passe pas deux mois sans en avoir, qui durent plus ou moins, elle debutent par un petit bouton rouge ou point sur La jöue avec dureté, ensuite cette rougeur se repand sur toute La jöue, avec allourdissement de tout Le corps, il arrive souvent quil a de la fievre, dautre fois quil nen a point. il etoit sujet avant davoir La goute et cette eresipelle, a un seignement de nez considerable surtout dans Les tensions des pris dans les eresipeles il a eté saigné, plusieurs fois, a raison de Latension et

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

de la fievre, on a employé les rafraichissans, il est arrivé meme une ou deux fois que lerésipelle passée la goute venoit au pied tout de suite, depuis la constance de cette erésipelle, il ne joüe ni ne veille, il se menage beaucoup, hors larticle de la continance, quil nobserve point. pour prevenir les paroxismes de cette maladie habituelle, on a mis monsieur alusage du petit lait, du lait coupé, des bouillons aussi appropriés que lon a pû. les eaux assidules, adans leur usage il a eu une erésipelle des plus vives qui la tenue par son alternative plusieurs jours. cet etat preocupe entierement le malade, outre que par son employ, il a de la fatigue, et beaucoup de tension des esprit, ce qui ne contribüe pas peu a son indisposition habituelle, on prie le conseil davoir la bonté de donner son advis.

(51) a Taraścon ce 12 7bre 1757 101

Monsieur

Locasion est trop favorable pour que ienen proffite
pas et pour avoir lhonneur de vous escrire et minformer
en mesme temps de lestat de votre santé mr labbé boutard
mon amy va pour avoir lhonneur de vous consulter vay
remettra ma lettre, je souhaiterois monsieur que vous
eussiez la bonté de me dire votre santiment au suiest
dun ~~elu~~ ecoulement qui ma pris depuis environ un an a
un oil qui mincommode fort le dedans du lurot nest point
rouge il me faut a tout moment le suyer avec un linge
Cest un eau acre qui lespessi et forme aux popieres une
espece de croute tout au tour ie suis obligé de me bassiner
souvent, le sotart et la plication que ie puis faire quelque fois
en iouvent ou piquet une partie dans la iournee [mamusé] j'ay abandonné
pour g Con ... bains

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

la Lecture, je vous serois infiniment obligé monsieur si
vous pouviés me donner quelque soulagement pour ca -
depuis que j'eu l'honneur de vous consulter il y environ quarante ans
au sujet du mauvés d'estomac dont je suis fort sujet par une mauvaise
digestion et ~~un~~ mauvois cile que je fais j'avay l'honneur de vous dire
que quand j'ay un peu plus mangé que mon ordinaire je prens une
tasse de caffé qui me fait grand bien et m'aide a faire la digestion
d'un autre costé il m'empeche de dormir et je me trouve un peu plus
echauffé que l'ordinaire, j'ale quelque fois des lavemens estant
fort deficile a aler a la garde-robe tout ce qui rafraichit me fait
du bien, j'ay 66 ans a cet age on ne devroit pas tant craindre l'echaleur
j'ose vous prier monsieur de m'honorer d'un mot de reponce et de
la grace que je vous demande et celuy de me croire avec un
respectueux atachement Monsieur

Votre tres humble et tres obeissant
serviteur [illegible] il y a beaucoup de vapeurs
dans ~~ma~~ ~~[illegible]~~

Lettre de mr joffaud du 12. 7bre
1757.

ne point fatiguer la veue en s'exposant
au soleil ou au feu ou a la lecture, eviter les
veilles, le vent, l'air froid
[illegible] avec ouate autour des
paupieres. [illegible] d'ouple [illegible]
des femmes, les ouates chaffées epaisses.
eau ophtalmique avec cryst. miner. vitriol blanc
sel armoniac.

moyen d'estomac et mauvaise digestion
vapeurs marque une secheresse qui [illegible]
[illegible] et des sucs digestifs de sa [illegible]
nature [illegible] tout ce qui est chaud vous echauffe
[illegible]. le caffé aide a la digestion cependant
[illegible] de dormir, j'ai ecrit [illegible]
la citronelle. j'approuve que les rafraichissans [illegible] de
[illegible] deux.
[illegible]. bouillon de poulet avec 1 dr. de [illegible] 1 dr.
cascaille concassée et une poig. chic. am.
puis petit lait pendant 12 ou 15 j. pend. le petit lait
petits purg.
opiate avec conserve d'enul campane et de
betoine. cascarille. poudre de gutt. et cachou
avec [illegible] de chicorée.
o lait d'anesse s'il peut le supporter [illegible]
[illegible], [illegible] avec [illegible] l'usage
[illegible] de l'opiate [illegible] de la citronelle
bon regime et dissipation.

A Monsieur
Monsieur aguenot Conseiller
a la cour des aydes de monpellier
professeur en medecine
a monpellier

[illegible]

© BIU Santé

(52) alexandre qui est agé de quarante sept ans est attaqué depuis plusieurs années d'une
maladie qui consiste dans une sueur tres abondante et habituelle. il est cependant des
tems dans le cours de l'année ou cette sueur est encore plus forte; il a les pores
extremement ouverts, et il luy est même arrivé et luy arrive tres souvent que
lorsque cette surabondance de sueur veut se declarer, il a non seulement une grande agitation
dans le sang, mais encore une humeur febrile; la presente année depuis le mois d'avril
dernier il a eu les attaques plus frequentes qu'a l'ordinaire, et a été attaqué tantot de
quinze en quinze jours, tantot de dix en dix ou douze jours. cette si grande transpiration luy
a causé en dernier lieu une grande foiblesse de jambe qui l'empeche presque de se
soutenir, et le moindre mouvement qu'il fait il est couvert de transpiration. pour peu qu'il
veuille s'appliquer et travailler a sa profession d'avocat il eprouve encore une plus grande
sueur. il a un estomac tres delicat et fort lent pour la digestion d'abord qu'il a mangé et même
en mangeant il sent du feu aux parties voisines de l'estomac, comme la poitrine, quoy qu'il
n'use que des viandes legeres et qu'il ne fasse point maigre ne luy étant pas possible, car les
viandes de careme l'incomodent encore beaucoup plus. il y a plusieurs années que pour
ayder la digestion il etoit obligé de prendre un peu de liqueur, et tous les soirs avant de
se coucher il prenoit et prend encore une ou deux tasses de capillaire. il eprouve que cette
eau chaude, le bouillon, la soupe le font encore plus suer immediatement apres l'avoir
pris. la difficulté de digestion et l'abondance des sueurs l'alterent en certains tems surtout
l'apres midy. il y a toujours de l'emotion et un certain derangement dans son pouls. il ne
sue presque jamais la nuit que lorsqu'il a les attaques des grandes sueurs accompagnées
de fievre. cette grande transpiration est cause que d'abord qu'il s'expose a l'air surtout
lorsqu'il est froid et qu'il fait vent il eprouve des suppressions de transpiration, et lorsque la
sueur est rentrée il sent des frissons, les extremités des pieds et des mains luy deviennent
froides et il luy survient peu a peu une grande agitation dans le pouls; il croit même
qu'il s'y mele de la fievre. il sue alors tres abondament pendant environ vingt quatre
heures. cette sueur luy cause une chaleur brulante dans tout le corps et surtout sur la poitrine;
lorsque cette humeur de transpiration est sortie il est alors dans un certain calme. on
pretend que son mal est dans son sang qui est surchargé d'humide et que le sang pour se
decharger par les glandes cutanées fait des grands efforts et que c'est ce qui cause à
alexandre cette grande agitation dans le pouls et même la fievre. il eprouve que dans le
tems orageux et humides il a une plus grande transpiration et que les ressorts se relachent
plus. il sent un plus grand accablement. il a été seigné une fois la presente année apres
une de ces attaques dont on a deja parlé, et on luy trouva son sang tres mauvais. on dit
qu'il faudroit epurer et renouveller ce sang et que c'est ce qui le gueriroit, quoy qu'il ne
faudroit pas s'attendre qu'il ne fut toujours facile a transpirer à cause de la disposition de
son corps. voicy les remedes qu'on luy a fait dans le cours et les retours frequents de
cette maladie. il a été purgé plusieurs fois avec de la manne et de la rhubarbe et
quelques grains de poudre de Citre. on luy a fait prendre les bouillons rafraichissants.
il a été seigné au bras, on luy a fait prendre pendant douze ou quinze jours des opiates
absorbantes. tout cela a été inutile. il est encore plus foible qu'il n'etoit, et depuis environ
une douzaine de jours il a une si grande foiblesse dans les jambes qu'il ne peut presque
marcher sans s'appuyer. on dit qu'il ne doit manger presque que du roty ou du grillé.

BIUM Paris

© BIU Santé

quil doit user de peu de potage et autres choses humides le corps dudit alexandre est d'ailleurs bien constitué, il n'a point de vice local, il luy reste un peu d'apetit et mange même avec gout lorsquil n'est point attaqué des grandes crises de fievre. on pretend quil devroit prendre les bouillons d'ecrevisse l'automne prochaine, et que quoyque lesdits bouillons ayent la proprieté de ranimer le sang, on pourroit y meler certaines herbes pour empecher quils n'echauffassent trop car ledit alexandre n'a pas besoin de prendre rien qui echauffe, cela pouvant causer des plus grandes fievres et des accidens plus funestes. il faut remarquer que ledit alexandre depuis son bas age a été elevé delicatement, quil n'a jamais fait que bien peu d'exercice, quil a eté, et quil est encore fort sedentaire, quil s'est fort appliqué a l'etude et au travail de sa profession, il n'ose même comme il a eté dit, s'exposer que bien peu a l'air soit a pied ou a cheval, par raport a la facilité quil a de transpirer et par la crainte que cette transpiration ne soit interceptée et ne luy cause des plus grands maux. il faut remarquer que comme ledit alexandre a ses digestions lentes, il est sujet a des flatuosités et a des ventuosités. au surplus ledit alexandre desire scavoir s'il feroit bien de porter l'hyver et l'eté sur la peau des gilets de laine fine comme flanelle d'angleterre pour pouvoir s'exposer a l'air sans aucun risque, ou s'il seroit a craindre que cela l'echauffat davantage et luy causat plus de fievre; il demande aussi si pour fortifier son estomac il doit boire le vin pur, mais en petite quantité, ou s'il doit le temperer beaucoup. nota que ledit alexandre n'a jamais eté ny n'est grand beuveur, et quil a toujours mené une vie fort reglée en tout sens.

on supplie le conseil de prescrire sur l'exposé cy dessus les remedes que le dit alexandre doit faire et le regime de vie quil doit suivre pour le retablissement de sa santé.

B.I.U.M. Paris

~~[illegible] Sueurs abondantes et habituelles (au moins de [illegible]) | grande irritation et mouvement febrile | [illegible] (au travail [illegible]) | chaleur brulante de toute la peau | foiblesse [illegible] | attention du malade [illegible] | au temps humide [illegible]~~

Les sueurs très abondantes et habituelles auxquelles est sujet M. le Consultant depuis plusieurs années et qui sont devenues plus fortes depuis le mois d'avril dernier ~~supposent~~ (démontrent) d'abord une disposition dans le couloir secretoire de la peau, mais de plus une serosité abondante de la masse des humeurs par la raison qu'elle ne se mele pas intimement avec les autres parties et qu'elle surnage, ce qui suppose ultérieurement un epaississement des molecules integrantes du sang qui empeche la penetration des parties sereuses, et comme il s'en fait une dissipation considerable par la transpiration, nous voyons qu'outre l'epaississement le sang est encore sec et chargé d'acrimonie de maniere a prendre feu facilement, de la viennent les grandes agitations du malade et le mouvement febrile qui precedent les sueurs, la chaleur brulante de tout le corps, et le feu qu'il sent [illegible] a la poitrine apres avoir pris des alimens.

Un sang de ce caractere ne peut pas fournir des sucs digestifs assés dissolvants, ainsi les digestions se font imparfaitement, d'une maniere lente, et il se forme un chyle crud, mal travaillé, chargé de parties grossieres dans lesquelles l'air se renferme se rarefie et produit les ventosités.

Il y a lieu encore de soupçonner qu'outre ce vice des fluides, le systeme nerveux est fort tendu; La bizarrerie de ces sueurs qui (viennent de 10 en 10 12 ou 15 jours et qui n'arrivent jamais la nuit) ~~[illegible]~~ que lorsqu'elles [illegible] (irregulierement toutes) [illegible] de fievre, la crainte que le malade a de s'exposer a l'air, soit a pied soit a cheval de peur de procurer une trop grande transpiration ou de la supprimer, enfin la grande attention que M. le consultant paroit faire sur sa maladie, tout annonce un etat de vapeur et une disposition a la melancholie.

Il est certain que la vie sedentaire, et ~~l'etude~~ l'application a l'etude ont beaucoup contribué a deranger les digestions + + + et par la a epaissir les fluides et a tendre les nerfs, ainsy on n'est pas surpris qu'apres s'etre appliqué au travail de son cabinet ou apres avoir fait un certain exercice il eprouve des sueurs plus considerables, de meme qu'apres avoir mangé sur tout des alimens chauds comme le bouillon, la soupe, de l'eau chaude &c. or ces sueurs doivent etre plus grandes dans un temps humide parce que les parties contenantes etant plus relachées cedent plus aisement a l'impulsion de la transpiration; — aussy le malade se sent-il alors plus accablé, et meme en dernier lieu (on nous observe) qu'il a eu une si grande foiblesse des jambes qu'il avoit toutes les peines du monde a se soutenir;

Cette maladie ne nous paroit nullement dangereuse pour la vie, M. le consultant n'est point trop avancé en age puisqu'il n'a que 47 ans, il est d'ailleurs bien constitué, il a de l'appetit et mange avec gout, et il n'y a d'ailleurs icy aucun mauvais levain, ny aucune fonction vitale lesée. — ainsy nous ne sçaurions assez le rassurer sur ses craintes, cependant il pourroit se faire qu'elle ne guerira pas d'abord et que le mal resistera aux remedes, sur tout si le malade ne tache de se dissiper et d'eloigner toute idée de crainte, mais s'il veut bien prendre de la confiance et qu'il fasse les remedes suivants, nous sommes persuadés que sa santé se retablira parfaitement.

Les indications (auxquelles) qu'on doit ~~se proposer~~ de remplir (et de suivre) sont de rectifier les digestions, de mettre le ventre en bon etat, de [illegible] le sang [illegible] de trempe en le divisant legerement et en adoucissant l'acreté excessive de rendre les [illegible] plus coulans et les nerfs plus souples.

+ qu'il [illegible] dans [illegible] plus forte,

+ + + principalement [illegible] qui avoit [illegible] trop delicate

B.I.U.M. Paris

pour y parvenir on commencera par purger le malade sous la forme suivante

prenez 3 dr. foll. de senn. fl. de pesch. ca de violett. infund. in decoct. polypod. quercin. ℥ xii —
f. duo cyath. in 1° diss. mann. calabr. ℥ ij in 2° ℥ j.

si les chaleurs sont encore aussi vives alors on luy fera prendre 7 ou 8 bains domestiq. a l'issue
desquels il avalera un bouillon fait avec un jeune poul., 1 dr ½ racine de [illegible], deux petites
ecrevisses et une poig. de ~~[illegible]~~ on

on est d'avis ensuite qu'il prenne le petit lait a la dose d'environ quinze onces, et avec la
poud. de guttet. ℈ 15 ou 20 dies.

on le repurg. a la fin de ce petit lait pour le faire passer a l'usage du lait d'anesse qu'on
continuera jusqu'aux grands froids, on luy fera user 3 ou 4 f. la semaine au commencement d'un opiat ou
entreront ~~[illegible]~~ gr. corail, autant de yeux de [illegible] de valeriane, dix gr. [illegible] et [illegible] gr. de
cachou dans le sir. de [illegible]

on tiendra le ventre libre du malade par des lavements d'[illegible] a propos [illegible] avec l'huile
ou avec une decoction emolliente et une [illegible] de polypode qu'on aura fait bouillir pendant deux heures.

Nous ne scaurions ~~assez~~ recommander au malade d'observer un regime exact en tout genre;
l'on voit qu'il a mené jusqu'a present une vie reglée du coté des alimens vivant [illegible] de viandes legeres et
jamais maigre, mais de plus il doit s'abstenir du vin et ne le boire que trempé, eviter tout ce qui est
cru, salé et echauffant, sur tout les liqueurs dont mal a propos il a usé il y a quelques [illegible] dans la
vue d'aider la digestion, il ne s'exposera pas a l'air froid ny au vent ~~[illegible]~~ de faire rentrer la sueur
mais il pourra se tenir couvert pend. les gds froids avec des gilets de laine d'angleterre pour absorber
l'humidité de la peau et avoir soin de les changer de tems en tems, enfin il faut essentiellement qu'il
s'occupe le moins qu'il pourra d'affaires [illegible] pend. le tems de tous ces remedes, qu'au contraire il [illegible]
pour se dissiper par des promenades, des conversations agreables et autres amusements [illegible] qui eloignent
de son esprit toute idée de [illegible] qui entretient la melancolie a laquelle il paroit avoir du
penchant. Deliberé.

Consultation faite le 20. aoust 1757.
pour un [illegible] hypocondriaque [illegible]
[illegible]

105

Lettre de mr journe du 14e 8bre 1757.

Monsieur

tumeur froide

l'emplatre de mucilage
de diabotanum, de
soufre ou de nicotiane
pour mettre sur la
tumeur, c'etoit mon
idée

Je prens la liberté de vous apeller a mon secours pour une malade pour laquelle je viens d'etre apellé moi meme.

C'est une jeune femme de 24 ans qui a fait 3. enfans et une fausse couche; elle vient de sauver le troisieme, les deux autres lui etans morts l'un a 7 et l'autre a 9 mois, apres les avoir nourris jusques là.

apellé donc je vis pour le moins de quoi agir avec bon conseil, c'est une cuisse et une jambe du coté gauche considerablement desséchée, et le genou enflé et tumefié de beaucoup au delà du naturel

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

Couleur naturelle nulle douleur quand on pinse les tegumens ; mais lorsqu'on apuie sur les os de l'articulation, Douleur vive ; ils sont plus gros qu'a l'ordinaire les glandes sinoviales sont sans doute de la partie ; tout est engorgé et imbibé ; delà peu ou point de mouvement et toujours tres douloureuse —

aiant exactement interrogé la malade j'appris qu'environ l'age de douze ans le mal s'etoit declaré vivement à cette partie. et nos vieux medecins en commirent la guerison a ses premieres fleurs. fleurs comme vous voiés Monsieur, qui ont produit de bien tristes fruits —

Depuis cette Epoque elle y a toujours senti de la foiblesse et de la douleur tant qu'enfin tout est allé en ruine soit par negligence soit par les faix du mariage —

on a beau me dire que la malade dans son Enfance etoit souvent par les rivieres, et que cette tumeur froide vient delà ; le virus que je soupçonne et que vous comprenés bien sans que je le nomme ne se paie pas de ces raisons ; virus scrophuleux, croix des medecins, voila mon idée —

Dans cette opinion voici une brochure des remedes que j'avois dessein d'emploier, 1° purger d'abord la malade, ensuite lui faire prendre les bouillons de poulet avec les racines et les herbes aperitives.

2° lui faire prendre une legere opiate d'aliers non pas peut etre tous les jours mais en prenant quelque repos

3° apres l'usage de cette opiate lui faire prendre pendant 10 ou 12 jours le petit lait de vache, ajoutant chaque fois

© BIU Santé

106

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

vne once, de suc du cerfeuil
4° a quoi je ferois succeder les bouillons
de poulet avec les Ecrevisses pendant
9 ou 10 jours
5° vne ptisane sudorifique pendant vn
mois ou plus, purgeant au milieu
et lui faisant prendre deux ou trois
fois la semaine a la prise du matin
12 ou 14 gr d'ethiops mineral
6° le lait danesse dabord le matin,
ensuitte le soir, ensuitte si rien n'y
fait le lait ~~danesse~~ de vache pour toute
nourriture, votre sentiment s'il
vous plait sur les bains domestiques
vous jugez bien que les purgations
seront placées entre un coup le neuf
quiesme brochure, votre ordonance
de grace, Elle sera executée comme
Emanant du plus digne trepied
je suis Monsieur avec respect votre
tres humble et tres obeissant serviteur
Lodeve 14 8bre 1737 Journet

1

106 bis

la dame pour la quelle on consulte est agée denviron
cinquante huit ans, d'un temperament sanguin enjoüé
aimant le plaisir soit la table soit les veilles ayant la
plus belle carnation, et ayant toujours joüie d'une
santé qui n'estoit traversée que par des migraine des
hémoroïdes et quelques douleur de rumatismes vagues
le tout ne prenent rien sur le font de sa santé si ce
n'est quil y a environ une douzeine d'années quelle se
frapoit limagination de la crainte que la mamelle ne
fut interessée et dont elle se rassuroit sur lassurance que
luy donneroit des gens du metier
on remedioit a tous les accident cy dessus par la seignée
les maux de gorges estoins souvent de la partie
il y a environ cinq mois que madame apercu a sa
mamelle gauche une petite glande du coté de laisselle
s'antant quelle gagnoit le millieu de la mamelle quoy
quelle ay acquis un volume au dela d'une pesche de
vigne d'une consistance très dure taxé d'schirre, on
s'apercoit que la mesme glande na point encore souffert
le centre de la glande ou de la tumeur est tres sensible
et soit le tiraillemant ou le travail que l'humeur fais
sous oeuvrs la malades souffres et ne dort qua la faveur
du sirop de pavot
depuis environ cinq a six ans que les reigles l'on quitté
elle a conservé son enbon point sa fraicheur de
tein et meme malgré ces douleurs et le regime austaire
au quel on l'avoit assujetie,
il y a trois moi que madame prend des bouillons de poulets

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

les levivices et l'expression des cloporte puis separement
Soulevoient son sang par cette vaine elle c'est reduite
au bouillons de poulets et alu boisson de leau de vie
et pour toutes nouriture une demy vellaille bouilly
avec du veau et s'abstenant absolument de vin
la mamelle a naturellement beaucoup de volume
qui na point augmanter par la glande gorgées le
mamellon et vermeil et point ventré c'est enfin une
tumeur bien detaché qui na contracté aucune haderante
bien mouvente et il n'ija aucune glande sous l'aisselle
il est bon de faire observer que la migraine les
meaux de gorges les douleurs tant des hemoraides
que du rumatisme ce sont evanouie depuis que le
sein est malade

Consultation faite pour une
Dame que m[a] procuré Melle
Manville faite avec Mr Fizes
ce 6e mars 1751.

Tumeur schirreuse

tumeur schirreuse d'un mauvais caractere. 107

saig. de 15 en 15 jours | purg. avec 1 once tamar. 2 dr. –
follicul. 1 demy gros. fl. de viol. et pescher en 2.
verres manne a chacun. | bouill. poul. 3 grenouill. i.
cerev. cresson et chicor. | purg. petit lait cloporte –
et sommités de lierr. terr. p. 15 ou 20 j. – | purg. puis –
lait de chevre pend. un mois et jusqu'au beaux jours
alors saig. purg. et aperitifs, quelq. temps apres q. la
playe sera en bon etat le med. ordinaire faira reprendre
lait jusqu'aux chaleurs | pend. l'usage du lait 3 fois la
semaine bol avec 6 gr. cloport. huit gr. de cachou et
quinze gr. de craye briançon dans un peu de sir. de lierre
de terre | l'été 25 ou 30 bains domest. | au milieu eaux
minerales de vals coupées avec un tiers d'eau de
fontaine. Narcotiq. proportioné.

© BIU Santé
B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

chapelle pour defunt M. Le Vain intendant de
cette province;

54 108

M. agé d'environ 40 ans d'un tempéramment bilieux robuste et repletz a joui d'une bonne santé jusques en 1754 n'ayant eu cy devant qu'une fievre quarte dans l'accès de laquelle il fut saigné au bras une fois seulemant, laquelle saignée luy procura une anasarque qui disparut a force d'émetiques, il a été exempt de toute maladie galante, sa façon de vivre a toujours été assés sobre, son pere est mort d'une fievre pourpreuse a 55 ans, et sa mere a la suite d'une couche m. a beaucoup voyagé dans sa jeunesse il se trouve a présent sedentaire par état depuis douze a quatorze ans

il y a environ deux ans il luy survint une fluxion ou coup d'air, ou coup de serain (tels sont les termes du malade) qui luy procura un deffaut de transpiration aux parties laterales gauches et posterieures du ventre superieur, qui fut suivi dans ces memes parties de douleurs momantanées, aigues et vagues.

Le medecin qu'il consulta pour cet effet le fit saigner quatre fois au bras et luy fit prendre neuf medecines qui chacune l'ont fait aller a la garderobbe jusques a trente fois, et le plus souvant jusques au sang, il fit par le bas dans l'intervale des medecines, deux vers d'une taille assés mediocre qui avoient fait pour ainsy dire chanter victoire a m. le consultant parcequ'on avoit cru que sa maladie n'etoit occasionnée que par des vers, et qu'on luy avoit fait prendre pour cet effet beaucoup de potions et des prises vermifuges

B.I.U.M. Paris

le n'est plus une fluxion, ce ne sont plus des vers que nous avons a combatre aujourd'huy, c'est une fievre dont l'espece est aussi singuliere que les accidents en sont rares, et qui a fait passer mr le consultant pr un homme melancolique et hypocondriaque qui n'avoit d'autre maladie que celle de l'imagination. jl est vray que s'il en faloit jugés par la qualité du pouls, on n'y reconoit qu'une elevation tres legere; mais la rougeur, la paleur qui tour a tour vienent sur son visage, une grande chaleur dans l'estomach, un point qu'il ressent sur les vertebres dorsales interieuremant, et qui repond a la partie inferieure et droitte de la poitrine, une grande lassitude et pesanteur aux deux jambes qui ne luy permetent pas de marchés dans ses accés, ne nous laisse aucun doute sur l'existence de sa fievre que nous apelons aujourd'huy fievre intermitente, fievre rhumatismale, fievre forcée, parceque dit on, on a forcé cette humeur a quitter sa premiere place, et a passer dans le sang.

jl est bon d'observer que les redoubles de cette fievre ^ sont jusques au nombre de neuf toutes les vingt quatre heures, que l'accés qui luy survient a deux heures aprés midy, et qui redouble a cinq heures est plus violent que tous les autres, et que c'est principalemant dans cet accés que mr le consultant sent plus de pesanteur et de malaise aux deux jambes, et principalemant a la gauche

^ Recomancent en froid

qui se continue en forme de glace jusques au [illegible] muscles fessiers, c'est dans ce meme temps qu'il sent egalemant sa teste extrememant lourde, mais point douloureuse.

jl est encore bon de rapportés par maniere d'observation que mr le consultant dort parfaitemant bien et qu'il a de plus une faim desordonée, qu'il n'est point alteré et que de touts aliments qu'il prend a son ordinaire il ne peut supportés que le pain et l'eau rance tiede, touts les spiritueux font en luy beaucoup de ravages, le quinquina pris de toutes les façons a fait chés luy les memes effets, un [illegible] gras, un morceau de viande, un fruit quelconque quoyque bien cuit fait redoublés ses accés, depuis les neuf premieres medecines il ne pousse ses selles qu'a force des lavemants, ses urines sont fort claires et presque surabondantes a ses boissons, il est reduit actuellemant en attandant votre avis a la ptisane faitte avec le son de froment et le miel de Narbonne.

sur cet exposé simple le malade desire que mrs les medecins consultés luy prescrivent tout ce qui peut contribuer a sa guerison, et sans vouloir prejugés leur decision, il les prie si les bouillons de tortue trouvoient place dans leur ~~[illegible]~~ deliberation de vouloir bien avoir la bonté de nous designer l'endroit d'où nous pourrions les tirer

© BIU Santé

Mr. le consultant est encore bien aise de vous
faire observer que de luy meme il s'est mis
depuis une quinzaine de jours a l'usage de la
casse en Baton dont il se trouve bien
la petite centaurée egalemant infusée a froid
dans l'eau de fontaine le soulage beaucoup
mais tout cela ne le guerit pas

© BIU Santé

(55) 110

A Trevoux le 11e 8bre 1757
repondu le 16e 8bre 1757.

Messieurs

j'ose me flatter que vous voudrés bien avoir la
Bonté de faire une prompte Expedition du
judicieux deliberé que nous attandons de [vo]tre
part, le malade dont il sagit estan etat de
faire toutes les depances necessaires pour sa
guerison, il a deja passé par les mains de
touts les Medecins et chirurgiens de Lyon et de
Trevoux sans pouvoir guerir, il s'est adressé à
moy depuis trois jours, je suis son dernier
ressort; avant que de luy faire aucun remede
jay trouvé apropos d'avoir recours a vos lumieres
pour taché de le guerir. il est vray que soit dit
entre nous, je crois quil y a beaucoup de
chagrin dans sa maladie, et quil ne vit pas
bien avec son Epouse, vous aurés la bonté
de me marquer le montant de vos honoraires
que j'auray l'honneur de vous Envoyer par la

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

porte comme etant la voye la plus seure, c'est
m.r girard medecin a Grasse en provence qui
m'a procuré par relation l'honneur de votre
connoissance je suis nouvelemant etabli dans
ce pays, j'auray occasion dans la suite de
vous temoigner avec quels sentiments
respectueux et sinceres

j'ay l'honneur d'etre

Messieurs

Votre tres humble et tres
obeissant serviteur

Pitt

Chirurgien de toute la
principauté de dombes
demeurant a Trevoux

B.I.U.M. Paris

Létre de m^r Pons chirurgien du 11. 8bre 1757.

61

DE LYON

A Monsieur

Monsieur hagueniot docteur en medecine. et a son absance, a monsieur fitzas aussi docteur en medecine

A montpelier

Pons

Chirurgien de toute la principauté de dombes demeurant a Trevoux

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

0 1 2 3 4 5 cm © BIU Santé

(56) 112

a Sevoux le 22e 8bre 1757

repondu le 1er 9bre 1757.
et envoyé notre ordonnance de
mr fizes et moy

Monsieur

je vous envoye les honoraires, tels que vous me les
demandés par la lettre que vous m'avés fait
l'honneur de m'ecrire, je suis faché de vous [illegible]
tant de peine, mais je suis charmé que vous m'ayés
ecrit la lettre que vous m'avés ecrit p. que mr le
consultant n'ait aucun soupçon contre moy, parce
que bien souvant j'en ay trouvé qui ont cru que
je leur faisois supayer les consultations des medecins
vous me faires le plaisir de m'accusés par votre
reponce les 24tt que vous recevrés avec la presente
donnés nous je vous prie une prompte reponce
d'une consultation que je puisse executer avec
beaucoup de facilité et qui puisse guerir notre
malade, si vous n'etes pas content, on tachera de
vous satisfaire et a mon particulier, je vous
offre tout mes petits services, en attendant l'avis
de mr. haguenot et le votre

j'ay l'honneur d'etre avec des sentiments tres

B.I.U.M. Paris

respectueux et très sincères

Messieurs

Votre très humble et très obéissant serviteur

[illegible]

---

vap. au mal. hyp. | mettre les piez en [illegible] [illegible]
le [illegible] légèrement et admettre [illegible] [illegible]
les [illegible].

ne pas [illegible] sans purg. | commencer par bouill.
avec [illegible] col de veau et chicorée | puis purg. avec
une poly. en [illegible] dans des [illegible]
et 1 on $\frac{1}{2}$.

puis bouill. avec [illegible] 1 dr. cassia [illegible] 1 dr. $\frac{1}{2}$ [illegible]
[illegible] avec purg. chicorée pend. 12 j.

puis [illegible] avec 1 p. chicorée [illegible] 1 dr. cassia [illegible]
1 dr. [illegible] [illegible] une potion en [illegible] 2 [illegible]
[illegible] sirop de [illegible] pend. [illegible]
jours.

[illegible] 15 [illegible] 10 [illegible] 1 [illegible] [illegible]
et [illegible] pend. [illegible].

puis [illegible] comme [illegible] revenir [illegible]
bouill. et pend. [illegible] [illegible] la semaine
avec [illegible] [illegible] pend. [illegible] sirop de
chicorée [illegible] par [illegible] [illegible] [illegible]
et faire des alternatives de [illegible] [illegible]
[illegible].

[illegible] | [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible]

[stamp] Paris

112 bis

© BIU Santé

respectueux et très sincères

Messieurs

Votre
ob…

Lettre de mr Roux chirurgien
du 22 9bre 1757.

5r

22.17
n. 8bre

de Lyon

Monsieur
avec 24 ₶

Monsieur haguenot professeur
en medecine près la canourgue
A montpelier

© BIU Santé

© BIU Santé

(57) 114

La dame pour laquelle on Consulte
est agée de 46. a 47 ans d'un assés bon
temperament, grande, bien faite avec
de l'embonpoint, d'un Caractere flegmatique
plutost que sanguin, ayant jouy toute
sa vie d'une bonne santé. Elle na jamais
eu des enfans quoyque Mariée depuis
plusieurs années sans aucune Incommodité
Cependant a laquelle on puisse attribuer son sterilité
ayant toujours esté ~~[illegible]~~ tres bien reglée
quoyque en Mediocre quantité, sans
avoir connu de perte blanche ny aucune
de ces Infirmités ou le sexe est sujet que
Celles qui ont esté heureuses, et qui sont les
signes d'une bonne santé.

Il y a huit ou dix ou douze années qu'elle
est sujette a des Coliques qui prenent a
l'estomac et se Communiquent au ventre —
les unes de vomir ou plutost des vomissemens
Considerables, acompagnés a Meme temps
des diarrées les suivent de pres, il est Meme
arrivé quelques fois qu'on s'est aperceu de

B.I.U.M. Paris

quelque teinture de sang, mais selon
les apparances c'etoit une suitte des efforts
qu'on pratiquoit alors, les saignées, les boissons
de calmants [illegible], le enfin les
purgatifs avec succès.

Il y a environ dix ans que Madame
ayant été saignée au bras gauche, elle
ressentit une douleur vive a l'endroit
de la piqueure, le bras s'enflamma, il devint
rouge et la fievre survint de près, on
attribua les accidents a la piqueure de
l'aponevrose du tendon, les sieurs
soignés le guerirent par les remedes ordinaires
les saignées, les repriges &c.

Vers le temps ou bientost après Mad.
eut deux ou 3 foiblesses considerables
on la soupçonna d'avoir eu quelque attaque
imparfaitte d'apoplexie, l'ayant été traitée
suivant cette idée elle fut saignée au pied
purgée &c. et elle guerit sans aucun reliquat
qui caracterise ordinairement cette maladie

115

Il y a environ 6 a 7 ans qu'on fit prendre
a madame les eaux d'encausse avec les
precautions ordinaires pour un semblable
remede, et elle a continué de les boire
chaque année ce qui a procuré une exemption
des attaques de colique, et de presque toute
sorte d'incommodités.

quoy que l'accident du bras gauche
par la saignée eut été gueri comme il
a été dit, il a pourtant été susceptible
depuis ce temps de frequents [illegible] douleurs a *
auxquelles on remedioit par les frictions
avec des baumes anodins, des saignées et
des purgations. a ces douleurs a succedé
une espece de pesanteur l'année derniere
qui jointe a quelque defaut d'appetit et
de pesanteur de tout le corps, obligea
Madame a se saigner et se purger avec
plus d'attention [illegible] ne se sentant
point aussi libre qu'a l'ordinaire, ce qu'elle

* a l'entour du repli du coude *

© BIU Santé

attribua a la Negligence de n'avoir
pas pris Cette année au temps acoutumé
Les eaux qu'elle avoit pris Soubaud
auparavant.

depuis quelques jours La douleur du
bras ~~gauche~~ s'est faitte Ressentir, puis
elle a disparu, et a passé a la Cuisse et a
la Jambe droite, La Couleur du visage de
La dame etoit un peu foncée, elle avoit
disoit elle un Mal etre dans tout
son Corps qu'elle ne pouvoit point
expliquer. elle vient d'une saignée au bras
opposé a la douleur, et a été purgée deux
fois tres bien et va prendre chaque Matin
quelque lavage Comme de la Citronelle
de l'eau de Chicorée, ou l'Infusion de petit
chene, ou de jus de Citron, en attendant ~~on~~
L'avis de Mrs les Medecins

on a Cru ~~Je dois~~ faire observer que Cette dame n'a
pas veu ses Regles depuis 7 Mois sans en avoir
Ressenti aucune Incommodité

peutetre ne sera t'il pas Inutile de dire qu'elle
est fort frappée de Ce que Mr son pere, sa Mere, son frere
et peutetre quelqu'autre de la famille sont morts d'apoplexie

116

Répondu ce 13e may 1758.

Monsieur

Voicy un Memoire sur lequel on vous prie de donner votre avis, auquel vous joindrés s'il vous plait celuy du confrere qui vous conviendra le mieux, il me semble cependant qu'il ne seroit point mal que ce fut celuy qui consulta avec vous Monsieur l'année derniere, (Mr. fils) un Memoire que je pris la liberté de vous adresser parceque c'est precisement la femme de ce meme consultant. J'ay mis dans ce Memoire d'observer qu'elle etoit fort frapée ainsi vous aurés a cet article les egards convenables. je seray toujours charmé de trouver des occasions de me renouveller dans votre souvenir, et de vous assurer que je suis toujours avec respect

Monsieur

Votre tres humble et tres obeiss.t serviteur
[illegible]

Toulouse ce 6e May 1758

apport. 20

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

[illegible] 13 may 1758

Cette dame luy [illegible] après son dîner qu'elle avoit
fait a son ordinaire, une espece de mal a
l'estomac, un mouvement interieur d'inquietude
a laquelle d'ifoir, elle feut obligée de se delasser
le corset et ses jupes, un grouillement dans les
entrailles considerable, fut l'avancoureur d'une
selle qu'elle poussa, je luy conseillai d'aller se
promener hors la ville et de ne rien craindre, elle
revint quelques heures apres se trouvant beaucoup
mieux, elle mangea un morceau de pain et
beut un verre d'eau, elle se porte mieux aujourd'huy
on a souhaitté que je vous marquasse cette
circonstance, j'avois deja ecrit cette lettre
j'en ai [illegible]

Vous aurés la bonté de faire retirer le 14e de
la poste et de m'en accuser la reception

Lettre de Mr Laye apotiquaire de toulouse du 6e may 1758.

vapeurs &c.
ordonné saig. au pied, purgé le surlendemain
2 verr. 1 on. rac. poly. 3 dr. follicul. 1 dr. sel
vegetal et deux onc. mann. aud. 1 once chacun au
second verr.
p. 12 jours bouill. avec 4 on. col, 2 dr. rac. pis.
mal 1 dr. rac. valeri. 1 dr. rac. caul. comp. deux
oranges cassantes. 3 ecrev. et 1 p. f. chicorée de jardin
repurgé p. 12 jours autres bouill. avec col de
veau de pourpier et de pourpre [illegible]
@ deux onc. f. de chicor. et 20 gr. d'alc. [illegible]
repurgé
apres 2 j. repos apozemes p. 3 j. avec feuill. [illegible]
chicor. et de cresson, rac. patience et chicorée une
once, deux [illegible] sel vegetal 2 verr. aux 1er et 2 onces
sir. ros. solut. au 2nd, 1 once sirop de 5 rad.
puis safran de mars p. 15 ou 20 jours et la suppe du
ou 12 gr. pend. eau de rhubarbe ou eau ferrée
pend. l'eté pend. quelques ei cihondie
purgé une f. le mois
pend. l'automne eau de bucausse dont on espère
bien trouvé
bon regime

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

© BIU Santé

(59)

118

repondu le 3e aoust 1758.

agrées ie vous prie monsieur que ie vous fasse part de
létat ou se trouve labbé de piegon mon frere depuis
quil a eu l'honneur de vous voir a montpellier afin que
vous ayés la bonté de voir par la consultation que vous
luy avés fait ce quil conviendroit d'y aiouter pour fortifier
son estomach, comme il fut extremement fatigué de son
voyage il ne commença a prendre les bouillons que vous
luy aviés ordonné que huit iours apres son retour il fut
ensuite purgé et apres le purgatif il fit pendant cinq iours
usage de lopiate ordonnée, il parut quelle le fatiguoit et
luy mettoit trop d'humeurs en mouvement si bien quil
la discontinuée et depuis ce tems la il a eu peu de iours
de tranquillité et par de courts intervalles, il a souvent
vomi une quantité d'eau considerable ayant toujours
souffert auparavant des douleurs aigues tantot a lestomach
et tantot au bas ventre, l'huile d'amandre douce avec les

B.I.U.M. Paris

gouttes de laudanum les luy ont souvent calmées et tout fait venir avec plus de facilité, comme toutes ces Exacuations sont frequentes et quil ne peut pas prendre assés d'aliment pour reparer ses forces elles sont conssiderablement diminuées, faites moy je vous prie monsieur la grace de m'envoyer incessamment votre avis sur tout ce que vous croirés que nous puissions faire pour le soulager et le fortifier je joins icy votre consultation que je vous prie de me renvoyer et d'estre persuadé que j'ay l'honneur d'estre monsieur votre tres humble et tres obeissant serviteur

Piegon

~~ai[illegible]~~ Valreas le 27 juillet
1754

© BIU Santé

0 1 2 3 4 5 cm

© BIU Santé

Lettre de mr piegon du
27. juillet 1758.

© BIU Santé

[illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] 120
insomnie alors narcotiq | [illegible] | [illegible] de [illegible].
[illegible] | petits [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | mauvais
regime | [illegible] | [illegible] | [illegible]
[illegible] [illegible] ou deux d. foll. demy dr. rhub. 10 … une dr. sel vegeto-
2 on. ½ manne | bouill. 8 on. [illegible] eau. deux dr. rac. [illegible] et 1 poig. cress.
repurg. bouill. avec [illegible] une demy onc. rac. [illegible] et autant de celle de [illegible].
quinq. gr. [illegible] chal. [illegible] et une poig. de chicor. quinze [illegible] | repurg. petit
lait [illegible] 15. quinze [illegible] [illegible] [illegible] petits [illegible] 2 cuill. [illegible] de
cresson et 1 cuill. [illegible] | repurgé et recommencé mars [illegible] a la rosée, eau
ou teint. rhub. ferree.
[illegible] preparans balanus
L'on versa alors [illegible] le [illegible] s'il faudra.
[illegible]. indicatons rectif. dig. [illegible] le sang et la lymphe.
[illegible] doul. narcotiq | coton imbibé de [illegible] | palef [illegible]
extérieurement [illegible] avec [illegible] et coton [illegible]. tout regime et
dissipation

(60)

B.I.U.M. Paris

0 1 2 3 4 5 cm © BIU Santé

pour m^elle vernies de
roquefort avec m^r fizes
ce 26. juillet 1758.

(61) 121

étant fille sujette aux indigestions avec renvois d'aigres continuels | enfance coliq. d'estomac venteuse |
1e grossesse depuis petite et puis appetit plus que l'ordre, le 8e mois aigreurs, et fatig. d'estomac dans la digestion. | portoit l'enfant
fort haut et vers le coté droit | ce qui augmenta la doul. de ce coté q. on avoit senti étant fille |

Les 2 grossesses ensuite memes incommodités mais plus fortes, aigr. ô au 8e mois mais aussi le 6e et 7e et durerent
jusqu'a la fin et par gradation elles ont accompli toutes | l'on des 3 grossesses p. fois diarrhée, mais ordre epuisée |
engraissoit pourtant.

puis intervalle de 14 mois sans gross. et sans incommodité | puis devenue grosse au 5e mois aigr. et indigestions avec
dégout mais ne pouvant contenter appetit des fort diet. pour eviter indigestions. p. fois diarrhée, qui fut arretée vers
le 7e mois, coliq. vive et epreintes. doul. de coté plus violente, se dissipa comme les autres 4 mois après.
fatig. de la digestion plus forte, et 5 ou 6 h. apres repas nausée | 3 mois apres cet accouchement jaune jaunisse
diarrhée qui dura 2 mois | perte de 2 enfans en grossesse 5e renouvell. les doul. du coté droit vers le 4e mois, aussi grosse d'estomac
quoique 9e de la 1e grossesse. doul. de coté, aigreurs et fatig. d'estomac pend. digestion augmenterent, retrancher les repas et ne
pouvoit chatier son appetit devor., diarrh. coliq., au 6e mois fievre et diarrh. continuelle 20 à 24 h. et souv. ne
avec coliq. et epreinte, feu d'entrailles, mat. fecal. jaunatres et vertes, hemorrh. dolentes | un seul repas petit
cependant fatig. et 1 h. apres accablant fievre, aigr. suffocation, nausée, hoquet, | l'eau chaude, puis diarrhée
coliq., insomnie, calmant l'aigrissoit et tourmentoit | poisson meme fatiguoit; soupes a la viande aussi |
inflamm. a la gorge et petits ulceres dissip. p. ecresson, maig. noire et visag. effilé.
reduite a petite nourriture 2 j. avant d'accoucher tremblem. claquem. de dents et foiblesse extreme. | accoucha
heureus. 8. mois, diarrhée dura 1 mois | doul. du coté droit aug. p. eaux de vals, | calma doul. bains et furent refusés.
ne reste rien q. 1. petite douleur actuelle p. exercice ou indigestions ou menstrues approch. | depuis 1 an de sa derniere couche
fatig. d'estomac pend. p. les digestions |
ne consulte point sur tout ce dessus mais.
si redevenant enceinte pour la 6 fois
1.o meme pour l'enfant 2.o augment. de doul. 3.o augment. d'incommodité et d'indigestion 4. aug. et progrès de
grosseur d'estomac. 5.o une plus long grossesse et p. ... &c. voies maintenant &ca
je ne crois pas q. les craintes soient mal fondées | les desordres heureux viennent p. ... de la grossesse
la seule precaution est de ne pas cohabiter
en cas de grossesse il f. craindre a l'endroit du coté droit inflammation
Supplem. de 1759.
doul. entre le ventre et l'estomac q. augmente aussi a chaq. grossesse | soulagée p. les purgat. et p. diarrhée, mais
la diarrhée de la derniere grossesse n'apporta aucun soulagement | quoiq. non grosse quelque ressentiment de cette
douleur.

apres bouillons 15. petit lait petit chose et p. de petites. | demy bains bouill. de poul. 8 j. | repos —
gl. 1/3 j. | ~~reprendre demy bains~~ | eaux d'yoscet | demy bains | 7bre laudaneses poud. de yeux coraux —
rac. vale. succin bl. castor. et cachou 3 f. le jour | contin. le lait jusqu'aux p. froids.
dissipation, exercice, a la campagne | son regime com. elle a accoutumé |

B.I.U.M. Paris

0 1 2 3 4 5 cm
© BIU Santé

Pour Mad^e. Remusat de marseille
ce 30. juin 1758.

a toulouse ce 21 juin 1758

(63) 122

repondu le 24e juin 1758.

vous m'aves trouver monsieur bien indiscrette d'oser
vous etre autant a charge pardones le moy je vous
en prie sy vous ~~saviés~~ saviés les circonstances vous
me le passeriés l'heure du courier m'empeche de vous
en faire le detail la derniere lettre que vous me
fites l'honneur de m'ecrire n'arriva pas a tems a la petite
malade dont je vous parlois elle mourut dans
l'intervalle du courier qui vous porta ma lettre
par la votre vous rancontrates tres bien en tout
a ce enfant on louvrit et on luy trouva les
maux dont vous les causies elle avoit au pres delle
ce pauvre enfant une parante que jaime et que
jestime beaucoup qui ne borne pas tous ses malheurs
a la perte de cet enfant elle a une soeur religieuse
maltoise icy quelle adore la quelle est mourante
elle a a une entiere confience ~~en~~ en vous seul
et ma priee de savoir votre advis en consequance
je vous envoy cy joint une relation du mal de cette
pauvre fille quelle a fait elle meme et ~~sur~~ ce sur
cella quelle voudroit un advis de l'etat et un detail

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

© BIU Santé

des remedes a faire et du regime la reponce ets un
~~pi~~ peu pressee comme vous veres par le memoire
comme je pars apredemain pour la ville de
paü ou jay un proces je ne puis avoir votre
reponci mais je vous prie ladresse selon que
je vay la dire a la fin de ma lettre
orytte la personne a ces regles tous les mois bien
exactement [illegible] vous
pardon mille et mille fois je ne sauray faire
a cause de lheure du courier qua cause des
embaras de mon voyage vous en dire davantage
jay lhoneur detre tres parfaitement et avec des
sentiments destime et de reconoissance monsieur
plus que personne du monde votre tres humble et
tres obeissante servante Despanes de Cassy

B.I.U.M. Paris

il i a neuf ans que la personne pour qui on consulte
et une maladiee tres forte elle eut la fievre —
continuë avec deux outrois redoublement par jour [illegible]
pendant 55 jours a la fin de cette maladie ~~et~~ elle
eut des opiëtions qui ~~[illegible]~~ partoit de la poitrine
cetoit par les moiëns des seignees qu'elle fon trouvoit
mieux mais encore plus soulagée quant on lui
donnoit un peu à manger depuis ce tems la elle a
possedé une tres bonne santé, bien depuis deux ans
qu'elle a une fluction a la tete dont elle a
prodijieusement souffer c'est a dire des batements
et des etonnements affreuse qui lui causoit des
douleur tres eguës qui lui repondoit dans les
oreilles et les machoires; et ce lui et egalement jetté dans le sang ; ce dernier hiver il lui
despandoit de la tete dans la bouche tout le long de
la ~~[illegible]~~ tempe de grosses empoules de pus, elle na fait
pour tout remede que quelque seignée lors qu'elle
sentoit sa tete extremement apesantie et avec une
tention singuliere et un froit tres considerable du
coté gauche dont elle souffre encore mais ce net pas aussi fort
depuis ~~le commencement~~ de l'hiver il lui et survenu
une manque de respiration qui dans les commencement
nétoit point considerable mais elle a été toujours
en aumentant il ci et joint depuis quelque mois des

© BIU Santé

tiraillements tres vifs dans la poitrine dou provint la
manque de respiration, et d'une douleur en dedans comme si
cetoit une plaie du coté droit ou il semble que quelque
chose la ronge de meme qu'a la poitrine de tems à autre
ces tiraillements ~~[illegible]~~ lui saisissent la poitrine et
lestomake lui aux epaules mais il ne sont pas toujours
de la meme force ; il la prenent par un gonflement
dans la poitrine et un feu qui lui repont aux epaules
et une palpitation de coeur s'expliqué
et alors elle a beaucoup plus de peine à respirer
que dans les autre tems ; elle a eu depuis la datte si
dessus du tems de sa fluction des tentions dans les nerfs
plus particulierement dans les jointure mois dans le
carême dernier elles ocmanterent excessivement au point
de lui causer des douleur dans les jembes et sur tout
au jenoux et aux chevilles des pieds qu'elle avoit enflés
ce qui la déterminée a faire des remedes elle à été depuis
la paque seignée sing foix et purgée neuf elle a pris
les bouillons décrevice pendant qu'elle les prit elle a
trouva tres bien il ne lui restoit dans la poitrine qu'une
tres legere impression trois ou quattre jours avant de les
finir la manque de respiration la reprit et sa été
toujours en ocmantant ; elle vient de prendre ~~actuelement~~
les bouillons apéritifs et quelque jours des pilules
propres a briser le sang dont elle ne ce trouve

point mieux . depuis sa huitieme medecine il lui a
resté des envies de vomir sans rien rendre absolument
pendant sing a six jours elles ont été asses frequentes
elles avoit un peu passé elles lui sont revenües dans
ce tems la elle souffre beaucoup plus de la poitrine
l'estomack depuis quelque jours lui fait beaucoup de
mal, depuis cette incomodité cette personne na plus si
bon apetit et ce sent un certein rebut dans lestomake

j'ai oumis de dire que lors qu'elle eut pris les bouillons
décrevice elle cracha du sang pendant plusieurs
matins et deux grace gorgées de quelque chose d'un peu
dur infusé de sang et elle santoit alors une equisarre
tres vive au coté droit, cette personne d'ailleur na
point de fievre d'un temperament robuste elle a
par exemple des maux de tête qu'elle n'avoit jamais
resentis qui ce changent quelque fois en tournement de
tête qui ne durent pas longtems elle est de l'age de
trente ans aiant toujour possedé une bonne santé

~~[illegible]~~
~~[illegible]~~

fait à toulouse

on a omis de dire que l'on a tordon,

© BIU Santé

des
ré a la malade qui consulte loin natal sa purifié son sang des doucss sur la tête et des beins sans qu'elle et jamais fait ces remedes aujourdhui elle ce préte a les faire fil le tant voiant la continuité de son mal

ladresse ets a mr. de Cazes logé rüe la tomy a toulouse ou ly mieux mr. Laguinot aime lecrire a mde. de monsisar logé rüe des pétinens bleu a toulouse

© BIU Santé

Lettre de Madame de Casef du 21. juin 1758.

A Monsieur

Monsieur haguenot conseiller a la court des aides de montpellier et docteur en medecine

a montpellier

© BIU Santé

(63) 126

Consultation d'un medecin –

La petitte dem.lle est agée de 10 ans d'un temperament vif et gay, elle a des mouvements convulsifs qui sont annoncés par une douleur de tete, un pressif du nés, des etranglements au gozier apres quoy parviennent les convulsions d'un bras et du pied du meme coté, ces ataques arrivent environ chaque trois mois elle en a eu quatre dans le meme ordre, la premiere surtout etant arrivée a la suite d'une fievre de pourriture, ces ataques sont suivies d'un sommeil letargique avec les yeux fixes, le finissent par un vomissement de matieres glaireuses – lesquelles ayant eté rendues la malade se porte assés bien pendant trois mois, une foiblesse près qui dure peu –

On a remarqué que lusage des remedes antispasmodiques a retardé la derniere ataque de quatre mois, c'est a dire que la malade a passé sept mois sans ataque –

La maladie dont il s'agit est une epilepsie imparfaitte ou il n'y a que l'un des bras et la jambe du meme coté qui soit en convulsion, elle est donc simpatique –

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

On en fait venir la cause d'une irritation
qui provient d'une matiere acre, mordante —
glaireuse, vermineuse qui irritte le pilore, ce que
la malade ressent avant lataque —

Le jeune age et la bonne constitution de
la malade font esperer la guerison de ces —
ataques, la maladie netant pas hereditaire
on espere dy parvenir par lusage des remedes —
Suivants qui doivent deromper le Sang, le diviser
le detruire la matiere vermineuse qui est la
principale cause —

Pour cet effet la malade ayant été purgée,
depuis peu, on la faira user dune eau impregnée
de mercure ainsy meme dune decoction de gramen
dans laquelle on faira bouillir ou infuser demi once
de mercure cru et cela 4 ou 5 jours de chaque mois

On purgera chaque mois avec une infusion
d'une dragme et demi de Sené, 2 dragmes Sel
depsom, dans l'infusion de cinq onces on dilayera
une dragme dhierra picra galeni; on purgera
de meme chaque mois —

127

Dans Lintervalle dune purgation a lautre
on donnera a la malade une decoction de gaiac
a demi dragme Sur une livre deau quon
faira diminuer de la moitié chaque matin
y adjoutant de spirit du vitriol jusques a une
agreable acidité —

Dans le Second intervalle on donnera autant
du petit layt clariffié, cest demi livre, on
etouffera Six cloportes en le clariffiant, on
faira de meme pendant les chaleurs —

Le regime doit etre doux et de facille digestion
bien machés, en roti et bouilli, point de saleures
crudités, ny legumes ny fromage, de la gayetté
daction moderée, point de vin —

———

Consultation

d'un medecin

© BIU Santé

© BIU Santé

(64) 128

Consultation d'un chirurgien

Le premier remede que lon doit pratiquer actuellement et le regime de vie consiste a deux potages par jour a Dinner et a Souper composés dun demi vieille volaille bien degraissée et dun quart de rouelle de gigot de mouton ou de la culotte ou cuisse de boeufs aussi degraissés, une poignée de parties egales de cresson deau et de chicorée amere Sauvage et dune grosse pincée de rüe le tout cuit avec une suffisante qq. deau ferrugineuse ordonnée verbalement pour avoir de quoy tremper les deux potages ordonnés, et prendra tous les matins une prise de bouillon clair, pour lad.te Soupe des croutes de pain de boulanger bien cuites sans etre grillées et sans mie ainsi que pour le reste de ses repas avec un peu des memes viandes bouillies grillées et ne pas manger aucune espece de fruits Salades ny crudités —

Pour toute boisson une tisane composée dune demi petite poignée de rue, une dragme de parties egales de Racine de pivoine male et de grande valeriane le tout cuit dans demi pinte deau ferrugineuse reduite a trois verres et demi quil faut faire tacher de faire boire par chaque jour autant quil se sera possible tant a ses repas que ses intervalles —

apres 15 jours de ce regime le parvenue a 3 jours avant celuy du plein ou du renouvellement de la lune on faira saigner la petite du pied et le lendemain bon matin on le mettra alongé dans un trou que lon faira dans un lit de fumier de cheval preparé comme il sera enseigné, et lorsquil y sera on luy donnera 12 grains

B.I.U.M. Paris

129

de tablettes données, et trampées dans un verre de sa tisanne chaude ; ensuite après que l'on verra que l'eau luy degoutte de partout on la tirera et on le mettra dans son lit bien chaud on luy donnera encore 6 grains de cette tablette avec demi verre de vin fait comme suit — dans une caffetière de terre neuve faites bouillir un velour et demi de bon vin rouge couvert avec demi muscate rapée autant de cannelle écrasée et une once de sucre le tout reduit en velour, le lendemain et le jour du plein ou du commencement faites en de même en tout ce qui fait trois jours de bain de fumier, six prises de tablettes le lendemain purgé avec 3 dragmes du sirop que nous donnerons que l'on délayera dans une tasse de thé qui purgera le malade par haut et par bas, ayant soin de luy donner une tasse de sa tisanne chaude ou du thé immediatement après chaque fois que le remede viendra d'operer par bas ou par haut —

La seconde fois on fera de meme et le regime de la saignée au pied que l'on se contentera de pratiquer une fois par mois trois jours avant le plein de la lune si l'on pratique le commencement de ses remedes en cette epoque —

Le lit du fumier se pratique le pourpoint auprès du lit d'un saur &c. —

Nota on trouvé pour le reste comme inutile pour le fossile

Consultation d'un
chirurgien

© BIU Santé

65

130

Memoire et Raport de l'Etat de la malade

La malade est une jeune fille de l'age de 9 ans 2 mois, d'un temperament vifs et tres gay

Il y a deux ans c'est a dire a l'age de 7 ans 2 mois la petite demoiselle eut une maladie causée par une fievre de pourriture avec des redoublements si violens qu'au troisieme jour cette petite tomba. dans le delire qui continua pendant vingt jours & durant tout ce tems les redoublements de la fievre etoient toujours plus forts malgré la Saignée & purgations douces qu'on luy fit prendre de jour entre autre; enfin cette petite devint si accablée que l'on n'en esperoit plus -

Dans cet etat cette petite ayant passé une Certaine nuit, la garde qui etoit dans la chambre entendit quelque grouillement degozier, elle S'avanca du lit et trouva la petite extremement rouge du visage ayant des convulsions tres fortes Soit des yeux Soit de la bouche, on Crut que c'etoit sa fin on Courut chez le chirurgien, et en attendant.

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

© BIU Santé

Son arrivée on ouvrit a force la bouche de cette
petite et on luy fit avaler de contrevers qui
ne la remirent point puisque ces memes convulsions
durerent environ 2 heures sans connoissance, et
l'on observe que durant ces convulsions comme
on luy tenoit la bouche ouverte avec la queue d'une
cuilliere, la petite fit des efforts qui luy occasionerent
deux fois un vomissement comme un gros peloton
de glaires billieuses et tres epaisses —

Le chirurgien et medecin etant arrivés
furent surpris d'un pareil accident, ils declarerent
quil pouvoit provenir d'une cause vermineuse —

Ces convulsions ayant cessé, les yeux de
la petite demeurerent gros, tournés et fixes sans
y voir, les redoublements de la fievre continuerent
encore pendant quelques jours durant lesquels
la petite devint muette, mais enfin les remedes
donnés contre cette fievre operant toujours bien,
la fievre diminua et la petite revint de cette
maladie, ses yeux revinrent en bon etat, elle
reprit la parolle tout a coup et enfin par un

2 tres grand soin elle sortit d'affaires au bout
de deux mois —

depuis cette maladie fut tres bien soignée
ne mangeant rien de contraire

Cependant 10 mois apres la dite maladie
la petite se plaignit un jour sur les 6 heures du
soir que la tete luy tournoit, on luy servit un
lavement le dessuite on la coucha dans son lit,
un moment apres on entendit un grouillement
de gosier, on s'avanca de la petite et on la trouva
dans des convulsions non seulement des yeux et de la
bouche mais encore d'un bras et d'une jambe avec
un grouillement d'entrailles et l'on remarqua quil
sortoit de sa bouche des glaires assez claires —

Les personnes de la maison se trouvant dans
ce moment sans secours du chirurgien ouvrirent a force
la bouche de la petite et on luy fit avaler de contrevers
cela n'empecha point ny ne diminua les convulsions qui
durerent cinq heures —

Le chirurgien etant arrivé sur la fin des dites
convulsions ordonna une potion quon fit prendre dans

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

plusieurs reprises —
Ces convulsions ayant cessé la petite resta dans —
l'assoupissement avec fievre le vomissement du —
bouillon qu'on luy donnoit et cela pendant deux —
jours —
Le 3me. jour la petite reprenoit ses forces, gardoit
le bouillon et se remettoit dans l'espace de cinq ou
six jours —
Le chirurgien a qui l'on avoit toute confiance,
a toujours attribué ces accidents a une cause vermineuse
et ordonna que la petite fut purgée ; cette ordonnance
fut executée —
La petite etoit extremement bien soignée ne
mangeant rien de contraire ; cependant trois mois
apres elle eut un autre accident pareil a celuy qu'on
vient de dire et les symptomes et suites furent
les memes —
Le chirurgien ordonna apres cette 3me. attaque
que l'on tint la petite purgée tous les mois
ce qui fut executé —

Cependant 3 mois et quelques jours apres une
autre atague survint dans le meme goust que
les precedentes —
Le meme chirurgien ordonna apres cette
4me. atague une saignée du pied et de suite —
les bouillons, pendant 12 jours composés avec la racine de pivoine male,
de valeriane sauvage, de enula campana, feuilles de
chicorée amere, de pimprenelle, de cresson de fontaine
et les cloportes écrasés —
ensuite, le petit layt auquel on ajoutoit a chaque prise
une once sirop de pyvoine male et une cuillerée a caffé
de sucre en poudre —
il fut ordonné encore qu'avant d'avaler ce petit layt
la malade en prendroit deux cuillerées, dans lesquelles —
il seroit delayé de la poudre de guttette — le tout —
pendant 15 jours le purgeant a la fin —
Cette ordonnance fut executée avec atention
dans tout son contenu —
Cependant trois mois apres la derniere atague
il en survint une cinquieme egale aux precedentes,
Le meme chirurgien ordonna apres cette
5me. atague une purgation et une tisane pendant

© BIU Santé

40 jours composée comme suit —
demi livre de sucre —
clous de gyrofle concassés, muscade concassée, canelle concassée de chacun demi once —
Raisins secs de damas, racine de pivoine male coupée menu de chacun une once
Crane humain rapé, bois de Reguelisse effilé de chacun 2 onces le tout dans trois pots d'eau de Riviere reduit a deux —

Cette ordonnance a été executée non seulement pendant 40 jours mais pendant encore 6 mois tout lequel temps la petite a pris 2 verres par jour de cette tisane —

malgré tous ces remedes, la petite na pas resté que d'avoir une sixieme ataque 7 mois et demi apres la 5.me conforme aux precedentes, avec la difference neanmoins que trois heures avant cette derniere ataque la petite se plaignoit que le cou luy demangeoit de meme que son dos —

Cette derniere ataque fut le 20. juin 1758 —

— Observations —

1° La petite dans son bas age etoit sujette trois ou 4 fois l'année d'avoir la fievre qui duroit trois

ou quatre ~~six~~ jours pendant lesquels elle avoit un vomissement du bouillon quon luy donnoit et ce vomissement ne passoit que par le moyen d'une potion quon luy faisoit prendre a diverses reprises et ensuite une purgation; jamais dans ce bas age la petite neut des convulsions, et ce n'est que la suite de la grande maladie quon doit prendre l'epoque des susdites convulsions —

2° du premier accident au second, il y a eu 10 mois d'intervalle —

3° Du penultieme accident au dernier il y a eu 7 mois et demi d'intervalle —

4° les cinq premiers accidents sont arrivés au premier quartier de lune — et le dernier a été en pleine lune —

5° La petite se porte au mieux, toujours fraiche toujours le temperament vif et gay, ayant tres bon apetit quon ne luy laisse pas suivre etant accoutumée tres bien menagée ne mangeant aucune crudité ny absolument rien de contraire

L'on a remarqué queapres les convulsions des deux derniers accidents, la petite avoit la langue epaisse ce qui luy passoit 24 heures apres —

Comme l'on desire de remedier a des pareils accidents l'on a pris des avis au sujet d'un chirurgien et d'un medecin autres que ceux qui ont veu le comme la petite

L'on envoye les deux consultations, le le conseil est prié de donner son avis qui doit contenir

1°. Ce que c'est que la maladie de la petite c'est adire d'ou proviennent ces accidents —

2°. si ces accidents doivent etre regardés comme une Epilepsie parfaitte ou imparfaitte ou bien si ces accidents sont causés par des vapeurs ou par quelque cause vermineuse —

3°. si l'ord.ce du medecin se doit prevaloir sur celle du chirurgien, ou bien si l'une et l'autre ne doivent point etre executées —

4°. enfin ce qu'il faut faire pour guerir la petite des pareils accidents - on observera aveuglement ce que le conseil decidera —

On observe qu'une petite agée de 11 a 12 ans, atequée des convulsions tres frequents la presque journalieres a eté guerie ou pour mieux dire les ataques ont cessé depuis plus de six mois en luy suspendant au creux de l'estomach une noisette remplie de mercure, —

(66) 134

repondu ce 16e juin 1758.

Monsieur

je madresse a vous comme a un de plus habilles
medecins de leurope, et comme a un de mes melliaurs
amis permettes moy cette expression vos bontés pour
moy mencouragent a men servir. je vous prie donc
en grace monsieur dexaminer avec toutte latantion

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

© BIU Santé

pareille la relation et les deux ordonnances ci
joints et de me faire la grace de me mander
votre santiment et ceque vous jugeris apropos
que fasse la personne dont il sagit. je ne vous
cacherai point que cet ma cousine, mais que cela
ne vous arrette point et mandes au vrai ceque
vous en panssois : jespere vous interesser en sa
faveur en vous dissant quelle a beaucoup desprit
au reste monsieur quoy que le chirurgien nait pas
motivé son ordonance il ma dit verbalement quil
croyoit que cetoit une veritable epilepsie, je fondé

sur ceque les accidants revenoit a certains periodes
quoy quirreguliers entre eux, que la personne perdoit
la connoissance et quelle bavoit. mais les remedes
quil ordonne me font trembler. vous verois monsieur
que le medicin. atribue leffet de ces accidents quoy
que epilectiques a une autre cause plus consolante
et peutetre plus facille a guerir. je madresse a vous
comme a un juge souverain, prononcés, ordonés
et nous obeirons. il nest pas nessaire monsieur que
vous me renvoyés les relations et les ordonnances
parceque nous en avons ici un original le sentiment

Lettre de mr. albaret de toulouse
du 7. juin 1758.

du chirurgien et du medicin et que d'alliuvolle votre
nos Jufist faits mis la grasa de madresser
votre lettre chez mr. Scotes procureur au parlement
rue matallien

je sais que je vai vous donner bien de la peine
mais est ma faute pour quoy ettes vous ci habille
et ci polly trop de merite est a charge
je suis avec le plus profond respect

Monsieur

a toulouse ce 7 juin 1758

votre tres humble et
tres obeissant serviteur
albaret

mr le president d'alberson vous
fait ses plus tendres complimens je vous
[illegible] de toutte la ville ci l'on savoit que j'ay l'honneur
de vous [illegible]

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

(67) 136

il n'y a point lieu de douter que
La tumeur ~~dure, renitente et peu douloureuse~~
~~dont est~~ qui occupe presque toute la region
hypogastrique du malade et les ~~tumeurs~~ restes qu'on a aperçu
dans le rectum a peu pres de même ~~caractere~~, ne sont des
tumeurs froides lymphatiques causées par l'epaississement
general de la lymphe du sang, puisque ces tumeurs
se sont formées peu a peu, qu'elles sont dures et n'ayant été
accompagnées d'aucune marque d'inflammation, qu'elles
~~sont dures et placées dans des parties. cet epaississement~~
~~de la lymphe a sans doute été produit~~ Comme on ne nous
marque point qu'il y ait aucun vice hereditaire qui
ait pu donner occasion a cet epaississement de la lymphe
il y a apparence qu'il a été contracté par les ~~chagrins~~
longs voyages a cheval qu'a fait m. le comte et sur
tout par les chagrins et les contentions d'esprit, il est
certain d'abord que les ~~voyages~~ exercices que l'on fait par
des longs voyages dissipent ce qu'il y a de plus fin et de
plus aqueux dans le sang et par consequent que les
humeurs manquent de serosité et acquierent de la
consistence, il est certain encore que par les chagrins et
les contentions qui en sont les suites necessaires, le fluide
des nerfs ne ~~coule~~ se distribue pas librement, que le ressort
des vaisseaux diminue et que les liqueurs ne sont point
pressées et agitées (qu'il faut) pour entretenir leur fluidité naturelle,
que d'ailleurs l'estomac ne fait la digestion des alimens
qu'imparfaitement d'autant plus que les sucs digestifs
sont grossiers, visqueux, et peu propres a diviser et
penetrer ~~les~~ molecules dont il resulte un chyle grossier
et mal travaillé qui passant des premieres voyes dans
la masse du sang en lie de plus en plus les parties et
augmente sa consistence et celle de la lymphe. de
plus les courses a cheval ont pû par la pression qu'elles
ont causé determiner l'amas de cette lymphe dans le
rectum et autres parties voisines.

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

© BIU Santé

il ne nous est pas si aisé de nous determiner sur le siege de ces tumeurs non seulement parcequ'il faudroit examiner par nous meme le malade mais encore parceque ces tumeurs sont profondes, cependant sur lexposé qu'on nous en a fait nous penchons a croire qu'elles sont situées dans le tissu cellulaire du [illegible] [illegible] ces tumeurs [illegible] doit ces tumeurs environnent peut ainsi être la vessie, la nature de ce tissu cellulaire qui contient un suc lymphatique et la dureté qu'on a observé le long du cordon spermatique nous semble confirmer ce soupçon.

(marge : [illegible] celuy qui separe la vessie d'avec le peritoine)

c'est de ces causes, je veux dire, du vice du sang et de la lymphe et de ces tumeurs [illegible] qu'on doit deduire tous les symptomes dont [illegible] le malade [illegible] et qui se sont manifestés [illegible] depuis le mois de mars dernier en effet par les raisons cy dessus alleguées les digestions ayant été mal faites on n'a point [illegible] que le malade a eu [illegible] quelque [illegible] [illegible] de venter [illegible] ces tumeurs se sont formées peu a peu [illegible] [illegible] qui les a [illegible] le meme [illegible] [illegible] qui [illegible] de ressort, la lymphe [illegible] [illegible] dans les [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de grands [illegible] [illegible] [illegible] ces tumeurs nont point eté accompagnées de douleur, de chaleur ny de pulsation, [illegible] lymphatique [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de dureté [illegible] actuellement la tumeur de l'hypogastre puisqu'on nous assure avoir [illegible] [illegible] de [illegible] ou de crepitation par l'introduction du [illegible], ces tumeurs [illegible] fort [illegible] et embrassant pour ainsi dire tout le corps de la vessie anterieurement par la tumeur que lon observe dans l'hypogastre et [illegible] par le chapelet des corps durs de la grosseur d'une [illegible] qui sont placés [illegible] de la cavité des os pubis, la vessie se trouve pressée entre ces corps durs [illegible] entre deux [illegible] et doit etre [illegible] par consequent l'urine ne peut la dilater et s'y ramasser [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] elle doit donc en etre expulsée frequemment d'autant plus qu'il y a apparance que le cours du sang s'y trouve un peu gené et que
+ et une cuisson

(marge : + et la couleur de cette urine blanche qui [illegible] [illegible] [illegible] pouvoit [illegible] a la [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] le malade [illegible] alors [illegible] [illegible] [illegible] les prostates les vesicules seminaires et les glandes de cowper la humeur seminale [illegible] exprimée [illegible] il [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] continuelle,)

son tissu et celuy du col est plus sensible, c'est de la qu'on doit aussi deduire les hemorrhoides auxquelles a esté sujet le malade et qui supposent une pression [illegible] et successive des veines hemorrhoidales, les douleurs qu'il [illegible] a l'intestin rectum prés du sphincter avec excoriation, + 3° le sang etant epais la serosité en a eté plus abondament exprimée et s'est separée crue et en plus grande quantité par les reins, de la cette espece de flux diabetique 4° la maigreur suit aussi naturellement de cet etat de sang et de la lymphe parceque celuy ne peut point s'appliquer a cause de son epaisseur [illegible] les interstices des fibres qui doivent se reparer. enfin la fievre irreguliere que le malade a eu peut venir ou des crudités des [illegible] voyes qui se sont melées avec le sang ou peut etre aussi de quelque legere suppuration sourde et lymphatique de ces tumeurs qui pourroit aussi etre la cause de [illegible].

cette maladie est tres serieuse et fort difficile a guerir ~~[illegible] [illegible]~~, elle peut meme avoir des suites fâcheuses, car il [illegible] arriver que ces tumeurs n'augmentent au point de presser la vessie et supprimer l'urine, ou bien d'y attirer quelq inflammation

au surplus le malade doit eviter tout chagrin et se mettre au dessus des ~~evenemens~~ contretems qui peuvent luy arriver se dissipant du mieux qu'il luy sera possible, autrement son mal empireroit ~~[illegible]~~ malgré les [illegible] les plus efficaces.

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

Consultation sur des tumeurs cerouelleuses de Mr Le Comte de peire ce 17e Xbre 1738.

(68) 138

Extrait d'une Lettre de Toulouse le 14 juin 1760

Je ne puis plus reculer de vous écrire, principalement pour joindre
à ma Lettre un nouveau mémoire sur l'état de la maladie de Mad.le
de Sentous, et vous expliquer l'usage que l'on se propose d'en faire.
On a eu pour objet en fesant faire ce second memoire, qui est comme
vous le connoitrez aisément, de la même main que le premier, de suppléer
à ce qu'il pouvoit y avoir d'imparfait, de défectueux, d'embrouillé, ou
même d'inexact et d'omis dans celui sur lequel MM. nos Medecins
de Montp.r ont donné leur consultation. Les personnes qui s'interessent
à la conservation de la chére malade, aprés avoir lû ce second memoire,
n'en sont guéres plus contentes que du premier. On trouve que le Medecin
ni dans l'un ni dans l'autre memoire ne s'exprime pas sur
l'état actuel de la maladie et sur le danger de la malade aussi
nettement et aussi fortement qu'il le fait dans les conversations qu'il a
à ce sujet avec les personnes de la maison auxquelles il represente cette
chére malade comme étant dans un état trés dangereux et dont il
paroit beaucoup plus craindre qu'espérer. Et certainement ses
memoires écrits ne presentent pas cette idée. Ces jours passés il
disoit encore en parlant des obstructions qu'on soupçonne dans les
entrailles ou dans le foye, qu'il est à craindre que ces obstructions ne
viennent tout d'un coup à l'étouffer. Je vous marquois dans ma
Lettre du 9. que notre malade à l'arrivée de la consultation se
trouvoit beaucoup mieux. Elle étoit presque sans fiévre, les
douleurs dans les entrailles étoient calmées, ou beaucoup moindres,
les nuits, à l'aide veritablement d'un peu de syrop de Pavot
fort tranquilles. Depuis il y a eu quelques petits orages, c'est
à dire, les douleurs dans les entrailles ~~[illegible]~~ sont
revenuës par intervalles. Mais la fiévre n'a point augmenté.
Sur tout ceci on vous prie de vouloir bien vous donner la peine
de voir M. Haguenot, et le prier de lire avec attention ce nouveau
memoire en y joignant les petites observations que j'y ajoute
dans cette Lettre, le laissant le maitre suivant qu'il le jugera
à propos de decider en seul ou, s'il croit la chose necessaire
d'appeller M. Fizes pour determiner si sur ces nouvelles
instructions il peut y avoir lieu de changer ou d'ajouter
quelque chose à leur premiére consultation. Vous aurez la

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

santé (soit qu'il juge à propos de donner une nouvelle — consultation, soit qu'il se contente de vous donner par écrit — ou simplement de vive voix son avis particulier) de fournir et de mettre sur mon compte ce qu'il faudra pour le satisfaire.

Consultation pour M. Masson

(63)

âge 54. ans, d'un [illegible] délicat | pertes de [illegible] sujette considérablement souvent 2 f. le mois et a évacué [illegible] mais sablonneuses par les selles | depuis 7 ou 8 ans cessé | hémorroïdes [illegible] qui a disparu depuis plusieurs mois | en même temps survint sueur [illegible] mais presque arrêtée par plusieurs mois, arrêtée ensuite [illegible] 139 poudrant.

suppression des règles époque du dérangement de sa santé | ce dérangement a augmenté à mesure que les évacuations [illegible] été arrêtées | commença à sentir des pesanteurs, des oppressions et des tensions générales qui parurent s'adoucir par l'usage de la saignée, mais qui reparurent. alors ~~[illegible]~~ alternative

~~Depuis la suppression de la perte [illegible]~~ l'incommodité est de [illegible] depuis la suppression jusqu'au mois de mars, alors accès augmentèrent [illegible] | plus long douleurs de tension à l'estomac et hypocondres disparurent ou s'affaiblirent mais celles du bas ventre augmentèrent et se sont soutenues depuis. | reprit ses devoirs [illegible] pendant un temps en souffrant toujours | forcée de quitter [illegible] peu la doul. d'estomac augmenta, du bas ventre, dégoût et accablement, le tout sans fièvre.

en dernier lieu fièvre redoubl. chq 3. jour plus forts accablem. pouls petit et faible, et enflure. extrémit. bas ventre soulevé, mais mol, renitence viscerum, [illegible] av. même la suppression des règles sujette à doul. d'estomac et d'entrailles habituellement.

doul. d'est. et d'entrailles ont été très vives [illegible] diminué, et reviennent par intervalle, celles d'estomac se sentent plus que les autres, a rendu abondamt de matières jaunes bilieuses par le ventre et [illegible]

par temps [illegible] d'est. nausées vomit. [illegible]

© BIU Santé

derangemt de l'estomac, nausée, vomit, doul. des. d'entr.
maladie longue, regime exact
il f. rectifier les dig., humecter les [illegible], et on adoucira
l'acreté, par la on assouplira le genre nerveux
co[mm]e m[aladi]e et fievre, il f. la regarder co[mm]e fievre
de printemps, ainsy nous sommes d'avis de bouillon
eau de poul. et purg. douc. avec manne 3 on. d—
une d'eau d. fl. de violette
q[uan]d la fievr. aura été alors ind. gouttes, bon
et encore [illegible] poul. 2 ecr. 2 dr. rac. piv.
mal. et 1 p. chicorée
purg. avec deux on. rac. poly. de thes. 1 pinc. de
petite chap. trois on. manne
bouill. tort. poul. 2 ecr. 1 p. pimprenelle
p. 15 dies.
puis eau de gomme? ou de capvern aportée —
de gourd, 6 tt, et manne   fl. d'hyppocr.?
repos? purg. bouill. poul. petit lait? pour
quietete, puis purg. lait d'anesse
bon regime et travail d'esprit ~~deloigner~~ de
s'abstenir des exercices attachés a sa place,
et d'éloigner toute contention d'esprit jusqu'a
ce q[ue] sa santé soit entièrement retablie.

(70) 140

La demoiselle consultante agée d'environ cinquante quatre ans, d'un temperament sanguin mais delicat, a été sujette a des pertes de sang considerables qu'elle a eprouvé tres souvent deux fois par mois, et a des evacuations de matieres sablonneuses par les selles; a ces pertes et evacuations qui n'ont plus lieu depuis sept a huit ans, succeda une perte blanche qui a seulement disparu depuis plusieurs mois a raison de differents remedes qu'on employa pour en procurer la cessation, et en meme tems il parut une sueur generale, mais principalement a la tete, qui se soutint plusieurs mois, et que la malade arreta ainsi qu'elle le desiroit, en se poudrant contre son usage.

La suppression des regles est la principale epoque du derangement de la santé de la demoiselle consultante, derangement qui a augmenté ~~a mesure que les~~ evacuations qui avoient succedé a la suppression des regles ont été arretées: elle commença a ressentir pour lors des pesanteurs, des oppressions et des tensions generales qui parurent s'adoucir par l'usage de la saignée,

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

mais qui reparurent dans les suites. c'est dans
cette alternative d'incommodité et de soulagement
que la demoiselle consultante a passé le tems depuis
la suppression jusqu'à la fin du mois de mars, qu'elle
s'arreta, quoiqu'elle fut bien souffrante dans le careme
qu'elle fit neamoins presque en entier, remplissant
son ministere comme a l'ordinaire, cachant le mauvais
etat de sa santé pour que l'on ne la forçat point
d'interrompre le genre de vie dur et penible
qu'elle a embrassé depuis longtems. ce fut donc
vers la fin du mois de mars dernier que l'augmentation
des accidents enoncés cy dessus força la demoiselle
consultante de s'arreter. elle fut saignée pour lors
cinq a six fois et purgée huit a neuf. les
douleurs de torsion qu'elle eprouvoit vivement
a l'estomac et aux hypocondres disparurent
successivement par les saignées, ou du moins s'affoiblirent,
mais celle qu'elle ressentoit plus legerement dans
le reste du bas ventre augmenterent et sont ainsi
soutenues depuis. cette augmentation n'empecha
point la demoiselle consultante de reprendre
son premier train de vie et pour eviter de
l'interrompre de nouveau elle se mit a l'usage
du lait d'anesse qu'elle avoit toujours reconnu luy
etre favorable, qu'elle ne prit cependant

141

que tres peu de tems, et souffrant toujours, l'augmentation
des douleurs de l'estomac, du bas ventre, le degout et
l'accablement l'ayant forcée de le quitter et de s'arreter
vers le 14e du mois de may. on assure que tout s'est passé
ainsi sans fievre.

il n'en a pas eté de meme lorsque la demoiselle
consultante s'est arretée en dernier lieu: la fievre a été
de la partie avec des augmentations et une plus
considerable chaque troisieme jour. la demoiselle
consultante a été d'un accablement extreme avec un
pouls tres petit et tres foible, et enflure des extremités
superieures. le bas ventre a eu beaucoup de retief
quoique flexible, dans lequel neamoins on trouvoit
une consistence provenant des embarras des visceres
contenus dans cette cavité dont on peut avec fondement
rapporter la naissance plus loin qu'a la suppression
des regles, puisque la demoiselle consultante a été
sujette aux douleurs d'estomac et des entrailles
longtems auparavant, et que ces douleurs etoient
son incommodité habituelle.

Les douleurs de l'estomac, ainsi que des entrailles
qui ont été tres vives, se sont un peu adoucies,
revenant par intervalles, celle de l'estomac se soutenant
neamoins un peu plus que les autres. la demoiselle
consultante a rendu abondament des matieres
jaunes bilieuses par le moyen de lavements adoucissants

et de quelque peu de manne dont elle a usé plusieurs fois.

La demoiselle consultante a eu par tems des fadeurs d'estomac, des envies de vomir, et a même vomi quelque peu a plusieurs reprises qui tiroit tantot sur le vert, tantot sur le bleu, lorsqu'elle a eu pris beaucoup de boisson qui etoit composée d'eau de poulet, de petit lait, d'huile d'amande douce et de la decoction de chiendent lorsqu'elle etoit rebutée de la precedente, et qu'elle ~~faisoit~~ employoit les fomentations et cataplames sur le bas ventre fait avec les plantes emollientes, dont elle a fait usage assez longtems. les evacuations par les urines se sont assez soutenues. Les envies de vomir toujours precedées de langueurs d'estomac sont presentement un peu moindres ainsi que les douleurs des entrailles et reviennent ~~plus~~ ~~rarement~~ moins souvent. La fievre persiste ainsi que les augmentations quoique a un moindre degré. L'etat du bas ventre est presque le même, il est neamoins flexible, mol, compressible sans beaucoup de douleur. La demoiselle consultante a toujours ressenti sa bouche mauvaise et pateuse; cet etat persiste encor mais dans un plus foible degré.

on a rapporté que la demoiselle consultante eut au commencement de l'hiver des vives douleurs a un bras, et une fluxion a la tete; au mois de janvier elle fut saignée et purgée plusieurs fois dans ces differents tems. ces accidents ayant disparu les entrailles ~~sont~~ ont été plus vivement attaquées depuis.

B.I.U.M. Paris

(71) On croit avoir omis dans la relation de 342
l'état de la demoiselle consultante, que lorsque
la sueur qui parut immediatement apres la
suppression des reglées fut supprimée, par les
differents moyens que la demoiselle consultante
employa pour l'arreter, et qui se soutint pendant
environ six mois, la demoiselle consultante
fut exposée a des suffocations qui se declaroient
presque toutes les heures et qui se terminoient
par des sueurs abondantes, meme dans le fort
de l'hiver, etat qui n'a discontinué que
lorsque la demoiselle consultante est tombée malade.

La demoiselle consultante ayant entendu
faire la lecture de la relation de son etat,
et des moyens conseillés pour sa guerison,
croit avoir remarqué qu'il n'y pas eté fait
mention du relief et des obstructions du bas ventre.
Le gonflement qu'on y observe n'est pas
momantané, mais au contraire permanent;
et il est tel que lorsqu'on commence a vouloir
comprimer le bas ventre on ne le trouve pas
d'abord resistant, mais au contraire souple et flexible.

ce n'est qu'à mesure que l'on augmente la pression qu'on sent la renitence. et la demoiselle consultante compare cet état, a celuy dans lequel on auroit mis un corps très dur dans un sac rempli de laine ou de plume, dans lequel cas on trouveroit au commencement de la pression beaucoup de souplesse et de flexibilité, et ce ne seroit qu'à mesure qu'on augmenteroit la pression qu'on s'apperceveroit de la renitence qu'offriroit ce corps dur.

il est a observer que le foye concourt a former cette renitence, par les embarras qu'on y remarques ce qu'on avance avec d'autant plus de fondement que la demoiselle consultante a declaré n'avoir pu se coucher depuis plus de vingt ans sur le coté gauche sans ressentir un tiraillement considerable au coté droit, sçavoir a l'hypochondre de ce même coté et qu'actuellement elle ne sçauroit reste couchée sur aucun coté.

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

© BIU Santé

(72) 1. 143

B.I.U.M. Paris

Memoire a Consulter Sur L'etat d'une dame agée de 36 ans qui En a 18 de mariage et qui a Eu 12 Enfants

Cette dame, a L'age de 15 ans, mangait beaucoup de Crudités. Elles Les preferait meme a des aliments plus Convenables et ne buvait que de L'eau. Elle Etait Sujette a des Epreintes qui Cedaint aisément a des Remedes Simples.

Elle fut mariée a L'age de 18 ans. 4 ou 5 jours apres Son mariage, Son Esthomac Souffrit un Si grand derrangement, qu'a La faveur d'un Cours de Ventre, elle Rendait Les aliments Comme Elle Les avait pris. des pillules qu'on Lui donna, une Medecine et 15 grains d'hypecacuana, ne firent que Suspendre ce Cours de Ventre pendant quelques jours; aprés quoi on La repurga et on Lui fit prendre de nouveau 20 grains d'hypecacuana.

une heure aprés avoir pris les Remedes, il Survint une Si grande douleur d'entrailles et une oppression Si violente, qu'un habile medecin qu'on appella pour y Remedier, ordonna qu'on La fit Saigner tout de Suite et qu'on Lui fit administrer Les Sacremens. Cette Saignée La Soulagea Sur L'heure et produisit un Si grand calme, qu'elle dormit Sip

© BIU Santé

2

heures consecutives. dans la convalescense, le medecin pour acomoder l'esthomac, lui ordonna l'usage du vin, en commençant par celui d'alicante qui reussit assés bien. deux mois aprés cette maladie, elle devint enceinte et n'eprouva dans sa grossesse que les incommodités ordinaires de cet etat.

trois ou quatre ans aprés, un accident semblable au premier la reprit. on y remedia par une medecine et par l'usage du meme vin d'alicante. deux ans aprés ce second accident, un troisieme la reprit semblable aux deux précedents. pour remedier à celui ci, on lui ordonna les eaux d'encausse qu'elle prit sans precaution faisant maigre et mangeant des champignons. l'onsieme jour de l'usage de les memes eaux, elle ressentit une grande douleur aux reins et s'apperceut que les urines etaint teintes de sang. cet accident etona beaucoup le medecin qui ordonna une tisanne par le moyen de laquelle ce meme accident cessa dans 24 heures. elle eprouva cependant quelque soulagement de l'usage de ces eaux car l'esthomac s'en trouva beaucoup mieux. elle devint enceinte de nouveau et dans l'espace de six ans, elle eut cinq enfants, sur le nombre desquels il y en eut deux de sept mois. dans la premiere année elle eut un sixieme enfant. dans les couches precedentes ses regles paraissaint le 40.me jour.

3.

dans celles ci, au contraire, les regles parurent beaucoup plus tard; en sorte que deux mois aprés cet accouchement, pendant 4 soirs de suitte, elle se sentit fort agitée par des saisissements et des troubles qu'elle n'avait plus eprouvés jusqu'alors et qui lui survenaint dés quelle etait couchée. elle dissipa ces attaques, en prenant sur elle les trois premiers ~~fois~~ soirs; mais ~~le~~ quatrieme les accidents furent beaucoup plus forts, cequi l'effraya au point qu'elle craignit une attaque d'apoplexie.

son col, ditelle, s'etait enflé et son visage devint extremement rouge. elle s'etait beaucoup troublée cejour la. elle avait fait maigre et jeuné pour la premiere fois depuis les couches. on lui fit, a cette occasion une saignée au pied fort copieuse et depuis ce temps la elle est fait fort sujette a des troubles et a des saisissements qui ne la quittent jamais malgré qu'elle aye toujours eté bien reglée. la crainte de la mort la travaille presque a chaque instant. elle est si sensible et si ingenieuse a se faire des peines, que les plus petits evenements qui ne faisaint aucune impression sur les autres, en font d'extraordinaires sur elle. elle etait auparavant, d'un caractere fort enjoué; mais depuis les suittes de la sixieme couche, elle est d'une melancolie affreuse, qui la rend triste sans

144

4.

Sans sujet apparent, n'aimant que la Solitude au point qu'ordinairement les personnes meme avec les quelles elle se plait le plus et qui la suivent par tout, ont bien de la peine a l'engager a sortir de sa maison, quoique ce ne soit que pour l'accompagner dans les lieux ou elle se plait.

Depuis les dix huit ans de son mariage, elle se plaint de beaucoup d'aigreurs et de pesanteurs dans son Esthomac avec quelque fois de legeres Envies de vomir, principalement le matin, au moyen de quoi Elle provoque le vomissement, en mettant un doigt dans sa bouche; ce qui lui fait rendre des Eaux qui sont d'un gout plus ou moins mauvais selon qu'elle provoque ce vomissement plus ou moins souvent. Elle est trés sujette aux indigestions. on y remedie, pour fort peu de jours, par des legers purgatifs qu'elle prend de temps en temps. on a essayé, inutilement, des petites prises de pillules de francfort avant le repas, qui procuraint quelque soulagement a l'esthomac; mais qui bientot irritaint les Entrailles et produisaint une Espece de cours de ventre. on jugea a propos l'année derniere de lui faire prendre 3 verres d'eau de Balaruc le matin d'heure en heure. Elle ne peut en prendre que pendant 3 jours; parceque ces Eaux quoique fort bonnes pour lui procurer l'appetit et la purger;

3. Suitte du Mémoire

quoique Enfin Elle s'en trouvat bien Le premier jour; Le second et Le troisieme, ces Eaux, dis-je, lui donnaint beaucoup de colique et de cours de Ventre qui L'obligerent d'y renoncer. a L'egard de son appetit, elle ne mange depuis Longtemps que par raison; et principalement Le matin a dinner, ne faisant usage Ni de potage Ni de bouilli, preferant des aliments plutot nuisibles que favorables a sa santé; et comme par le moyen Elle conservait assés bien son Embonpoint cela La determine a ne pas se gener. depuis L'usage des Eaux de balarue, on a tenté d'autres petits remedes pour fortifier Les digestions, qu'il a falu abandonner; parceque ~~tout~~ ce qui fortifie son Esthomac echauffe ses Entrailles, Les rend douloureuses, alume et agite tout son corps aupoint, quelque fois, de La deconcerter. desordres qui L'ont tourmentée depuis 4 ou 5 mois beaucoup plus qu'auparavant et ont redoublé ses frayeurs, parceque depuis ces 4 ou 5 derniers mois, elle a maigri considerablement a raison de ces saisissements, on lui donna pendant deux ou trois matins de suitte, 12 grains de poudre de gutete dans deux onces d'eau de cerises noires avec un peu de fleur d'orange. ce remede produisit un bon Effet Le premier jour; mais Les deux suivants Elle dit s'en trouver très mal, pretendant que

© BIU Santé

6.

que cela avait augmenté ses agitations et ses saisissements
au lieu de les calmer. pendant des chaleurs, elle
prit quelques bains domestiques qui produisirent quelque
effet. il y a environ un mois qu'elle prit pendant
cinq jours, des Eaux minerales; scavoir le premier, cinq
livres d'eau d'encausse. on fit fondre dans les deux
premiers gobelets une once et demi manne, et deux
dragmes sel d'angleterre dans chaque gobelet; ce qui
la purga très bien. deux jours après elle prit la
meme quantité d'eau de capvert avec la meme
quantité de manne et de sel dans les deux premiers
gobelets, qui firent également du bien. le 3eme
jour meme doze d'eau de capvert avec deux dragmes
sel d'angleterre fondu dans chacun des deux ~~deux~~
premiers gobelets qui fit encore au mieux. le 4eme
jour memes eaux et meme quantité de sel que la
veille qui firent beaucoup de mal. elle eut des
grandes pesanteurs d'estomac et une indigestion
malgré que les eaux eussent bien passé. après
deux jours de repos elle reprit de celles d'encausse
en meme quantité et les memes drogues dans les
deux premiers gobelets en meme quantité que le
premier jour qui la purgerent bien. elle en a
resté la.
depuis l'usage de ces eaux, cette dame a eu

7. 146

trois indigestions. l'une de ces indigestions fut
accompagnée d'une faiblesse très considerable suivie de
vomissement. cette dame serait bien aise que le
conseil lui expliquat d'ou vient qu'elle devient
rouge lorsqu'elle ne peut faire la digestion; elle
qui est assés pale actuelement. pourquoi est ce qu'elle
devient fort rouge quand elle commence de manger,
comme lorsque quelque chose lui fait de la peine
ou qu'elle se fait quelque violance.

Nota que cette dame est très bien constituée,
grande, bien faitte, ornée de vertus eminentes,
ayant toujours eu et ayant encore tout ce qu'elle
a pu desirer relativement a son Etat. du reste
point d'ambition qui aye pu alterer sa santé; issue
de parens sains et bien constitués, elle meme n'ayant
jamais eu d'autres derrangements de santé, que ceux
quon rapporte dans ce memoire. toutes ses couches
ont eté heureuses et aisées de meme que leur suittes
a l'exception de celles qui suivirent la sixieme
comme il a eté deja dit cy dessus. ces mauvaises suittes
jointes aux mauvaises fonctions de son Estomac
font qu'elle croit que c'est le concours de ces deux
causes primitives (principalement celle de l'estomac) qui
ont donné lieu a tout ce qu'elle eprouve a present.

Consultation

pour des vapeurs de Mad.^e^ Pirot de toulouse que

j'ay fait moy seul ce 9. 9bre 1761.

© BIU Santé

117

une dame agée de 36 ans [mariée depuis 18 ans] a 15 ans
mangeoit trop de choses crues [illegible] indigestes, buvoit de l'eau sujette
a des epreintes] 4 ou 5 [illegible] apres son mariage [illegible] de l'estomac
et flux dysenterique [illegible], medecine [illegible] autre medecine
et hyppecacuana [illegible] survint douleur d'entrailles et oppressions] —
3 [illegible] ans — [illegible] 2e grossesse [illegible] | 2 ans apres
[illegible] | eau d'encausse quelle
prit faisant maigre et changis [illegible]. le 11e jour d'[illegible] [illegible] et
urines sanglantes [tout se dissipa [illegible]]
a la 6e couche quelques regles ne parurent que 2 mois apres tandis
qu'elles parurent celoit au 40e jour, [illegible] entrailles [illegible]
4 fois de suite [la 4e fois [illegible]] son col
s'etoit enflé et le visage fort rouge, se troubla [illegible], fait maigre et
jeuné] depuis ce temps [illegible] et [illegible]
[illegible] bien reglée [[illegible] toujours [[illegible]
[illegible] autrefois enjouée, [illegible]
[illegible] depuis cette 6e couche sans aucun sujet [illegible]]
[illegible] [illegible]
— Depuis les 18 ans de mariage [illegible] [illegible], sujette a indigestion.]
[illegible] [illegible] [illegible]
purgatifs identiques [illegible] de [illegible] a eprouvé irritation des
entrailles, et cours de ventre [eau de balaruc Domerevre colis et
cours de ventre [depuis [illegible] mangeant [illegible], ne mangeant [illegible]
potages [illegible] [illegible] [illegible]
elle a eprouvé que tout ce qui est chaud et propre a fortifier
l'estomac l'echauffe ses entrailles, les rend douloureuses qui la [illegible]
au point que depuis 4 ou 5 mois plus fortes et augmentent [illegible],
et depuis a fort maigri [[illegible] [illegible] [illegible] un bon effet
puis s'en trouva mal [[illegible] domestiq. bon effet]
eau d'encausse et de [illegible] meme effet d'[illegible] —
s'en trouva mal.
la rougeur du visage [illegible] qui ne fait pas bien la digestion, quelle
commence a manger, qu'elle a [illegible] peine au quelle se fait que [illegible]
violence
bien [illegible], [illegible], [illegible] a fort haut, ornée de vertus
[illegible], [illegible] de [illegible] tres [illegible] a [illegible]
de [illegible] [illegible] par le derangement de l'estomac [illegible]

B.I.U.M. Paris

age 36. ans

purg. 2 verr. rac. poly. 1 on. | 1 poig. fl. de viol. 1. pin. fl. pesch. dans le 1.er matin. 2 on. | d.s le second verre 1 on. ½.

puis bouill. avec poul. 2 dr. rac. pim. male, demy drag. capuille et une poig. chic. am. de jardin p. x dies.

puis p. x dies opiate stomachiq. | tasse de citronelle

repurger | petit lait pol. de quetz. pend.t 15 jours | puis lait d'anesse

opiate avec corail, et yeux d'ecr. capuille p.d de quetz. rac. valer. cachou

℞ coral. croc. cum. fl. @ ℥ ij pulv. de quetz. ℥ iß. rad. val. ℥ ß capuille ℨ j

et ser. syp. ℨ 4.

apres petit lait meme med. | et lait d'anesse malgré la saison de l'hyver

et afin qu'on est. le supporte de Ricard j. bol corail, crayé de br. terre sig. et cachou |

on luy conseille de t'en user ce lait aussy long temps quelle pourra le

soutenir 1. 2 mois se repurg. a la fin avec la med. proposée |

Le reste de l'hyver citronelle et opiate stomachiq. alternativ.

Le printemps prochain memes purg. | puis bains domestiq. | eaux minerales

mais on nous consultera.

regime

Ambroise ...

13 # 19
2 | 13
2 # 12

© BIU Santé

(73) 148

Monsieur

je suis charmé que la mauvaise affaire dans laquelle ma cousine germaine se trouve malheureusement engagée, me fournisse une ocasion a vous temoigner l'estime sincere que tous ceux quisont adonés a la profession ne peuvent vous refuser sans injustice, je sais que par etat vous etes et avés toujours eté des plus fermes appuy de la justice opprimée j'ose donc me flater monsieur qu'ayant l'honneur d'avoir embrassé savoir embrassé la meme profession vous voudrés ecouter ma foible voix et porter toute l'attantion dont vous etes capable a une affaire dont les suites sont d'une consequance infinie et pour elle et pour moy.

il y a neuf ans que la demoiselle attaqua son mari, (j'etois alors a paris a poursuivre mes cours) plustot acause des mauvais traitemens qu'elle essuioit journelement, que par raport au reste, ayant toujours veu d'une maniere irreprochable elle auroit supporté sans se plaindre l'impuissance de son mari mais ayant eu le malheur + de le faire son procureur

B.I.U.M. Paris

general et special: elle a eu le mal heureux de voir son bien —
passé dans des mains étrangeres par les ventes qu'il en faisoit et
et elle mesme menacée d'un attentat sur sa vie; pour se retirer en
sureté elle fut obligée de fuir et elle s'enferma dans un couvent
son mari ne lui donant rien pour subsister et jouissant de tout
son bien elle sa vie sur la rue et y seroit encore si des charités
d'un de ses oncles tres digne pretre et chanoine de cette
ville ne l'eut retirée chez lui elle prit alors le parti vu
l'impossibilité ou elle se trouvoit en prouvant des mauvais
traitements, et étant bien sure de l'impuissance de son mari
de l'attaquer en cassation de mariage, il y eut sentence de
l'official qui ordonna la visite des comissaires soit ignorance ou
mauvaise volonté donerent le rapport tel que je vous l'envoi
vous jugerez vous même s'il en a jamais paru de conclusions
plus equivoques dans un cas pareil, le mari est
d'ailleurs un corps cacochime, un vray misanthrope qui ne sort
jamais de sa chambre et qui est sujet a plusieurs infirmités

de sorte que dans le plus fort été sa chambre est aussi calfeutrée
qu'un dans le plus grand hiver et le feu ne s'eteint jamais —
l'official condamna ma cousine elle resta neuf années sans faire
suite de l'appel sans que jamais son mari ait levé la sentence
ni lui ait fait la moindre demarche pour la rejoindre, ni procuré
la moindre subsistance de sorte qu'elle se trouvoit dans la
derniere misere si la mort venoit a lui enlever cet oncle —
qui est déja dans un age avancé.

un pretre qui dirigeoit un des comissaires a sa mort et qui étoit
son intime ami lui dit qu'il ne pouvoit comprendre comment
Mr l'official s'étoit pu determiner sur un rapport aussi vague

je vous prie Monsieur de faire tout ce que vos lumieres —
vous dicteront, et de porter a la consultation toute l'attention
dont vous êtes capable et que la grandeur du cas exige j'espere
cette grace de vous et celle de me croire avec un tres profond
respect

Monsieur

Votre tres humble et tres obeissant
serviteur G Dufort

Condom le 11 juin 1761

je vous prie de m'adresser la consultation et [illegible] me faire le plustot possible

0 1 2 3 4 5 cm

© BIU Santé

© BIU Santé

(74) 150

memoire a consulter a montpellier

deux medecins decedés il y a quelque tems, les srs
cabannes et sentex, aiant été chargés par l'official
de visiter un homme accusé d'impuissance, et de
fournir leur rapport disent qu'[illegible] étant presentés
pour faire la visite l'accusé leur demanda
quelque tems pour se remettre, qu'ils furent dans
une chambre située au dessous de celle ou il etoit
pour lire en attendant les interrogatoires du
mari et de la femme et ajoutent.

rapport " qu'un moment après nous avons été surpris
" par le sr baptiste qui est descendu à [illegible] ensuignes
" avec une erection qui quoique peu vive nous a
" paru comme suffisante pour l'introduction,
" peu vive disons nous, on ne doit pas en être surpris
" elle est telle ordinairement chez tout le monde
" après une ejaculation pareille à celle qu'a fait led.
" sr batiste, nous en avons vu le produit dans la
" goutelette qui restoit au bout de l'uretre, dans le
" qui est tombé sur sa culotte, sur l'escalier, et dans
" la chambre du concierge, après quoi nous avons
" examiné toutes les parties destinées à la generation
" nous les avons trouvées dans leur nombre
" situation, consistance et conformation naturelles
" partant il y a lieu de croire qu'il est propre pour
" aller aux fins du sacrement, en foi de quoi nous
" avons signé

on souhaite avoir une consultation des plus
celebres docteurs de montpellier pour savoir si le
rapport donné par mrs. cabanes et sentex est
regulier, et si la justice peut y prendre confiance

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

pour se determiner sur la validité du mariage
ils sont priés de faire transcrire le rapport tel
quil est de lautre coté en tête de leur consultation

Les raisons decider pas se coucher à ce rapport et de
demander un second sont 1° quil semble que les medecins
en laissant laccusé seul lui ont fourni loccasion
de se preparer à la visite par des fourberies par exemple
en se frictionnant dans sa verge des gommes dessus préparé
avec des irritans capables de causer le gonflement des
parties et d'amener toutes les fausses apparences d'une
ejaculation naturelle. quand on examine la
virginité de la femme on la prepare par un bain
capable de lui ôter le fruit des promenades ou autres
astringens quelle peut avoir employé pour se
presenter avec plus de succès à la visite, ne devoit on pas
prendre sur cet exemple des précautions pour la visite
du mari, et quelles la profession indiquoit elle de
prendre?

2° L'expression métaphorique se présenter à belles
enseignes, qui en la manière que le mari avoit employée
dans ses écritures avant le rapport, dit elle quelque
chose, et est elle supportable dans la bouche de
plusieurs, qui doivent être clairs precis et exprès?

3° une erection peu vive est elle suffisante pour
l'introduction des parties de la generation dans l'uterus
surtout quand il s'agit de la defloration, faut il en
croire les medecins qui ne disent pas avoir palpé
le corps, peut on regarder comme assez exprès les
mots pour l'introduction, sans dire de quoi, et dans
quel lieu?

n'étoit pas necessaire quelle soit une certaine perseverance?

4° les autres expressions comme suffisante
peuvent elles être admises dans un rapport, et
donnent elles au juge une idée precise?

5° la raison du peu de vivacité de l'erection
prise de l'abondance de l'ejaculation n'est elle pas
communement fausse, aussi bien que ce qui est dit de

cet etat general que l'ejaculation est suivie d'une
erection peu vive; n'est il pas au contraire lors tant
que l'abondance de l'ejaculation est accompagnée
d'une tension plus forte, par lequel cette abondance
et cette forte tension provienent de la meme cause;
n'est il pas egalement certain que plus l'evacuation
est abondante plus les parties de la generation
conservent longtems leur etat, et sont plus de tems
à se relacher et à se detendre?

ne pouvoient ils pas reconnoitre ne devoient ils pas du moins examiner si cetoit un gonflement artificiel ou une erection naturelle?

5° cette abondante evacuation ~~qui n'est pas~~ decrite
par les experts, qui n'est pas naturelle, ne fait elle pas
soupçonner l'artifice, d'autant mieux qu'elle est faite
dans des circonstances où tout devoit refroidir
l'imagination de l'accusé et lui aider peu, quand il
n'auroit pas été impuissant, à une production si
abondante?

6° peut être les regles ne permettoient pas aux
experts d'exciter l'accusé à l'ejaculation quil prétend
avoir faite, afin de juger de son etat, mais dès quil
s'y porta lui meme, leur a t'il été permis de ne pas
faire recueillir le fruit de cette evacuation pour
l'analiser et s'assurer si cetoit du sperme ~~fécond~~ si
~~elle~~ avoit les conditions requises pour la fecondité
ou si au contraire ce n'etoit pas une préparation
artificieuse

7. dès que l'evacuation s'est faite sur le culottes
de l'accusé n'en resulte t'il pas qu'elle est arrivée
sans erection, et que c'est plutot un ecoulement
qu'une ejaculation?

8. est ce assés de dire quils ont trouvé les parties
dans leur nombre, situation, consistence et conformation
naturelles? les experts doivent rendre raison de leur
jugement surtout dans une matiere où il y a tant
d'opinions differentes, ce qui fait quil est tres
difficile de savoir ce quils ont entendu dire
en parlant de ces qualités quils ont dit naturelles.
ne falloit il pas entrer dans le detail de toute l'habitude
non seulement des parties de la generation mais

151

B.I.U.M. Paris

curion de tout le reste du corps et des humeurs qui
pouvoit fournir des indices ou symptomes pour ou
contre l'impuissance, suivant qu'ils ont été déterminés
par les autheurs de medecine, et quels sont les indices
les plus apparens et les plus surs ? galien en a traité
par [illegible] lib. 6. de sanitate tuenda avicenne fen 20. lib. 3. tract.
1. cap. 15. et paul Eginet. ch. 58. lib. 3. et lib. 1. cap. 35 et
d'autres alibi.

© BIU Santé

On demande quel est notre avis au sujet de ce rapport de Surd

~~memoire a consulter~~

Le conseil soussigné est prié ~~par~~ de donner son avis au sujet ~~d'un~~ rapport

~~fait il y a quelq[ue] temps par 2 medecins [illegible] d'un mary accusé d'impuissance~~

Les marques ~~de virilité doivent etre prises de lerection du membre~~ [illegible] voicy quelles sont

viril, de ~~lejaculation de la semence~~ ces ejaculation cest a dire [illegible] lexistence des

La f[acul]té d'engendrer de la part de l'homme ~~[illegible]~~ avis du

petits desprinces a la generation estant supposée, ne peut se prouver que par

lerection du membre viril et par lejaculation de la semence, il ne

paroit que par le ~~rapport~~ la relation cy dessus on ne determine rien qui prouve d'une

maniere evidente ~~lerection et lejaculation~~ l'une et lautre action servoit

lerection et lejaculation.

en 1er lieu lerection nest pas prouvée d'une maniere satisfaisante, les experts n'ont veu laccusé qu'apres lejaculation finie, puisquils ne lont veu qu'apres quil est descendu et quil avoit repandu la pretendue semence dans la chambre du concierge &c. or il est certain qu'apres que lejaculation a cessé le membre viril se detend et ne conserve ... si necessaire ~~[illegible]~~ de ~~la generation~~ pour lintroduction dans la [illegible] d'une femme, ainsy ils ~~[illegible]~~ n'ont pas pu asseurer que le membre viril etoit ~~passible~~ idoine a l'introduction, aussy se sont ils servis en parlant de cette erection des termes peu vive et ~~[illegible]~~, il est vray &c (ce que nous venons de le remarquer)

en 2. lieu les experts ne disent point avoir veu ejaculer la semence, ~~ils disent seulement quils lont veue~~ ils disent au contraire que laccusé etoit dans une chambre au dessus de celle ou ils l'attendoient, lorsquil ejacula, quil en repandit encore sur lescalier, sur sa culotte, et quil en eut une petite goutte au bout de ~~la verge~~ le s[ieu]r Baptiste auroit donc du se faire voir ~~aux~~ experts lors meme de lerection et de lejaculation pour les mettre en etat d'affirmer positivement quil netoit pas impuissant.

en 3e lieu ~~il auroit~~ les experts auroient du au moins examiner cette liqueur repandue, on scait que le sperme humain laisse sur le linge une espece de tache comme d'empois quil a ... et a une odeur particuliere, sils avoient donc dû en jetter sur du linge, ou le manier avec les doigts ou le sentir ...

~~[illegible]~~ par 2 medecins commis par lofficial

rapport fait a loccasion d'un mary accusé d'impuissance

ayant examiné avec toute lattention possible le rapport cy dessus nous estimons quil est tres informe, peu exact, et ~~[illegible]~~ que ne determinant rien de precis pour ou contre limpuissance, il laisse des doutes sur cette matiere qu'on auroit dû eclaircir.

en 1er lieu il semble que le s[ieu]r Baptiste accusé auroit dû se faire voir lors de lerection et de lejaculation et pour cet effet se mettre a portée pour etre visité, au lieu que led[it] s[ieu]r ejacula ~~dans la chambre du~~ [illegible] la semence concierge, sur lescalier, quil en tomba sur la culotte, et quon en vit une gouttelette au bout de la verge. on n'a point examiné si cette liqueur etoit seminale, en en jettant sur du linge, en la maniant dans les doigts et sur tout en la flairant, le sperme humain et prolifique laissant une tache d'empois sur le linge ... visqueux, et ayant une odeur particuliere tres reconnoissable.

en second lieu il n'est pas possible qu'apres lejaculation finie on ait pû remarquer + lon observe que le membre viril apres lejaculation finie se detend et ne conserve plus sa roideur si necessaire pour lintroduction dans la nature d'une femme, ainsy il n'est pas possible que les experts aient pû asseurer que ~~laccusé~~ le membre ~~[illegible]~~ etoit idoine a lintroduction, aussy ils se sont servis ~~en parlant de~~ ~~de lerection peu vive et~~ des termes de peu vive, et de comme suffisante. il est vray qu'apres lejaculation, sur tout quand elle a eté abondante et que lerection a duré longtems, la verge reste gonflée encore quelque tems mais sans tension et roideur, de sorte que sur cet etat de gonflement, ~~lon ne peut pas juger si~~ durant lequel lintroduction seroit impossible, lon ne peut asseurer rien de certain sur laptitude ou lineptitude a lintroduction.

Le Conseil soussigné estime par consequent, que le rapport cy dessus ne decide rien qui puisse nous determiner pour ou contre limpuissance de laccusé.

... il ne suit pas de cette relation que laccusé soit impuissant, nous disons ...

© BIU Santé

0 1 2 3 4 5 cm

© BIU Santé

Monsieur

la nescessité ou je me trouve de vous demander une grace, me fournit une occasion tres favorable de vous escrire. eloignés je vous prie toute idée desavantageuse, qu'une consequence trop naturelle presente d'abord a l'esprit. ce que vous pourries appeller oubli n'etoit qu'une crainte de vous déplaire; et la cause de cette crainte venoit du respect. j'aurois bien voulu vaincre celle la, mais une prevention trop aveugle a la civilité fait toute ma faute, faute d'autant plus pardonnable que les causes qui l'ont produite ont été justes et legitimes; en effet n'aiant pû trouver l'heureux moment de vous entretenir chés vous lorsque je passai a montpellier pour me rendre ici, je n'ai pas cru pouvoir hazarder une lettre sans etre presque assuré d'un acueil favorable. et quoique mon esperance soit fondée sur des marques de bonté autrefois recües et toujours si peu meritées de ma part, je vous prie, monsieur, de croire que mes sentiments sont pleins de reconnoissance, mais dont les effets ~~a la verite~~ ne sont a la verité que dans un souvenir eternel.

m.r dufort docteur en medecine de cette ville, homme dont les rares talens lui ont merité la brillante reputation dont il jouit et si digne de la science qu'il professe, a bien voulu m'honorer de sa confiance en me remettant

B.I.U.M. Paris

un memoire pour faire consulter par les plus habiles medecins de montpellier. quelque difficulté que jaye trouvé a vous ladresser, je nai cependant pas hesité, pour rendre service a une personne qui ma comblé de politesse depuis que je suis dans ce pays, esperant trouver en vous un parent qui par toutes sortes de bontés ma toujours fait connoitre ce que je devois attendre de lui. jemploie donc votre credit dans cette affaire. elle mintéresse beaucoup. les huit articles contenus dans le memoire vous instruiront mieux que moi du fond de laffaire, il me suffit seulement de vous dire que la demoiselle qui demande a consulter est tres proche parente de mr. desfort. que cette affaire le regarde tres particulierement et quil seroit bien facheux et pour lui et pour la demoiselle sa parente de se voir condamnés sur une fausse relation, ou mal entendue ou accommodée au gré de sa partie adverse. cest sur le cas dimpuissance quelle allegue son mari la verification a été faite assez par les ~~chirurgiens~~ chirurgiens des commissaires quon demande votre avis. on vous prie tres instamment de vouloir

bien vous joindre aux mrs fizes et sauvage connus comme vous dans la république des lettres, pour le quatrieme on vous laisse le maitre de choisir celui que vous croirés le plus digne detre admis a de si respectables suffrages. on vous prie en second lieu davoir la bonté de me marquer ce que les messieurs voudront prendre pour leurs peines et on le leur fera compter ~~par le bureau~~ tout de suite. on a affranchi le port et du paquet et dun louis dor quon vous adresse.

jespere monsieur que vous voudrés bien donner a cette affaire tous les soins qui dependront de vous. quand a moi en particulier vous devés être assuré dune reconnoissance sans bornes et du souvenir que jaurai dune grace accordée dans un tems ou je puis la meriter moins. le pere Isard ~~noel~~ qui je suis lié tres etroitement ma chargé de vous assurer de ses respects

Jai lhonneur detre avec respect

Votre tres humble
et tres obeissant serviteur,
Marcarès de St andré
[illegible]

condom 11e juin 1761

© BIU Santé

© BIU Santé

Consultation femme impuissance
faite ce 16e juin 1762. avec mrs
fizes et sauvages.

© BIU Santé

(77)

155

Monsieur

Je profite de l'ocasion pour vous assurer de mon respect, vous demander l'etat de votre santé et vous prier avec instance de porter avec Mrs fizes et Chaptal que je respecte infiniment toute votre attention a ce memoire sur la maladie facheuse d'un M. d'un merite distingué dont la conservation seroit precieuse a tous egards et de nous envoyer sans delai votre consulte sur laquelle nous fondons toutes nos esperances pour sa cure. M le Directeur de la poste de Montpellier a qui nous addressons le paquet aura soin de vous en payer votre honoraire

Monsieur de Canut Chevalier de st Louis, Lieutenant Colonel d'infanterie, ingenieur en chef ala place de Bayonne, agé de 67 ans ou environ, d'un temperament sanguin et robuste, acoutumé a des exercices forts, comme ala chasse &, fort reglé dans sa façon de vivre, sujet a beaucoup suer pendant un tems n'a eté jamais atagué d'aucune maladie chronique ny des fievres intermitentes ny d'aucune espece des maux veneriens; il eut, il y a 5 ans, une fluxion de poitrine precedée par un rhume obstiné.

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

2

Je ne scaurois vous dire si la resolution en fut parfaite,
parceque M. son medecin ordinaire pour lors n'existe plus;
il y a aparence cependant qu'elle ne fut pas telle, puisque
quelque tems apres on observa dans son pouls une
intermittence bien marquée, sans néanmoins aucune palpitation,
defaut de respirer, langueur ny gene dans les exercices.
cette intermittence ne se faisoit pas connoitre par le vuide ou
defaut de quelques pulsations d'un batement a l'autre, mais
bien par une multiplication tumultueuse ou precipitation
des pulsations dans l'intervalle d'un batement de l'artere a
l'autre; cette intercadence luy revient communement apres
huit ou dix pulsations ordinaires et regulieres.

Quelque tems apres qu'il revint de sa fluxion il commenca
de son ordonnance a prendre tous les matins du lait de
Chevre dont il s'etoit bien trouvé auparavant, il fut
obligé de l'abandonner par raport a une fievre avec une
disposition a la jaunisse qui se mit de la partie et que
M. son medecin taxca de fievre lente: apres une saignée
et une medecine il luy fit prendre des bouillons aper
itifs et diuretiques qui luy firent disparoitre la fievre
et la jaunisse.

Deux ans apres ou environ s'etant donné des soins
et des atentions pour faire curer des fossés et des endroits
souterrains de la ville, il y gagna une fievre putride
qui devint comme epidemique parmy les ouvriers qui y
travaillerent; parmy les symptomes les plus facheux

156

3

qui se presenterent dans cette maladie, on compte des
strangueries, des retentions d'urine, des urines ensanglantées
qui furent ensuite suivies par des dejections sablonneuses
depuis ce tems il a souffert des frequentes irritations
et cuissons par l'excretion de l'urine qui arrive frequ
emment, mais en petite quantité; il faut observer
qu'il n'a jamais essuyé aucune colique nephretique
ni jetté aucune ~~pierre~~ matiere purulente dans les
urines; il n'a paru non plus aucun signe manifeste
de l'existence des pierres dans la vessie; depuis cette
fievre putride qu'il essuya il y a deux ans, M. notre
malade n'a pû reprendre son embonpoint ni ses forces
ordinaires, mais il se portoit assez bien et faisoit passa
blement bien toutes ses fonctions jusqu'au mois de mars
dernier que ses jambes commencerent a s'engorger, prin
cipalement la droite, qu'il sentit la respiration courte
surtout a monter; bientot apres le defaut de respir
ation augmenta si fort, qu'il eut pendant la nuit
des etouffemens en forme de paroxismes d'asthme
qui l'obligerent a quiter bien vite le lit, a ouvrir les
fenetres de son apartement et a passer toute la nuit
tantot a la fenetre, tantot a se promener et tantot sur
son fauteuil sans pouvoir trouver de situation pour
prendre un peu de repos; quelques assauts pareils
qu'il essuya bientot apres l'obligerent a appeller un chirurgien
qui le saigna et le fit purger le lendemain [illegible]

© BIU Santé

Ces deux évacuations le soulagerent un peu, mais ce ne
fut pas pour long tems
il me fit l'honneur de m'appeller pour la 3eme fois le
12 du mois de mars, après avoir écouté sa relation,
examiné l'engorgement de ses jambes, sa façon de
tousser, ses deverginer qui changoit suivant les
differents mouvemens et la differente situation de
son corps, je luy dis que sa maladie n'étoit pas l'asthme
dont il n'avoit eu aucune atteinte jusqu'à ce tems là
mais une hidropisie de poitrine dont il seroit à
souhaiter que l'epanchement ne fut pas grand et que
ce mal n'étoit pas venû tout d'un coup, comme il me
l'assuroit, que d'ordinaire il se formoit peu à peu.
en effet je presume que ce qui aura produit
l'intermitence de son pouls est la cause ocasionelle
de son hidropisie, elle ne peut etre suivant moy,
d'autre que quelque polipe ou des concretions squirreuses
dans la substance des poumons qui à force de gener
et d'étrangler la circulation du sang et de la lymphe
auront fait filtrer ou suinter beaucoup de serosité
dans la capacité de la poitrine
dans cet etat je ne pouvois prendre de meilleur parti
que celui d'évacuer des eaux epanchées, d'en empecher de
nouveaux amas et de fondre autant que faire se
pouvoit des embarras; pour tendre à ces fins
et profiter des forces de M. le malade je luy fis
prendre le lendemain de notre entrevüe une medecine
vigoureuse qui luy procura des selles tres copieuses

et je mis le jour suivant à l'usage d'un opiat composé
avec le saffran de mars préparé et des forts hidragogues
en buvant par dessus d'une decoction de bourrache; pour
balotter et fouetter les eaux epanchées, je le
purgeois de tems en tems avec cette meme medecine
forte, je le reduisis à une diète seche et à ne boire
malgré sa soif devorante qu'une livre d'eau et de vin
dans ses repas seulement; pour étancher sa soif il se
servoit de differents gargarismes, ces remedes luy
produisirent promptement un effet si merveilleux
que ses etouffements se dissiperent, qu'il dormoit tranquil-
lement dans son lit, que ses jambes se degorgerent et
qu'il montoit et descendoit sans aucun essoufflement;
voila une curation en apparence bien heureuse.
Comme la soif étoit devorante et que je craignois d'épuiser
trop les forces de M. le malade par ces remedes violents,
je luy fis quitter l'usage de l'opiat et luy substituai
le petit lait des brebis en y faisant cuire une bonne
poignée de cerfeuil et y ajoutant à chaque prise
une dragme de sel de duobus et quelques grains de nitre
purifié, en vüe de pousser le reste des serosités par
les urines; son effet ne repondit pas à mon atente;
bien loin que les urines fussent devenues plus abondantes, elles furent
moindres que lors de l'usage de l'opiat; les jambes
commencerent à s'engorger de nouveau, les etouffemens
revinrent aussi forts que jamais, surtout pendant la
nuit; leur prelude commence par des reves et des
phantomes qui saisissent l'imagination de M. le malade;
ils sont suivis promptement par une oppression
convulsive qui le force de sauter vite de son lit pour

© BIU Santé

6 aller respirer le grand air ; il me fallut abandonner le petit
lait pour revenir aux medecines et a l'oppiat ; observant
que cette seconde fois cet oppiate ne luy provoquoit pas
des evacuations si abondantes que la 1ere fois, je luy en ai
fait prendre d'un autre composé d'extrait d'aloès succotrin,
des resines de jalap et d'escamonée, d'extraits de coloquinte
et de brione, d'ellebore noir et de tartre soluble, amalgamées avec du syrop composé avec la rhubarbe ~~(de cichorée)~~ dont
30 grains que je luy faisois prendre chaque jour luy
faisoient jetter jusqu'a deux pintes et demi d'eau qui
equivalent cinq livres ou cinq livres et demi ; nonobstant
ces abondantes evacuations journelles, les enflures des jambes
ne diminuoient pas sensiblement et les etouffemens de
la nuit qui faisoient passer a M. le malade des nuits
blanches et violentes par defaut de respiration ne se
evanouissoient pas ; j'ai tenté de calmer cet orage affreux
de la nuit en luy faisant prendre une once de syrop de
pavot blanc, et j'y ai reussi parfaitement ; ce syrop arrete
totalement cet spasme et fait dormir tranquillement
le malade pendant 5 a 6 heures ; mais j'ai observé qu'il
interceptoit le lendemain totalement l'operation des hydragogues, même en augmentant d'un tiers la dose des pilules,
tandis qu'elles produisent a 30 grains le surlendemain
la même operation abondante ; j'ai voulu essayer si je
pouvois eviter cet inconvenient en substituant au
syrop 8 grains des pilules de cynoglose ; elles ont produit
la même suppression et non le même sommeil, puisque le
malade passoit la nuit blanche mais tranquille ; j'ai donc
abandonné les anodins ; et depuis M. le malade passe des
cruelles nuits, toujours debout en dormant quelque peu vers
le matin et pendant le jour.

158
4

Dans l'etat d'acablement ou se trouve M. notre malade par
des etouffemens violents, le defaut de someil et des evacuations abondantes accompagnées d'une soif ardente, il est
tout naturel de penser qu'il n'auroit pas pû resister a
tant d'ennemis ; c'est pourquoy je l'ai mis depuis deux jours
a l'usage d'une infusion a froid des cendres de genest dans
du vin blanc avec quelques pincées des sommitées d'absinthe
dont il prent 3 prises par jour, chaque dose de 4 onces ;
je ne puis vous dire rien de son operation parcequ'elle n'a
pas encore le tems d'ouvrir des voies urinaires.
L'enflure des jambes augmente, elle gagne même les cuisses, elle
n'a pas encore passée au bas ventre.
Voila les avantcoureurs, le commencement, le progrez, l'etat de
cette cruelle maladie aussi bien que le denombrement des remedes
que j'ai mis en jeu pour la combatre ; c'est a vous autres
maintenant Mrs a nous tracer la route que nous devons y
tenir pour parvenir a une cure heureuse et bien desirée.
Vous n'aurez qu'a prononcer et ordonner, vous serez ecoutez
et suivis exactement en tout.

J'ai l'honneur d'etre avec un respectueux attachement

Monsieur

Votre tres humble et tres
obeissant serviteur

Bay.e le 14 mai 1760

[illegible] med

BIUM Paris

Monsieur

Monsieur Haguenot Conseiller du Roy, membre de l'academie des sciences, doyen des Professeurs en medecine de la faculté de Montpellier

A Montpellier

Relation d'une hydropisie de poitrine que j'ay consulté avec Mrs fizes et chaptal ce 23. may 1762.

© BIU Santé

purg. 3 dr. rac. poly. et deux dr. rhub. conc. et 3 onc. manne ou 2 onc. [illegible]

bouille 6 onc. col de mont, deux onc. rac. patience, une poig. fe. chicor.

et 1. pincée de menu, peut 9 ou 10 j.

repurg. puis bouill. avec poulet 1 dr. rac. angelique concassée deux dr.

de cerfeuil, chicorée et menthe, ou de ses plantes feuilles et y a t[illegible]

intervalles, apoz. 3 ou 4 jours avec une grosse poig. de feuille de

chicorée de cresson de eau et de cerfeuil, deux dr. de capraille deux

verres de decoction, p.er 2 onc. de sirop de roses solutif par 2 ou

1. once sirop 5 racines

puis opiate avec huit gr. de capraille vingt gr. poudre de [illegible]

avec le sirop de capillaire, pendant ces citronnelle ou [illegible]

menthe, l'abeyage supposé, 7 la poitrine

---

41. an. qu'elle eut en 1749 à 8 mois après sa couche petite verole

et puis un depuis 18 mois

reprit la santé jusqu'en 1760, alors meme degout, vomiss.t le malade

jeun, sans de vaut, puis lait de vache d'abord et puis de pomme.

L'année derniere 1761 id. degout general, bouillon

med.t pied d'eau, regles suppr. 6 mois, sont revenus avec quelque

derangement mais assez

mad.e a eu les pommes, ventre et jambes enflées, medecins hypnotiques, ag.t

doul. ped. reins, ventr. estom. et costés, meilleur [illegible]

acte estom. et ventr. enflé, non jambes et tour qui l'incommode bcp, une

doul. fixe a la rate qu'elle a touj. ressentie depuis sa tendre jeunesse,

les plus gdes doul. sont celle des costés ou hypocondres, cor. si un homme

fort les luy serroit, et cause des doul. viol. a l'estomac, prete a les oter

[illegible], avec envie de vomir extremes, mais gde doul. a costé gauche.

vache [illegible] et jaune

teint de malade jaune.

remedes donc [illegible] de la poitrine

Le bas du pouls, respire, le sommeil, difficulté de respirer, si on a

examiné le ventre, les urines

© BIU Santé

Consultation pour
Le vicaire que mr toca
apotiq.re m'a procuré ce
25. 9bre 1762.

(79)

160

Monsieur

faittes moy la grace de me donner votre avis sur une maladie qui fatigue Extremement une demoiselle de dix neuf ans dont les cheveux blonds et la peau Extremement blanche, d'un temperament tres delicat d'une Immagination Extremement vive et tres sensible au moindre Evenement pour peu quelle en soit affectée. Cette demoiselle Eprouve depuis Environ deux ans un Ecoulement abondant des fleurs blanches, dont elle Eprouva les premieres atteintes apres un chagrin violent dont Elle fut accablée, la matiere en Est jaunatre et fort acre avec douleur vrante, elle souffre Il est vray une Intermission mais ce n'est que lors de son cours periodique en rouge, avec une Exacerbation manifeste de symptomes deux jours avant quil ne paroisse, car outre la plus grande abondance de matiere, la pezanteur du corps, les lassitudes

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

© BIU Santé

Et les Inquietudes aux Jambes, la paleur et la bouffissure de
visage et surtout des paupieres, l'abbatement des forces, le mal
au cœur, la douleur gravative des lombes, et Enfin la fievre qui
augmentent alors, Mad.elle devient enrouée sentant un grand feu a la
poitrine avec une tous seche, qui cependant ne la fatigue pas beaucoup,
et si l'enrouement ne paroit point avec la toux, Elle eprouve une
diarrhée fatiguante qui est le prelude assuré du flux menstruel qui doit
paroitre en deux Jours.
Cette demoiselle a habituellement depuis l'Epoque des fleurs blanches
une petite fievre qui semble augmenter le soir surtout lorsquelle est
dans son lit, sentant alors un grand feu dans tout le corps. elle
fait tres Imparfaitement ses digestions; elle ressent des douleurs
presque continuelles, quoyque sourdes a la region de l'uterus avec
un peu de feu dans ce meme viscere et des tiraillemens dans les reins
et une douleur de teste habituelle, a ses legers Il est vray mais qui
se fait sentir un peu plus dans certains temps sans raison
manifeste.
Je dois observer que depuis trois semmaines ou Environ que j'ay
l'honneur de voir cette demoiselle, elle a eprouvé par deux fois
une oppression de poitrine avec menasse de suffocation; sentant,
disoit elle, que quelque chose l'Etrangloit, le visage devint noir
mais cella n'arriva que dans la seconde attaque, et on apperceut dans
les deux des mouvements Convulsifs dans les deux bras.
Il y a quelque temps que lorsquelle ressentoit le feu dont j'ay eu
l'honneur de vous parler elle plongeoit ses bras dans l'eau
fraiche et cella toutes les fois que le feu se faisoit sentir.
quoique Mad.elle souffre ces Incommoditez depuis deux ans, elle
n'a vu d'aucun remede pour les combattre et n'a demandé du
secours que depuis tres peu de temps. ayant Examiné son Etat
et pensant que la foiblesse de son estomac favorisoit l'Epaississement
de la Lymphe et le vice des autres liqueurs ne soubçonnant d'autre
cause de cette maladie, aprez l'examen que j'en ay fait je me suis
proposé d'administrer a la d.elle quelque opiate estomachique et
absorbante aprez les remedes generaux. dans cette vüe je commençay
par la faire saigner du bras a la dose d'environ de six onces dans
la vüe de la delivrer d'une douleur quelle ressentoit entre les deux
fausses costes du costé gauche; ensuitte je la purgeay avec deux onces
de manne, une dragme de Rubarbe concassé la meme dose de crystal
mineral, deux dragmes de follicules de senné dans six onces de
decoction de polipode de chesne. L'Effet de ce purgatif fut au dela
de mon attente car elle rendit par le haut et le bas tres abbondamment
des matieres porracées tres fetides et fort acres avec beaucoup des
glaires. pensant que la fievre qui etoit toujours persistante etoit
Entretenüe par beaucoup de pourriture je la purgeay encore le sur
lendemain avec la poudre d'irroé que luy fit evacuer mais uniquement
par le bas la meme quantité et qualité de matieres. Je ne m'en tins
pas la Je la purgeay deux Jours aprez dans le meme gout que la premiere
fois; cette purgation produisit un Effet aussi heureux que la premiere
au vomissement prez, Il faut observer que dans ces trois Jours de
purgation, quoyque moins dans la derniere Mad.elle se plaignoit des
douleurs de colique qui precedoint l'Evacuation. la fievre ayant cedé
aprez ces trois purgatifs je fus d'avis de luy donner des bouillons temperans
et depuratifs avec des plantes et des racines qui tendoient a cette Indicatio[n]
J'y fis entrer trois cullotes de grenouilles et trois ecrevisses dont je faisois
deux doses a prendre l'une le matin, et l'autre le soir, faisant avaler
auparavant a la d.elle vingt g. de cascarille en poudre et le bouillon
par dessus, elle se trouva tres bien de ces bouillons qui parurent au mieux,

© BIU Santé

Lettre de mr mauriel du 23. avril 1763. avec ma rep[onse]

Len ayant pris pendant 5. Jours elle se plaignit que les alimans ne passoient pas bien Je luy prescrivis une opiatte stomachique et absorbante mais Je la fis suspendre parceque le temps des periodes en Rouge aprochant Je vis augmenter tous les Symptomes dont J'ay eu L'honneur de vous parler, et tels qui paroissoient ~~dans~~ toujours dans cette meme circonstance en sorte que Je suis dans le dessein de tout suspendre Jusqu'a votre avis recu et que je vous prie me faire passer le plustost quil vous sera possible, etant avec un tres profond respect

Monsieur

A St Pons ce 23. avril 1763

Votre tres humble et tres obeissant Serviteur
Mauriel md

ayés la bonté Monsieur de Vialois consulted avec mr fise. javois oublié de vous faire observer que mlle la consultante a son estomac presque toujours enflé, en sorte quelle observe de ne passe tasse autant quelle le devroit pour ne pas suffoquer. sa poitrine a une très mauvaise conformation, elle est d'ailleurs bossue devant et derriere vous je vous prie de ne pas en parler dans votre consultation

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

162

17 ans | cheveux blonds, tempt delicat, ~~imagination trop vive et sensible~~
~~de la moindre impression~~ | ~~depuis 2 ans a pris un chagrin violent~~ ~~écoulement abondant~~
~~des fl. blanches~~ | jaunatre fort acre avec douleur brulante ; ~~intermission les des~~
~~regles pendant un voyage~~ | ~~ensuite les regles sont plus abondantes, perte de~~
~~corps, lassitudes, inquiétud. aux jambes, paleur bouffissure du visage, fortes~~
~~purgations, mal au cœur, abatement des forces, douleur pesanteur des lombes et cuisse~~
~~lassitude~~ | ~~elle devient enrouée, toussant un grand feu pectoral, avec toux seche~~ ; —
~~[illegible] de la fatigue [illegible] la toux, diarrhée fatigante qui précède~~
~~[illegible] l'écoulement menstruel~~. ~~Le dérangement des digestions~~
~~Depuis le temps des fl. blanches petite fievre, qui augmente le soir des[illegible] feu~~
~~de toute corps~~ | ~~[illegible] grasses, [illegible], [illegible]~~ ~~de la matière~~ —
~~avec [illegible] de feu, bouillonnement des veines~~ et doul. de tete habituelle.
~~depuis 3 semaines 2 fois [illegible] avec menace de suffocation, [illegible]~~
~~chose qui la tourmentait, le visage devint noir a la 2e attaque et on apercut des~~
~~2 [illegible] ensuite un bras.~~
plongeoit les bras dans l'eau froide lorsq. ressentoit du feu
n'a fait aucun rde]
~~Le [illegible] toujours enflé, on ne peut pas le lasser [illegible]~~ —
bossue devant et derriere.

---

purg. avec casse et manne ; infus. [illegible] 3 gr. 1 p. plantain] pendant 10 j.
réitérez. puis lait d'anesse d'abord pr 8 d. 1 fois | puis diète blanche jusqu'à le
soir | puis soup. adoucis. et 2 œufs, a 4. h. 1 ecuelle de lait avec infus. de lierre
terrestre puis soup. ou comme au 1er au lait | continuée meme pendant les gdes
chaleurs de l'été et aussy longtemps qu'on pourra | de deux jours l'un pendant ce temps
de ce lait bol. [illegible] 15 gr. [illegible] 20 gr. 8 gr. [illegible] avec
sir. de capill.
si la malade ne pouvoit soutenir le lait | on suppléeroit par une diete
adouciss. | bouill. de poul. alternativ. et bouill. de tort. crèmes de riz [illegible].
narcotiq. s'il y avoit insomnie.
éviter tout chagrin et toute vivacité, et se dissiper par des amusemens
permis et convenables a son état.

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

© BIU Santé

(80) 163

La petite malade pour laquelle on consulte est agée
de 8 ans, qui finiront le 10. du courant, elle a toujours jouy
d'une bonne santé depuis qu'elle est née, elle a été criée
nourrie, et on n'a jamais suspecté les nourrices qui l'ont
allaitée, de luy avoir doné du laict qui aye peu doner lieu
à la maladie dont on soubçonne que cet enfant est attaquée

Vers le mois d'8.bre 1760 cette petite fille agée alors d'environ
5 ans 8 mois eut du mal à la teste étant à la campagne, on
mit dessus des feuilles de choux rouges, ce mal suppura environ
un mois, se secha de luy meme tout de suitte.

depuis ce temps la cette fille s'est bien portée jusques
vers le milieu du mois d'avril 1762. sur la fin de son dinér
elle eut une espece de pamoison qui dura 2 ou 3 minutes, sans
aucun mouvement au visage, ny aux bras, ny dans aucune partie
du corps, elle perdit la conoissance, on la delassa, on luy donna
2 culieres d'eau de fleur d'orange, elle revint tout de suitte, se fut
gaye à son ordinaire, les parents attribuerent ce petit accident
à des vers, on n'y pensa plus, et par consequent on n'en parla pas.

Vers la my mois de juillet suivant, c'est à dire 3 mois après
dans les memes circonstances sur la fin de son dinér, la petite
eut un pareil accident de meme durée, et on s'apperçeut que les yeux

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

Luy Rouloint dans la tête, Ces accidents se termina comme le prem.

Le 2e. 9e. suivant, La petite eut 3e. accident semblable au precedent sans Rien de plus ny de moins

Le 4e. accident arriva ~~dans~~ avec les memes circonstances Vers le 22 janvr. 1763.

Le 23 avril suivant Meme accident

Le 24 Meme accident et

Le 25. du Meme mois pareil accident C'est a dire qu'elle eut 3 accidents dans 3 jours de suitte

alors les parents furent alarmés, et ouvrirent les yeux Ils apelerent un Medecin, qui fit purger La Malade 4 fois a 8 jours d'intervalle L'un de L'autre, et on luy fit usage de La poudre de guttete avec L'eau de Cerises Noires Elle en a pris 26 prises de 15 g. chacune avec 2 on. d'Eau — le Continue chaque jour.

Le 27. juin 1763. a l'issue de son diner, La petite Malade Etant gaye a son ordinaire Eut une attaque sans Comparaison plus forte que Les 7 precedentes ce qui dura 3 a 4 Minutes Elle avoit des Mouvements Convulsifs a la bouche, aux yeux aux bras et aux jambes, avec un tremblement general de tout le Corps, qui fut suivi d'un acablement et d'un assoupissement Considerable, avec Cependant difficulté de Respirer, de

de L'Ecume a la bouche, Enfin avec touts les symptomes — d'un paroxisme d'Epilepsie.

Le Lendemain Elle fut saignée au pied, purgée le jour suivant, et Mise a l'usage de la poudre et de l'Eau cy dessus prescrite

Le medecin ordinaire Insiste pour un Cautere a la Nuque — le pere a laissé plusieurs Enfants dont un est agé de 13 a 14 ans Ils n'ont Jamais Eu aucune Incommodité, ny La Mere qui vit Encore et se porte bien, quoyque le Mari aye Eu plusieurs chaudepisses, et qu'il aye meme passé par le grand — Remede, Il est Mort a l'age de 60 ans d'une gangrene — seiche au pied dans toute sa Connoissance &.

Telle est de la Malade pour Laquelle on demande L'avis de Messieurs Les Medecins, tant sur Le Caractere de la Maladie que sur les Remedes qu'on doit pratiquer avec le Regime Convenable.

a Toulouse Ce 2e. juillet 1763.

© BIU Santé

0 1 2 3 4 5 cm © BIU Santé

(81) 165

saig. du pied | le lendemain lavem.t avec beurre
l'huile | purg. avec 1 d. 1/2 follicul. 1. pincée d'absynthe
1 onc. 1/2 manne et 1 gr. tartre stibié

bouill. p. 9 ou 10 jours avec 4 onc. col de veau 1.
dr. rac. piv. nat. 20 gr. rac. valer. deux poig.
f. chicor. amere et 2 ou 3 feuill. betoine.

reprendre les bains? pedaluv. 15 jours, six
cloport. 1. pinc. fl. de till. ou de gall. lutteum? verant
12 gr. poud. gutt. dans 1 cuill. eau naphe.

que si elle ne supp. le petit lait on donnera
opiate avec rac. piv. et corail rouge 2 dr. | rac. valeriane
et poud. de gutt. @ 1 dr. | cinnab. d'antim. ℈i. | castor 10 gr.
incorp. dans s. q. conserve de roses? | chaq. matin —
℈ii. ou 1. dr. | trois fois la semaine buvant par dessus
1. tasse d'infus. de fl. de gall. lutteum avec sucre.

la mi-9bre saig. du pied | purg. | 9 bouillons ut supra
et dessus | apres purg. ℥i. eau Balaruc a la dose d'un
pot une ou deux manieres? les f.es et dernier rem.

revenir aux bouill. au petit lait | pendant
lequel l'opiate 3 f. la semaine, ou bouill. alteré avec
la chicorée, ou tasse de citronelle.

regime exact qui seul suffit plusieurs fois pour
la guérison | esperance par rapport a l'age et a
l'arrivée de la menstruation.

A.I.U.M. Paris

© BIU Santé

© BIU Santé

(82) — 1 — 166

Monsieur

Je vous prie de Consulter Le Memoire Cy Joint
avec M. fizes et tel autre que vous jugerés a
propos, et m'envoyés de suitte La Consultation
on a voulu M. fizes et on m'a laissé le Maitre
des deux autres Medecins, ainsi vous ne
devés pas doutter de la preferance que je vous
donneray toujours chaque fois que je seray
chargé de pareilles affaires par la Confiance
que jay en vos Lumieres.

Vous Recevrés donc 24# et 24 pour le port
le droits quils font a la porte, j'en dois aussi Recevoir
un solution de votre part au bas de lad. Consultation

Je me flate Monsieur qu'une dame de Notre

B.I.U.M. Paris

Ville qu'il est Instruite de Rommé, ou bien
la femme Chambre vous a fait un faux —
Raport sur le traitement d'une galanterie
que luy donna son Mari, sans ce faux —
raport vous ne m'auriez point blamé —
autant que vous avez fait, et ne m'auriez
occasionné la perte de la Confiance de cette
Maison. Il n'y a point d'app.ce dans le
Royaume qui se mêle moins de soigner
des Malades que moy, je me contente de
jugé des Coups bons et Mauvais que portent
Les bons et Mauvais Medecins, et une
Experience de 50 années m'authorise a
Croire que j'y ay quelque droit, Mais une prudence
de même datte me fait garder le silence
et laisser chacun faire Comme il l'entend —
Cependant Malgré Cette Reserve il est —

Impossible de ne pas trouver quelque occasion
où il faut la prêter avec discretion a la Confiance
de Certains gens qui ne veulent point que leurs
Incommodités Restent entre Certaines Mains
pour lesquelles on n'a point de Confiance.
Je me trouvay dans le Cas avec la dame
en question, elle avoit pris une chaude pisse
qui fut traitée Comme une Inflammation d'uterus
et sur la fin avec quelques purgatifs appropriés
Le Mary fut le premier guery avec les Remedes
ordinaires. Il restoit a la dame quelque perte
habituelle d'une mauvaise Couleur et Mauvaise
odeur, il fut employé le lait Coupé avec la
Racine d'esquine et le b[illegible]. de Copau, Mais
Inutilement. on voulut faire Consulter a Montp.er
un chirurgien
dont je ne me rapele pas le Nom, je fis une Relation
Exacte, on Envoya un Memoire avec la Recette
des drogues qu'il falloit employer, on fut d'avis de
faire faire 2 ou 3 frictions aux aynes, de faire des
Injections detersives et astringentes, il ne debuta a la —

Lettre de mr fage apotiquaire a toulouse du 2. juillet 1763.

Malade qu'un leger Recitement, elle ne pensa
plus a son Mal, fëur un an se portant bien
Il s'ensuivit un Rheumatisme qui fut soigné par
feu Mr. gouasé: Comment voulez vous Monsieur
que ces accidents Epileptiques soient une suitte
des Remedes qu'elle avoit pris un an auparavant, ou
bien celui du Mercure doné sans grains ~~[illegible]~~,
et sans preparation, Comme si on l'avoit traitée de
La verole. Je n'ignore pas les suites du Mercure Mal
appliqué j'en ay vu plusieurs exemples, Mais la personne
en question n'a jamais esté dans le cas d'en prendre
suffisamment pour avoir le Mal qu'elle a, j'ay connu
des femmes qui mouroient de semblables sans avoir jamais
Rien pris, vous sçavez Mieux que Moy Combien il est difficile
de conoitre les premieres Causes d'un tres grand Nombre de
Maladies, ce proverbe ancien ne vous est pas Inconnu, felix qui
potuit Rerum Cognoscere Causas ; j'ay l'honneur d'estre
avec Respect

Monsieur

Votre tres humble et tres obeiss.t
Serviteur

Fage

Toulouse le 2. juillet 1763

repondu le 16. juillet 1763. 168

B.I.U.M. Paris

Monsieur

J'ay Receu L'honneur de Vostre Lettre en son temps, avec la Consulte que vous avez pris la peine de faire, dont on luy Contient sauf qu'on pense que comme vous n'avés aprouvé ny desaprouvé la Cautere a la Nuque pour lequel le Medecin ordinaire insiste toujours, vous n'y avés pas fait attention; on observe encore que la petite Malade non seulem.t fut saignée au pied le landemain de sa derniere attaque qui etoit le 27. Juin dernier, Mais qu'elle la esté depuis au bras a raison d'une douleur au Costé qui la fatigua pendant 2 jours et que depuis ce temps la elle a esté Contin. au meilleur, et que son Etat ~~[illegible]~~ ordinaire n'est pas Revenu depuis sa derniere Le Ne herette le Medecin ordinaire la tient a l'usage

© BIU Santé

169

Deux prises de la poudre de quetelte par jour.
on se flate que vous voudrés bien vauquir si les
personnes interessées, en me faisant un mot de
reponce apprès laquelle on executtera exactemt.
le promptement le contenu de votre consutte.
J'espere cette grace de vous et celle de me croire
avec une respectueuse consideration

Monsieur

Votre tres humble et
tres obeiss.t serviteur
Pagès

Toulouse le 11. Juillet 1763.

on observe que la petite demoiselle est a luzage des poudres
de quetette depuis son dernier accident de 3 mois d'avril de façon
[illegible] et que le jour quelle n'en prend point elle reçoit
un lavement vers les six heures du soir et soupe a sept on
continuera le meme regime jusques a la reponse qu'on souhaite

au plustot quand au regime elle ne mange depuis deux mois que
du boüilly a diner et du roty le soir

De Monpelier

Monsieur Haguenot Conser.
en la Cour des Comtes aydes et
finances -
à Montpellier

Lettre de Mr fage du
11 juillet 1763

© BIU Santé

0 1 2 3 4 5 cm © BIU Santé

Le consultant agé apresent de 58 ans consulta à
montpellier en 1746 Monsieur fises qui lui ordonna
pourlors des bouillons de tortüe, de poulets, le petit lait
le lait d'anesse de ces quels remedes il se trouva bien
pour la maladie des vapeurs dont il commençoit
pourlors d'être attaqué pendant les années suivantes
il s'est trouvé assés long tems bien portant si ce n'est que
quelquefois se trouvant plus mal il a pris le petit lait et
le lait d'anesse.
ayant consulté mr fises en 1761 le 14 mai vûe la rélation
du consultant qui ressent depuis quelquetems des tensions
plus considérables depuis la tête jusqu'aux pieds surtout
aux épaules, au dos, aux cuisses aux jambes, des contractions
et des ébranlemens qui a la tête embarassée qui y ressent
des douleurs et des vertiges, qui est maigre surtout aux pieds
aux mains aux jambes &c.
Monsieur fises répond que l'assemblage de tous ces simptomes
caracterise un état vaporeux, mélancolique dont la cause
doit être imputée tant au vice du sang qui pèche par
sécheresse et acrimonie qu'à celui du sistême nerveux qui
pèche par trop de sensibilité et d'irritabilité &c. c'est
pourquoi il ordonne qu'on se purge avec une once de
polipode de chêne dont on fera deux verres de decoction
dans l'on fera infuser la nuit sur les cendres chaudes deux
dragmes de follicules de séné et une poignée de fleurs de
violettes dissolvant le lendemain matin au 1er verre deux
onces de manne et au 2ond une once et demie de manne
on prendra le 2e verre deux heures après le 1er et deux
heures après le 2e verre un bouillon de collet de mouton
le lendemain on passera à des bouillons faits avec un petit
poulet farci de deux dragmes de graine de pavot blanc deux
dragmes de quinoine mâle concassée et une poignée de chicorée
verte de jardin ayant pris ces bouillons vingt matins on se
purgera comme auparavant pour passer a des aposêmes

qui seront faits avec chicorée verte de jardin,
~~ayant pris ces bouillons dix matins on se purgera comme auparavant~~ pimprenelle de jardin en tout
deux poignées, capillaire concassé deux dragmes
on fera bouillir le tout pendant une heure avec ce
qu'il faut d'eau pour avoir deux verres de décoction
on ajoutera au 1er verre une once et demie de sirop
rosat solutif et au 2e verre une once de sirop
capillaire. on prendra le 1er verre le matin à jeun
et le 2e verre 4 heures après le diner
ayant pris ces apozèmes six jours de suitte on passera
au petit lait de vache ou de chevre tiré par la presure
la dose en sera de 15 à 16 onces. on le clarifiera
avec le blanc de deux oeufs, y faisant bouillir
pendant la clarification une pincée de sommités
fleuries d'hypericon avec deux sucre. on prendra ce petit
lait à jeun ayant avalé auparavant 20 grains de
poudre de gutette delayés dans l'eau de fleurs d'orange
ayant pris ce petit lait 20 matins on se purgera comme
auparavant pour passer au demi bain domestique
que l'on prendra le matin à jeun avalant à la sortie
un bouillon fait avec un petit poulet et une poignée
de pimprenelle de jardin. ayant pris ainsi le demi bain
8 matins on se reposera 7 ou 8 jours pour reprendre
une 2e et une 3e huitaine de semblables bains et bouillons
au commencement de 9bre on se purgera avec la medecine
ci devant ordonnée pour revenir aux mêmes bouillons
pendant dix matins, on prendra le même petit lait pendant
20 matins et s'étant repurgé on prendra pendant deux
mois le lait d'anesse le matin à jeun à la dose de 15 à 16
onces avec du sucre, et alternativement un bolus fait avec
15 grains de craye de briançon, autant de corail préparé
autant de poudre de gutette et à la fin de [illegible]

Le consultant n'a pas eu la [illegible] de bains [illegible]

relation de mr de St Cosme [illegible]

Les douleurs qu'il a ressent depuis quelques mois | respiration
fort genée | doul. insuportable a ce moment | il se [illegible] il se croyoit
deli menacé d'une mort prochaine | ce qui on luy ouvrit 2 [illegible]
comme les palpitudes | eau de fl. d'oranges apres [illegible] son
fauteuil revint | mangea se coucha bonne nuit |

Le lendemain des respirations gênées difficiles et feux au visage
alla faire une visite pour eprouver si ces douleurs, a 50 pas revinrent
repris, somebon nuit, soupa leger, se coucha dormit bien, le jour
suivt meme chose arriva | fut fatigué, ne sortit point, eut de respirations
involontaires ou feux au visage, se coucha a 10 h, a 4 h doul. le reprirent, se
dissiper. se rendormit | a 6 h medecine | la nuit meme [illegible], se dissipa
se rendormit.

Le lendemain ne sortit pas respir. invol., baillons frequens et feux au
visage, le jour suivt meme medecine, la nuit meme [illegible].

point de mal de teste, ny d'estomac ny aucune autre incommodité qd
doul. sont passées

ce qui les occasione est le rede | doul. sont si vives, en marchant dans les
rues, est obligé d'[illegible] regulierement
cõe il est arrivé les 3 derniers
nuits qu'il craint si chez d'avoir d'avantage de ne pouvoir y resister
appetit, mange, boit a son ordre, joue, se promene chez luy sans
autre incommodité sans autre incommodité que celles dessus dessus.

Si le malade fait des vents

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

qui seront fait avec chicorée vertes de jardin,

relation de ma desf[illegible]

15 grains de craye de brianson, autant de corail préparé
autant de poudre de guttète & à la fin de [illegible]

177

Le consultant n'a pas eu la faculté de faire tous ces remèdes, au mois de juillet d'aout de 1760 & 1762 dernier il a pris 3 ou 4 fraires domestiques 20 jours le petit lait & 50 jours le lait d'anesse avec les purges & précautions prescrittes, il s'est un peu mieux trouvé de ces remèdes, mais depuis un mois & demi il se trouve plus mal que jamais, les tintions, aux [illegible], aux bras aux jambes & même à la tête sont augmentées aussi bien que les spasmes & les tremblemens jusque là qu'il tombe quelquefois, les jambes manquants, & les vertiges survenans il ressent aussi des douleurs aux bras aux jambes &c. il a la tête toujours embarassée & souvent il y ressent des douleurs, des embarras à la région du foye qui remontent quelquefois à la poitrine. L'on n'a pas trouvé des obstructions au foye qu'on a palpé, où cependant il presume en avoir.
Il demande s'il peut espérer encore quelque soulagement du petit lait & du lait d'anesse & s'il est absolument nécessaire de prendre des bains qu'il ne peut guère avoir la faculté de prendre.

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

© BIU Santé

Relation des vapeurs du
P. Sylvestre carme de
chalons
le 8. juillet 1763.

© BIU Santé

(85) 173

Il y a quelque Mois, que l'exposant Sentit en marchant dans les rues, une grande douleur au Sternum, ou dans la poitrine, elle dura fort peu, et se dissipa en Continuant sa route, et rallentissant sa Marche; Cet accident luy est arrivé trois, ou quatre fois sans aucune suite, et sans autre incommodité d'aucune espece.

Il y a huit Jours que sortant de Chés luy a Cinq heures du soir, a peine eut-il fait quatre pas, que cette mesme douleur le prit; dans l'idée qu'elle se dissiperoit en Marchant comme il luy estoit arrivé precedemment, il Continua sa route, mais elle augmenta au point, et avec de si grandes douleurs qu'il fut obligé de revenir Chés luy, ou il eut bien de la peine a arriver parcequ'il s'en estoit deja eloigné de plus de Cinq Cent pas.

arrivé Chés luy il se mit dans un fauteüil, la respiration fort genée, souffrant des douleurs inexprimables, et a Mourir, comme si on luy ouvroit, et ecrasoit la poitrine; on luy fit prendre une Cuillerée d'eau de fleurs d'orange; aprés un quart d'heure de sejour sur son fauteüil, il revint dans son estat naturel, Mangea un potage a souper, se Coucha, et dormit tranquillement; le Landemain il ne sortit point, se promena dans sa maison dans la journée comme dans les suivantes, et ne sentant que des aspirations quelque fois difficiles, et des feux au visage.

Sur le soir il voulut voir si les douleurs le reprendroient en marchant; il alla faire une visite a deux Cent pas de Chés luy; il n'en eut pas fait Cinquante, que les douleurs le reprirent, mais point aussi vivement, parceque l'eloignement

B.I.U.M. Paris

estoit sans doute moins grand. il reprit son Etat naturel
peu après qu'il fut assis, retourna chés luy après sa visite
en marchant fort posement, et ne s'en trouva point incommodé;
il soupa legerement, se coucha, et dormit a l'ordinaire. le jour
suivant la meme chose luy arriva. le Lendemain on le fit
saigner, il ne sortit point, eût des aspirations involontaires, et
des feux au visage; il se coucha sur les dix heures, s'endormit
sans peine; a une heure il s'eveilla, les douleurs le prirent
furent fort violentes, durerent plus de demy heure, mais se
dissiperent peu a peu sans remede; et il se rendormit tranquillement
jusques a six heures. En s'eveillant il prit comme il luy avoit
eté ordonné une medecine ordinaire, qui fit peu d'effet; la
nuit suivante il eut le meme accident qui fust aussi
violent, ne dura pas plus longtemps, se dissipa de meme
sans remede, et après lequel il s'endormit. le lendemain il
ne sortit pas, mais il eust des aspirations involontaires, des
bâaillements frequents, et de feux au visage; le jour suivant
il prit une seconde medecine ordinaire, qui fist plus d'effet,
et dans la nuit comme dans la precedente meme accident,
meme douleurs, et meme sommeil, lorsqu'elles furent passées.

L'exposant n'a ny mal de teste, ny maux d'estomach, ny
aucune espece d'incommodité, lorsque les douleurs sont passées.
il desireroit sçavoir ce qui les occasionne, et le remede. elles
sont si vives, lorsqu'il marche dans les rues d'un pas ordinaire,
et lorsqu'elles le prenent dans la nuit regulierement, comme

il luy est deja arrivé les trois dernieres nuits, qu'il craint
que si elles duroient plus long-temps, il ne puist y resister;
et cependant il a de l'appetit, mange, boit a peu près a
son ordinaire, joue, se promene chés luy, sans autres
incommodités que celles dites cy dessus.

B.I.U.M. Paris

~~Le Malade~~ dont il se plaint depuis quelques mois qu'il rapporte a la poitrine avec des aspirations involontaires, des bâillemens, des feux ~~au visage~~, ne peuvent être attribués qu'a un spasme [illegible] qui serre la poitrine et y cause des tiraillemens [illegible] de [illegible], puisqu'il ~~est~~ assure qu'il a souffert quelquefois des douleurs [illegible] comme si on luy ouvroit et rompoit la poitrine.

~~Mais de plus nous soupçonnons~~ qu'il n'y ait dans cette [illegible] un caractere de [illegible] ~~pour~~ [illegible] le malade fait de la [illegible] qu'il a d'une mort prochaine si ces accès deviennent d'avantage. nous l'avons soupçonné, et que cet arret du sang ne soit occasioné par des mouvemens spasmodiques, nous sommes confirmés dans ce soupçon sur ce que ces accès ne durent pas longtemps, qu'il [illegible] point de mauvaise suite, que lorsque les douleurs ont cessé il se remet dans l'état naturel, qu'il a appetit, mange, boit a son ordinaire, joue, se promene chés luy, passe les nuits assez tranquilles, et [illegible] toutes ses fonctions.

En sorte que nous croyons qu'outre l'epaississement, la secheresse ~~et l'acrimonie du sang~~, il doit y avoir une tension dans le genre nerveux qui rend le malade susceptible de la moindre impression; ~~son temperament~~ nous sommes d'autant plus portés a le croire que nous sçavons qu'il est d'un temperament [illegible].

M. le Consultant demande ce qui peut avoir occasioné ses douleurs, nous avions crû nous sommes en droit d'exiger de luy des eclaircissemens la dessus, et d'apprendre s'il ne s'applique pas trop au travail de sa profession, s'il mene une vie trop sedentaire, s'il n'a pas eu quelques chagrins ou [illegible] grandes contentions d'esprit [illegible] pas precedé ces accès, car alors [illegible] les [illegible] ausquelles il faudroit donner toute son attention.

© BIU Santé

© BIU Santé

ettoit sans doute moins grand. il reprit son Etat naturel peû après qu'il fut assis, retourna chés luy après sa visite en marchant fort posement, et ne s'en trouva point incommodé; il soupa legerement, se coucha, et dormit a l'ordinaire. le jour suivant la meme chose luy arriva. le lendemain on le fit saigner, il ne sortit point, eût des aspirations involontaires, et de [illegible] la dix heures, s'endormit sa[illegible] [illegible]rieurs le prirent fi[illegible] [illegible]y heure, mais se di[illegible] [illegible] rendormit tranquillem[ent] se[illegible] [illegible]t comme il luy avoit ete [illegible] [illegible] fit peu d'effet; la nu[illegible] [illegible]qui fust aussi vio[illegible] [illegible] dissipa de meme sa[illegible] [illegible]. le lendemain il ne[illegible] [illegible] involontaires, des Bâ[illegible] [illegible]sages le jour suivant il p[illegible] [illegible] qui fit plus d'effet, et [illegible] [illegible] meme accident, me[illegible] [illegible]lles furent passées. [illegible] [illegible]ux d'estomach, ny aucu[illegible] [illegible] douleurs sont passées. il d[illegible] [illegible] le remede. elles sont [illegible] [illegible] d'un pas ordinaire, et lorsqu'elles le prenent dans la nuit regulierement, comme

La maladie en question ne paroît nullement dangereuse [illegible]
[illegible] il ne doit pas la negliger [illegible]
[illegible] de [illegible]
[illegible] de jetter beaucoup de
[illegible] de donner
de la [illegible] aux nerfs.
pour [illegible] nous [illegible] cette ord.ce luy
[illegible]
[illegible] 2 dr. [illegible]
et [illegible] $\frac{1}{2}$ [illegible] 12 dr.
[illegible] 1 dr. $\frac{1}{2}$ [illegible]
[illegible] | 20 j. | [illegible] | [illegible]
[illegible] |
a l'automne [illegible]
[illegible]

il luy est deja arrivé les trois dernieres nuits, qu'il craint que si elles duroient plus long-temps, il ne put y resister; et cependant il a de l'appetit, mange, boit a peû près a son ordinaire, joue, se promene chés luy, sans autres incommodités que celles dites cy dessus.

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

Relation de mr de st cosme et
ordonance du 15. juin 1763.

© BIU Santé

(86) 1 175

Monsieur

je viens de nouveau vous demander votre avis pour
un malade d'environ 60 ans, cheveux noirs, d'un visage pale
n'ayant jamais eu de couleur, d'un temperament melancolique
et fort sec, autrefois fort sujet aux hemoroides, dont il est delivré
a peu pres depuis l'epoque de la maladie dont je vais vous faire
le detail quoiqu'il en ayt ressenti quelques atteintes fort mediocres
il est vray pendant le temps de ses souffrances
Le m. est affligé depuis environ neuf mois d'une douleur, dont
il a fixé le siege dans l'articulation de l'os de la cuisse, et de
l'ischion, occupant non seulement la jointeure, mais encore la
partie externe de la hanche, ou l'on a apperçu une legere
boursoufflure de la circonference, et de l'elevation d'un écus, mais sans
rougeur, ny tension, enfin sans aucun caractere d'inflammation
Cette douleur s'etend jusques aux lombes, l'os sacrum, la cuisse
la jambe et le pied, et devient plus vive dans le temps de la
digestion. La jambe, le plus souvent, est enflée, et la peau
tendue, mais le pied et les orteils du meme coté le sont encore
plus, en sorte, que lorsque par le moyen de l'aplication de
feuilles d'hieble la jambe revient presque dans l'etat naturel
le pied et les orteils restent toujours enflés
Le malade est souvent sans appetit, mais surtout lorsqu'il a
passé une nuit blanche, ce qui luy arrive assés souvent, ne
pouvant trouver dans son lit de situation heureuse
tant a cause de sa maigreur, que de la douleur qui se fait

B.I.U.M. Paris

sentir plus vivement, par un temps froid et humide.

Cette partie est fort engourdie et tres foible, en sorte que le malade ne sçauroit y porter son corps sans danger de tomber ce qui luy est arrivé plusieurs fois.

Son ventre est tres paresseux; les matieres qu'il rend par le secours des lavements, sont tres dures et fort seches. Le malade, combien qu'il en sente la necessité, a recours a ce remede le moins souvent qu'il le peut, parce qu'il souffre beaucoup lorsqu'il veut se mettre sur le pot, a cause de la douleur

On apperçoit rarement en luy des mouvements de fievre et ce n'est jamais que lorsqu'il a quelque signe de pourriture en sorte, qu'une fois purgé, le calme revient, son poul est tranquille, et fort doux

Le malade a resté six ou sept mois sans secours uniquement parce qu'il redoutoit les remedes, se contentant d'appliquer au siege de la douleur, des linimens adoucissants, des graisses comme celles de blereau de chat et autres, mais sans aucuns heureux effets. il y a environ un mois et demy que j'ay l'honneur de le voir, j'eusse debuté par quelques saignées comme il auroit du se faire au commencement, mais sa grande maigreur et son epuisement m'en imposerent; je me contentai donc de le purger deux fois pour le faire passer de suite a des bouillons de veau et adoucissants, dont il soutint l'usage pendant dix ou douze jours, auparavant le malade urinoit peu, et avec un sentiment d'ardeur tres incommode; mais pendant et apres l'usage de ses bouillons les urines furent tres copieuses et fort douces. je le purgai

Et de suite il passa a l'usage du petit lait qu'il soutint pendant quinze jours sans le sentir sur l'estomach, et sans qu'il eut aucun raport d'aigreur et avec le meme succes que les bouillons, quoique la douleur ne diminua gueres, il fut purgé a l'issue du petit lait et se reposa un certain temps prenant cependant environ deux livres de lait de vache, dans lequel il trempoit un morceau de pain pour son dejeuner, sans qu'il en sentit aucun mauvais eff[illegible] [illegible] m'ayant jamais ete [illegible] remede il fut purgé [illegible] egalement Diaphoretique [illegible] determiner d'aller au de[illegible] que le malade a [illegible] du pied, et [illegible] secours, a [illegible] pendant [illegible] salse pareil[illegible] ainsi fait [illegible] conformement [illegible] il faut [illegible] contenant [illegible] [illegible] et [illegible] cette de la [illegible] attenti[illegible] difference [illegible] en suivant [illegible] cette purge [illegible] tres copieuse [illegible] poudre, je [illegible] sur ses poud[illegible] voila et [illegible] des remedes que j'ay [illegible] attensions avec [illegible], trop flatté de tenir de vous un modele sage qui dirige ma conduite dans le traitement de mon malade, j'attends cette grace de vous au plutot et suis avec un profond respect.

Monsieur

St Pons le 4e may 1763

Votre tres humble
tres ob. serviteur
Marcelin

purgé 12e [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] et Bon [illegible] [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

© BIU Santé

© BIU Santé

sentir plus vivement, par un temps froid et humide.

Cette partie est fort engourdie et tres foible, en sorte que le malade ne sçauroit y porter son corps sans danger de tomber ce qui luy est arrivé plusieurs fois

Sou[illegible] [illegible]ettre [illegible] [illegible]ud par le secou[illegible] [illegible] le malade [illegible] [illegible]ale remede [illegible] souffre [illegible] [illegible]e de la douleur [illegible]

ou a[illegible] de sucre et le nit[illegible] [illegible] en sorte, [illegible] [illegible]ent est tranquill[illegible]

Le mo[illegible] [illegible] uniquement parceque [illegible] [illegible]ique au siege de [illegible] [illegible]raiser comme [illegible] [illegible] heureux [illegible] [illegible]e j'ay l'honneur [illegible] [illegible] comme il [illegible] [illegible]mai sa grand[illegible] [illegible]servent je me [illegible] le faire, passer de [illegible] [illegible]ut donc il soutint [illegible] [illegible] jours, auparavant le malade urinoit peu, et avec un sentiment d'ardeur tres incommode; mais pendant et apres l'usage des bouillons les urines furent abondantes et fort douces. je le purgai

Et de suite il passa a l'usage du petit lait qu'il soutint pendant quinze jours sans le sentir sur l'estomach, et sans qu'il eut aucun rapport d'aigreur et avec le meme succes que les bouillons, quoique la douleur se diminua guere, il fut purgé a l'issue du petit lait et se reposa un certain temps prenant cependant environ deux livres de lait de vache, dans lequel il trempoit un morceau de pain pour son dejeuner, sans qu'il en sentit aucun mauvais effet, le lait de tout le temps ayant eté de son gout, et n'en ayant jamais eté incommodé. apres quelques jours d'interruption des remedes il fut purgé de nouveau, pour passer a l'usage d'une tisanne legerement diaphoretique dont il ne prit qu'un seul verre, ne pouvant se determiner d'aller au dela, le gout luy en ayant deplu. alors j'avois engagé le malade a prendre le parti des bains mais l'enflure de sa jambe et surtout du pied, et le temps qui est froid et fort humide, me firent differer le secours, alors je me determinai a revenir au petit lait de vache pendant la clarification duquel, je faisois bouillir une dragme de salse pareille et une pincée de feuille de camedris. le malade a pris le lait ainsi fait pendant cinq ou six jours, et resolu de le discontinuer, jusques a votre consultation receue conformement a ma façon de penser,

il faut observer que le malade ne pouvant rester longtemps assis est contraint de se tenir debout un temps considerable appuyé sur le dossier d'un fauteuil et que cela ne contribue pas peu a l'enflure de la jambe gauche du coté de la douleur, il y a quelques années que le Mr le consultant fut atteint d'une douleur semblable qui affectoit la cuisse droite avec la difference que la cuisse et la jambe etoient fort seches. il s'en delivra enfin par l'usage des bains emolliants je dois vous observer aussi que le malade a eté purgé quatre fois avec la poudre d'ircé qui toutes les fois l'a evacué tres copieusement et sans qu'il se soit resulté d'aucun mauvais effets de la poudre, je vous seray bien obligé de me faire part de ce que vous pensez sur ses poudres et si je puis en permettre l'usage sans danger

Voila Monsieur a peu pres l'exposé de la situation de mon malade et des remedes que je luy ay prescrits. faittes moy la grace d'y donner vos attensions avec vos soins, trop flatté de tenir de vous un modele sage qui dirige ma conduite dans le traitement de mon malade, j'attends cette grace de vous au plustot et suis avec un profond respect

Monsieur

Votre tres humble tres ob. serviteur

Marcland

St Pons le 4e may 1763

B.I.U.M. Paris

A Monsieur

Monsieur haguenot professeur
En medecine et Conseiller a La
Cour des aydes

A Montpellier

© BIU Santé

© BIU Santé

(87) 178

Monsieur

je prend la liberté de vous écrire cette seconde lettre, au sujet de la consultation que je vous prie faire avec mr sieys pour une sciatique qui tourmente un mr dont je prend soin; mr Boudet qui vous remettra ma relation, aura le soin de vous donner l'honoraire.

on pretend, qu'au lieu des delayans et des humectans que jay prescrits a mon malade, je devois employer uniquement les sudorifiques, mais, ce que je vous observe, le malade qui est tombé dans le marasme, a le sang fort peu [illegible]; si vous trouvés que je soye conduit selon les regles, faites moy la grace de l'observer dans votre consultation, comme aussi, si vous trouvés ma relation en forme, de vouloir bien en faire mention, sans qu'il paroisse que je vous en ay priés et au cas que jaye manqué dans l'un et dans l'autre, de me donner vos avis. je les recevray avec reconnoissance, parceque jay une entiere confiance en vos lumieres et vos sentimens aux quels je n'ay jamais cessé de me conformer, autant que j'en ay eu occasion. je vous demande bien pardon de la liberté que je prends, vous priant de me croire avec un tres profond respect,

Monsieur,

Votre tres humble et tres obeissant serviteur.

Mauriton

astfort le 4e may 1763

si vous me faites la grace de m'adresser une lettre ne me parlés de rien parceque le paquet ne doit pas etre adressé, mais au malade

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

Lettre de Mr. maurel de [illegible] du 4. may 1763.

41

Monsieur

Monsieur haguenot, professeur en medecine, et conseiller a la cour des aides.

de Montpellier

© BIU Santé

0 1 2 3 4 5 cm © BIU Santé

1 180

repondu le 16e mars 1765.

Monsieur

La triste Situation de La Malade, fait que Ladresse ēst avous, Esperant y trouver quelque Soulagemant Et dans le Supose que monsieur aguenot ne fut plus, Lon prie ceux qui tienent Sa plasse de nous adresser La presante relation au plus Eclairé prattitien En Medicine, pour quil ait pour agreable de nous faire passer au plus court delaij quelque Mojen a pouvoir procurer quelque Mojen pour son Soulagement, voissy Le Cas —

1° La Consultante Est agée dauviron 38 ans a lage de 13 ans, elle fut ataquée dun Batemant de Coeur, qui fut Suivi dune perte de Conoissance qui dura Environ deux ou trois heures, elle fut Saignée au Bras Les accidants disparurent, 14 ans sEcoulerent Sans quil parut aucun accidant, La 27. année de Son age Etant arivé, Laccidant Survint par une palpitation de Coeur Et un tranblemant general quoy. que un plus plus fort aux Extremites inferieures, une Saignée au Bras Se pratiqua Sans Succès, on passa de Suitte a Celle du pied, faitte deux fois il y ut un amandemant Cependant Ses accidants persisterent huit ou 15 jours avec de douleurs a la poitrine,

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

La Consullante Resta tranquille pandant Six ans, Neamoins
jl luy Restoit quelque petitte palpitation Suivi de quelque
petit tranblemant qui desparoissoit Sitot quelle se mitoit
Sur Le Lit —
Sur Le 33.e anne les accidans furent précédes par vne Sueur
qui luy dura pandant deux mois toutes Les nuits, elle
regarda les Sueurs Comme Bennignes et Le laissa Silon
Son train Sans pratiques aucun moyen Convenable pour
prevenir les Suittes facheuses, Les Sueurs ajant finy les
accidants furent bien tot Les Suittes
La palpitation, Le tremblemant, Son devenus de plus terible
accompaigne dun mouvemant Convulsif qui a fait dans
Les paupieres en tous Sans, Renversemant du Cristallin —
mouvemant Convulsif aux Levres, Rojdeur dans tout Son
Corps, Contortion dans les bras, elle Reste dans cet Estat
pandant 5 ou 6. minuttes, apres Lequel temps jl Survient
vn Espasme general Sans quil paroisse Le moindre —
Souffle & Soutient pandant 6 ou 7. minuttes Sans La moindre
— Expiration, & au bout du dit temps, Les heretismes —
reparoissent Comme cy dessus, Le meme temps Sétant —
Ecoullé Lespasme Suit Comme cy desus, ces parossimes
tant dun cotté que dautre se Renouvelent 5. ou 6. foix
Ses accidants durent vne heure & demy a deux heures ~~Lors~~
quand Lheretisme a finy elle vis Le Chant & Les Cris, jl paroit
pandant & apres Laction vne Epouvante, Ses accidants netoit
pas Si frecans que depuis vne quinzene de jours, elle na pas

apres Son Retour aucune idee de ce qui cet passé, elle Souffre
de douleurs de poitrine considerables Suivi dun abatemant de force
& douleurs dans toute Labitude du Corps & prinsipalemant du cotte
gauche, & Lon Sapersoit meme que cette partie diminue Sensiblement
jl faut observer de plus que Lon cet apersu dune petitte Theumeur
a la Region hipogastrique & Sous La partie Superieure de
Bande Ligamanteusse droitte qui va jusques au Cartilage —
xiphoide, avec vne douleur qui ne permet pas Le tat, vojant
cette Theumeur on a mis En vsage vn Emplatre fondant ~~Sur~~ la
partie, & mis En vsage interieuremant des Bechiques fondans
pour tacher de Remplir Le But quon Setoit preposé, Cependant
Les accidants ont changé Encequils venoit Le matin & ne Sont
apresent que Le Soir, & Le soit meme quelque jours dintervalle
dans La matinee, cequil navinue pas depuis quelles se Sont fieus
Le Soir, mais moins fortes
Tout cequelle Sant dans Ses accidants et vn picotemant dans le temps
des heretismes dans toute Lhabitude du Corps & principalemant —
Sous La peau, Comme cy Setoit de froumi qui vongasent toutes
Les Celules graisseuses, on Est dobligation de Luy faire de frictions
reiterees avec Beaucoup de force, avec des Linges, Ses frictions
paroissent diminuer Ces grandes douleurs, et de tout cequelle
Se Rapelle apres Laction, cela denote La Costiuitte ou viscositte
de La matiere on Espere monsieur quil vous plaira
porter vos atantions a La grace que vous implore La
Consultante qui atant tout devous de meme que Celuy ...

B.I.U.M. Paris

Consultation

qui a l'honneur de se dire avec tout l'atachement plain de respect

Monsieur

Votre tres humble et tres obeissant serviteur

M Chirurgien pour la Consultante

La consultante est madame St antoine religieuse au couvent de Ste Claire a Larroumieu pres Condom

De Larroumieu le 8. mars 1765

L'on envoit six livres pour la consulte le tout franc

© BIU Santé

agé 38 ans / a 13 batemt de cœur et perte connoissance 2 ou 3 h. | 182

pendt 14 ans n'eut riens | La 27e année de son age retour tremblemt
general, ce qui dura pres de 15 jours, avec doul. pectorales |

tranquillisé p 6 mois, presq. plus de ptite palpitation et tremblemt qui
disparoissoit en se mettant sur son séant

sur la 33e année sueur toutes les nuits p 2 mois qu'on regarda
ces salutaires point de regles |

palpit. tremblemt, mouvemts convulsifs ... , roideur de
tout le corps, contorsion des bras p 5 ou 6 minutes, apres quoi spasme
general dans lequel elle est cõe morte p 6 ou 7 minutes sans mouvt de
respiration, qui se succedent a diffes reprises 5 ou 6 fois, et durent une h. 1/2
ou 2 h.

qd l'accidt est fini elle rit, chante, crie, pendt et apres l'accès epouvantée

+ ils sont devenus plus frequens depuis 15 j.

elle ne se souvient d'aucune chose qui se soit passé pendt le paroxisme
mais elle souffre doul. consid. aux pectoraux et dans toute l'habit du corps avec
un gd abbatemt des forces. surtout du coté gauche qui a diminué
[illegible]

on parle d'une petite tumeur a la region hypog. avec doul. qui ne permet
presqu'aucun le tact

+ Les accidens reviennent actuelt le soir et sont moins forts

elle sent ds le tour de la que un sentiment de torsion cõe si c'étoient des
fourmis qui rongeassent la peau | on lui fait alors des frictions avec des linges
qui la soulagent

son embonpoint, son regime, sa regle, si elle fait gras, l'etat de son
imagination, si elle a eu des chagrins.

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

© BIU Santé

21

CONDOM 183

Monsieur

france

Monsieur aguenot Docteur
en medecine et professeur
de luniversite de montpellier
a montpellier

61

B.I.U.M. Paris

0 1 2 3 4 5 cm

© BIU Santé

© BIU Santé

Lecoulem.t ne paroit point virulent 1°
par la nat.e de la mat.e. 2°. parceq le malade
n'a jamais eu de maux veneriens 3°. parceq
on nous assure qu'il n'en a point coiqué a
mad.e son epouse. nous soupçonnerions plutot
un virus [illegible] ou hereditaire ou etuaclé
par les chagrins et les dissipations de sa jeunesse

a legard du bandage il doit le quitter, il
peut avoir occasioné la tumeur de lhypogastre

La tumeur lymphatique a laisne ne
fut pas un bubon venerien

© BIU Santé

© BIU Santé

0 1 2 3 4 5 cm © BIU Santé

90 186

purg. avec casse mond. et decoct. de fl.
de mauve ou un verre de petit lait.
bouillons avec poul. ou veau d'eau ecrevis.
1 dr. rac. enul. et fl. d'hyperic. ℔ 9 dies
purg. puis petit lait pend. dix ou douze
jours avec cloport. et ferré et une pincée
de fl. d'hypericum.
et le soir opiate avec conserv. enul. camp.
extrait de geniev. corail yeux d'ecrevis
et cachou.
narcotiq. s'il est necessaire
repurgé lait d'anesse aubien si le stomac
n'etoit pas assés retabli autres
bouillons ℔ 9 dies et puis lait. avec 2 drag. d'eau de fl. d'orange
apres quelques jours lait pro ai cibo.
ainsi mang. lait d'anesse ou de jument soupe au
lait, a 4 h. lait de vache coupé avec esquine
le soir soupe au lait avec 2 œufs creme de riz au
lait (de temps en temps) il reviendra
aux viandes et des bouillons
ptisanne pro potu ordinaria avec esquine
narcotiq. selon le besoin point de mercure
ni des chirurgicaux purgat. et remede fracassant J. C.

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

demander aux platriers les toiles dont
ils se servoient

faire mettre le lit au serrurier | plus au
menuis. la porte de la gde chambre

faire mettre les vitres

a mr girard montrer la fente de mon
escalier | plus regler le compte de mr
portalier | plus visiter la maison achetée

~~a mr magnol fit faire dire...~~
~~...~~
~~plus ...~~
~~...~~

plus que j'ay empruntté le 3 7bre 1738
a mon cousin Haguenot receveur la
somme de 600 lt

© BIU Santé

(91) 187

ou de callus aux levres
tumeurs scrophuleuses au nez | ophtalmie qui revient
de temps a autre | dureté d'oreille en conseq.ce de labsçés —
crachem.t de sang tubercules au poumon | 2 oncle et 1 oncle
en ont craché | tumeurs froides au col |
virus scrophuleux hereditaire qui coagule la lymphe | separé
vif etard.t | excés dans les veilles, vin et femmes | ont contribué a
augmenter lepaiss.t et la tenue des humeurs | et tantot un air
froid tantot un effort violent ont determiné la cause qui a le
agit sur les vaiss.x pulmo.s

danger il ny en a point pour la vie | mais rebelle | ainsy bcp de
remedes et climats long tems | il seroit a craindre tubercule suppurant
dune phthisie | la ieunesse ressource.

indications a detemper a diviser legerem.t le sang et a ladoucir
dans cette veüe nous sommes d'avis qua pres deux jours de
repos il sfe purgeat tamarins rhub.e et manne | ensuite bouillon
avec un poulet 3 ecreviss. 2 drag. de rac. desquine, une poign. de
f. d'hedera terrestris, ou de fumeterre. et mieux pend.t 8 ou 9 jours
saignée
apres purg. | ensuite petit lait pend.t vingt ou vingt cinq jours —
dans lequel on faira bouillir legerem.t une pincée de fl. d'hyppericum
apres les eaux de Bagnols en quinzaine et neufaine se purgeant —
initio et fine avec deux onc. mann. | demy bains pend.t 9 ou 10 jours
a la fin
et ensuite demy bain le petit lait | de nouveau eaux et demy bain
15 ou 20 jours et ++
vers lautomne 1. purg. bouillons | lait danesse | puis 2 fois
le jour lait | puis 3 f. petit lait pour toute nourriture ++

\+ pend.t ce tems la opiate faite avec conserv. de cinorth. et
d'enul. campana, antihectiq. de poterius &c.

\+ \+ pend.t ce tems la on pourroit luy faire prendre de tems
en tems de lethiops mineral | 2 f. la semaine | vingt grains —
preparé avec le mercure crud et le beaume dur du perou que
lon eteindra dans un mortier de bois avec ce beaume mis en
poudre
et pr boisson ord.re une legere decoction de racine desquine
~~[illegible]~~
a legard de la dureté d'oreille, comme nous sommes persuadés,
quelle a eté causée par labsçés qui se sont faits et qui ont rongé
la membrane du tambour ou produit quelque autre derangem.t dans le
dedans de loreille et que ces absçés sont fomentés par le virus scrophul.

B.I.U.M. Paris

[pourroit renouveller ophtalmie]
nous croyons que la douche seroit ~~plus~~ nuisible et qu'il s'agit
de combattre cette cause par les remedes internes. | tout ce qu'on
on ne doit pas non plus attaquer les tumeurs | pourroit faire icy
du col par des remedes externes il faut tacher | c'est des eaux de
de les fondre par les secours que nous avons proposé intent. | bareges.
et qui sont en etat de corriger la masse du sang et de la lymphe
ainsy on s'en tiendra a cet egard aux remedes ordonnés.

quant au regime de vivre il faut que le malade evite
toute sorte d'excès, qu'il ne prenne que d'alimens de bon suc et
faciles a digerer, comme potages, cremes, bouilli et roti, et ~~qu'il~~
~~tache de moderer la vivacité de son temperament~~ et ~~qu'il~~ [surtout] il menage
beaucoup sa poitrine en moderant autant qu'il luy sera
possible la vivacité de son temperament.

[illegible]
Consultation pour

© BIU Santé

© BIU Santé

(32) 188

Mémoire pour M.r Le Comte de Valence du 24.e aoust 1766.

Monsieur Le Comte de Valence âgé de quatre vingts quatre ans, d'un tempéramment sec et bilieux, menant une vie sédentaire et relative d'ailleurs à son état, sujet dans sa jeunesse à un flux hémoroïdal, qui dans le dernier tems, avoit dégénéré en blanc, et à des migraines assés fréquentes, contracta, il y a quatre ans ou environ un rhume, à la suite duquel la respiration a été gênée un peu jusqu'au commencement du mois de mai dernier, tems auquel M.r Le Comte est tombé dans un dégoût général, à la réserve des oeufs aux asperges; les jambes vers les malléoles ont été oedémateuses, la respiration a été ~~pelle~~ laborieuse surtout après les repas, et le matin au réveil.

Le Medecin craignant l'inondation de la poitrine fit prendre des Apozèmes faits avec les racines et les feuilles des plantes diurétiques, les cloportes, et un grain et quart de kermès minéral en bolus pendant dix à douze jours. les urines furent plus abondantes; mais l'Etat fut le même; la lessive des cendres de genêts coupée au tiers avec le vin blanc fut mise en usage pendant autres huit à dix jours, le succés de ce dernier moïen, malgré l'abondance des urines ne fut pas plus avantageux.

Le Pouls qui dans le commencement du traitement avoit paru intermittant se soutint de même. l'appétance pour les alimens ordinaires se déclara; les purgatifs appropriés ne furent pas négligés.

M.r Le Comte suspendit l'usage des remèdes jusques vers le

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

Le dix ou le douze du mois de Juin, à la réserve du vin blanc dont il usoit comme apéritif. les parties inférieures furent considérablement oedématiées jusqu'aux lombes; la respiration fut beaucoup plus laborieuse ne pouvant rester dans son lit qu'assis, ni s'incliner sur aucun des côtés; il ressentit une douleur gravative vers la partie antérieure de l'hypocondre gauche [mais] momentanée cependant. Il prit pour lors le vin scillitique dont la dose fut portée par degrés à sept cuillerées à bouche par jour; sçavoir: deux et demies à six heures et à dix heures du matin, et les autres deux et demies à trois heures de l'après-midi; les évacuations provoquées par ce remède tant par le vomissement, par les selles, les urines, que par les voies du crachat furent considérables. l'usage de ce vin a été continué pendant quinze jours consécutifs; sur la fin une cuillerée donnée par jour a suffi pour évacuer considérablement. les forces épuisées ont été rétablies par le moyen des cordiaux pris intérieurement et appliqués extérieurement. la douleur de l'hypocondre gauche a cédé par l'usage des topiques calmants et résolutifs. L'oedématie des parties inférieures, à la réserve des malléoles a disparu. la liberté dans la respiration s'est rétablie. L'intermittance ne se faisant ressentir que de loin en loin, le pouls a marché avec assés d'aisance, et s'est rétabli. Mr Le Comte a pu enfin se coucher comme dans l'état de santé.

Etat Présent.

Depuis le douze du présent mois les extrémités inférieures ont reparu oedématiées jusqu'aux lombes; l'appétit a diminué; Mr Le Comte a eu quelques légères suffocations le matin et l'après-midi, les urines ont diminuées; il a repris le vin scillitique jusques à deux cuillerées par jour. les urines ne coulent plus si abondamment par ce moyen, les selles sont plus rares, le vomissement n'est pas survenu; le crachat a été abondant,

On

On observera que Mr le Comte n'a pris en tout que six à sept cuillerées de ce vin. on demande quels sont les remèdes que Mr Le Comte doit pratiquer. Le Medecin ordinaire serait d'avis de faire reprendre le vin scillitique, comme auparavant, et si on peut dissiper l'oedématie et mettre fin aux suffocations, de faire usage des apéritifs et incisifs en forme solide pour prévenir la rechute.

Je vous observe que Mr Le Comte a toutes ses dents, qu'il n'a jamais eu ni goutte, ni gravelle, ni marques de vieillesse et que sa bisaïeulle a vécu cent seize ans; à son age il est très droit et ne paroit point en porter le poid. Remarqués que ce n'est que la bisaïeule.

relation pour M.r le Comte de
valence.
ordonnance a été faite avec m.rs amoreux
et Farjon ce 1.er 7bre 1766.

© BIU Santé

(93) 190

acceptis ab urbe divione litteris ad nos scriptis, quibus refertur
patrem Ludovicum pageault monachum benedictinum e Congregatione
sancti mauri optimis moribus ac pietate maximè commendandum,
infirmâ valetudine, ac debili corporis constitutione praeditum, flavo
corporis ~~[illegible]~~ habitus colore affectum, assiduis ~~[illegible]~~ capitis doloribus
nec non frequenti vomitioni obnoxium, consilium a nobis petentem,
ut judicium nostrum feramus, an in hoc statu praedictus R. pater pageault
citra vitae suae dispendium aut saltem incorruptâ sanitate, ordinis quem
professus est instituta servare.

Nos infrascripti ad ferendum circa praedictas aptitudines judicium convocati
attentis ~~[illegible]~~ perpensis ad trutinam ... praedicti patris pageault viribus juxta ordinis
sui constitutiones praescriptam de habitu victus servandi ratione, tot ~~[illegible]~~
mala tamque gravia praecavere aut removere, atque adeo vitam miseram penitus
plenam acturum si ... ordinis legibus adstringetur. in cujus rei fidem
ac testimonium, praesentem consultationem subscripsimus, impresso cujusque
nostrum sigillo. Datum monspelii &c.

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

© BIU Santé

Certificat pour le p. pageault
Benedictin donné avec m^rs
farjon et goutnadier ce 27.
7bre 1767.

© BIU Santé

(94) 192 191

fort robuste gros belle couleur 46 ans grand mangeur et vif cholerique

buveur de vin [illegible]

sans [illegible] ait eté dornagée

2 ou 3 [illegible] [illegible] d'oreiller depuis plus ans | [illegible] de 3 ou 4 pieds | lorsquil [illegible] | [illegible] quil [illegible] | [illegible] douleurs | [illegible] et [illegible] sur mer machine

[illegible] depuis 2 ans [illegible] fluxions de [illegible]

~~il [illegible]~~

fluxions [illegible] pleurs

vigoureux [illegible] a des maladies cruelles [illegible] [illegible]

[illegible] de [illegible] sans aucune [illegible]

[illegible] abondantes [illegible] pendant 15 jours [illegible] de la maladie [illegible]

[illegible] et qui ont persevere longtemps

depuis 2 ans de [illegible] entières jambes [illegible] fort [illegible]

[illegible] quil a rapporté un [illegible] de son cabinet et [illegible]

[illegible] quil [illegible] bien au [illegible] avec des efforts de [illegible]

depuis [illegible] tous les matins crachats [illegible] qu'il se calment par un purgatif

qui dure plus de [illegible], ce quil a éprouvé

pendant les [illegible] d'un mois.

[illegible] dernier [illegible] ne donnoit que 4 h, travaillant [illegible] que [illegible] plus

le du matin, tout debraillé et exposé a lair, il sentit un refroidissement [illegible] sans douleur

naturelles; [illegible] la [illegible] le [illegible] [illegible] considerablement [illegible]

[illegible] [illegible] ses [illegible] il se rappelle [illegible] depuis cette [illegible] les

fluxions [illegible] et [illegible] avoient cessé

nous ignorons les raisons [illegible] suffisance pour [illegible] [illegible]

puisque [illegible] nous croyons quil [illegible] [illegible] a la curation

pourvu quil [illegible] avec [illegible]

suspensoir de toile de [illegible]

il faut [illegible] une long. [illegible] [illegible] sur tout le regime

La tumeur [illegible] des variations dans le cours de la journée de sorte [illegible]

[illegible] tantot elle augmente tantot elle diminue tant en grosseur

qu'en dureté

[illegible] le testicule [illegible] fort gros, il fait 3 ou 4 tours de [illegible]

diminue de la moitié et revient meme vers le [illegible] de son etat

naturel &c.

Curation

[illegible] le [illegible]

B.I.U.M. Paris

si l'on neglige les remedes

Dire que nous venons d'établir il suit que la tumeur du testicule peut être dissipée; mais l'on ne sçauroit dissimuler que si [illegible] point les remedes que nous allons proposer non seulement cette tumeur deviendra plus [illegible] et susceptible d'operations chirurgic. mais encore qu'il surviendra des irruptions de scrophule dans les [illegible] des enflures [illegible] mais si l'on met a profit les secours que nous allons proposer il y a lieu d'esperer que la tumeur se dissipera et que l'on en previendra les suites facheuses.

Ces secours consistent dans des remedes internes qui tendent a rectifier les digestions, a rendre le sang et la lymphe plus coulans, et a favoriser les excretions par les urines et les selles. 2° en des remedes topiques. 3° en un regime tres exact.

~~[illegible]~~ pour cet effet [illegible] saig. du bras 8 onces [illegible] une onc. rac. polyp. 2. dr. ½ foll. 1 dr. [illegible] en 2. verr. [illegible] 2 onc [illegible] autre 1 onc ½.

bouill. 6 onc. col. [illegible] 6 dr. rac. lapat. acut. 15 clopor. chicor. et pimpr.

pendt 8 ou 9 j. [illegible]

apoz. 1 onc. rac. lapat. acut. feuill. cress. chicor et pimpr. 2 poig. dont on fera 2 verr. [illegible] 2 onc. sirop de [illegible] pal. | sirop des 5 rac. 1 onc.

pendt 4 jours.

apres lesquels bouill. [illegible] 24 onc. [illegible] veau, demy onc. rac. lap. acut. 2 dr. rac. enul. camp. | 40 gr. rhub. | quinze clopor. feuill. de chicor. et cresson 1 poig. ½ et 2 [illegible]

pendt 12 jours apres [illegible] repos.

passer a des sucs celuy d'ache et cresson 2 onc. de chacun ou l'on ecrasera douze cloportes [illegible] 2 dr. pendt l'usage de ces [illegible] tisanes [illegible] chiendt [illegible]

reprendre ces [illegible]

cata. des feuilles de la verveine a demy cuites entre 2 assiettes sur les cendres chaudes pendt 3 ou 4 jours | ensuite y appliquer de la terre cimolée des couteliers alternativement

Enfin et c'est icy le secours le plus necessaire et le plus indispensable, sans lequel on presume qu'il ne guerira jamais, il faut que le malade observe le regime suivant

au lieu d'un seul repas a diner qui est trop fort, il faut qu'il mange a deux reprises, scavoir a diner une soupe legere point chargée de sel un peu de bouilli, et un peu de roti

[illegible] ny fumée de tabac ny caffé

© BIU Santé

~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

[illegible]

mariage · nous ignorons &c.

~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

(95) 193

l'on voit
par la relation qu'on nous a fait l'honneur de nous communiquer l'on voit que M. le consultant agé de 46 ans est d'un temperamt robuste mais vif et cholerique, qu'il mène par son etat une vie sedentaire et fort appliquée, poussant le travail jusques dans la nuit, qu'il est grand mangeur et buveur, ce qui le rend gros, gras et plethorique.

De cet etat de plethore et de cette application au travail il suit qu'il fait mal les digestions d'où il resulte qu'il [illegible] son chyle non seulement plus abondant, mais encore de mauvaise qualité, grossier et acrimonieux et c'est à la trop grande qté et à la mauvaise qualité de son sang et des autres humeurs qui en proviennent qu'on doit attribuer tous les maux auxquels il a été sujet depuis environ deux années

1°. le rhumatisme qu'il eut il y a 10 ou 12 ans, qui fut causé par la froideur de l'air auquel il s'exposa dans des voutes souterraines de l'endroit de cette ville puisqu'il n'en fut guéri que par les sang. purg. et la diète rigoureuse qu'il observa pendt 2 mois. les fluxions [illegible], à la tête, aux machoires, à la poitrine,

Les differentes maladies qu'il a eu dans les voyages qu'il a faits par mer, les sueurs abondantes.

l'enflure des cuisses et des jambes qu'il a eu de temps en temps sur le soir depuis deux années

Les crachats pituiteux quelquefois sanglans qu'il rend tous les matins avec des efforts extraord. de vomitifs et qui ne se calment que par les purgatifs, tous ces maux [illegible] annoncent une plenitude extreme des vaisseaux une grossiereté et acrimonie des humeurs.

enfin l'enflure qui se trouve au testi. gauche vers la mi-juillet dernier et qui fait maintenant le principal sujet de la consultation reconnoit la meme cause puisque on nous observe q. M. le cons. fut exposé à un gd travail, qu'il ne dormit q. 4 h. en 24 h. travaillant souvent jusqu'à 4 h. du matin, étant deshabillé, et les parties naturelles exposées à la froideur du serein, ce qui donna occasion à l'arrêt du sg et de la lymphe dans le testicule.

or rien ne prouve tant la plenitude et la necessité d'un ecoulement que l'observation qu'on a faite que depuis cette enflure les fluxions à la tête et aux dents avoient cessé, et qu'ayant été une fois pendt 24 h. sans gonflement de [illegible], il a eu des douleurs insupport. à la tête, aux oreill. et à la machoire. etc

on nous represente cette enflure sans douleur, de la grosseur d'env. de trois poings fermés mais variable dans le cours de la journée, de maniere qu'elle tantot augmente tantot elle diminue soit en gross. soit en dureté

cette tumeur n'est point inflammée puisqu'elle n'est pas accompagnée de douleur, de plus
il. il ne paroit pas qu'il y ait aucune extravasation de liqueurs, ni qu'il y ait un hydrocele marqué, mais simplemt une gde distension des vaiss. marquée par la gross. et la dureté du testicule, d'autant plus q. la tumeur souffre des variations promptes et considerables dans le cours de la journée tantot augmente tantot elle dimi. soit en gross. soit en dureté, et ce qui ne laisse aucun doute que la trop gde qté d'alimens q. le malade prend et le defaut d'exercice sont les causes principales de tous les derangemens, c'est que on a remarqué q. le testicule étoit fort gros
qui entretiennent tous ses maux et en particulier l'enflure en question, c'est

© BIU Santé

Ordonance pour mr Le Commre de marine menacé d'un hydrocele, procurée par mr Labbé de pradine Le 12 Xbre 1764.

(96) 194

B.I.U.M. Paris

La Demlle. sur laquelle on demande une
Consultation est agée d'environ 25 ou 26 ans
d'un temperamt. sec elle est attaquée d'un
Goitre il y a environ quinze ans, Il est d'une
Superficie inegale et du coté gauche il y a
une glande, d'une grosseur d'un oeuf de poule
Roullante et Indolente, Elle a fait pleusieurs
Remedes donnés par des empyriques, qui ne
Lui ont procuré aucun soulagemt., elle est
Bien reglée pour les menstrues ; on demande
a Mrs. Les medecins de Montper. leur
sentiment la Delle. étant resolue de si
Conformer Entierement ;

© BIU Santé

225 lt

Consultation pour une goüettre

© BIU Santé

© BIU Santé

(57) Il faut que la malade ne se neglige plus a l'avenir comme 195
elle a fait jusqu'icy parceque autrement la tumeur grossiroit
prodigieusement ou qu'elle deviendroit schirheuse et peut etre
chancreuse

on evitera les causes qui ont donné lieu a cette tumeur, et
on examinera si c'est le mauvais air, les alimens grossiers,
ou les mauvaises eaux, auquel cas il faut s'[illegible]e.

tenir le ventre libre p. des lavemens

purger de 8 en 8 jours æthiops mineral, senn. rheub. polypod.
mann. fl. de pesch. sel vegetal.

bouill. pull. cum cancr. et millepèd. cresson d'eau

ptisanne avec paronichia fol. rutaceo en guise de thé.

poudre safran de mars, jalap, scammonée,

empl. de vigo ou diachylum mag. cum gummi @ p.ties egales [illegible] –

emplatre de soufre ou de diabotanum

Emporter p. l'operation si elle resiste ou n'est point adh. a la trachée

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

(98) 196

Lenfleure quy paroit au genouil de Cette Jeune
damoiselle est une humeur froide dont Lhumeur compacte
sest infiltrée dans cette partie, Luy a Causé Lenflure et la
durette
pour remedier a Cette incommodité Je suis davis quon mene
cette damoiselle a balerue pour Luy doucher cette partie, elle
pourra prendre La douche par Lusage de trois Jour de boire
de ces eaux, pour Luy debarrasser ses premieres voyes, affin de faire
dans La suitte des meilleures digestions
on La mettra dans une cuve ~~pour~~ de leau Jusques au ventre
quon renouvellera souvent affin dentretenir La chaleur, et pandant
quelle sera dans Le bain on Luy frottera Le genouil un peu fort affin
de donner du mouvement a Lhumeur, en Luy faisant plier et alonger Le genouil
apres quelle sera revenue de ballerue, on Luy fomantera son genouil
avec La decoction des herbes de guimauve de melilot de camomille et
dognon de Lys, quon faira Cuire tout ensemble, et de La decoction on
Enfomantera Le genouil soir et matin pandant deux heure, et dans le
reste du Jour ou pandant La nuit, on y ~~tien~~ tiendra par dessus Le genouil
un emplastre quy Lenvelope tout, de poix Rousse autrement dit poix de
bourgougne, moyenant quoy Jestime que cette humeur pourra se resoudre

Gautier

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

© BIU Santé

~~veüe les symptomes des tous ceux que la medecine fournit, les topiques seuls étant insuffisans pour cette cure.~~

veüe on luy conseille les r[emè]des suivans.

on commencera par une saignée du bras droit d'environ sept ou huit onces de sang.

Le lendemain on purgera la malade en 2 verr. de la mane suivante.

℞. senn. mund. ℥ij. rhei elect. et tartar. solubil. ā ʒi.
coq. leviter in decoct. polypod. quercin. ℔j. in 1o cyatho diss.
mann. calabr. ℥ij. in altero eiusd. mann. ℥j.

elle prendra ensuite les bouillons suivans 8 ou 9 jours tous les matins a jeun.

prenez.

Donner
La malade
a son [illegible]

consultation sur une
chute.

~~Les différens moïens que~~

L'enflure de la main gauche, la roideur de tous les doigts de cette main, l'enflure qui se fait apercevoir dans les articulations des phalanges, la tumeur à la jointure du poignet, et enfin les deux tumeurs qui sont survenues à la plissure du coude au dessus et au dessous de l'endroit où on se fait la saignée, ne reconnoissent d'autre cause qu'un amas de la lymphe synoviale dans les tendons de ces parties, ou dans leurs gaines, ou dans la cavité des jointures, ou des ligamens qui avoisinent les articulations et on peut ~~il n'est douteux que tous~~ regarder toutes ces tumeurs comme des nodus ou des panchylosses ou ganglions suivant les différentes parties tumefiées.

il n'est pas douteux que tous ces derangemens ont été occasionés par la chute que fit la malade il y a environ deux ans, l'effort qu'elle fit étant suspendüe pendant l'espace d'une minute et le poids d'un corps aussy lourd ne peuvent que tirailler considerablement les tendons, les ligamens et les muscles du bras gauche, puisque ~~dans~~ toute force de la contraction ~~[illegible]~~ de ces parties ~~[illegible]~~ quelque violente et de toute la pesanteur de son corps les forcoit à s'étendre, dans une telle situation il est ~~impossible~~ certain que les fibres tendineuses, ligamenteuses et charnues ~~[illegible]~~ souffrirent des divulsions enormes, et que par conseq. elles [illegible] perdre leur ressort, peut être meme quelques ~~[illegible]~~ en furent rompues, ensorte que la lymphe se repandit dans les gaines des tendons, dans leur substance, dans les cavités des jointures, dans les ligamens et dans les muscles, ou tout au moins ces parties n'ayant plus de ressort ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ la [illegible] à defaut du mouvement des solides ~~les [illegible]~~ s'arreta et gonfla toutes ces parties.

~~[illegible]~~ ces tumeurs n'ayant pû céder aux remedes exterieurs qu'on a ordonné intérieurs à la malade, le vice local a subsisté ~~[illegible]~~ ~~à toute apparence que [illegible] dont elle se servit dans les commencemens augmenta [illegible] l'epaississement de la lymphe~~

+ on comprend aisément que l'effort ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ il ne s'est [illegible] ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ puisqu'on assure que [illegible] ~~[illegible]~~ comme les doigts [illegible] rougies mais il est certain

B.I.U.M. Paris

~~enforte que ces plis n'ont qu'a reprendre leur ressort, et~~
~~qu'au contraire ces tumeurs n'ont fait qu'empirer~~

a legard des
des chiromfleres [marginal note]

Puisque la malade a eprouvé constamment que tous les
remedes spiritueux, aromatiques, et chauds, n'ont fait
qu'irriter son mal; et que ses doigts se sont roidis depuis les
douches, il y a lieu de croire que ces remedes

Ou [marginal note]

subsisté et les tumeurs ont eté en augmentant jusqu'il en est
survenu au poignet et a la plissure du coude et que depuis
quelque tems la malade sent des douleurs ~~surtout lorsqu'elle~~
est couchée sur ~~ce~~ le costé gauche ~~...~~ avec une chaleur
brulante a la main et aux doigts, un picotement a l'extremité
des doigts et un sentiment de fraicheur au bras, tous symptomes
qui supposent qu'alors la circulation ~~...~~ gênée et que le
sang qui s'arrete sur tout aux extremités abordé en moindre
quantité au bras ~~et~~ y ~~cause~~ produit ce sentiment de froid.

outre le vice local causé par l'entorse lors de la chute,
nous soupçonnons avec quelque vraysemblance un vice general
des liqueurs et particulierement de la lymphe + qui a entretenu
et fomenté la mauvaise disposition de la main gauche,
~~...~~ nous ne pouvons le determiner parce qu'on n'en
fait point mention dans la relation qui nous a eté envoyée
mais le ressentiment de rhumatisme que la malade a eu sur
le bras droit, joint a la grandeur et a l'opiniatreté du mal
nous ~~confirment~~ dans ce soupçon.

+ ou
strumeux
ou scorbutiq
ou goutteux
ou rhumatiss
mal ou
quelqu'autre
semblable [marginal note]

nous ne pouvons dissimuler qu'il sera tres difficile de
guerir ~~ces tumeurs~~ radicalement ces tumeurs, car outre ~~qu'elles~~
sont inveterées, qu'elles ont resisté a tous les topiques,
ce qui suppose une perte de ressort totale des vaisseaux,
et un endurcissement de la ~~...~~ ~~qu'il nous paroisse de~~
~~...~~ d'ailleurs, la masse generale de la lymphe ~~est~~ visqueuse et ~~...~~ est viciée et par
consequent il sera mal aisé de la corriger. ~~...~~
~~la fluidité naturelle,~~ cependant comme il ne faut point abandonner
~~pour y reussir comme~~ le sang et la lymphe sont epais
tes et ammoniacaux, et que on doit se proposer de les ~~...~~ legerement
et sans secousse, de les delayer et les adoucir, et dans cette
nous croyons que pour y reussir on doit se proposer

© BIU Santé

100 199

Il y a trois ans que je commençai d'être incomodée des vapeurs et
je les devins beaucoup davantage pendant l'automne; vers la fin du
mois de septembre, j'avois des attaques presque continuelles, il me prit
d'abord des petites douleurs de nerfs dans les épaules, et à mesure qu'elles
gagnoient le derrière de la tête elles devenoient plus vives. ensuite toute
la tête me paroissant d'une pesanteur étonnante comme si on m'y mettoit
un poids dessus, la douleur me la faisant courber; ~~après~~ dans ces momens j'avois
des étourdissemens, suffocations, une chaleur aux yeux toujours portés à les
tenir fermés, n'osant et ne pouvant marcher sans une crainte excessive de
tomber, de plus des tiraillemens de nerfs dans la tête, étranglemens au
gosier, et plus vif au derrière du cou, la langue épaisse et comme refusant
son service, il ne m'étoit possible de m'occuper à rien, même fixer mon
attention à écouter ~~quel~~ quelqu'un sans en être incommodée, des frayeurs
continuelles me saisissoient, tout plein d'idées désastreuses se présentoient à
moi comme très réelles; je suis si frappée encore qu'il me semble que toutes les
maladies les plus facheuses les plus désagréables dont j'entends parler vont
m'arriver, étant épouvantée sur le moindre événement, on ne pouvoit me
rassurer; ajoutés à cela beaucoup d'agitation dans le sang, des insomnies
n'ayant peut être pas reposé douze heures dans un mois, trois années de suite
j'ai été attaquée à peu près des mêmes choses et fort vivement. fort
allarmée, j'exposai mon état à un habile homme qui me dit comme bien
d'autres fois que mon mal étoit des vapeurs et tension des nerfs, beaucoup
de sensibilité dans le genre nerveux; afin d'apaiser ces étourdissemens, il
ordonna une legere saignée du pied qu'il fit lui même, j'ai toujours
soupçonné qu'il me sortit beaucoup trop de sang cette personne étoit malade
et mourut peu de jours après, il peut être que dans cette circonstance il
s'oublia, je pris une médecine en deux verres et à la suite des bouillons

B.I.U.M. Paris

qu'il me fallut quitter. peu après la saignée je n'eus plus d'étourdissemens,
mais tous les soirs à l'heure que je fus saignée pendant trois semaines
après, j'avois une attaque de vapeurs, sans perdre precisement connoissance je
ne pouvois faire aucun usage de mes sens, ma tête se rendoit pesante
un espace de sommeil, un peu de mal d'estomach terminoit cela, et après
une langueur extreme. pendant plusieurs jours les attaques furent moins
fortes et moins frequentes, mais ces effrois, ces troubles m'ont reprise tout
comme dans le premier tems, les nuits à present que je repose un peu
souvent, je m'éveille avec un saisissement, des douleurs au sommet et au
derriere de la tête, sentant les nerfs ébranlés dans les jambes, singulierement
dans les cuisses ce qui me fait grand peine, on diroit aussi que mes bras
sont assommés [?] encore ~~aussi~~ dificulté d'avaler la salive; c'est inouï tout ce que je souffre,
il n'y a pas de partie de mon corps qui ne soit tourmentée, il est à propos
de faire remarquer qu'il est des choses qui determinent mes vapeurs, je ne puis
prier dieu en quelle situation que je me mette, entendre la messe, lire, faire
des visites serieuses où il faille s'ecouter, travailler ~~[illegible]~~ petits
ouvrages qui demandent un certain soin, toutes ces choses là me
font venir une attaque de nerfs dès que je les entreprends, même en
mangeant quelques fois je suis obligée de quitter mes repas, rien de si
singulier et de si bizarre. autrefois, j'avois des pertes de sang abondants,
mais depuis trois où quatre ans ces pertes ont diminué, j'imagine toujours
que cela va cesser entierement mais point du tout, on espere quand cela sera
que les vapeurs se dissiperont. je souhaiterois qu'on me dit si le mal dont
je me plains est réellement des vapeurs et ~~tention~~ tension des nerfs et
qu'on m'aprit des remedes propres à me guerir ou moins à me
soulager.

© BIU Santé

(101) purgé avec deux once de suc de 200
polyp. 1 dr. de rhub. et ℥ß on. de manne

Le lendemain bouillon au bain-
marie 2 ℔ ß maig. de veau, ℥j de
feuill. chicor. amer. iend. et cresson de
fontaine, deux once de racine de
patience, vingt cloportes et 40 gr.
rhub. en poud. 1 drag. ½ racine de fougère male

puis prendre 5 jours le matin suc
d'ache et de cerfeuil ℥iij. quinze ou
20 cloport. et douze gr. de tr. martial
soluble.

puis purger et revenir aux bouillons
et au suc

ptisanne de scolopendre

sirop de pas d'âne

régime le dîner une soupe et un peu
de viande, le soir seulement une soupe.

B.I.U.M. Paris

M'est dû :

Le paire	63 ℔ 19 s	+
romice pour 1759	13 ℔ 14 s 6	
Le 1er mars gregoire	7 ℔	
Le 1er avril Mlle Raymond	27 ℔	+
Le 5 pour clergé	100 ℔	+
Le 15 avril nadale	4 ℔ 10	—
~~Le 16 [illegible]~~	~~10 ℔~~	+
Le 1er may	40 ℔	
Le 3 mr vezian	190 ℔	+
Le 6 pensionnaires	75 ℔	+
Le 7 falmcary debas	50 ℔	+
Le 13 mr Laval	15 ℔	+
Le 1er juin md dagey	330	—
Le 8 les f. tellier	12 ℔ 10 s	—
Le 5 Mlle bonnier	50 ℔	—
Le 15 Mlle gros	112 ℔ 10 s	—
Le 26 Mlle damerique	33 ℔	—
	1139 ℔ 3 s 6	

Le 1er juillet Lyon
100 ℔

environ 67. ans, tempér[amen]t sanguin et
robustes accoutumé a des exercices
forts chasse &c.
reglé dans le régime, sujet a sueur
ny maladie chroniq. ny fièv. intermitt.
ny m. venerien
il y a 5 ans fluxion de poitrine
precedée d'un rhume opiniatre
q[ue]lq[ues] temps après intermitt[ence]s du pouls
multiplication tumultueuse ou precipitation
des pulsations dans l'intervalle d'un
battement de l'artere a l'autre après 8 ou
10. pulsations ordinaires regulieres.
lait de chevre, fievre et quinquina qui
[illegible] au moyen de [illegible]. apér.
2 ans après fosses et boulevards de la
ville fievre putride epidemiq. strangurie,
retent. urine, urines sangl. et dejections
sablonneuses, depuis cuissons frequentes,
jamais pourtant coliq. nephr. ny urine
purulente ny signe de calcul. mais
il n'a pas repris ses forces ny son
embonpoint. cepend[an]t faisait assez bien ses
fonctions jusqu'a mars.
alors les jamb. enflées, surtout droite,
respiration difficile qui augment[ai]t la nuit
essoufflement etc. asthmatiq., sortait du lit,
ouvroit fenetres, suiv. jours.
Le 12 mars [illegible]
polype ou concretion squirreuse des poumons
purgatif mochliq. opiat. [illegible]
d'apozeme, ensuite petit lait
alors engorgement nouveau des jambes
les urines diminuées, essoufflement surtout
la nuit, survenant par reves, oppression
convulsive, saute du lit, [illegible] air.
lait abandonné on revient aux
medecines et opiats les plus fortes environ
cinq l[iv]r[es] $\frac{1}{2}$ d'eau malgré tous les symptomes
ont cessé et infirmités [illegible]
[illegible] pilules de cynoglosse
[illegible]
cette même syncope et nuits cruelles.
[illegible]

© BIU Santé

102

B.I.U.M.
Paris

201

Pour la petite de M.r Terres
qui a l'age de onze ans avoir
une anevrisme a l'artere carotide
externe gauche et l'intercostale de la
3.e cote du même coté.

Saig. du bras / bouill. avec 4 onc. col de mouton et une
poig. chicorée / purge ensuite avec 2 onc ½ manne et
fleurs de peschers / puis petit lait ferré et 1 ecrevisse de
riviere avec un peu de sucre pend.t 25 ou 30 jours / puis
pend.t l'hyver estronelle. bon regime / un peu de vin dans
l'eau.

© BIU Santé

Pour la fille de mr Seras. e

anevrisme

(103) ~~M. de gadoucke~~ 308

Mr le bailly de gdovicke gd
prieur de toulouse
agé de 67 ans
~~depuis [illegible]~~
~~quarante [illegible]~~, ~~[illegible]~~, ~~[illegible]~~
i~~[illegible]~~, excès en femmes, chasse, —
malad. de poitr. plusieurs ~~[illegible]~~
~~un peu [illegible]~~
~~delicatesse~~
cette mal. n'est pas hereditaire
Lorsq. il sera arrivé a toulouse purg. [illegible]
lait de vache coupé avec la tisanne [illegible]
pill. 25. [illegible]
saig. p. le [illegible]
[illegible] de vache
exercice modéré, point trop a cheval
a cause des jambes.

B.I.U.M. Paris

0 1 2 3 4 5 cm © BIU Santé

0 1 2 3 4 5 cm © BIU Santé

105 203

Sur le exposé

Mr le Consultant agé de 67 ans nous a exposé qu'il est sujet a des accès
de goutte aux pieds depuis environ quarante années étant alors agé que de 27 ans
qu'en l'espace de ces ans il a eu diff. tems des enflures aux jambes, qui sont encore
actuellem. gorgées vers le bas et rougeâtres, et qu'il a eu aussi [illegible]
a essuyé une gonorrhée cordée pr la guerison de laquelle on luy fit des injections
dans la verge, qu'il luy survint quantité de dartres et qu'il passa par les g[rand]s rem[edes] que
[illegible]
Il paroit d'ailleurs d'un bon temperament, puisqu'il a essuyé diff[eren]tes maladies considerables
sur tout a la poitrine et qu'il est revenu en santé pour ainsy dire des portes de la mort
~~il resulte de la [illegible] son sang et sur tout la lymphe synoviale qui sert a humecter~~
~~les articulations et les rendre plus souples~~
3° qu'il a donné des ~~[illegible]~~ de la lymphe
~~[illegible]~~ ces ~~[illegible]~~ de goutte dependent de la epaississement de la lymphe
synoviale qui arrose les articles ~~[illegible]~~ laquelle engageant le cours dans
dans les plus tendineuses et membraneuses cause la douleur, la rougeur et l'epaisse en
mouvement des les plus affectées, et il y a apparence que les excès que M. le C. a pu faire
avec le sexe ou les folies qu'il a pris a la chasse ont donné occasion a cet epaississement.
Le virus venerien pourroit bien y avoir aussi quelque part, car quoyque depuis que M. le
Consultant a subi les frictions mercurielles, il n'ait paru sur son corps aucun symptome qui
manifestat la verole, cepd[ant] l'on peut soupçonner avec quelq[ue] fondem[ent] qu'il a laissé une mauvaise
impression dans les humeurs.
Comme il n'a paru sur le corps ~~[illegible]~~ le C. aucun ~~symptome qui marque d'une~~
maniere evid[ent]e que le virus venerien, on ne [illegible] attribuer les accès de goutte
ces excès ou les mauvaises digestions qu'il peut avoir fait ~~[illegible]~~ lieu
a l'epaississement de la ~~lymphe~~, celle-cy étant ainsy epaissie et arretée dans les
parties tendineuses et membraneuses qui avoisinent les jointures y a causé
Ces accidens de goutte n'étant point hereditaires, puisqu'il n'y a eu aucun
de ses ancestres qui y ayent été sujets, peuvent disparoitre des les suites ou de moins
devenir moindres et moins frequens. Le consultant etant d'ailleurs d'un bon temperament
ainsy tout luy annonce un meilleur sort pour l'avenir pourveu qu'il
ne se neglige point et qu'il fasse les remedes convenables.
Quoyque nous ayons dit plus haut qu'on ne peut vraysemblablement
attribuer au virus venerien les accès de goutte en question, cepd[ant] l'on peut soupçonner
avec quelq[ue] fondement qu'il pourroit avoir quelque part et qu'il peut avoir laissé une mauvaise
impression dans les humeurs. Dans ce doute nous estimons que les pillules mercurielles peuvent
etre utiles ~~et~~ ainsy nous croyons qu'il faut que le malade en fasse usage pendant tout le temps du
lait. ces pillules seront composées

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

Consultation pour Mr
Le bailly de gadouches
grand prieur de Toulouse.

© BIU Santé

(105)

Consultation pour une dame agée d'environ
41 ans

Madame a toujours eté d'une bonne constitution, et tres
reglée, elle a fait neuf enfants dont le dernier fut
en 1749
un mois apres ses dernieres couches elle eut la petite verolle
la plus cruelle et la plus mauvaise qu'on puisse avoir,
les medecins crurent que cette malignité provenoit des
grands chagrins qu'elle essuia pendant sa maladie de laquelle
et luy resta un degout qui luy dura dix huit mois et
luy fut ordonné les eaux de Vals qu'elle prit chez elle
pendant neuf jours; ce remede luy fit beaucoup de bien;
on luy ordonna ensuite le lait de vache qu'elle prit
environ pendant deux mois, et pour toutte nourriture de
ris cuit au gras, elle reprit la santé dont elle a joui
jusqu'en 1760; elle est retombée dans le même degout
avec des vomissements le matin a jeun, faisant beaucoup
d'efforts, et ne rendant rien que comme une espece d'ecume,
elle a repris les eaux de Vals qui la soulagerent pendant
quelque tems; l'année ensuite elle voulut les reprendre elles
luy firent beaucoup de mal; aiant voulu prendre le lait
il luy donna le dyarrée et des pesanteurs sur l'estomac
ce qui l'obligea de le laisser
l'année derniere il est revenu a madame un degout
general pour tout, hors le pain sec;
on luy ordonna de prendre des bouillons d'ecrevisses avec
des racines de fraisier, de persil, une demy livre de col
de mouton, une poignée de chicorée amere deux poignée
de feuilles de cellery, deux poignée cresson de fontaine
une pincée de sesfeuil cinquante grains de caffé vert, et
une pincée de fleurs de souci, le tout bouilly ensemble
dans une ecuellée et demye d'eau de riviere et dans le
premier et sixieme bouillon on y mettoit une dragme
et demye de rhubarbe concassée;
Madame passant un jour sur un ruisseau, la planche
cassa, et elle mit le pied dedans, aiant ses regles, ce
qui les supprima pendant six mois quoiqu'on l'eusse saignée
au pied, elle a depuis repris les bouillons qui les ont

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

fait Revenir, cependant toujours avec quelque derangement,
Madame a eu Le ventre, Lestomac et les jambes enflés Les —
Medecins disent que cetoit une hydropisie venteuse ou timpanique
aiant des douleurs dans La poitrine Les Reins, Le ventre, Lestomac
et Les Cotés, elle est naturellement fort Billieuse et actuellement elle
a Le ventre et Lestomac enflé et non Les jambes, et une toux
qui L'incommode Beaucoup et une douleur souvent fixe a
La Rate dont elle sest toujours sentie depuis sa tendre —
jeunesse, et ses plus grandes douleurs sont actuellement dans —
Les Cotés et elle les sent aussi vivement que si un homme —
extraordinairement fort Luy serroit Les Cotes et Luy Cause
des douleurs tres violentes dans Lestomac prêtes a Luy ôter
La Connoissance et Luy occasionne des envies de vomir —
extraordinaires, mais les plus grandes douleurs sont du Coté
gauche.
La toux de Madame Cesse des quelle a Craché ou Rendu —
une matiere glaireuse et Jaune
Le teint de Madame depuis quelque tems est Jaune —
quoique depuis environ huit jours elle Reprenne des —
Bouillons cy devant
Le 24-8bre dernier, Madame Reprit ses Regles, mais —
ce fut peu de Chose
Madame fut purgée trois jours de suitte dans Le mois —
d'8bre dernier avec de Lypecakana en infusion et —
Le surlendemain · une Medecine Composé de trois onces de manne dans —
une infusion de fleur de pêcher et de Camomille —
Romaine
Madame en vomit Les trois quarts, et Lautre La purgea
dix a douze fois
Deux jours apres on Luy fit prendre un opiat dont elle ne —
scait pas La Composition qui La purgea Beaucoup,
et depuis ce tems Madame prend toujours Les Bouillons
cy devant

© BIU Santé

106 205

cancer ouvert, il eut été a souhaitter qu'on eut marqué à
M. le Md plus en detail les circonstces - ou se trouve la malade
si elle dort, l'appetit, l'etat du pouls, nedvell[illegible], maigreur
si les glandes des aisselles, &c.

La purg. avec n[illegible] 3 onc. manne dans un verre de [illegible] polypode
puis bois. poud. 3 gr. [illegible] racin. [illegible] et une demy poig. chicoré
pendt 8 jours, ensuite petit lait clarifié et [illegible] p 20 d[illegible] | p[illegible]
[illegible] blanche | bol avec 15 gr [illegible] corail roug et huit gr. poudr
de cloportes melé avec un peu de sirop capill. | sans prejudice du lait
continuer ce lait pendt longtems | [illegible] | [illegible] avec
l'huile d'amand. douc. la m[illegible] est celle de solanum et de celuy de mandrag.
operation tout au plus au printemps | alors on nous donnera un etat plus
circonstantié.

pissement de s[illegible] | saig. du bras | purg. avec trois onces manne d[illegible] infus. de fleur de
mauve et violette | bouill. avec poul. demy once rac. de symphi. et poig
f. de millefeuille. [illegible] gomm[illegible] |
ensuite lait de vache [illegible] d'[illegible] ou 12 on. [illegible] | [illegible]
vingt gr. sang de dragon dans une cuill. d'eau
pendt le lait de vache les 8 prs jours bol comp. 15 gr corail [illegible] de
[illegible] et huit gr. cachou dans sir. de [illegible]
ptisane de symphi. [illegible] boisson
l'hemorrhagie sera peut être arretée p la suppression des regles
cette hemorrhagie suppose une gde plethore.

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

pour Mr Le marquis
de montgaillard de
toulouse

107

204

on demande ce quy a precede la maladie de Mad.elle jofroy quelle est sa maladie quels sont les acidents quy laconpaignent, le quels sont les remedes que lon a fait jusques ace jour

Mademoiselle joafroy agée denviron 20 ans elle vient dun pere quy etoit malade dune maladie cronique quy avoit commancée avant quelle ne fut consüe lequel il mourut quelques mois apres la nesance de ladite demoiselle, pendent lanfance elle fut asses mal nourrie resta foible sambloit boiteuse du coté droit pissa aulit jusques a laage de douze ans elle etoit asses valetudinere

estant devenue nubille son temperament se fortifia devint grasse, bien reglée mais toujours le coté droit géné y sentant par tems tantot une espece de crampe tantot un engourdisement elle saperçut dune legere dureté dans la region ombilicalle du coté droit mais sans estre douleureuse

on pratiqua diferans remedes pour la dissiper mais inutilement pendent plusieurs annees il survint de legeres ataques de coliques nefretiques autres remedes pour ce dernier acident mais il restoit toujours a la cuisse et a la jambe cest espece dangourdissement douleureux leduquel on a fait peu de cas, de meme que de lobstruction;

a ces acidents sest joint un leger crachement de sang, mais de loin en loin, lespour duquel on a fait diferans remedes, peu a peu le principalement pendent le te, ladite malade soufroit plus mangoit moins le devenoit maigre le tems chaud ayant passé son en bon point revenoit et etoit asses grasse

B.I.U.M. Paris

© BIU Santé

Ladurete a aumanté peu a peu sans estre presque
douloureuse, elle ocupe depuis La derniere ~~en~~ fausse
cote jnferieure jusques aupres du bord superieur de
l'os de la hanche, le volume de la tumeur paroit plus
gros que le poin

La douleur de la cuisse qui commance a
La stimulation superieure, et qui se continue le long
de la partie ~~superieure~~ Laterale externe jusques
au pied ~~principalement~~ est devenue tres forte, la
malade ne peut plus marcher, il luy samble que
La douleur est dans l'os, la compression
naumante pas la douleur, de la froter
Legerement elle se sent soulagee, elle
souffre plus la nuit, la chaleur ne la calme
pas, dort peu, mange tres peu a beaucoup maigri,
principalement depuis 4 ou cinq mois que
ces accidents ont aumanté, on a fait user a la
dite malade des bains domestiques qu'elle ne peut
pas suporter, des eaux de cap vers en petite
quantité pandant plusieurs jours, on a envelopé
La cuisse avec des calsons de laine qui n'ont
produit aucun efait; depuis peu on a esté obligé

de la saigner au bras pour un leger crachement
de sang, on luy a fait commancer des petits bouilons
avec de l'eau des grenouilles et des plantes legerement
aperitives

tels sont en general les accidents que Mad.^lle^ Jofrey
souffre, les remedes qu'elle a pratiqué jusques a
ce jour; elle demande qu'elle pourroit estre la cause
de la maladie qu'elle a porté en venant au monde,
quels seroit les remedes pour fondre l'obstruction,
ou pour eviter qu'elle ne fasse de progres,
et enfin quels moyens elle doit employer pour
calmer ou guerir la douleur de la cuisse, et
pour retablir les fontions de l'estomac et
reparer toute la machine

© BIU Santé

Relation de la maladie de
melle geoffroy.